



# Stratégie de Développement Local (SDL) du GAL Entre Vesdre et Gueule pour les communes Eupen, Lontzen et Raeren



## GAL Entre Vesdre et Gueule Sources de diversité

Espace économique et milieu de  
vie au cœur de l'Euregio Meuse-  
Rhin

Candidature pour l'initiative communautaire  
européenne

**LEADER 2014-2020**

GAL Entre Vesdre et Gueule  
c/o WFG Ostbelgien  
Hütte 79/20  
4700 Eupen  
Tel.: 087/ 56 82 01  
Fax: 087/74 33 50  
leader@wfg.be  
[www.wfg.be/leader14-20](http://www.wfg.be/leader14-20)



Wallonie



Europäischer Landwirtschaftsfonds für die Entwicklung des ländlichen Raums: Hier investiert Europa in die ländlichen Gebiete.



**Copyright photos page de couverture:**

*Carte*: fond : IGN Institut géographique national

*Eglise de Walhorn*: VV Walhorn

*Barrage de la Vesdre Eupen*: eastbelgium.com, D. Ketz

*Château de Raeren*: eastbelgium.com, D. Ketz

*East Belgium Park*: SPI Agence de développement pour la Province de Liège

*Randonnée Raeren*: eastbelgium.com, D. Ketz



# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE .....</b>	<b>9</b>
<b>1.1</b>	<b>LE TERRITOIRE CONCERNE ET LES DONNEES STATISTIQUES .....</b>	<b>9</b>
<b>1.2</b>	<b>DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE .....</b>	<b>10</b>
1.2.1	La structure régionale du territoire .....	10
1.2.2	L'affectation du sol et polarités .....	11
1.2.3	Le réseau routier et les transports en commun .....	13
<b>1.3</b>	<b>DESCRIPTION DEMOGRAPHIQUE ET QUALITE DE VIE.....</b>	<b>18</b>
1.3.1	La démographie .....	18
1.3.2	La qualité de vie.....	21
<b>1.4</b>	<b>DESCRIPTION ECONOMIQUE .....</b>	<b>25</b>
1.4.1	L'évolution des revenus.....	25
1.4.2	Les demandeurs d'emploi, la population active et le taux de chômage .....	25
1.4.3	L'emploi salarié et indépendant .....	28
1.4.4	La mobilité de la main-d'œuvre.....	31
1.4.5	Les entreprises.....	35
1.4.6	Les zones industrielles et d'activités économiques .....	37
1.4.7	Les services de proximité.....	38
<b>1.5</b>	<b>DESCRIPTION AGRICOLE .....</b>	<b>39</b>
1.5.1	Les caractéristiques des exploitations agricoles.....	39
1.5.2	L'estimation des perspectives de développement .....	41
<b>1.6</b>	<b>DESCRIPTION TOURISTIQUE.....</b>	<b>42</b>
1.6.1	L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB).....	42
1.6.2	Les syndicats d'initiative et bureaux d'information touristique .....	43
1.6.3	Les potentiels touristiques des communes .....	43
1.6.4	Les projets et infrastructures touristiques phares du nord de la CG.....	44
1.6.5	L'évolution des nuitées et des arrivées .....	45
1.6.6	Le nombre d'infrastructures et de lits .....	46
<b>1.7</b>	<b>DESCRIPTION PAYSAGERE ET URBANISTIQUE .....</b>	<b>47</b>
1.7.1	L'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.....	47
1.7.2	La typologie de l'habitat traditionnel .....	48
1.7.3	L'évolution récente de l'habitat .....	49
1.7.4	Les caractéristiques des logements .....	49
1.7.5	Les marchés immobiliers et fonciers .....	50
<b>1.8</b>	<b>DESCRIPTION ENVIRONNEMENTALE.....</b>	<b>53</b>
1.8.1	Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel .....	53
1.8.2	Le Centre Nature Haus Ternell – CRIE d'Eupen .....	54
1.8.3	Les contrats de rivières.....	55
1.8.4	Le patrimoine naturel .....	56
1.8.5	Les ressources en eau et la gestion des eaux usées .....	60
1.8.6	La qualité des eaux de surface.....	61
1.8.7	L'énergie et les énergies renouvelables .....	63

<b>1.9</b>	<b>DESCRIPTION CULTURELLE.....</b>	<b>68</b>
1.9.1	La vie associative .....	68
1.9.2	Les coutumes et le carnaval .....	68
1.9.3	Les acteurs culturels professionnels.....	69
1.9.4	Les ateliers créatifs .....	69
1.9.5	Le cinéma.....	69
1.9.6	Les musées.....	69
1.9.7	L'archéologie et la protection des monuments.....	70
<b>1.10</b>	<b>DESCRIPTION SOCIALE .....</b>	<b>71</b>
1.10.1	La prise en charge des citoyens âgés .....	71
1.10.2	La prise en charge des enfants et l'accompagnement des familles .....	72
1.10.3	La jeunesse .....	74
1.10.4	L'intégration des personnes souffrant d'un handicap .....	75
1.10.5	L'intégration économique et sociale.....	76
<b>1.11</b>	<b>DESCRIPTION DE L'EDUCATION.....</b>	<b>80</b>
1.11.1	Les écoles maternelles et primaires .....	80
1.11.2	Les écoles secondaires .....	81
1.11.3	La formation en alternance et continue.....	81
1.11.4	L'enseignement supérieur.....	82
<b>1.12</b>	<b>LES OBJECTIFS ET LE BILAN DES POLITIQUES PARTICULIERES MENEES SUR LE TERRITOIRE .....</b>	<b>83</b>
1.12.1	Le Concept de Développement Régional de la CG (CDR) .....	84
1.12.2	Les programmes communaux de développement.....	85
1.12.3	Le concours « Unser Dorf soll Zukunft haben » (« Notre village a un avenir »).....	85
1.12.4	La stratégie d'avenir pour l'Euregio Meuse-Rhin (« EMR 2020 ») .....	86
<b>2</b>	<b>ANALYSE EN TERMES D'ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITES-MENACES (AFOM).....</b>	<b>89</b>
<b>2.1</b>	<b>L'ELABORATION DE L'ANALYSE AFOM .....</b>	<b>89</b>
<b>2.2</b>	<b>L'ANALYSE AFOM.....</b>	<b>89</b>
<b>3</b>	<b>LA DEFINITION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT .....</b>	<b>101</b>
<b>3.1</b>	<b>La description du processus de participation .....</b>	<b>101</b>
3.1.1	La consultation proactive .....	101
3.1.2	Les mesures de communication .....	105
<b>3.2</b>	<b>L'élaboration et la description de la stratégie de développement .....</b>	<b>111</b>
3.2.1	Les enjeux et thématiques prioritaires .....	111
3.2.2	Thème fédérateur, objectifs de développement et nom du GAL.....	112
3.2.3	Première esquisse du schéma de développement du GAL .....	114
<b>3.3</b>	<b>De l'appel à la sélection des projets.....</b>	<b>116</b>
3.3.1	Les différents appels à projets.....	116
3.3.2	Le résumé des idées de projet.....	118
3.3.3	L'élaboration, l'évaluation et la sélection des projets.....	120

<b>3.4</b>	<b>Le schéma de développement du GAL .....</b>	<b>127</b>
3.4.1	Le caractère intégré et innovant de la stratégie.....	129
3.4.2	La vérification de l'atteinte des objectifs du schéma de développement.....	129
<b>4</b>	<b>LES PROJETS LEADER .....</b>	<b>133</b>
<b>4.1</b>	<b>La description des projets envisagés.....</b>	<b>133</b>
4.1.1	Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire .....	133
4.1.2	Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante .....	135
4.1.3	Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux .....	137
<b>4.2</b>	<b>Les fiches projet.....</b>	<b>137</b>
<b>4.3</b>	<b>Perspectives des projets de coopération .....</b>	<b>213</b>
4.3.1	Thématiques prioritaires dans le domaine de la coopération.....	213
4.3.2	Coopération structurée avec le GAL Pays de Herve et le GAL 100 villages - 1 avenir .....	213
4.3.3	Autres partenaires potentiels.....	214
<b>4.4</b>	<b>La cohérence entre les projets, la stratégie et le diagnostic du territoire.....</b>	<b>215</b>
<b>5</b>	<b>LA DESCRIPTION DU PARTENARIAT ET DE L'IMPLICATION DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE.....</b>	<b>217</b>
<b>5.1</b>	<b>La mise en place du partenariat local et du groupe d'action locale (GAL) .....</b>	<b>217</b>
5.1.1	Les statuts.....	218
5.1.2	Le conseil d'administration.....	218
5.1.3	Le comité de direction .....	218
5.1.4	La direction .....	218
<b>5.2</b>	<b>L'implication des partenaires dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie .....</b>	<b>219</b>
5.2.1	La conception de la stratégie de développement .....	219
5.2.2	La mise en œuvre de la stratégie de développement .....	219
<b>6</b>	<b>LES MÉCANISMES ET MOYENS HUMAINS PRÉVUS POUR LA GESTION ET LE SUIVI DE LA STRATÉGIE AINSI QUE L'APPUI AUX ACTEURS LOCAUX .....</b>	<b>220</b>
<b>7</b>	<b>DISPOSITIONS DE GESTION FINANCIÈRE .....</b>	<b>221</b>
<b>8</b>	<b>PLAN DE FINANCEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DU GAL ET POUR LES ACTIONS PROJETÉES (DONT LES PROJETS DE COOPERATION) .....</b>	<b>222</b>
<b>8.1</b>	<b>Budget global par poste.....</b>	<b>222</b>
<b>8.2</b>	<b>Budget global par an.....</b>	<b>224</b>

<b>9</b>	<b>DISPOSITIFS D'ÉVALUATION .....</b>	<b>225</b>
9.1	L'évaluation de la stratégie de développement et des projets.....	225
9.2	L'évaluation du fonctionnement du GAL.....	226
<b>10</b>	<b>ARGUMENTAIRE PAR RAPPORT AUX CRITÈRES DE SÉLECTION .....</b>	<b>227</b>
10.1	Qualité et équilibre du partenariat .....	227
10.2	Capacité à mettre en œuvre la stratégie de développement .....	228
10.3	Approche ascendante et la cohérence des projets et leur mode de sélection.....	229
10.4	Plan de financement.....	230
10.5	Cohérence globale de la SDL par rapport au contexte global .....	230
10.6	La dimension économique des projets.....	231
10.7	Caractère innovant de la stratégie et de ses projets .....	232
10.8	L'efficacité et la pérennité des projets .....	233
10.9	Complémentarité avec les autres politiques développement .....	234
10.10	Qualité des actions de coopération .....	235

# 1 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

## 1.1 LE TERRITOIRE CONCERNE ET LES DONNEES STATISTIQUES

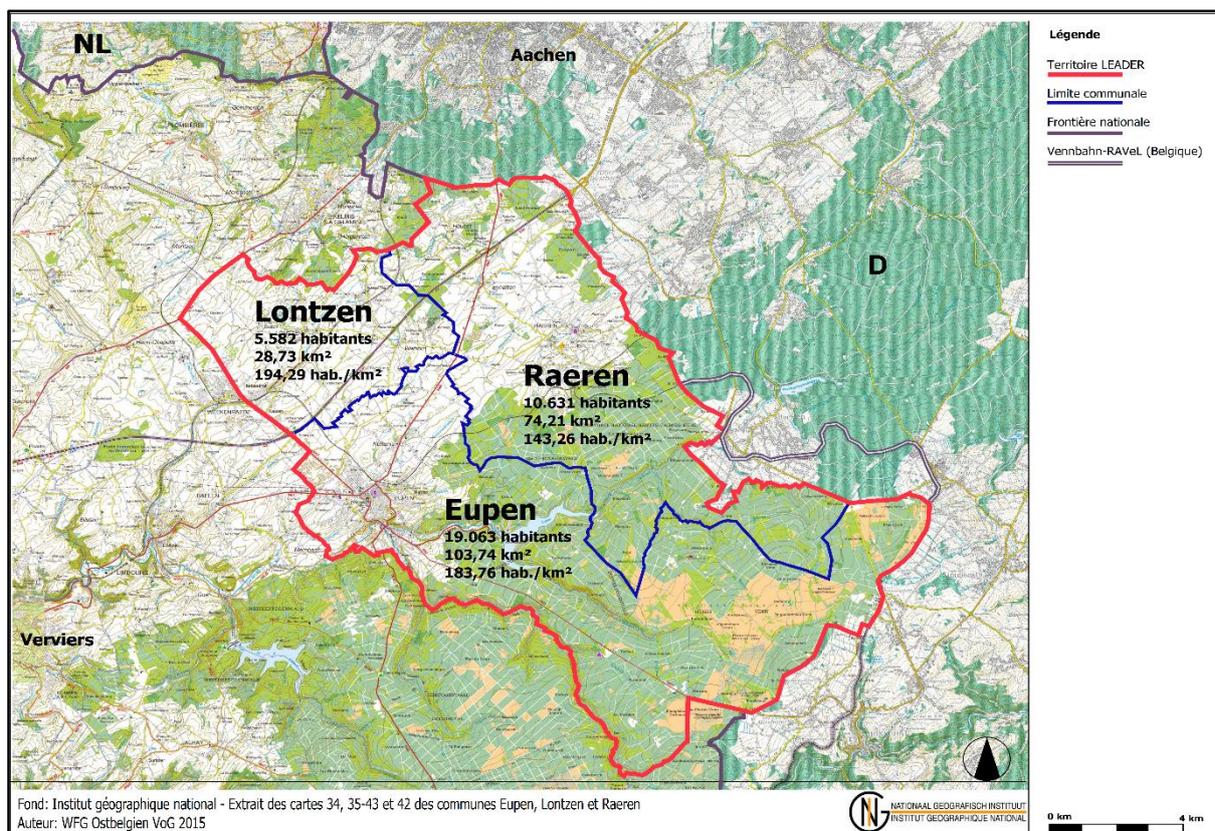
Le canton d'Eupen, situé à l'est de la Belgique, au nord-est de la Wallonie et au nord de la Communauté germanophone de Belgique, est composé des communes d'Eupen, de Lontzen, de Raeren et de La Calamine (Kelmis).

Cette dernière étant classée comme commune non rurale selon les critères du guide du candidat LEADER, le territoire relatif au présent dossier de candidature LEADER est composé des trois communes suivantes : **Eupen, Lontzen et Raeren.**

L'échange et la collaboration avec la commune de La Calamine seront assurés via une représentation de la commune comme membre consultatif au sein du Groupe d'Action Locale (GAL) Entre Vesdre et Gueule.

Les communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren comptent au total **35.276 habitants** (au 01/01/2014), dont 17.947 femmes et 17.329 hommes. Il s'agit d'un territoire compact de **206,68 km<sup>2</sup>** avec une densité de **170,68 habitants/km<sup>2</sup>**.

Figure 1 : Nombre d'habitants et densité de population par commune (1/2014)



Source : DG Stat, [www.dgstat.be](http://www.dgstat.be)

## 1.2 DESCRIPTION GEOGRAPHIQUE

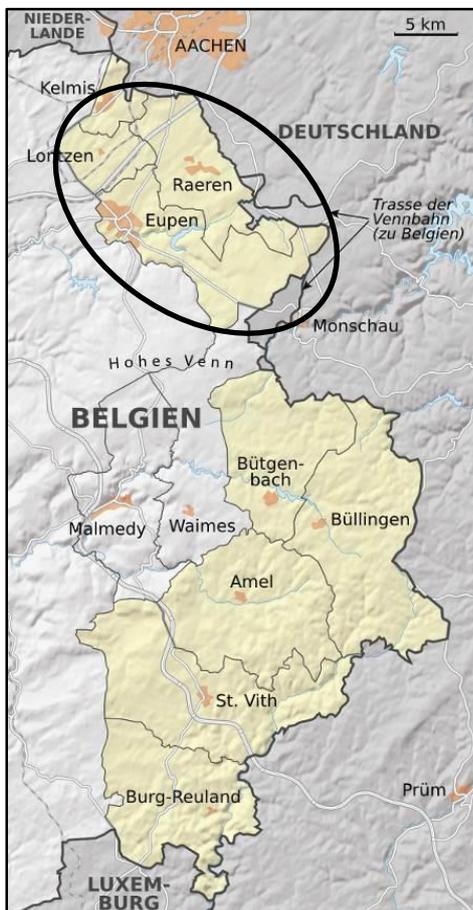
### 1.2.1 La structure régionale du territoire

Dans sa partie sud-est, le territoire du GAL est couvert par des forêts (Ost-Hertogenwald, Raerenerwald), le barrage de la Vesdre et des paysages de lande et de tourbière (Hautes Fagnes). Cette zone non habitée, couvrant plus de la moitié du territoire du GAL, fait également partie du Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel. La partie nord-ouest du territoire du GAL abrite la ville d'Eupen ainsi qu'une série de villages et hameaux de taille variée. De manière générale, le territoire est caractérisé par un paysage de collines douces.

La ville d'Eupen, siège du Gouvernement de la Communauté germanophone de Belgique, est le pôle central du territoire du GAL, d'ailleurs souvent nommé « Eupener Land » (Pays d'Eupen) par ses habitants. De nombreuses administrations (fédérales, régionales et communautaires), un hôpital, plusieurs écoles et une Haute Ecole, de nombreux commerces et plusieurs industries suprarégionales notoires (entre autres la Câblerie d'Eupen) se trouvent à Eupen.

Avec une superficie de 103,74 km<sup>2</sup> et 19.063 habitants (2014), la commune d'Eupen couvre la moitié du territoire du GAL, tout en abritant 54 % de la population des trois communes du GAL. Les communes de Raeren et de Lontzen sont caractérisées par des villages anciens avec des châteaux et de nombreuses fermes en pierres calcaires, entourés par des prairies souvent délimitées par des haies basses.

Figure 2 : Carte de localisation



En tant que territoire frontalier (Belgique - Allemagne - Pays-Bas) et « creuset des cultures » romanes et germaniques, les frontières ne représentent cependant pas de véritables barrières pour la population. Elles sont franchies régulièrement pour des raisons professionnelles, pour faire les courses, etc.

Du point de vue géologique, la région appartient au massif schisteux rhénan. Il s'agit plus particulièrement d'une zone de transition entre les sous-espaces de l'Eifel au sud-est du territoire, l'arrière-pays de Herve dans l'ouest et les Pays-Bas au nord.

Source : [http://de.wikipedia.org/wiki/Deutschsprachige\\_Gemeinschaft](http://de.wikipedia.org/wiki/Deutschsprachige_Gemeinschaft), novembre 2015

## 1.2.2 L'affectation du sol et polarités

Tableau 1 : L'affectation du sol (1996, 2012)

Affectation du sol	Territoire GAL 01.01.2012			Developpement Kanton Eupen		
	Superficie (ha)	Revenu cadastral	Part. Surf. Totale (%)	Superficie (ha)		Diff.(%)
				1996	2012	
Autres terrains agricoles	2,0	177 €	0,01%	1,9	2,0	6,71%
Champs	6.182,0	414.901 €	29,91%	7.115,8	6.716,0	-5,62%
Jardins/parcs/vergers	57,0	5.977 €	0,28%		70,0	
Forêts	8.684,0	103.294 €	42,01%	9.528,9	9.495,0	-0,36%
Friches	2.332,0	4.432 €	11,28%	2.392,8	2.372,0	-0,87%
Lacs (cadastré)	163,0	893 €	0,79%	170,9	174,0	1,84%
Routes (cadastré)	107,0	789 €	0,52%	112,3	114,0	1,47%
Loisirs / sport	12,0	1.090 €	0,06%		21,0	
Autres	242,0	76.839 €	1,17%	329,6	285,0	-13,53%
<b>Total: Superficie non bâtie</b>	<b>17.781,0</b>	<b>608.392 €</b>	<b>86,03%</b>	<b>19.652,2</b>	<b>19.249,0</b>	<b>-2,05%</b>
Appartements / Buildings	33,0	2.463.895 €	0,16%	21,2	42,0	97,95%
<b>Maisons/Fermes</b>	<b>812,0</b>	<b>11.837.818 €</b>	<b>3,93%</b>	<b>789,8</b>	<b>1.018,0</b>	<b>28,89%</b>
Dépendance/serres	47,0	134.975 €	0,23%		61,0	
<b>Ateliers/Usines</b>	<b>161,0</b>	<b>5.815.463 €</b>	<b>0,78%</b>	<b>158,9</b>	<b>172,0</b>	<b>8,24%</b>
Dépôts	56,0	930.729 €	0,27%		60,0	
<b>Commerces</b>	<b>75,0</b>	<b>2.373.138 €</b>	<b>0,36%</b>	<b>57,9</b>	<b>84,0</b>	<b>45,11%</b>
Ecoles/Cultures/recherche	25,0	347.434 €	0,12%	27,0	29,0	7,47%
Loisirs / sport	<b>67,0</b>	<b>365.333 €</b>	<b>0,32%</b>	<b>56,3</b>	<b>74,0</b>	<b>31,36%</b>
Public /aide sociale / santé	31,0	850.741 €	0,15%		33,0	
<b>Culte</b>	<b>4,0</b>	<b>49.052 €</b>	<b>0,02%</b>		<b>5,0</b>	
Autres	6,0	7.434 €	0,03%	111,1	7,0	-93,70%
<b>Total: Superficie bâtie</b>	<b>1.317,0</b>	<b>25.176.012 €</b>	<b>6,37%</b>	<b>1.222,3</b>	<b>1.585,0</b>	<b>29,68%</b>
<b>Superficie cadastrée</b>	<b>19.098,0</b>	<b>25.784.404 €</b>	<b>92,40%</b>	<b>20.874,5</b>	<b>20.834,0</b>	<b>-0,19%</b>
<b>Superficie non cadastrée</b>	<b>1.571,0</b>	<b>- €</b>	<b>7,60%</b>	<b>1.606,5</b>	<b>1.647,0</b>	<b>2,52%</b>
<b>Total</b>	<b>20.669,1</b>	<b>25.784.404 €</b>	<b>100%</b>	<b>22.481</b>	<b>22.481</b>	<b>0%</b>

Source: Service public fédéral Economie (SPF Economie), représentation et analyse Wirtschafts- und Sozialrat der Deutschsprachigen Gemeinschaft (WSR) et Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgiens VoG (WFG)

Comme on peut le constater dans le *tableau 1*, 86 % de la superficie du territoire du GAL ne sont pas bâtis et 42 % du territoire sont couverts par des forêts. Il s'agit de la partie sud-est du territoire, faisant également partie du Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel. En effet, 54 % du territoire du GAL font partie de ce Parc naturel (Eupen : 72 %, Raeren : 50 %, Lontzen : 0 %).

La partie nord-ouest du territoire abrite la ville d'Eupen ainsi qu'une série de villages et hameaux de taille variée. Dans cette partie, 30 % de la superficie sont occupés par des prés et prairies. Malgré la présence de la ville d'Eupen, l'aspect rural prédomine cette région.

Par rapport à l'année 1996, on constate une diminution légère de -2,05 % de la superficie non bâtie dans le canton d'Eupen. En outre, on constate une diminution légère des champs (-5,62 %) et une augmentation des autres terrains agricoles (+6,71 %) et des routes (+1,47 %).

Parallèlement, la superficie bâtie dans le canton d'Eupen a augmenté de 29,68 %. La progression la plus importante est enregistrée pour les appartements/buildings (+97,95 %), les commerces (+45,11%) et les maisons/fermes (+28,89 %). Cette dernière catégorie représente également la plus grande superficie bâtie du territoire du GAL (3,93 %).

Dans le territoire étudié, on peut identifier deux centres de base (Raeren et Herbesthal) et un centre moyen (Eupen). C'est la ville d'Eupen qui joue le rôle de pôle pour le territoire concerné en offrant des services diversifiés (administrations, hôpital, écoles secondaires et une Haute Ecole, commerces, industrie, ...).

Toutefois, il faut signaler qu'une partie de la commune de Lontzen (Herbesthal) s'oriente traditionnellement et historiquement en partie vers Welkenraedt, commune située au-delà de la frontière linguistique.

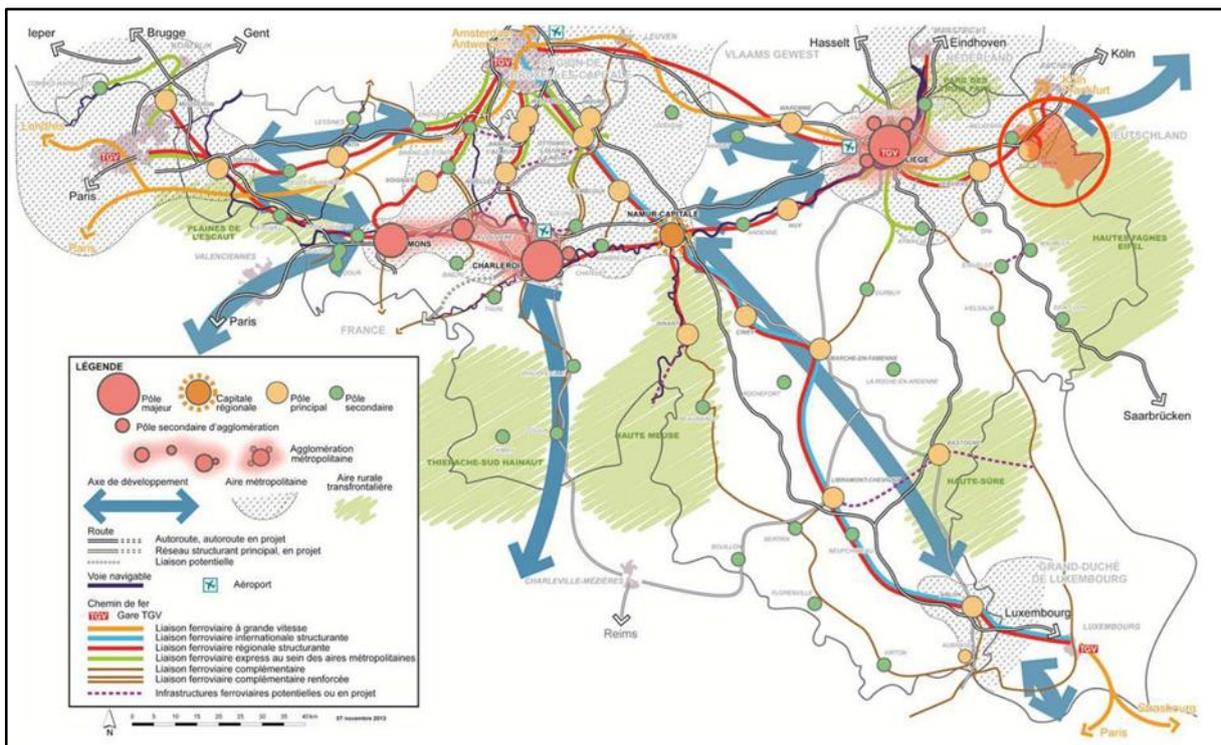
Le territoire est orienté vers des centres supérieurs tels que Liège, Aix-la-Chapelle ou encore Cologne.

Il va de soi que la présence du Gouvernement et de l'administration de la Communauté germanophone à Eupen a apporté des éléments nouveaux. Cependant, on ne peut pas affirmer que la ville d'Eupen est un centre supérieur pour le territoire étudié.

Du point de vue de l'aménagement du territoire, la région est reprise au plan de secteur Hautes Fagnes - Eifel et Verviers - Eupen.

La région est traversée par un axe de circulation supranational important : l'A 3/E 40 reliant Bruxelles à la frontière allemande. Dans l'avant-projet du Schéma de développement de l'espace régional (SDER) de la Wallonie, le territoire fait partie de l'aire métropolitaine Est et se trouve sur l'axe de développement vers Cologne, Dusseldorf et le bassin de la Ruhr.

Figure 3 : Aires métropolitaines et axes de développement



Source : Avant-projet du « Schéma de développement de l'espace régional » (SDER)

Figure 4 : Photos du territoire du GAL



*Ost-Hertogenwald, barrage de la Vesdre et Eupen*

Source : Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel



*Village et laiterie de Walhorn (commune de Lontzen) avec autoroute A 3/E 40 et LGV (ligne à grande vitesse) Thalys*

Source : Verkehrsverein Walhorn

### 1.2.3 Le réseau routier et les transports en commun

La zone d'étude dispose d'un réseau routier assez dense. La seule autoroute existante du territoire est l'A 3 (E 40) Bruxelles - Eupen - Cologne. L'accessibilité autoroutière est bonne étant donné que toutes les zones habitées se trouvent dans un rayon de 10 km des deux accès de cet axe routier de niveau international.

Les autres axes routiers principaux sont :

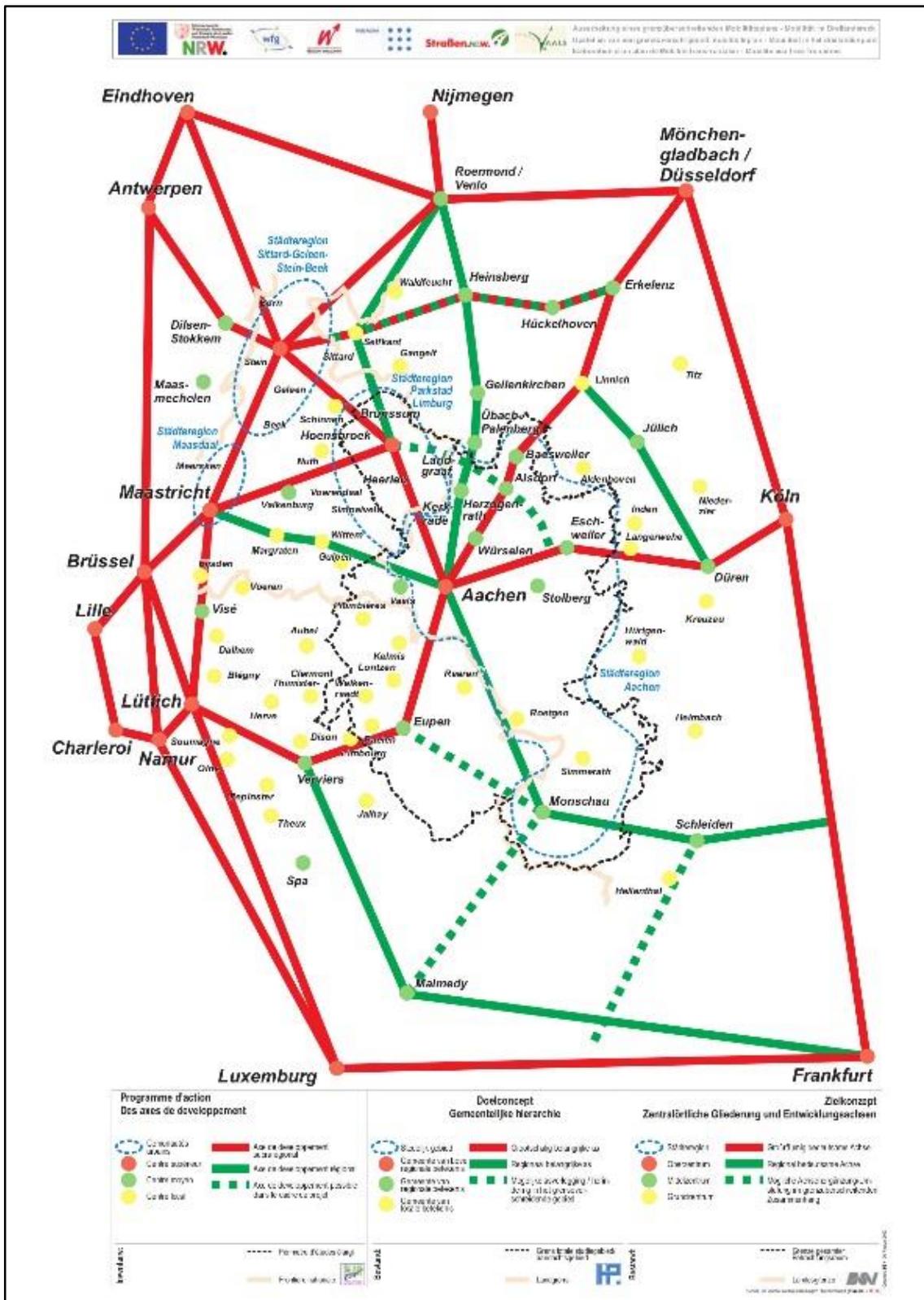
- La N 3 : Liège - La Calamine/frontière allemande direction Aix-la-Chapelle, marquant également la frontière entre les communes de Lontzen et de Plombières.
- La N 61 : Liège - Verviers - Eupen.
- La N 67 : Herbesthal/Welkenraedt - Eupen/frontière allemande direction Montjoie, marquant également la frontière entre les communes de Lontzen et de Welkenraedt.
- La N 68 : Malmedy - Eupen - Eynatten/frontière allemande direction Aix-la-Chapelle.

L'analyse du plan de mobilité transfrontalier « Mobilité aux trois frontières » tire les conclusions suivantes :

- En général, l'état des routes est bon.
- Les tronçons de routes en mauvais état ou dont l'état est moyen se manifestent à plusieurs reprises dans la région de la commune d'Eupen. Ici, on doit surtout mentionner la liaison transfrontalière en direction de Montjoie (N 67).

- Vu leur importance pour le trafic transfrontalier, l'état plutôt « moyen » de l'E 40 entre Eynatten et le passage frontalier de Lichtenbusch ainsi que celui de la N 68 entre Eynatten et la frontière allemande (Aix-la-Chapelle) doit être mentionné comme un point négatif.
- Le trafic transfrontalier Allemagne - Belgique entre Aix-la-Chapelle et Eupen ainsi que Raeren est important. Dans le cas de la liaison Aix-la-Chapelle - Eupen, aucune amélioration de l'offre de transport public n'est prévue actuellement (p. ex. une intégration de cette liaison à la « Euregiobahn »), bien qu'il existe des propositions dans ce sens. Dans le cas de la liaison Aix-la-Chapelle - Raeren, malgré l'offre de transport public peu attrayante, aucune amélioration n'est prévue. Vu la dispersion de la structure d'habitation de Raeren, il faudrait chercher des solutions dans le domaine d'une offre flexible de transport public.
- Entre le « Süd Kreis Aachen » (Montjoie,...) et la partie belge de la zone d'étude, il existe uniquement un potentiel restreint de voyageurs pour les transports publics et l'offre en transport public est quasiment inexistante (sauf weekend). Il existe des propositions p. ex. pour la création d'une offre de base entre les centres moyens Montjoie et Eupen.
- La N 67 Eupen - Welkenraedt (Herbesthaler Straße) ainsi que certains tronçons de routes dans la ville d'Eupen même enregistrent des surcharges ponctuelles lors des heures de pointe en matinée et en soirée.
- Pour certains tronçons de route dans les agglomérations d'Eupen, de Kettenis, d'Eynatten et de Herbesthal, la charge de véhicules est de plus de 10.000 véhicules/jour ouvrable.
- Dans la zone d'étude (surtout du côté belge), seule une partie des routes est accompagnée par des aménagements cyclables parallèles. Le manque d'aménagements cyclables s'avère surtout problématique aux endroits où le trafic automobile est accru et qui ne présentent pas de routes alternatives, p. ex. la N 67 Welkenraedt - Eupen - Montjoie, la N 68 Eupen - Malmedy et la N 61 Eupen - Verviers.

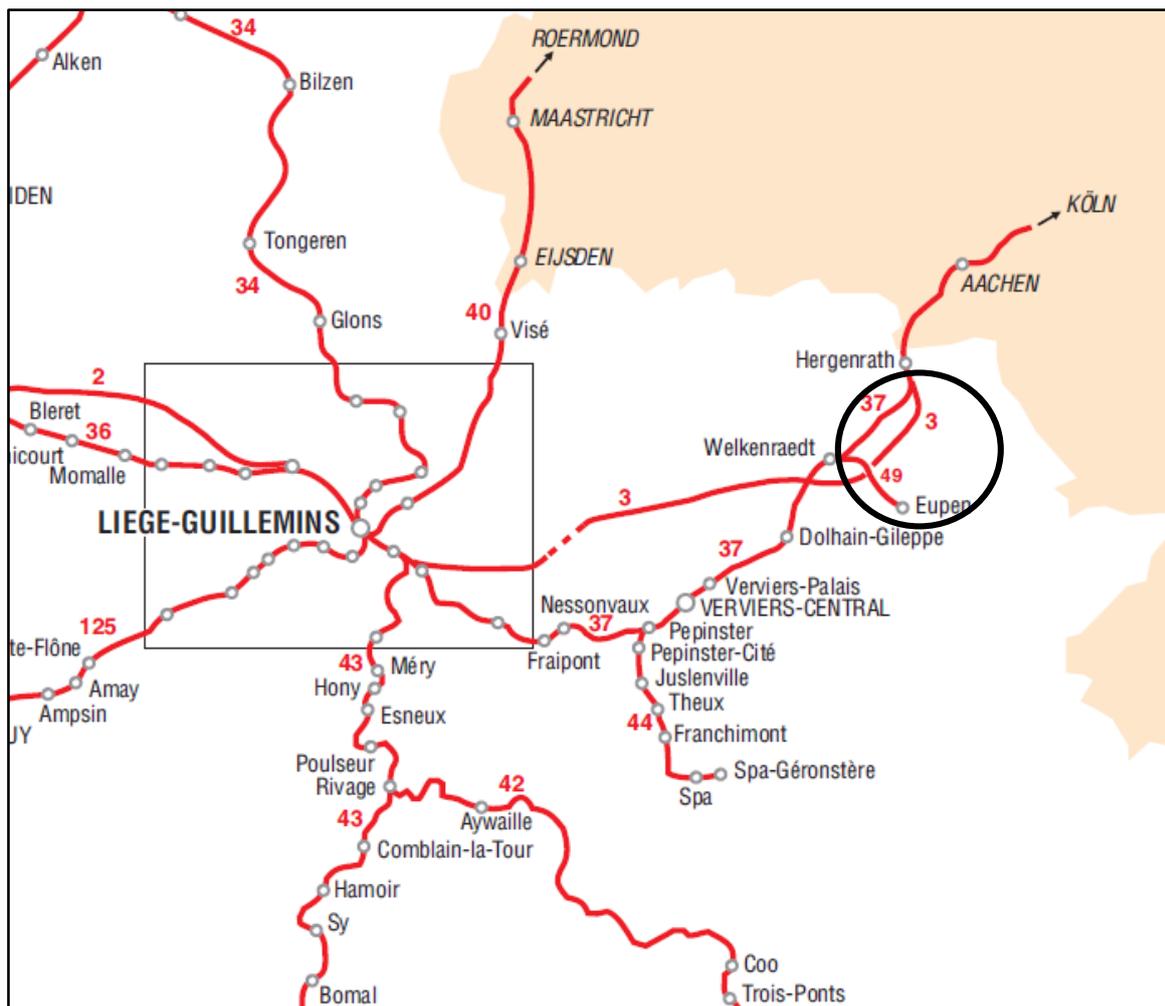
Figure 5 : Centralités et axes de développement



Source : WFG, élaboration d'un plan de mobilité transfrontalier, « Mobilité aux trois frontières », 2006

Il existe une gare active (voir figure 6) pour le transport des voyageurs sur le territoire étudié. Il s'agit de la gare d'Eupen sur la ligne 49 Eupen - Welkenraedt (- Liège - Bruxelles - Ostende). La ligne reliant Spa à Aix-la-Chapelle passe par les gares de Hergenrath et Welkenraedt, qui se trouvent à proximité du territoire du GAL.

Figure 6 : Lignes de chemin de fer



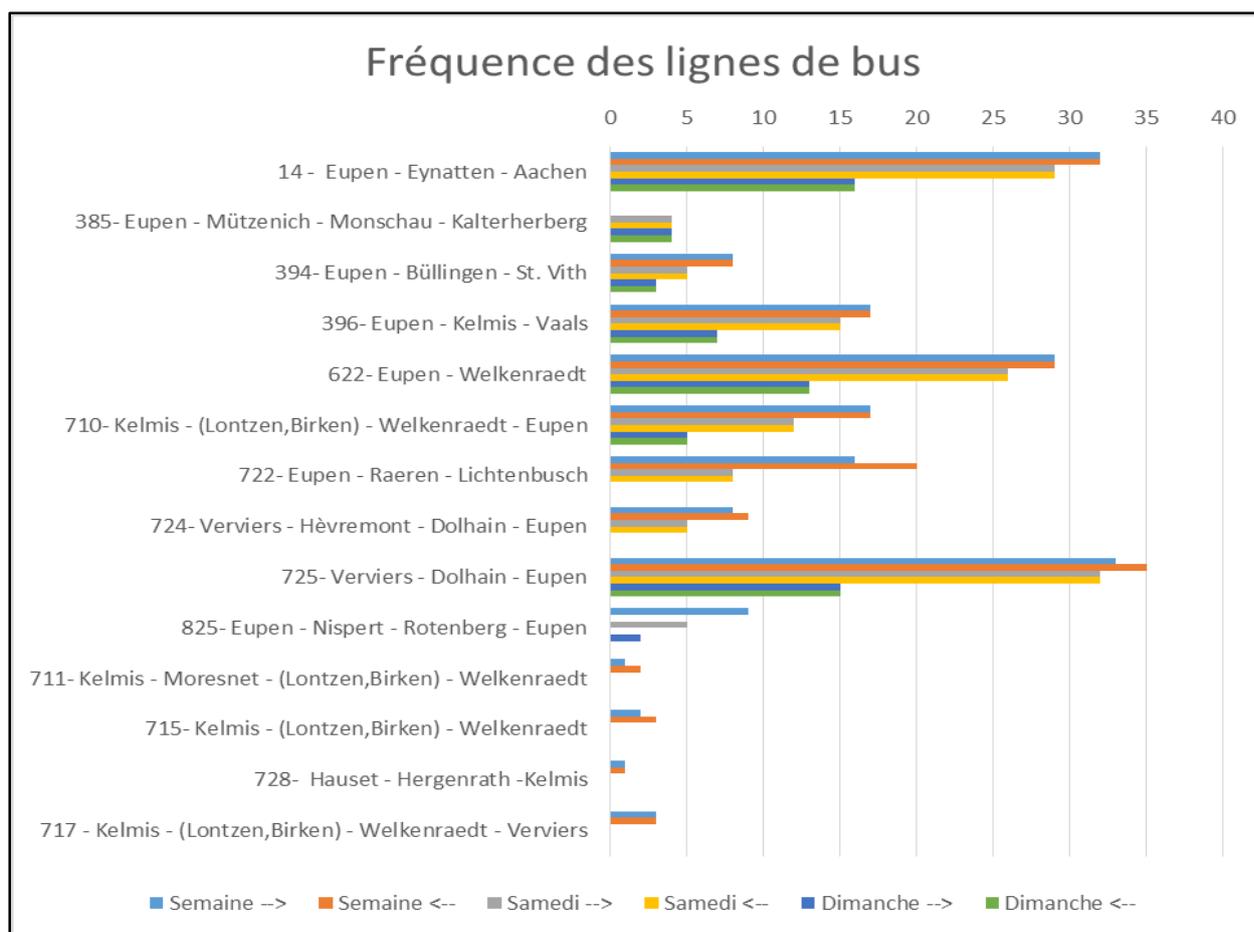
Source : [www.belgianrail.be](http://www.belgianrail.be), octobre 2015

L'ancienne « Vennbahn », qui a servi un temps de ligne touristique, de Waimes à Eupen et Stolberg via Weywertz et Montjoie, a été transformée, en 2013, en piste cyclable et dédiée aux loisirs.

Cet ancien réseau de chemin de fer est appelé à devenir l'épine dorsale du développement touristique de la région. La « Vennbahn » passe sur le territoire de la commune de Raeren avec son ancienne gare et son poste d'aiguillage.

En ce qui concerne les TEC, il existe - à l'exception du village et des hameaux se trouvant sur le territoire de la commune de Lontzen - un réseau de bus relativement dense avec une fréquence accrue les journées scolaires (figure 7).

Figure 7 : Fréquence des lignes de bus



Source : [www.infotec.be](http://www.infotec.be), analyse WFG, août 2015

Sept lignes d'autobus circulent 7 jours/7, six uniquement les jours ouvrables et une seulement les week-ends. Pour une grande partie du territoire du GAL, l'offre en matière de transport public est plutôt suffisante sur les axes régionaux principaux. Les lignes les plus fréquentées relient Eupen à Verviers, Aix-la-Chapelle et Welkenraedt.

Pour les zones plus rurales, la fréquence diminue avec la densité de la population - surtout les week-ends. Pour la commune de Lontzen, la situation est la moins bonne étant donné qu'il existe une seule ligne desservant le village de Lontzen, et cela, uniquement deux fois par jour scolaire. Les autres lignes touchent seulement les abords de la commune au nord (rue de Birken, Montzen) et à l'ouest (rue Mitoyenne). Parce qu'ils sont traversés par la ligne 396 reliant Eupen à La Calamine, les villages de Walhorn et Astenet sont fréquentés un peu plus.

A côté des bus du transport public, il existe aussi des bus scolaires qui assurent le transport des élèves de l'enseignement maternel et primaire.

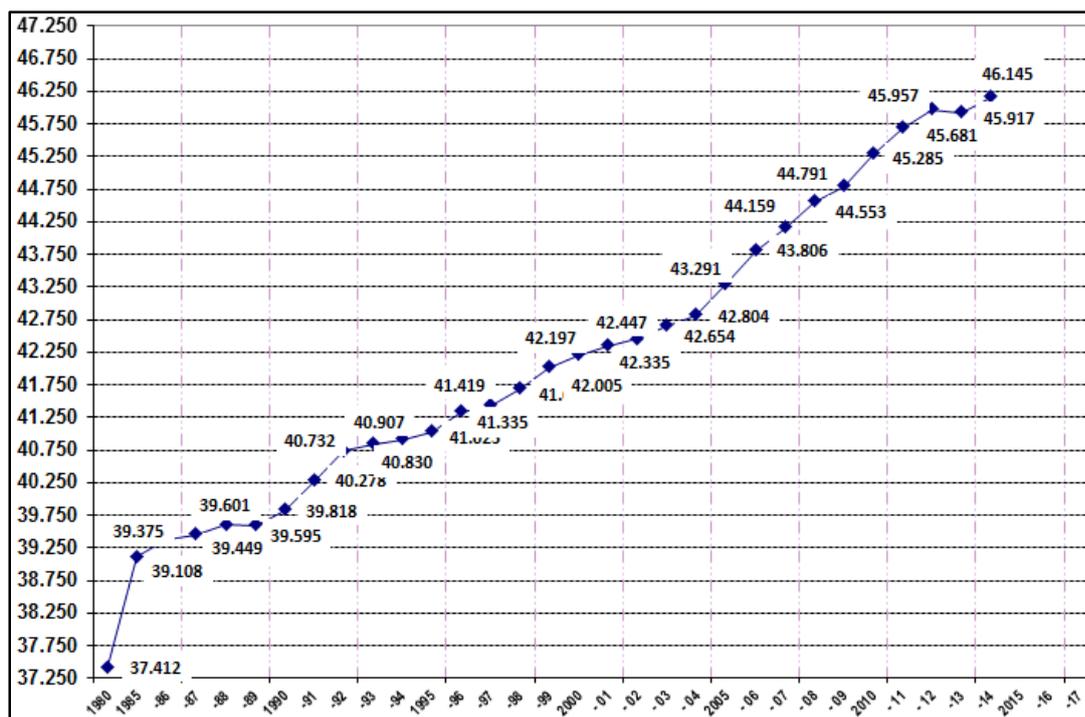
D'une manière générale, la dominance de la voiture est forte, ceci certes en raison d'un manque d'alternatives (p. ex. pistes cyclables), mais également en raison d'un réseau TEC en partie insuffisant.

## 1.3 DESCRIPTION DEMOGRAPHIQUE ET QUALITE DE VIE

### 1.3.1 La démographie

Le canton d'Eupen connaît une croissance démographique continue depuis 1980. Comme le montre la *figure 8*, la population a augmenté à 46.145 personnes en janvier 2014, ce qui signifie une croissance de +8.733 personnes entre 1980 et 2014. Cela revient à une croissance moyenne de 257 personnes par an.

Figure 8 : Evolution de la population dans le canton d'Eupen (1980-2014)



Source : SPF Economie - Direction générale Statistique et Information économique (DGSIE), représentation et analyse WSR

Comme il apparaît clairement dans le *tableau 2*, la croissance démographique qu'a connue le canton d'Eupen entre 1994 et 2014 a été considérable (+12,8 %) et se trouve au-dessus de la croissance enregistrée pour la Communauté germanophone (+11 %) et le canton de Saint-Vith, où la population a augmenté de 8,2 %.

Tableau 2 : Poids et évolution démographique - espaces de comparaison

	Population 1994	Population 01/01/2014	Evolution de la population (1994 = 100)
<b>Canton d'Eupen</b>	40.907	46.145	112,8
<b>Canton de Saint-Vith</b>	27.834	30.128	108,2
<b>TOTAL CG</b>	<b>68.741</b>	<b>76.273</b>	<b>111,0</b>

Source : SPF Economie - DGSIE, représentation WSR, calculs WFG

Comme le démontre le *tableau 3*, toutes les communes du canton d'Eupen ont pu enregistrer une évolution positive. Comparé aux communes d'Eupen et de Raeren, qui représentent respectivement un taux de croissance de 10,76 % et de 14,29 % entre 1994 et 2014, la commune de Lontzen a pu enregistrer la croissance la plus importante (21,53 %) pendant cette période.

La croissance démographique pour le canton de Saint-Vith (8,24 %) reste en-dessous de la croissance dans les communes du nord et dans la CG au total.

Tableau 3 : Poids et évolution démographique dans les communes concernées (1980-2014)

	1980	1994	2004	2014	Evolution 1994-2014
<b>Eupen</b>	17.072	17.211	17.788	19.063	10,76 %
<b>Raeren</b>	7.838	9.302	9.853	10.631	14,29 %
<b>Lontzen</b>	3.945	4.593	5.019	5.582	21,53 %
<b>TOTAL GAL</b>	<b>28.855</b>	<b>31.106</b>	<b>32.660</b>	<b>35.276</b>	<b>13,4 %</b>
<b>La Calamine</b>	8.557	9.801	10.144	10.869	10,9 %
<b>TOTAL canton d'Eupen</b>	37.412	40.907	42.804	46.145	12,8 %
<b>TOTAL canton de Saint-Vith</b>	27.213	27.834	29.095	30.128	8,24 %
<b>TOTAL CG</b>	<b>64.625</b>	<b>68.741</b>	<b>71.899</b>	<b>76.273</b>	<b>10,96 %</b>

Source : SPF Economie - DGSIE, représentation et analyse WSR, calculs WFG

Le tableau 4 précise les caractéristiques de la structure par âge du territoire étudié en comparaison avec le canton de Saint-Vith, la Communauté germanophone et la Wallonie. Les chiffres pour les communes du nord et le GAL sont presque identiques à ceux de la CG et du canton de Saint-Vith et ne se distinguent pas fondamentalement de ceux de la Wallonie. On peut cependant constater que, dans le territoire étudié, la part des ≤19 ans est inférieure de 1,37 %, la part des 30-39 ans est inférieure de 1,78 % et la part de 50-59 est supérieure de 2,05 % par rapport à la Wallonie. La part des ≥60 ans est de 24,23 % pour les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen, chiffre légèrement supérieur à la moyenne enregistrée au sein de la Wallonie.

Tableau 4 : Structure par âge de la population (2014)

	≤19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	≥60 ans	TOTAL
<b>Eupen</b>	4.204	2.416	2.094	2.764	2.838	4.747	19.063
<b>Raeren</b>	2.269	1.114	1.031	1.738	1.893	2.586	10.631
<b>Lontzen</b>	1.346	656	633	857	876	1.214	5.582
<b>TOTAL GAL</b>	<b>7.819</b>	<b>4.186</b>	<b>3.758</b>	<b>5.359</b>	<b>5.607</b>	<b>8.547</b>	<b>35.276</b>
<b>% GAL</b>	<b>22,17 %</b>	<b>11,86 %</b>	<b>10,65 %</b>	<b>15,19 %</b>	<b>15,9 %</b>	<b>24,23 %</b>	<b>100 %</b>
<b>La Calamine</b>	2.333	1.193	1.094	1.672	1.812	2.765	10.869
<b>TOTAL canton d'Eupen</b>	10.152	5.379	4.852	7.031	7.419	11.312	46.145
<b>% canton d'Eupen</b>	<b>22,0 %</b>	<b>11,66 %</b>	<b>10,51 %</b>	<b>15,24 %</b>	<b>16,07 %</b>	<b>24,51 %</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL canton de Saint-Vith</b>	6.774	3.802	3.250	4.617	4.452	7.233	30.128
<b>% canton de Saint-Vith</b>	<b>22,48 %</b>	<b>12,62 %</b>	<b>10,79 %</b>	<b>15,32 %</b>	<b>14,78 %</b>	<b>24,0 %</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL CG</b>	<b>16.926</b>	<b>9.181</b>	<b>8.102</b>	<b>11.648</b>	<b>11.871</b>	<b>18.545</b>	<b>76.273</b>
<b>% CG</b>	<b>22,19 %</b>	<b>12,03 %</b>	<b>10,62 %</b>	<b>15,27 %</b>	<b>15,56 %</b>	<b>24,31 %</b>	<b>100 %</b>
<b>TOTAL Wallonie</b>	841.956	455.302	444.382	503.969	495.371	835.345	3.576.325
<b>% Wallonie</b>	<b>23,54 %</b>	<b>12,73 %</b>	<b>12,43 %</b>	<b>14,09 %</b>	<b>13,85 %</b>	<b>23,36 %</b>	<b>100 %</b>

Source : SPF Economie - DGSIE, calculs WFG

Le *tableau 5* précise les informations concernant la répartition géographique ainsi que l'origine de la population par localité dans les communes concernées. Le tableau montre aussi les disparités en termes de taille des localités.

La ville d'Eupen compte le plus grand nombre d'habitants (15.141), suivie de Raeren avec 4.838 habitants. Le plus petit village au niveau de la population est Astenet (575), situé dans la commune de Lontzen.

La commune de Raeren présente le plus d'habitants de nationalité allemande (43,12 %), dans les localités d'Eynatten et de Hauset, il y a même plus de 50 % des habitants qui possèdent la nationalité allemande. Ceci s'explique par la proximité directe de la frontière allemande. Pour les autres nationalités, c'est dans la ville d'Eupen où il y a le plus d'habitants de nationalité étrangère (8,54 %, sans les Allemands). Les villages de Kettenis (3,83 %) et de Raeren (3,97 %) présentent le taux le moins élevé au niveau des étrangers (sans les Allemands).

Le nombre d'habitants par nationalité n'est pas disponible au niveau des localités pour la commune de Lontzen.

*Tableau 5 : Nombre d'habitants par localité et nationalité (4/2015)*

	TOTAL	Belges	% Belges	Allemands	% Allemands	Autres	% Autres
Eupen	19.113	16.288	85,22 %	1.380	7,22 %	1.445	7,56 %
<b>Eupen</b>	<b>15.141</b>	<b>12.803</b>	<b>84,56 %</b>	<b>1.045</b>	<b>6,9 %</b>	<b>1.293</b>	<b>8,54 %</b>
<b>Kettenis</b>	<b>3.972</b>	<b>3.485</b>	<b>87,74 %</b>	<b>335</b>	<b>8,43 %</b>	<b>152</b>	<b>3,83 %</b>
Raeren	10.541	5.453	51,73 %	4.545	43,12 %	543	5,15 %
<b>Eynatten</b>	<b>3.758</b>	<b>1.457</b>	<b>38,77 %</b>	<b>2.061</b>	<b>54,84 %</b>	<b>240</b>	<b>6,39 %</b>
<b>Hauset</b>	<b>1.945</b>	<b>825</b>	<b>42,42 %</b>	<b>1.009</b>	<b>51,88 %</b>	<b>111</b>	<b>5,7 %</b>
<b>Raeren</b>	<b>4.838</b>	<b>3.171</b>	<b>65,54 %</b>	<b>1.475</b>	<b>30,49 %</b>	<b>192</b>	<b>3,97 %</b>
Lontzen	5.639	4.468	79,23 %	892	15,82 %	279	4,95 %
<b>Herbesthal</b>	<b>2.395</b>	n.d.		n.d.		n.d.	
<b>Lontzen</b>	<b>1.491</b>	n.d.		n.d.		n.d.	
<b>Walhorn</b>	<b>1.178</b>	n.d.		n.d.		n.d.	
<b>Astenet</b>	<b>575</b>	n.d.		n.d.		n.d.	
<b>TOTAL GAL</b>	<b>35.293</b>	<b>26.209</b>	<b>74,26 %</b>	<b>6.817</b>	<b>19,32 %</b>	<b>2.267</b>	<b>6,42 %</b>
La Calamine	10.985	6.816	62,05 %	3.314	30,17 %	855	7,78 %
<b>La Calamine</b>	<b>5.904</b>	<b>4.421</b>	<b>74,88 %</b>	<b>958</b>	<b>16,23 %</b>	<b>525</b>	<b>8,89 %</b>
<b>Hergenrath</b>	<b>2.699</b>	<b>1.211</b>	<b>44,87 %</b>	<b>1.334</b>	<b>49,43 %</b>	<b>154</b>	<b>5,7 %</b>
<b>Neu-Moresnet</b>	<b>2.382</b>	<b>1.184</b>	<b>49,7 %</b>	<b>1.022</b>	<b>42,9 %</b>	<b>176</b>	<b>7,39 %</b>
TOTAL canton d'Eupen	<b>46.278</b>	<b>33.025</b>	<b>71,36 %</b>	<b>10.131</b>	<b>21,89 %</b>	<b>3.122</b>	<b>6,75 %</b>

Source : chiffres demandés au service population des différentes communes, avril 2015

Le *tableau 6* permet de connaître l'influence du solde naturel et du solde migratoire sur le cours de l'évolution de la population. Il s'agit d'une influence très différente d'un espace à l'autre, même si chaque canton (Eupen et Saint-Vith) est caractérisé par une croissance démographique.

Tableau 6 : Composantes de l'évolution de la population (1990-2013)

	Solde naturel	%	Solde migratoire	%	TOTAL/ croissance
<b>Eupen</b>	-125	-8,32 %	1.628	108,32 %	1.503
<b>Raeren</b>	92	5,45 %	1.595	94,55 %	1.687
<b>Lontzen</b>	125	10,42 %	1.075	89,58 %	1.200
<b>TOTAL GAL</b>	<b>92</b>	<b>2,1 %</b>	<b>4.298</b>	<b>97,9 %</b>	<b>4.390</b>
<b>La Calamine</b>	318	26,68 %	874	73,32 %	1.192
<b>TOTAL canton d'Eupen</b>	410	7,35 %	5.172	92,65 %	5.582
<b>TOTAL canton de Saint-Vith</b>	1.311	57,00 %	989	43,00 %	2.300
<b>TOTAL CG</b>	<b>1.721</b>	<b>21,83 %</b>	<b>6.161</b>	<b>78,17 %</b>	<b>7.882</b>

Source : SPF Economie - DGSIE, représentation et analyse WSR, calculs WFG

Le solde naturel explique seulement 2 % de la croissance du territoire étudié et un peu plus de 7 % de la croissance dans le canton d'Eupen. Comparé aux communes du sud (57 %) et à la Communauté germanophone (21,83 %), le solde naturel est donc beaucoup moins élevé dans les communes du nord. Comme conséquence logique, le solde migratoire explique presque 98 % de la croissance dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen et presque 93 % de la croissance dans le canton d'Eupen. Pour le canton de Saint-Vith, le solde migratoire participe avec 43 % à l'évolution de la population.

Jusqu'en 2030, la population de la CG augmentera de plus au moins 10.000 personnes. On estime que la population se stabilisera autour de 84.000 habitants jusque 2060. Le groupe d'âge de 0 à 14 ans fluctuera autour de 13.000 personnes pour les années à venir, tandis que la population active (15-64 ans) augmentera d'environ 2.000 personnes les prochaines années et connaîtra une diminution à partir de 2020. Comme dans les autres régions du pays, la population de la CG vieillira les prochaines années - le groupe d'âge de 65+ augmentera de 10.000 personnes (pronostic DGStat, SPF Economie - DGSIE, 2008).

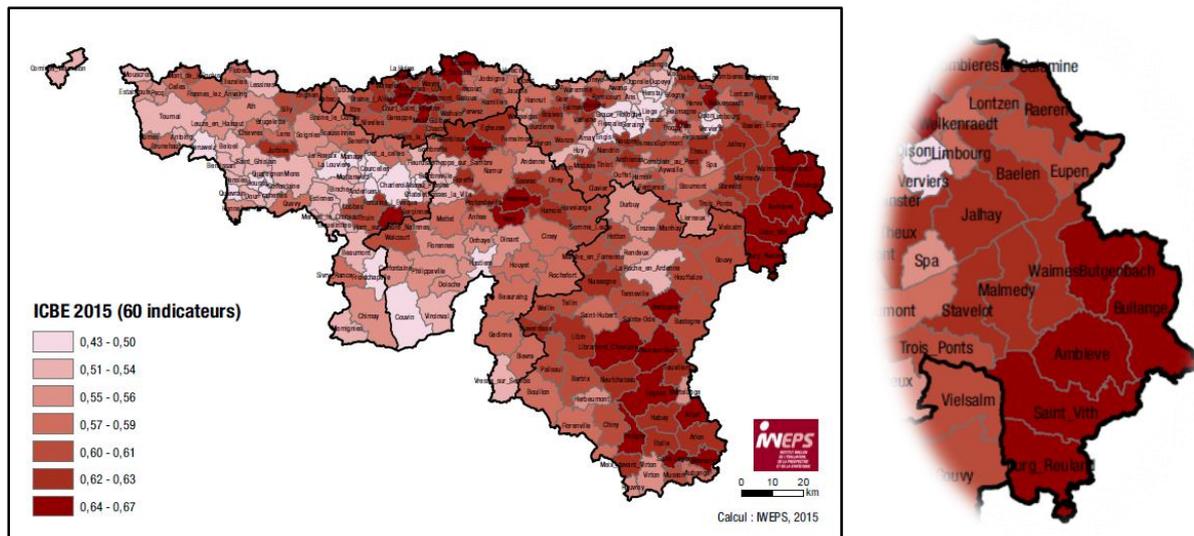
### 1.3.2 La qualité de vie

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique (IWEPS) a analysé les conditions de bien-être (CBE) dans les communes wallonnes à travers un indicateur synthétique (l'ICBE).

Pour cette analyse, l'IWEPS a mis en œuvre des méthodes participatives co-construites au sein de chaque commune, avec les acteurs et citoyens invités à réfléchir individuellement puis collectivement sur quatre questions ouvertes. De 2010 à 2011, quelque 16.000 expressions individuelles de bien-être et de mal-être ont été récoltées auprès de 1.200 citoyens wallons réunis dans 150 groupes au sein de la population.

L'indice des conditions de bien-être wallon (ICBE) est le résultat d'une agrégation simple - non pondérée - des mesures globales obtenues pour chacune des facettes qui le composent. Ces mesures sont réparties selon une structure hiérarchique à cinq niveaux: 60 indicateurs, 36 sous-dimensions, 19 dimensions, 8 familles et 1 indice synthétique. La *figure 9* montre une représentation cartographique de l'ICBE par commune.

Figure 9 : Représentation cartographique de l'ICBE par commune



Source : Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS), juillet 2015

La carte montre que presque toutes les communes de la CG, de Burg-Reuland à Raeren, ont un ICBE élevé (zones foncées), avec une position un peu moins bonne pour La Calamine, Lontzen et Eupen.

En général, on peut donc constater qu'il fait « bon vivre » en CG, même s'il y a des personnes et familles avec des conditions de vie moins bonnes (v. rapport sur la pauvreté en CG, 1<sup>ère</sup> phase, octobre 2014, Gouvernement de la CG).

Pour la lecture et l'interprétation des résultats du tableau 7 qui suit, il faut prendre en considération les remarques suivantes :

- La deuxième colonne du tableau fournit les scores de l'ICBE pour les communes de la CG et pour la Région. Ces scores communaux peuvent être comparés avec le score moyen régional de l'ICBE, mais pas avec les scores par dimensions. La moyenne de la Wallonie correspond à un ICBE de 0,57.
- Les colonnes 3 à 21 du tableau fournissent les scores de l'ICBE par dimensions. Pour permettre une comparaison des dimensions entre elles, les valeurs communales ont été normalisées (par la méthode Min-Max). Les données s'étalent donc de 0 à 1. La lecture peut se faire par comparaison avec les scores régionaux par dimensions, mais pas avec le score moyen de l'ICBE par commune.
- Les valeurs faibles, inférieures de 20% à la valeur wallonne, sont surlignées en rouge et les valeurs élevées, supérieures de 20% à la valeur wallonne, sont surlignées en vert.

Tableau 7 : Indicateur synthétique des conditions de bien-être par dimension et par commune (ICBE, 2<sup>e</sup> exercice - 2015)

Indicateur synthétique des conditions de bien-être par dimension et par commune																				
Communes	Indicateur composite par somme des indicateurs	Santé et soins	Logement	Enseignement / formation	Emploi	Revenu et pouvoir d'achat	Mobilité	Espaces naturels et environnement	Commerces de proximité	Sécurité	Communication	Fonctionnement des institutions et gestion publique	Processus démocratique	Relations familiales	Equité dans l'accès à la santé	Equité dans l'accès à un emploi de qualité	Equité dans l'accès à un revenu décent	Gestion des temps de vie	Sentiment d'être heureux ↔ malheureux	Engagement dans la société
<b>Moyenne RW</b>	<b>0,57</b>	<b>0,57</b>	<b>0,44</b>	<b>0,50</b>	<b>0,61</b>	<b>0,59</b>	<b>0,39</b>	<b>0,61</b>	<b>0,37</b>	<b>0,78</b>	<b>0,67</b>	<b>0,49</b>	<b>0,54</b>	<b>0,47</b>	<b>0,57</b>	<b>0,63</b>	<b>0,67</b>	<b>0,63</b>	<b>0,54</b>	<b>0,32</b>
Eupen	0,59	0,68	0,24	0,35	0,64	0,61	0,85	0,33	0,64	0,87	0,82	0,36	0,55	0,46	0,65	0,60	0,74	0,82	0,75	0,62
Kelmis	0,59	0,71	0,36	0,11	0,48	0,55	0,79	0,72	0,65	0,95	0,56	0,44	0,22	0,57	0,95	0,73	0,82	0,62	0,66	0,33
Lontzen	0,61	0,64	0,51	0,25	0,67	0,71	0,43	0,67	0,42	0,81	0,56	0,33	0,13	0,83	0,89	0,87	0,64	0,70	0,84	0,50
Raeren	0,64	0,75	0,54	0,20	0,67	0,74	0,41	0,73	0,22	0,92	0,68	0,40	0,37	0,85	0,77	0,97	0,62	0,70	0,84	0,36
<b>Moyenne Canton Eupen</b>	<b>0,61</b>	<b>0,70</b>	<b>0,41</b>	<b>0,23</b>	<b>0,62</b>	<b>0,65</b>	<b>0,62</b>	<b>0,61</b>	<b>0,48</b>	<b>0,89</b>	<b>0,66</b>	<b>0,38</b>	<b>0,32</b>	<b>0,68</b>	<b>0,81</b>	<b>0,79</b>	<b>0,70</b>	<b>0,71</b>	<b>0,77</b>	<b>0,45</b>
Amel	0,67	0,62	0,78	0,39	0,82	0,81	0,00	0,87	0,10	1,00	0,62	0,41	0,38	1,00	0,79	0,92	0,75	0,77	0,78	0,65
Büllingen	0,66	0,43	0,85	0,30	0,81	0,83	0,13	0,73	0,33	0,88	0,60	0,48	0,66	0,85	0,62	0,95	0,81	0,71	1,00	0,75
Burg-Reuland	0,65	0,56	0,84	0,22	0,90	0,80	0,00	0,95	0,00	1,00	0,49	0,46	0,22	0,86	0,67	0,79	0,79	0,74	0,76	0,51
Bütgenbach	0,65	0,50	0,73	0,34	0,73	0,79	0,16	0,78	0,54	0,96	0,67	0,70	0,20	0,69	0,84	0,91	0,84	0,78	0,73	0,65
St-Vith	0,67	0,69	0,64	0,47	0,84	0,76	0,24	0,86	0,47	0,91	0,78	0,45	0,22	0,76	0,73	1,00	0,74	0,71	0,69	0,67
<b>Moyenne Canton St. Vith</b>	<b>0,66</b>	<b>0,56</b>	<b>0,77</b>	<b>0,34</b>	<b>0,82</b>	<b>0,80</b>	<b>0,10</b>	<b>0,84</b>	<b>0,29</b>	<b>0,95</b>	<b>0,63</b>	<b>0,50</b>	<b>0,34</b>	<b>0,83</b>	<b>0,73</b>	<b>0,91</b>	<b>0,79</b>	<b>0,75</b>	<b>0,79</b>	<b>0,65</b>
<b>Moyenne CG</b>	<b>0,64</b>	<b>0,62</b>	<b>0,61</b>	<b>0,29</b>	<b>0,73</b>	<b>0,73</b>	<b>0,33</b>	<b>0,74</b>	<b>0,37</b>	<b>0,92</b>	<b>0,64</b>	<b>0,45</b>	<b>0,33</b>	<b>0,76</b>	<b>0,77</b>	<b>0,86</b>	<b>0,75</b>	<b>0,73</b>	<b>0,78</b>	<b>0,56</b>

Source : IWEPS, calculs WFG, juillet 2015

On peut constater que dans le nord de la CG, la commune de Raeren (0,64) montre l'ICBE le plus élevé et offre donc à ses habitants une haute qualité de vie. Les communes d'Eupen et de La Calamine représentent l'ICBE le moins élevé (0,59) en CG, mais restent néanmoins au-dessus de la moyenne enregistrée pour la Région wallonne (0,57). L'ICBE moyen pour les communes du nord (0,61) reste légèrement en-dessous de l'ICBE pour les communes du sud (0,66).

En analysant le tableau plus profondément, il existe des dimensions qui attirent l'attention sur des faiblesses dans certaines communes du nord de la CG :

- La valeur de 0,24 pour la commune d'Eupen dans la dimension « logement » est très faible comparée à la valeur moyenne des communes du nord (0,41), du sud (0,77) et de la Région wallonne (0,44).
- Dans les communes de Raeren (0,2) et de Lontzen (0,25), l'enseignement et la formation ont reçu un score se trouvant en-dessous de la moyenne des communes du sud (0,34) et de la CG (0,29). La valeur moyenne pour la CG (0,29) reste également en-dessous de la moyenne de la Région wallonne (0,5).
- Dans la commune d'Eupen, la valeur concernant les « espaces naturels et l'environnement » est beaucoup plus faible (0,33) que dans les autres communes de la CG.

- Dans la commune de Raeren, le nombre et la qualité des commerces et services de proximité ne semble pas très bonne. La valeur de 0,22 reste en-dessous de la valeur moyenne pour les communes du nord (0,48), les communes du sud (0,29) et la CG (0,37).
- Dans les communes d'Eupen (0,36) et de Lontzen (0,33), le fonctionnement des institutions et la gestion publique sont évalués moins bien qu'en CG (0,45) ou en Région wallonne (0,49).
- La qualité des décisions politiques et du processus démocratique est évaluée pour toutes les communes du nord (sauf Eupen) comme étant inférieure à la moyenne en Région wallonne (0,54).

## 1.4 DESCRIPTION ECONOMIQUE

### 1.4.1 L'évolution des revenus

Le *tableau 8* montre l'évolution des revenus moyens par déclaration de 2005 à 2012. On peut constater que la moyenne des revenus dans le territoire étudié (GAL) et dans le canton d'Eupen est généralement supérieure à la moyenne des communes du sud (canton de Saint-Vith) et de la Communauté germanophone. Comparée à l'arrondissement de Verviers, la moyenne des communes du nord (canton d'Eupen) est également plus élevée.

Tableau 8 : Evolution des revenus (2005-2012, revenus moyens par déclaration en €)

Revenu moyen par déclaration	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Eupen	26.185	26.282	27.084	26.265	26.634	26.764	27.895	29.141
Raeren	27.066	27.552	29.022	29.043	29.598	30.838	32.190	32.744
Lontzen	25.674	26.167	27.323	26.111	27.415	27.639	29.015	30.173
<b>Moyenne GAL</b>	<b>26.308</b>	<b>26.667</b>	<b>27.810</b>	<b>27.140</b>	<b>27.882</b>	<b>28.414</b>	<b>29.700</b>	<b>30.686</b>
La Calamine	23.046	24.072	24.128	24.425	24.772	24.810	26.087	27.181
Moyenne canton d'Eupen	25.493	26.018	26.889	26.461	27.105	27.513	28.797	29.810
Amblève	21.640	22.475	24.344	24.541	24.616	25.044	26.500	27.637
Bullange	21.391	22.014	24.431	25.819	24.630	24.091	25.694	26.786
Butgenbach	21.568	22.239	23.056	24.471	23.423	23.612	25.048	26.029
Saint-Vith	23.279	23.787	25.358	26.174	26.771	25.627	26.998	28.644
Burg-Reuland	21.992	22.284	23.916	24.227	25.885	25.437	26.654	28.113
Moyenne canton de Saint-Vith	21.974	22.560	24.221	25.046	25.065	24.762	26.179	27.442
<b>Moyenne CG</b>	<b>23.538</b>	<b>24.097</b>	<b>25.407</b>	<b>25.675</b>	<b>25.972</b>	<b>25.985</b>	<b>27.342</b>	<b>28.494</b>
Moyenne arrondissement de Verviers	22.761	23.253	24.003	24.865	25.344	25.518	26.603	27.992

Source : SPF Economie - DGSIE, calculs WFG

### 1.4.2 Les demandeurs d'emploi, la population active et le taux de chômage

En Communauté germanophone, il y avait, au total, 2.650 demandeurs d'emploi inoccupés (1.335 hommes et 1.315 femmes, chômeurs complets) fin juin 2015. Par rapport à l'année précédente, cela signifie une baisse de 7,5 % (juin 2014 : 2.866, = -216 personnes). Cette diminution se retrouve dans les deux cantons.

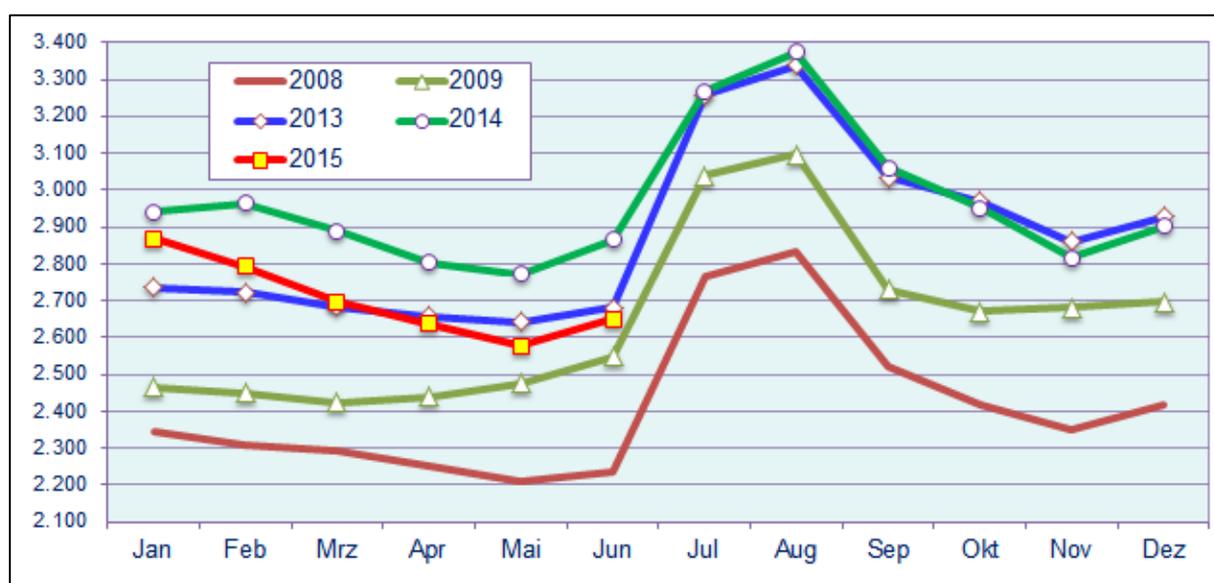
Il s'agit ici de personnes sans occupation, directement disponibles sur le marché de l'emploi et recherchant activement du travail. 76 % de ces personnes bénéficient d'allocations de chômage - les autres n'ont pas droit (au moins temporairement) à des allocations.

Tableau 9 : Demandeurs d'emploi (de juin 2014 à 2015)

	Juin 2014	Juin 2015
Eupen	1.054	959
Raeren	368	372
Lontzen	229	201
<b>TOTAL GAL</b>	<b>1.651</b>	<b>1.532</b>
La Calamine	571	542
TOTAL canton d'Eupen	2.222	2.074
TOTAL canton de Saint-Vith	644	576
<b>TOTAL CG</b>	<b>2.866</b>	<b>2.650</b>

Source: Arbeitsamt der DG (ADG), calculs WFG, août 2015

Figure 10 : Evolution du nombre de chômeurs en Communauté germanophone (2008-2015)



Source : ADG, juin 2015

Le « taux de chômage » (pourcentage des chômeurs complets faisant partie de la population active, *tableau 10*) au sein de la CG s'élève à 7,8 % en juin 2015 et a diminué de 0,5 % par rapport à l'année précédente (juin 2014 : 8,3 %). Plus de trois quarts des chômeurs habitent dans le canton d'Eupen (78 %), où le chômage atteint un taux de 10,7 %, c'est-à-dire plus du double du résultat atteint au canton de Saint-Vith (4,0 %). Le taux de chômage pour le territoire du GAL s'élève à 10,1 %. Si on compare les chiffres de la CG et du territoire du GA à ceux des autres régions du pays, on peut constater que le territoire se trouve, derrière la Flandre, à la 2<sup>e</sup> place. En effet, le taux de chômage pour la Belgique, en général, est de 11 % fin juin 2015 (Wallonie : 15 %, Flandre : 7,5 %, Région de Bruxelles-Capitale: 20,8 %).

Tableau 10 : Taux de chômage (6/2015)

	Total demandeurs d'emploi	%	Taux de chômage
Eupen	959	36 %	11,2 %
Raeren	372	14 %	9,2 %
Lontzen	201	7 %	7,7 %
<b>TOTAL GAL</b>	<b>1.532</b>	<b>58 %</b>	<b>10,1 %</b>
La Calamine	542	20 %	12,8 %
TOTAL canton d'Eupen	2.074	78 %	10,7 %
TOTAL canton de Saint-Vith	576	22 %	4,0 %
<b>TOTAL CG</b>	<b>2.650</b>	<b>100 %</b>	<b>7,8 %</b>

Source : ADG, calculs WFG, août 2015

Le « taux d'activité » représente le quotient entre la population active (= personnes désireuses de travailler) et la population en âge de travailler (population entre 15 et 64 ans). Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail, comportement qui est lui-même fonction d'un nombre important de variables tenant autant à l'individu et à sa situation familiale, qu'au contexte économique dans lequel il évolue.

Le « taux d'emploi » représente le quotient entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler.

Tableau 11 : Indicateurs de la population active (2013)

	Population en âge de travailler 15-64	Population active occupée	Taux d'emploi	Population active inoccupée (chômeurs)	Taux de chômage	Total population active	Taux d'activité
Eupen	12.401	7.523	60,66 %	1.006	11,8 %	8.528	68,77 %
Raeren	7.064	3.653	51,71 %	396	9,78 %	4.048	57,3 %
Lontzen	3.769	2.366	62,78 %	244	9,35 %	2.610	69,25 %
<b>TOTAL GAL</b>	<b>23.234</b>	<b>13.542</b>	<b>58,29 %</b>	<b>1.646</b>	<b>10,84 %</b>	<b>15.186</b>	<b>65,36 %</b>
La Calamine	7.229	3.655	50,56 %	571	13,51 %	4.226	58,46 %
TOTAL canton d'Eupen	30.463	17.197	56,45 %	2.217	11,42 %	19.412	63,72 %
TOTAL canton de Saint-Vith	19.824	13.865	69,94 %	655	4,51 %	14.520	73,24 %
<b>TOTAL CG</b>	<b>50.287</b>	<b>31.062</b>	<b>61,77 %</b>	<b>2.872</b>	<b>8,46 %</b>	<b>33.932</b>	<b>67,48 %</b>

Source : ADG, calculs WFG, mai 2015

L'analyse détaillée du *tableau 11* permet les constats suivants :

- Le taux d'emploi pour les classes d'âge 15-64 est moins important dans le canton d'Eupen et dans la région du GAL que dans le canton de Saint-Vith.
- Le constat inverse peut être fait pour le taux de chômage, qui est d'environ 11,5 % dans le canton d'Eupen (10,8 % dans l'espace de référence) et quasi inexistant dans le canton de Saint-Vith (4,5 %).

### 1.4.3 L'emploi salarié et indépendant

Le *tableau 12* montre l'évolution de l'emploi salarié dans le territoire étudié. Pour le canton d'Eupen, on constate une augmentation constante de 1990 à 2008 (+2.256 postes de travail), avec une petite diminution en 2006. Depuis 2008, l'emploi salarié est en régression (2008-2013: -680 postes de travail). L'emploi salarié dans le territoire étudié suit la même tendance (1990-2008: +2.313, 2008-2013: -615). Si on compare les chiffres pour le canton d'Eupen avec ceux pour le canton de Saint-Vith, on constate qu'il y a une augmentation constante tout au long des années, avec une petite diminution des chiffres en 2011 et 2013.

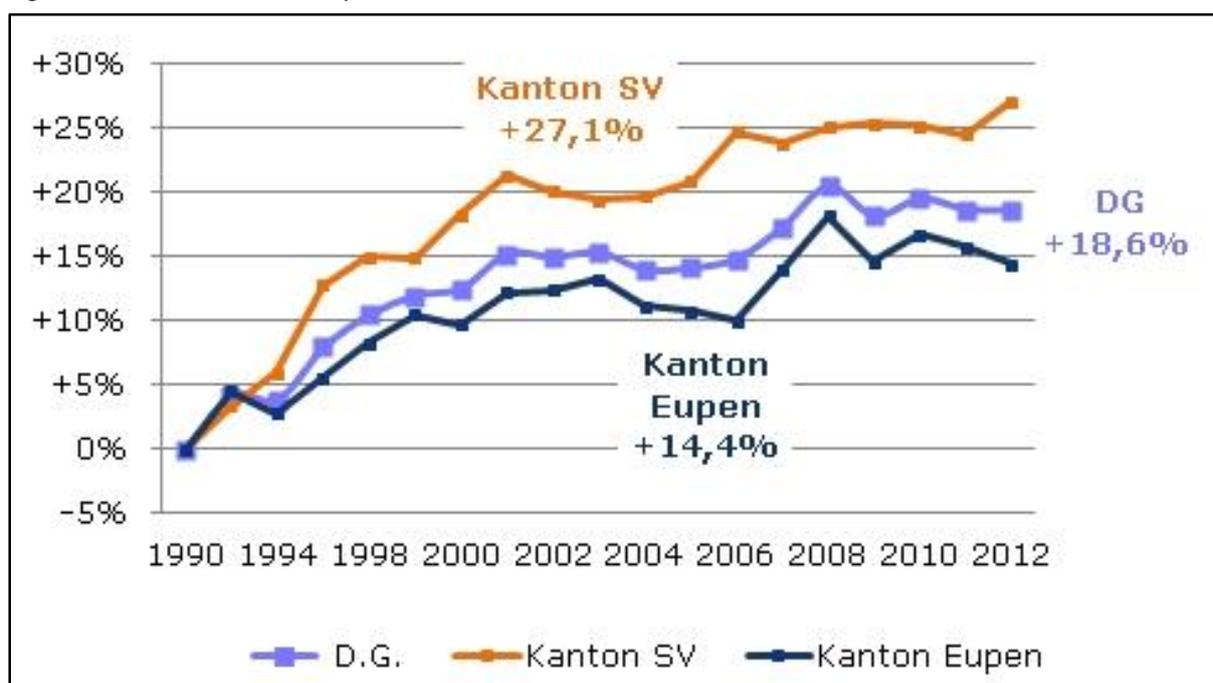
Tableau 12 : Evolution de l'emploi salarié (1990-2013, au lieu du travail/postes de travail)

Emploi salarié	1990	2000	2005	2006	2008	2010	2011	2012	2013	Evolution 2012-2013
Eupen	8.205	9.482	9.847	9.759	10.609	10.409	10.152	10.172	10.077	-95
Raeren	2.073	1.867	1.765	1.774	1.956	1.965	2.021	1.908	1.872	-36
Lontzen	872	1.023	914	891	898	931	992	943	899	-44
<b>TOTAL GAL</b>	<b>11.150</b>	<b>12.372</b>	<b>12.526</b>	<b>12.424</b>	<b>13.463</b>	<b>13.305</b>	<b>13.165</b>	<b>13.023</b>	<b>12.848</b>	<b>-175</b>
La Calamine	1.262	1.243	1.225	1.227	1.205	1.180	1.209	1.182	1.140	-42
TOTAL canton d'Eupen	12.412	13.615	13.751	13.651	14.668	14.485	14.374	14.205	13.988	-217
TOTAL canton de Saint-Vith	6.097	7.210	7.370	7.603	7.629	7.635	7.595	7.752	7.719	-33
<b>TOTAL CG</b>	<b>18.509</b>	<b>20.825</b>	<b>21.121</b>	<b>21.254</b>	<b>22.297</b>	<b>22.120</b>	<b>21.969</b>	<b>21.957</b>	<b>21.707</b>	<b>-250</b>

Source : Office national de sécurité sociale (ONSS), évaluation ADG

L'évolution de l'emploi salarié dans le canton d'Eupen est donc moins importante comparée à l'évolution de la Communauté germanophone et du canton de Saint-Vith (*figure 11*).

Figure 11 : Evolution de l'emploi salarié



Source : ONSS, évaluation ADG

La répartition par grands secteurs est donnée par le *tableau 13*. Sur 12.848 emplois salariés enregistrés dans le territoire étudié en 2013, les secteurs suivants occupent plus de 10 % des emplois salariés : industries manufacturières (24,18 %), commerce et réparations (13,37 %), santé et social (14,47 %).

Il faut également mettre l'accent sur le fait que le Ministère de la Communauté germanophone, qui est situé à Eupen, est un employeur très important pour la population du territoire étudié.

*Tableau 13 : Emploi salarié selon secteurs (2013)*

		<b>GAL</b>	<b>% GAL</b>	<b>Canton d'Eupen</b>	<b>Canton de Saint-Vith</b>	<b>CG</b>
<b>A</b>	Agriculture, sylviculture et pisciculture	<b>23</b>	<b>0,18 %</b>	33	95	<b>128</b>
<b>B</b>	Extraction	<b>3</b>	<b>0,02 %</b>	3	0	<b>3</b>
<b>C</b>	Industries manufacturières	<b>3.107</b>	<b>24,18 %</b>	3.273	1.526	<b>4.799</b>
<b>D/E</b>	Energie, eau, traitement des déchets	<b>144</b>	<b>1,12 %</b>	144	36	<b>180</b>
<b>F</b>	Construction	<b>541</b>	<b>4,21 %</b>	680	798	<b>1.478</b>
<b>G</b>	Commerce et réparations	<b>1.718</b>	<b>13,37 %</b>	1.879	1.208	<b>3.087</b>
<b>H</b>	Transport et logistique	<b>656</b>	<b>5,11 %</b>	771	189	<b>960</b>
<b>I</b>	HoReCa	<b>306</b>	<b>2,38 %</b>	333	263	<b>596</b>
<b>J</b>	Information et communication	<b>199</b>	<b>1,55 %</b>	199	36	<b>235</b>
<b>K</b>	Activités financières (et assurances)	<b>224</b>	<b>1,74 %</b>	262	150	<b>412</b>
<b>L</b>	Immeubles et logements	<b>41</b>	<b>0,32 %</b>	41	15	<b>56</b>
<b>M</b>	Professions libérales et services techniques	<b>210</b>	<b>1,63 %</b>	225	146	<b>371</b>
<b>N</b>	Autres services économiques	<b>488</b>	<b>3,8 %</b>	499	174	<b>673</b>
<b>O</b>	Administration publique	<b>1.258</b>	<b>9,79 %</b>	1.388	960	<b>2.348</b>
<b>P</b>	Education et enseignement	<b>1.249</b>	<b>9,72 %</b>	1.438	872	<b>2.310</b>
<b>Q</b>	Santé et social	<b>1.859</b>	<b>14,47 %</b>	1.961	932	<b>2.893</b>
<b>R</b>	Art, divertissement et loisir	<b>190</b>	<b>1,48 %</b>	193	148	<b>341</b>
<b>S/T</b>	Services divers et ménages privés	<b>632</b>	<b>4,92 %</b>	665	171	<b>836</b>
<b>U</b>	Organisations exterritoriales	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>	1	0	<b>1</b>
<b>Total des emplois</b>		<b>12.848</b>	<b>100 %</b>	13.988	7.719	<b>21.707</b>

Source: ADG, avril 2015

L'emploi indépendant est moins important dans le canton d'Eupen (3.107 emplois indépendants) par rapport au canton de Saint-Vith (3.437 emplois indépendants). Néanmoins, on constate une augmentation de l'emploi indépendant entre 1990 et 2013 dans la région de référence (+580) et dans le canton d'Eupen (+569). Dans le canton de Saint-Vith, il y a une diminution de l'emploi indépendant entre 1990 et 2013 (-219).

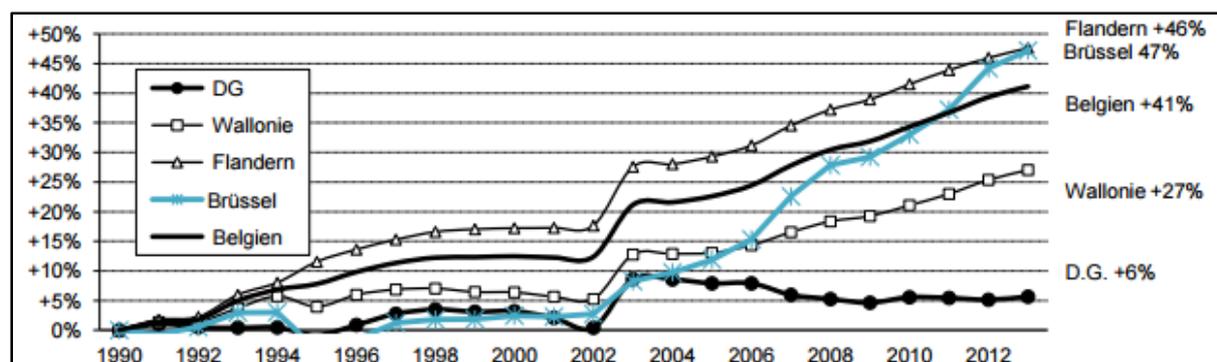
Tableau 14 : Emploi indépendant (1990-2013)

INASTI	1990	1994	1998	2002	2006	2010	2013
Eupen	1.206	1.264	1.381	1.329	1.468	1.469	1.516
Raeren	498	513	545	521	605	633	651
Lontzen	357	389	411	422	437	475	474
<b>TOTAL GAL</b>	<b>2.061</b>	<b>2.166</b>	<b>2.337</b>	<b>2.272</b>	<b>2.510</b>	<b>2.577</b>	<b>2.641</b>
La Calamine	477	498	466	438	467	451	466
TOTAL canton d'Eupen	2.538	2.664	2.803	2.710	2.977	3.028	3.107
TOTAL canton de Saint-Vith	3.656	3.558	3.607	3.509	3.706	3.510	3.437
<b>TOTAL CG</b>	<b>6.194</b>	<b>6.222</b>	<b>6.410</b>	<b>6.219</b>	<b>6.683</b>	<b>6.538</b>	<b>6.544</b>

Source : Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), évaluation ADG, calculs WFG

Comme le montre la figure 12, l'évolution de l'emploi indépendant en Communauté germanophone à partir de 1990 est beaucoup moins importante (+6 %) par rapport aux évolutions très positives du reste du pays.

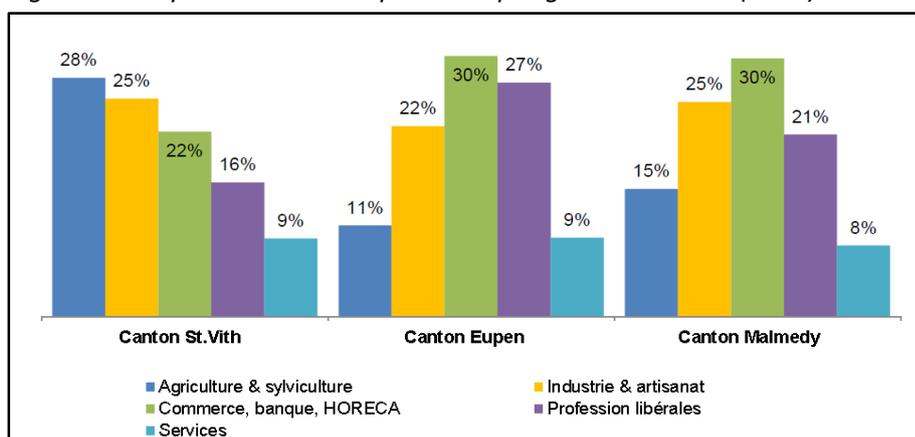
Figure 12 : Evolution de l'emploi indépendant



Source : ADG, INASTI

La répartition par secteur (figure 13) montre que la plus grande partie des indépendants dans le canton d'Eupen est active dans les secteurs « Commerce, banque, HORECA » et « Professions libérales ». Par contre dans le canton de Saint-Vith, l'agriculture et l'industrie/l'artisanat occupent les deux premiers rangs.

Figure 13 : Répartition des indépendants par grands secteurs (2013)



Source : INASTI, analyse ADG

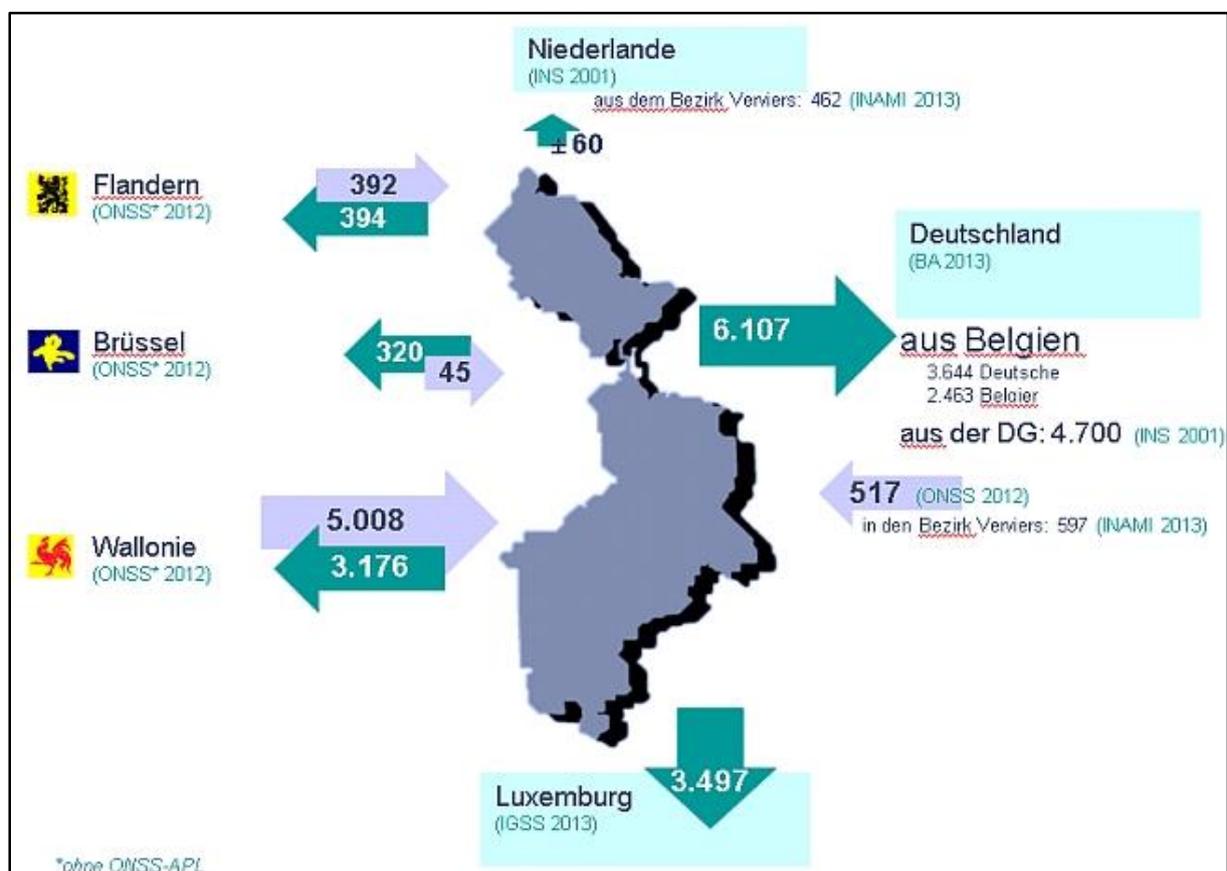
#### 1.4.4 La mobilité de la main-d'œuvre

En tant que région frontalière, le canton d'Eupen est caractérisé par un grand nombre de navetteurs.

En raison de la situation géographique, la mobilité des travailleurs au sein de la CG est d'une grande importance pour le marché de l'emploi. A côté des pays voisins (surtout l'Allemagne et le Grand-Duché de Luxembourg), le reste de la Belgique joue à cet égard également un rôle important, notamment les communes périphériques francophones.

Comme il n'existe pas de données statistiques harmonisées sur les déplacements des navetteurs en Belgique et comme les statistiques provenant de l'Allemagne ou du Grand-Duché de Luxembourg ne sont pas toujours comparables, l'illustration suivante vise surtout à donner une idée des principaux flux de navetteurs pour l'ensemble de la Communauté germanophone.

Figure 14 : Flux de main-d'œuvre en Communauté germanophone (2013)



Source : sources diverses, illustration ADG, 2013

Le nombre absolu des **frontaliers vers le Grand-Duché** (tableau 15) dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen est faible. Il est passé de 68 personnes en 2000 à 270 personnes en 2014. Ceci constitue un accroissement de 202 personnes.

Le nombre de frontaliers vers le Grand-Duché de Luxembourg est beaucoup plus élevé dans le canton de Saint-Vith à cause de la proximité directe de la frontière belge-luxembourgeoise. 91 % de ces frontaliers habitent donc dans le sud de la CG.

Tableau 15 : Evolution du nombre de frontaliers vers le Grand-Duché de Luxembourg (2000-2014)

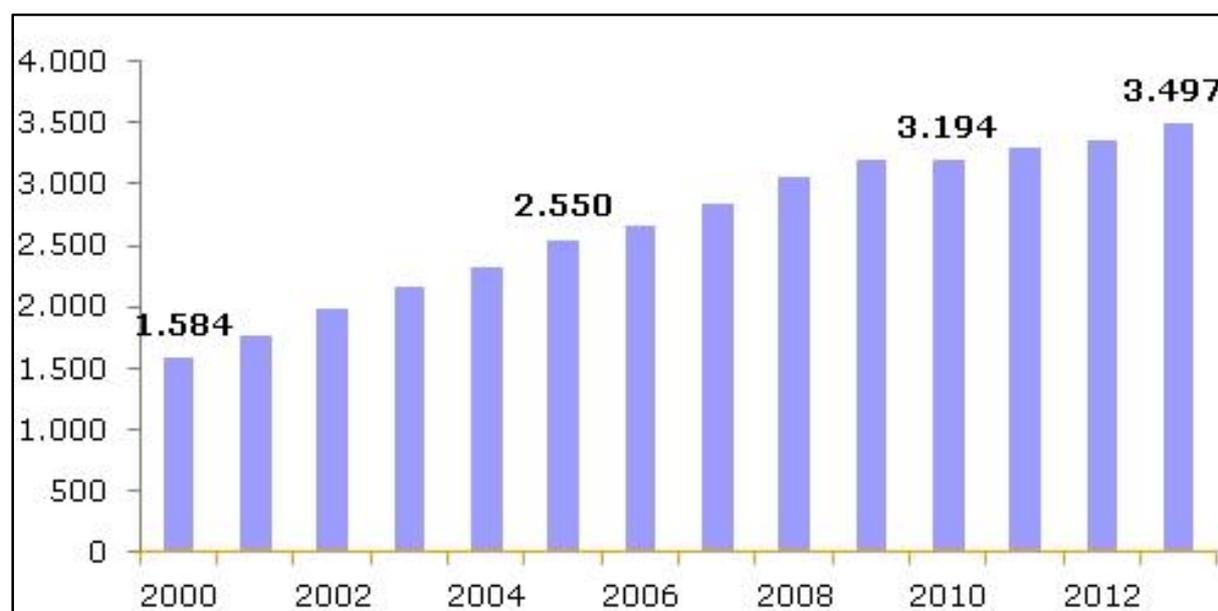
	2000	2005	2010	2014
Eupen	51	102	139	174
Raeren	10	31	49	59
Lontzen	7	20	35	37
<b>TOTAL GAL</b>	<b>68</b>	<b>153</b>	<b>223</b>	<b>270</b>
La Calamine	7	12	37	46
TOTAL canton d'Eupen	75	165	260	316
TOTAL canton de Saint-Vith	1.509	2.385	2.934	3.282
<b>TOTAL CG</b>	<b>1.584</b>	<b>2.550</b>	<b>3.194</b>	<b>3.598</b>

Source : DG Stat, l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

On peut constater que le nombre de navetteurs vers le Grand-Duché de Luxembourg a augmenté d'année en année (figure 15), avec un taux de croissance d'environ 8 % par an entre 2000 et 2009. En 2010, pour la première fois au cours de la période d'observation, le nombre de navetteurs de la Communauté germanophone qui vont travailler au Grand-Duché de Luxembourg n'a pas augmenté - il a même diminué un peu. Cette stagnation est expliquée comme une conséquence de la crise économique des années 2008-2009 étant donné que la plupart des navetteurs étaient employés dans les secteurs vulnérables à la crise.

Depuis 2010, le nombre des navetteurs est reparti à la hausse, mais le taux de croissance annuel n'atteint plus que +2 % pour la période 2010-2013. De 2012 à 2013, on constate une augmentation de +4 % (+136 personnes).

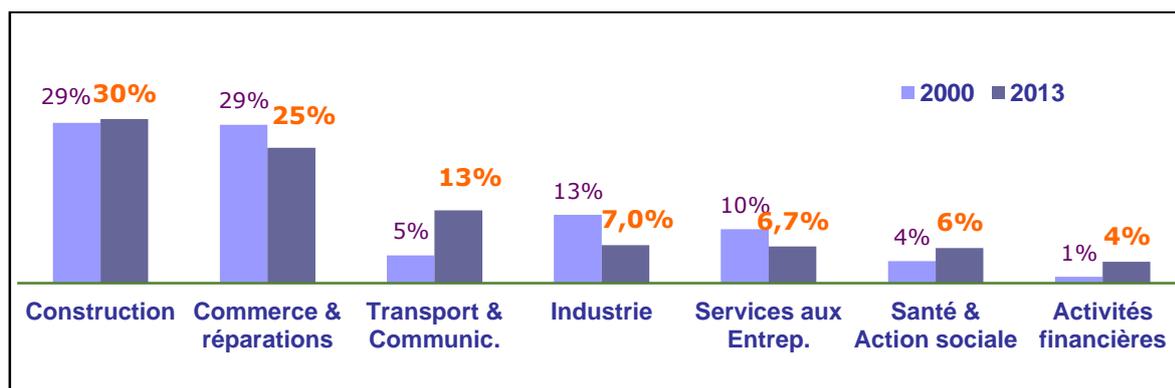
Figure 15 : Evolution du nombre de frontaliers de la Communauté germanophone vers le Grand-Duché



Source : ADG, IGSS

Les secteurs qui attirent le plus de main-d'œuvre sont la construction (30 %), le commerce et les réparations (25 %) ainsi que le transport et la communication (13 %). Le commerce et les réparations, l'industrie et les services aux entreprises jouent aujourd'hui un rôle moins important (figure 16).

Figure 16 : Navetteurs de la Communauté germanophone vers le Grand-Duché par secteurs



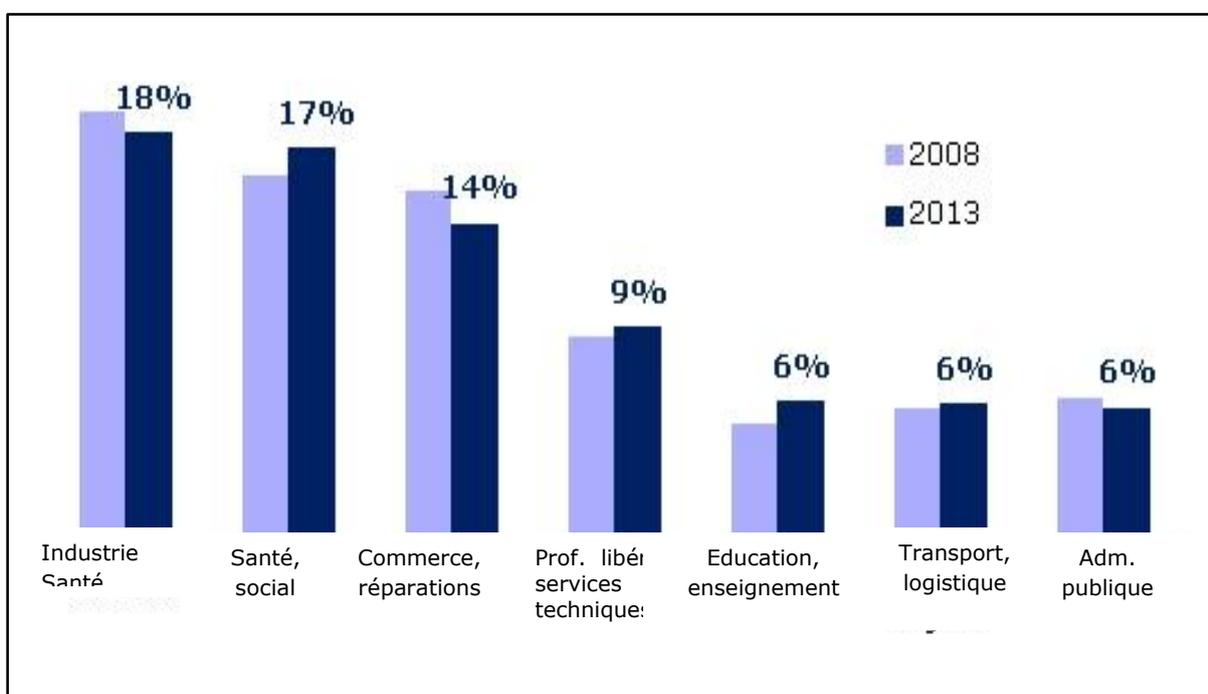
Source : IGSS

En ce qui concerne les **navetteurs vers l'Allemagne**, il n'y a pas d'informations sur leur lieu de résidence en Belgique. Des statistiques spécifiques pour la CG et ses communes n'existent donc pas. Au 30 juin 2013, le nombre de frontaliers vers l'Allemagne s'élevait à 6.107 personnes (sans les indépendants, fonctionnaires et les personnes dont le revenu ne dépasse pas une certaine limite).

Il est fort probable que la majorité de ces personnes habitent en Communauté germanophone et surtout dans le canton d'Eupen vu la proximité directe de la région d'Aix-la-Chapelle et de ses environs. 60 % des navetteurs vers l'Allemagne possèdent aussi la nationalité allemande.

La plupart de ces navetteurs travaillent dans les secteurs de l'industrie manufacturière (18 %), de la santé et du social (17 %) et dans le commerce (14 %).

Figure 17 : Navetteurs vers l'Allemagne par secteurs



Source: Bundesagentur für Arbeit (BA), ADG

Il y a eu une augmentation du nombre de transfrontaliers vers l'Allemagne jusque 2001. Ensuite, le chiffre est resté plus ou moins stable aux alentours de 6.900 personnes pendant plusieurs années.

Depuis 2006, le nombre de navetteurs a diminué d'environ 900 personnes (-13 %). Ici, il s'agit surtout de citoyens de nationalité allemande comme le montre le *tableau 16*.

*Tableau 16 : Evolution du nombre de navetteurs vers l'Allemagne (2000-2013)*

	2000	2002	2004	2006	2008	2010	2012	2013
Allemands	4.062	6.507	4.310	4.375	4.294	4.202	3.831	3.644
Belges et autres	2.445	2.578	2.488	2.620	2.437	2.471	2.476	2.463
<b>TOTAL</b>	<b>6.507</b>	<b>6.801</b>	<b>6.798</b>	<b>6.995</b>	<b>6.731</b>	<b>6.673</b>	<b>6.307</b>	<b>6.107</b>

Source: Bundesagentur für Arbeit (BA)

En 2013, par rapport à l'année précédente, le nombre de navetteurs vers l'Allemagne a considérablement diminué (-200 personnes, -3 %). En chiffres absolus, ce sont surtout le secteur du commerce (-56 personnes), de l'industrie manufacturière (-48 personnes) et de l'administration publique (-30 personnes) qui sont en cause.

La **mobilité intra-belge** des travailleurs peut être analysée en mettant en relation le lieu de résidence avec le lieu de travail d'un travailleur. Ces données sont fournies par les déclarations trimestrielles multifonctionnelles ONSS des employeurs (*tableau 17*).

Toutefois, les données disponibles n'englobent pas encore la totalité des travailleurs. Les données ci-après concernent environ 90 % des travailleurs.

*Tableau 17 : Mouvement des navetteurs entre les régions/communautés (2012)*

Lieu de travail \ Lieu de résidence	Flandre	Bruxelles	Wallonie sans CG	CG	Belgique
Flandre	1.867.877	231.658	38.322	<b>392</b>	2.138.249
Bruxelles	44.299	210.758	21.153	<b>45</b>	276.255
Wallonie sans CG	59.064	126.662	765.940	<b>5.008</b>	956.674
<b>CG</b>	<b>394</b>	<b>320</b>	<b>3.176</b>	<b>13.864</b>	<b>17.754</b>
Belgique	1.971.634	569.398	828.591	<b>19.309</b>	3.388.932

Source : ONSS, 2012

Parmi les 19.309 travailleurs ayant la Communauté germanophone comme lieu de travail, 13.864 personnes habitent également dans la CG (72 %), tandis que 5.008 personnes (26 %) résident dans la partie francophone du pays, 392 dans la partie néerlandophone et 45 personnes à Bruxelles.

A l'inverse, sur les 17.754 travailleurs habitant en CG, 13.864 personnes ont également un emploi ici (78 %), tandis que 3.176 personnes (18 %) travaillent dans la partie francophone du pays, 394 en Flandre et 320 à Bruxelles.

A l'échelle du pays, la CG est donc un importateur net de main-d'œuvre. Cependant, le nombre des banlieusards de la Wallonie et de la Flandre recule depuis quelques années. Par rapport aux pays étrangers voisins, le territoire de la Communauté germanophone est aussi un exportateur net (le nombre de banlieusards venant de l'étranger n'étant pas connu de façon précise). Globalement on peut dire que la région est un exportateur net de main-d'œuvre vers les régions limitrophes.

Tableau 18 : Navetteurs à l'intérieur de la CG (2012)

2012	Arbeitsgemeinde												
	Amel	Büll.	B.-Reul.	Bütg.	St. Vith	Kanton SV	Eupen	Kelmis	Lontzen	Raeren	Kanton Eupen	DG	
Wohngemeinde	Amel	269	83	20	92	497	961	204	10	4	7	225	1.186
	Büllingen	98	410	12	176	322	1.018	208	9	6	9	232	1.250
	B.-Reuland	28	15	83	16	250	392	89	6	1	2	98	490
	Bütgenbach	122	159	12	440	249	982	310	12	14	21	357	1.339
	St Vith	149	81	42	64	1.244	1.580	314	21	7	15	357	1.937
	<b>Kanton St. Vith</b>	<b>666</b>	<b>748</b>	<b>169</b>	<b>788</b>	<b>2.562</b>	<b>4.933</b>	<b>1.125</b>	<b>58</b>	<b>32</b>	<b>54</b>	<b>1.269</b>	<b>6.202</b>
	Eupen	28	48	13	70	178	337	3.153	123	137	363	3.776	4.113
	Kelmis	6	7	5	9	55	82	692	371	74	160	1.297	1.379
	Lontzen	6	8	1	13	30	58	553	57	98	108	816	874
	Raeren	9	10	7	14	36	76	653	41	42	484	1.220	1.296
	<b>Kanton Eupen</b>	<b>49</b>	<b>73</b>	<b>26</b>	<b>106</b>	<b>299</b>	<b>553</b>	<b>5.051</b>	<b>592</b>	<b>351</b>	<b>1.115</b>	<b>7.109</b>	<b>7.662</b>
	<b>DG</b>	<b>715</b>	<b>821</b>	<b>195</b>	<b>894</b>	<b>2.861</b>	<b>5.486</b>	<b>6.176</b>	<b>650</b>	<b>383</b>	<b>1.169</b>	<b>8.378</b>	<b>13.864</b>

Source : ONSS

Il est également intéressant de voir combien de personnes font la navette entre les cantons et communes de la Communauté germanophone (tableau 18). Seulement 7 % des travailleurs résidant au nord de la CG vont travailler dans le canton de Saint-Vith, 93 % ayant leur lieu de travail sur place. Pour le sud, on constate que 80 % des travailleurs résidant dans le canton de Saint-Vith y ont également leur lieu de travail et que 20 % travaillent dans le canton d'Eupen (les navetteurs travaillant à l'étranger ne sont pas pris en compte dans ces chiffres).

#### 1.4.5 Les entreprises

La Communauté germanophone compte 5.710 entreprises actives en 2014 (= entreprises avec un numéro de TVA « actif », tableau 19). Cela correspond à une augmentation de 25 entreprises par rapport à l'année 2013. 2.752 entreprises (48,2 %) sont localisées dans le canton d'Eupen, alors que 2.958 entreprises (51,8 %) sont situées sur le territoire du canton de Saint-Vith. Le territoire du GAL compte 2.340 entreprises actives.

Les entreprises les plus importantes en CG sont la Câblerie d'Eupen (fabrication de câbles, tuyaux et mousses synthétiques), NMC (fabrication d'isolations et de mousses), Sapa Extrusion Raeren (fabrication de profils en aluminium), Asten Johnson (fabrication de toiles sèches) et Faymonville (construction de remorques). Quatre de ces cinq entreprises sont situées sur le territoire du GAL. A côté de ces grandes entreprises, le nord de la CG compte quelques petites et moyennes entreprises (PME) très innovantes et actives au niveau international (p. ex. dans le domaine de la mécanique de précision).

Tableau 19 : Entreprises actives en Communauté germanophone (2014)

	<i>Entreprises actives</i>	<i>%</i>
Eupen	1.394	24,4 %
Raeren	583	10,2 %
Lontzen	363	6,4 %
<b>TOTAL GAL</b>	<b>2.340</b>	<b>41 %</b>
La Calamine	412	7,2 %
TOTAL canton d'Eupen	2.752	48,2 %
TOTAL canton de Saint-Vith	2.958	51,8 %
<b>TOTAL CG</b>	<b>5.710</b>	<b>100 %</b>

Source : SPF Economie - DGSIE

Au niveau des entreprises actives, le secteur du commerce est le plus important en CG (19,4 %), suivi par l'agriculture et la sylviculture (14,6 %) et la construction (13 %).

En ce qui concerne les chiffres sur les créations et fermetures, le nombre d'entreprises créées dans le canton d'Eupen (249 en 2014) et dans le canton de Saint-Vith (166 en 2014) a augmenté par rapport à l'année 2013 (canton d'Eupen : 182 en 2013, canton de Saint-Vith : 128 en 2013). Par contre, le nombre de fermetures d'entreprises reste stable dans le canton d'Eupen (2013 et 2014: 175) et a diminué dans le sud de la région par rapport à l'année 2013 (2013: 176, 2014: 139).

La CG compte donc 105 créations d'entreprises en plus et 37 fermetures d'entreprises en moins par rapport à l'année 2013 (2013: 310 créations et 351 fermetures), ce qui témoigne d'un développement économique positif. Le solde entre les créations et fermetures d'entreprises pour 2014 s'élève à +101 entreprises.

Tableau 20 : Créations et fermetures d'entreprises en Communauté germanophone (2014)

	<i>Créations</i>	<i>Fermetures</i>	<i>Solde</i>
Eupen	129	104	+25
Raeren	47	28	+19
Lontzen	29	17	+12
<b>TOTAL GAL</b>	<b>205</b>	<b>149</b>	<b>+56</b>
La Calamine	44	26	+18
TOTAL canton d'Eupen	249	175	+74
TOTAL canton de Saint-Vith	166	139	+27
<b>TOTAL CG</b>	<b>415</b>	<b>314</b>	<b>+101</b>

Source : SPF Economie - DGSIE

En 2014, 41 entreprises en Communauté germanophone ont déposé leur bilan (canton d'Eupen : 35 entreprises, canton de Saint-Vith : 6 entreprises). Les secteurs du commerce et de l'industrie hôtelière ainsi que les très petites entreprises étaient le plus concernés.

Le nombre de faillites a augmenté par rapport à l'année 2013 pour la CG (+12 faillites, +41,4 %) et a, pour la première fois depuis 2010, dépassé le nombre de 40. Le territoire étudié et le canton d'Eupen enregistrent une augmentation de 11 et 14 faillites entre 2013 et 2014, alors que dans le canton de Saint-Vith, on compte deux faillites en moins.

Tableau 21 : Evolution des faillites en Communauté germanophone (2010-2014)

	2010	2011	2012	2013	2014
Eupen	13	21	13	12	17
Raeren	8	4	6	3	6
Lontzen	6	2	2	1	4
<b>TOTAL GAL</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>27</b>
La Calamine	6	6	5	5	8
TOTAL canton d'Eupen	33	33	26	21	35
TOTAL canton de Saint-Vith	6	6	9	8	6
<b>TOTAL CG</b>	<b>39</b>	<b>39</b>	<b>35</b>	<b>29</b>	<b>41</b>

Source : SPF Economie - DGSIE

#### 1.4.6 Les zones industrielles et d'activités économiques

Plusieurs grandes zones industrielles et d'activités économiques donnent à la Communauté germanophone l'essor économique nécessaire.

L'« East Belgium Park » (EBP), un parc d'activités économiques de 341 ha qui se situe sur les communes d'Eupen, Baelen, Lontzen et Welkenraedt, joue un rôle important dans le territoire étudié. Il est géré par la SPI (l'agence de développement économique pour la Province de Liège) et peut accueillir des entreprises de tous secteurs. Des terrains/parcelles de toutes les tailles, tant en zone mixte qu'en zone industrielle, y sont encore disponibles.

Pour les communes d'Eupen et de Lontzen, plusieurs hectares sont encore disponibles à la vente dans la zone d'Eupen (zone mixte). Des terrains nouvellement équipés peuvent également être acquis dans la zone de Lontzen (zone mixte).

Tableau 22 : Superficies de l'« East Belgium Park » pour les communes d'Eupen et de Lontzen (2015)

	Superficie totale (ha)	Superficie utile (ha)	Superficie occupée (ha)	Superficie libre (ha)	Taux d'occupation
Eupen	113,6648	106,2664	100,3986	5,8678	94,5%
Lontzen	39,3458	33,5796	9,1634	24,4162	27,3%
<b>TOTAL</b>	<b>153,0106</b>	<b>139,846</b>	<b>109,5620</b>	<b>30,2840</b>	<b>78,3%</b>

Source : Services Promotion Initiatives en province de Liège (SPI), avril 2015

Dans la partie de l'« EBP » qui se trouve sur le territoire de la commune d'Eupen, le commerce de gros représente le secteur le plus important en nombre d'entreprises (50 entreprises/129 entreprises en total, = 38,8 %) et l'industrie manufacturière au niveau du nombre d'emplois (811 emplois/1.946 emplois en total, = 41,7 %).

Pour la commune de Lontzen, les chiffres sur les secteurs ne sont pas encore représentatifs, car seulement 27 % des terrains sont occupés actuellement.

Dans la commune de Raeren, il existe le parc communal de « Hagbenden-Rovert » à Eynatten. Le parc a une superficie totale de 70,2 ha (superficie utile = 64,85 ha), dont 49,87 ha sont occupés et 14,98 ha encore libres. Cela représente un taux d'occupation de 76,9 %. A côté de l'entreprise « NMC », ce sont surtout des petites et moyennes entreprises de tous les genres qui sont implantées à « Rovert » (44 entreprises et 650 emplois).

### 1.4.7 Les services de proximité

Le *tableau 23* montre le réseau des commerces et services de proximité dans les communes concernées.

La ville d'Eupen dispose d'un grand nombre de commerces et de services (363), suivie par les villages de Raeren (63) et d'Eynatten (51). Ils ont une fonction de centre pour les localités et hameaux qui les entourent, car ici presque tous les commerces et services importants sont présents. En outre, il existe des villages où l'offre est moins large, mais quand même plus au moins variée (p. ex. Lontzen).

La commune d'Eupen présente également le plus grand nombre de médecins (généralistes et autres). Ceci s'explique par l'existence de l'hôpital Saint-Nicolas (192 lits) à Eupen.

*Tableau 23 : Nombre de commerces et services (2015)*

	<i>Boulangerie</i>	<i>Boucherie</i>	<i>Café Restaurant Snack</i>	<i>Supermarché</i>	<i>Épicerie</i>	<i>Autres commerces</i>	<i>Banque</i>	<i>Poste</i>	<i>Mutualité</i>	<i>Médecins</i>	<i>Pharmacie</i>	<i>Hôpital</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Eupen</b>	14	9	75	8	16	130	13	1	5	99	9	1	<b>380</b>
<i>Eupen</i>	12	9	69	8	15	128	13	1	5	94	8	1	<b>363</b>
<i>Kettenis</i>	2	0	6	0	1	2	0	0	0	5	1	0	<b>17</b>
<b>Raeren</b>	11	5	34	9	12	36	5	1	3	14	3	0	<b>133</b>
<i>Eynatten</i>	4	3	16	5	2	15	3	0	0	2	1	0	<b>51</b>
<i>Hauset</i>	1	0	8	1	0	8	0	0	0	1	0	0	<b>19</b>
<i>Raeren</i>	6	2	10	3	2	21	2	1	3	11	2	0	<b>63</b>
<b>Lontzen</b>	3	2	8	0	4	11	1	1	0	5	1	0	<b>36</b>
<i>Herbesthal</i>	0	0	2	0	0	2	0	0	0	0	0	0	<b>4</b>
<i>Lontzen</i>	1	2	5	0	3	6	1	1	0	4	1	0	<b>24</b>
<i>Walhorn</i>	2	0	1	0	1	3	0	0	0	1	0	0	<b>8</b>
<b>TOTAL GAL</b>	<b>28</b>	<b>16</b>	<b>117</b>	<b>17</b>	<b>32</b>	<b>177</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>118</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>549</b>

*Source : Branchenindex 2015 et sites web des communes, calculs et analyse WFG*

## 1.5 DESCRIPTION AGRICOLE

Historiquement, l'agriculture au nord de la Communauté germanophone est, depuis la fin du 18<sup>e</sup> siècle, dominée par les pâturages et la production de beurre (« Butterländchen », = pays du beurre). Celle-ci engendre depuis le 19<sup>e</sup> siècle des surplus pouvant être commercialisés dans les villes proches (essentiellement à Aix-la-Chapelle), ce qui contraste fortement avec la situation au sud de la CG, où l'agriculture reste surtout une agriculture d'autosuffisance.

### 1.5.1 Les caractéristiques des exploitations agricoles

Tableau 24 : Chiffres clés pour l'agriculture en Communauté germanophone

Communes	Exploitations	Surface (ha)	% Pâturage	Bovins	Vaches	Vaches laitières	% Vaches laitières <sup>(1)</sup>	Vaches/ha	Têtes de bétail/ha
Ambève	124	4.794	94,8	10.840	5.602	5.019	89,6	1,17	2,19
Bullange	127	5.084	96,3	9.029	4.615	3.365	72,9	0,91	1,98
Burg-Reuland	104	4.825	83,6	10.554	5.303	4.585	86,5	1,10	2,19
Butgenbach	48	2.377	99,3	4.516	2.295	1.936	84,4	0,97	1,9
Saint-Vith	134	5.480	88,2	10.760	5.467	4.693	85,8	1,00	1,96
<b>Canton de Saint-Vith</b>	<b>537</b>	<b>22.560</b>	<b>91,6</b>	<b>45.339</b>	<b>23.282</b>	<b>19.598</b>	<b>84,2</b>	<b>1,03</b>	<b>2,01</b>
Eupen	34	1.691	92,0	4.122	2.337	2.281	97,6	1,38	2,44
La Calamine	6	216	92,1	452	245	238	97,1	1,13	2,09
Lontzen	47	1.937	91,4	5.061	2.802	2.494	89,0	1,45	2,61
Raeren	49	2.178	85,7	4.708	2.753	2.600	94,4	1,26	2,16
<b>Canton d'Eupen</b>	<b>136</b>	<b>6.022</b>	<b>89,6</b>	<b>14.343</b>	<b>8.137</b>	<b>7.613</b>	<b>93,6</b>	<b>1,35</b>	<b>2,38</b>
<b>CG</b>	<b>673</b>	<b>28.582</b>	<b>91,2</b>	<b>59.682</b>	<b>31.419</b>	<b>27.211</b>	<b>86,6</b>	<b>1,10</b>	<b>2,09</b>

Source: SPF, mai 2012, analyse « Ländliche Gilden - Der Bauer », 2013

<sup>(1)</sup> par rapport au nombre total de vaches

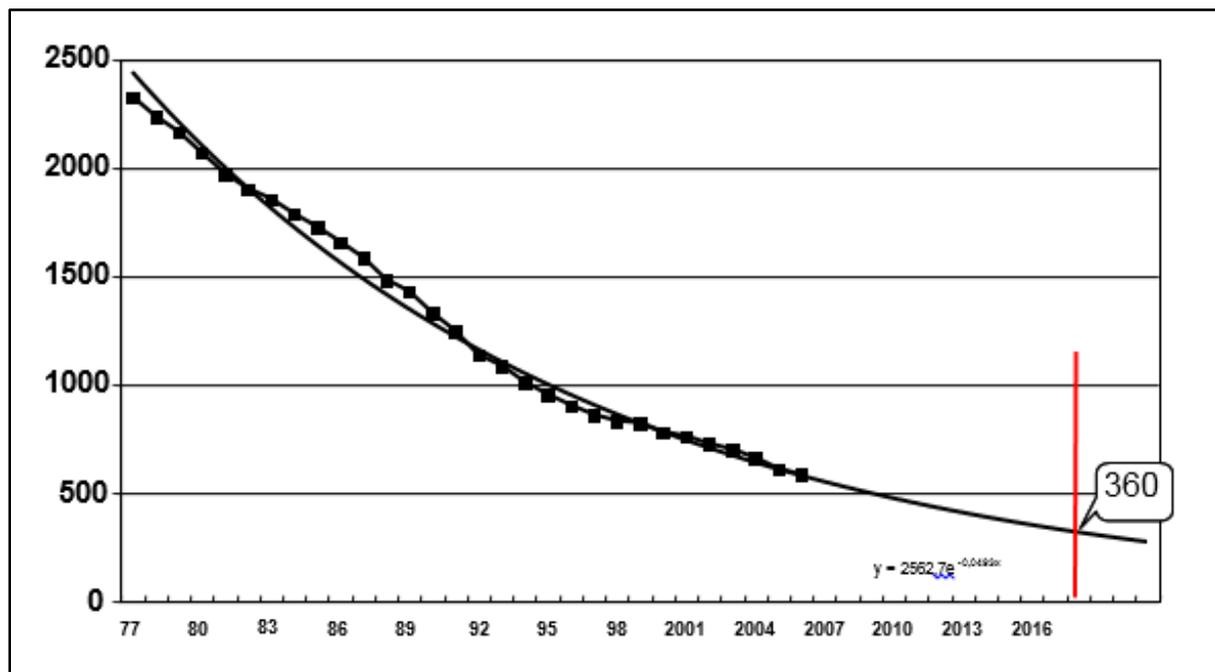
Comme le montre le *tableau 24*, le nombre d'exploitations sur le territoire GAL est de 130 unités (Eupen : 34, Lontzen : 47, Raeren : 49), avec des superficies moyennes de 44,7 ha. Comparé au sud de la CG (537 exploitations), le nombre des exploitations dans le canton d'Eupen (136) est beaucoup moins élevé, mais les exploitations ont une taille légèrement plus importante (superficie moyenne au sud : 42 ha).

Les pâturages dominent (89,6 % pour le canton d'Eupen) et les exploitations se sont spécialisées dans la production laitière (93,6 % = pourcentage de vaches laitières par rapport au nombre total de vaches). Les autres composantes comme p. ex. la production de céréales, de fruits ou de viande ne jouent qu'un rôle marginal.

Les chiffres de 2013 n'apportent pas de changements importants : en ce qui concerne le canton d'Eupen, le nombre d'exploitations est passé de 136 à 132 et le nombre des têtes de bétail/ha a augmenté de 2,38 à 2,54 (de 2012 à 2013).

Le nombre d'exploitants diminue de manière régulière comme le montre la *figure 18*. De manière plus générale, on peut constater que la région est également confrontée à des problèmes de succession pour les fermes.

Figure 18 : L'évolution du nombre d'exploitants en Communauté germanophone



Source : Institut National de Statistique (INS), 2006, analyse « Bauernbund », 2006

Il faut cependant mentionner que l'analyse date de 2006 et qu'une actualisation n'a pas été possible, faute de statistiques identiques disponibles à partir de cette date. Le pronostic reste néanmoins valable et les organisations agricoles estiment que le nombre des exploitations en CG se stabilisera définitivement aux alentours de 400 unités, dont une centaine se trouvera sur le territoire du GAL.

Les conditions climatiques et la qualité des sols disponibles dans la région, assez proche de la situation du Pays de Herve, ont fait de l'agriculture une agriculture plus intensive (en comparaison avec les Ardennes), avec une charge de bétail (UGB/ha) plus importante. Celle-ci se situe à 2,38 pour le nord de la CG (contre 2,54 en 2013), tandis que pour le sud de la CG, elle se situe à 2,01.

Cette intensification se traduit par un taux de liaison au sol de 0,9 (0,7 pour le sud de la CG). Ceci met des limites à une expansion des exploitations, à moins de trouver des nouvelles terres pour la répartition du lisier.

La proximité du Pays de Herve, classé « zone vulnérable » en ce qui concerne les nitrates (ZVN) et où les exploitations connaissent le même problème et ceci d'une manière encore plus intensive, augmente la pression sur les terres agricoles disponibles.

Il faut ajouter que l'agriculture sur le territoire du GAL est confrontée à des problèmes découlant de sa localisation dans un contexte semi-urbanisé avec des tendances de renforcement de l'urbanisation :

- Surfaces disponibles limitées, avec une augmentation des prix de location/d'achat de terres devenues disponibles (suite à l'arrêt des exploitations).
- Contexte urbain avec une vision soit idyllique, soit négative de l'agriculture (ex. nuisances olfactives, destruction de la nature, etc.).
- Parfois mépris de la part de la population locale envers les agriculteurs, même dans les petits villages et hameaux ruraux.
- Confrontation avec les possibilités d'une utilisation alternative des terres agricoles (extension de zones à bâtir ou de loisir, projets immobiliers d'envergure, etc.), même si le plan de secteur met des limites à ces tendances.

Il faut également signaler la présence de la laiterie de Walhorn sur le territoire, faisant partie du groupe international « Lactalis ». Les décisions d'investissement se prennent au niveau du groupe - la stratégie du groupe pour le site de Walhorn (où une extension des surfaces de production poserait des problèmes) ne tient donc pas automatiquement compte des désirs des fermiers locaux, regroupés en coopérative.

L'utilisation des déchets agricoles pour une bio-méthanisation dans la région est, pour le moment, peu développée/inexistante. Il faut cependant signaler que certains agriculteurs de la région fournissent de la matière première (essentiellement du maïs) pour des installations de bio-méthanisation en Allemagne ou que des fermiers allemands cultivent du maïs dans la région pour leurs unités au-delà de la frontière.

### **1.5.2 L'estimation des perspectives de développement**

La présence de pôles urbains à proximité de la région devrait permettre aux agriculteurs locaux de développer des spécialités pour les marchés urbains proches.

En ce qui concerne la filière lait, il reste à voir si la laiterie de Walhorn peut jouer un rôle dans un tel contexte ou si cela doit se faire au niveau des exploitations, sans l'intermédiaire d'une laiterie. Une diversification plus importante vers la production de légumes et/ou de fruits, voire de viande de qualité supérieure, semble également possible et serait plus adaptée au contexte semi-urbain de la région.

L'utilisation des déchets en bio-méthanisation dans la région reste une perspective à envisager, même s'il faut s'attendre à une certaine opposition de la population. Il faut également bien évaluer la rentabilité des projets (p. ex. une étude de la laiterie de Walhorn datant de 2010 indique une rentabilité négative d'un tel projet à cause des frais de transport pour amener les matières premières à une installation centrale).

Concernant les installations de micro-cogénération, il n'est, à l'heure actuelle, pas possible d'estimer la répercussion du programme « BIOMETH 10 » de la Région wallonne sur le territoire concerné.

## 1.6 DESCRIPTION TOURISTIQUE

Avec le pays d'Eupen, les Hautes Fagnes et l'Eifel, la Communauté germanophone possède des sites naturels très diversifiés et attrayants sur le plan touristique. Cela complique toutefois l'identification uniforme en tant que région touristique, car ces particularités régionales dépassent les frontières de la CG.

L'un des points forts des Cantons de l'Est est constitué par la richesse de sa nature et de ses paysages qui constituent, outre la tradition gastronomique, un important pôle d'attraction. On peut considérer les Hautes Fagnes comme une caractéristique exclusive et exceptionnelle en soi. Les possibilités de randonnée à pied et à vélo représentent dès lors une offre de premier plan.

Le département « Tourisme » du Ministère de la CG est chargé de la reconnaissance et de la classification des hébergements, de la gestion des subsides, du programme qualité et des formations complémentaires, de la récolte de statistiques et de la représentation dans les instances nationales et internationales.

Dans le cadre du Concept de Développement Régional (REK 2009-2014), le département « Tourisme » a commandité l'élaboration d'un plan stratégique (« Tourismusleitbild »), qui a été présenté en janvier 2014.

### 1.6.1 L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB)

Selon les derniers statuts publiés en date du 24 octobre 2011 au Moniteur belge et faisant référence à la restructuration de l'ancien « Office du Tourisme des Cantons de l'Est » (O.T.C.E.), l'ATEB, fondation d'utilité publique, a pour objet de promouvoir le tourisme de la Communauté germanophone de Belgique et des communes de Malmedy et Waimes sous toutes ses formes en Belgique et à l'étranger. Ainsi, il lui revient un rôle essentiel de promotion et de développement touristique des Cantons de l'Est. Dans le cadre du développement de produits touristiques, l'agence endosse également le rôle d'initiateur, de coordinateur et d'auteur pour des projets globaux.

Ces nouveaux statuts ouvrent davantage la voie pour des coopérations renforcées avec les structures touristiques au niveau de la Province et de la Région wallonne et facilitent la collaboration avec les acteurs de terrain pour professionnaliser le secteur.

Par ailleurs, une nouvelle image de marque a été élaborée pour communiquer un profil plus pointu de la région. Les valeurs des Cantons de l'Est sont assurément celles d'une région aux paysages naturels intacts, qui se positionne sur le marché comme zone de loisirs de proximité avec deux activités majeures : le vélo et les randonnées pédestres.

A côté du marketing touristique régional, l'ATEB reste, en sa qualité de gestionnaire de la « Maison du Tourisme des Cantons de l'Est » (M.T.C.E.), considéré comme partenaire par les services du C.G.T. et participe régulièrement aux réunions avec l'ensemble des Maisons du Tourisme wallonnes. La M.T.C.E. remplit son rôle d'accueil, d'information aux touristes et d'animation pour les neuf communes germanophones et deux communes francophones (Malmedy et Waimes).

La concertation et coopération entre les nombreuses structures touristiques intra-belges est primordiale pour les Cantons de l'Est afin de garantir un développement régional cohérent et une promotion multiple. En plus, le partenariat avec les établissements touristiques de la région est d'une importance toute particulière pour l'ATEB pour des mesures communes de marketing et de développement de produits (166 partenaires en 2014).

### 1.6.2 Les syndicats d'initiative et bureaux d'information touristique

Dans la CG, des syndicats d'initiative (« Verkehrs- und Verschönerungsvereine ») regroupent des personnes qui participent à l'embellissement du village et des paysages afin de proposer aux touristes une région attractive et accueillante. Sur le territoire concerné, il existe sept syndicats d'initiative (à Eupen, Lontzen, Hauset, Eynatten, Herbesthal, Walhorn et Raeren), qui sont regroupés dans des confédérations au niveau communal.

Ces confédérations représentent les intérêts touristiques des communes dans le Conseil d'administration de l'ATEB et sont généralement les porteurs des bureaux d'information touristique, ceci en concertation avec le Ministère de la CG et l'ATEB. Actuellement, un bureau d'information à Eupen et deux points d'information à Raeren et à La Calamine existent au nord de la CG.

### 1.6.3 Les potentiels touristiques des communes

**Eupen**, la capitale de la Communauté germanophone de Belgique, présente de nombreux monuments historiques, une nature splendide, beaucoup de manifestations et une excellente gastronomie. Celui qui flâne à travers les rues de l'accueillante ville d'Eupen peut prendre plaisir à l'architecture des nombreux bâtiments de style baroque qui remontent à l'époque de l'apogée de l'industrie du drap (17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup> siècle). Le facteur « temps libre » est très important à Eupen. Deux réserves naturelles uniques en leur genre se situent à proximité immédiate, l'Hertogenwald (forêt des Ducs) et le Parc naturel des Hautes Fagnes-Eifel. En toute saison, il est possible de faire de longues balades au départ du Centre Nature Ternell, par exemple, qui propose également en hiver des pistes de ski de fond bien tracées.

Grâce au plus grand lac artificiel de Belgique, la ville d'Eupen est non seulement parfaitement approvisionnée en eau potable, mais dispose également d'un pôle touristique « phare » avec une multitude d'activités (randonnée, escalade, cyclisme, VTT). Le multilinguisme fait assurément aussi partie des atouts d'Eupen, caractérisée par l'ouverture d'esprit et l'hospitalité de ses habitants, ce qui rend agréable et divertissant le séjour. La ville au confluent de la Vesdre et de la Hill est également connue pour ses nombreuses manifestations comme les festivals, les concerts ou encore le carnaval.

Le Kloster Heidberg est devenu centre de congrès proposant des séminaires de qualité. En ce qui concerne l'offre gastronomique, Eupen se positionne au mieux. Des établissements réputés au-delà des frontières ont la cote auprès des gourmets.

La commune de **Lontzen** est caractérisée par des châteaux, fermes, calvaires et paysages naturels. Elle et ses localités ont toutes un attrait particulier par leur architecture rurale et harmonieuse. Une promenade à travers les rues de Lontzen mène à des fermes en pierre grise typique du 18<sup>e</sup> siècle. Dans la « Schlossstraße » (rue du Château) se trouve l'ancien château de Lontzen. Lontzen possède une collection propre à l'histoire du village concernant l'historique de la « Freie Herrlichkeit Lontzen » avec des documents et des photos de l'ancienne exploitation minière, concernant les symboles et les documents de la paroisse, de l'école, du château et des maisons de maître ainsi que l'histoire de la gare frontière prussienne d'Herbesthal jusqu'à sa destruction en 1983.

Astenet fut du 14<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle un haut lieu de la poterie. Quelques somptueuses maisons datent encore de cette époque, comme le « Château Thor » avec ses formes harmonieuses et son colombage du 18<sup>e</sup> siècle. Le château « Mützhof » situé en face date du 17<sup>e</sup> siècle. La chapelle Sainte-Catherine de Sienna fut érigée en 1968 et abrite en son sein une statue de la sainte. A Walhorn, le regard est attiré par de nombreuses belles maisons et fermes autour de l'église. Ici également, les constructions massives en pierre grise témoignent du style typiquement rural du pays d'Eupen.

La commune de **Raeren**, avec son patrimoine culturel européen de la poterie, est caractérisée par des bâtiments historiques, des châteaux forts et une richesse floristique et faunistique. Elle se trouve qu'à 10 km du centre-ville d'Aix-la-Chapelle. De nombreux sentiers de randonnée traversent ces différents lieux et permettent aux promeneurs et randonneurs de découvrir des chemins herbus uniques et de remarquables bâtiments historiques. A Raeren se dresse un château fort datant du milieu du 14<sup>e</sup> siècle, qui abrite depuis 1963 le « Musée de la poterie ». Le musée présente une vue d'ensemble de l'histoire de la poterie de grès à Raeren et est porteur du label de Patrimoine culturel européen.

Autour de l'église paroissiale et des deux châteaux forts d'Eynatten se dresse un ensemble de fermes et de maisons de maître et une multitude de vieilles petites maisons enchevêtrées. Ce quartier entier est un patrimoine classé. Le quartier d'Hauset se situe sur un ruisseau, la Gueule. La vallée de la Gueule présente une faune et une flore particulièrement riches en espèces, partiellement sous protection des paysages. L'imposant pont de chemin de fer datant de 1843, le « Hammerbrücke », se trouve en grande partie sur le territoire d'Hauset. Au poste frontière de « Köpfchen », les deux postes frontaliers rappellent le passé européen. Ce lieu est devenu un lieu de rencontre international pour les amateurs de nature, d'art et de musique.

#### 1.6.4 Les projets et infrastructures touristiques phares du nord de la CG

Les Cantons de l'Est se positionnent comme destination par excellence de la randonnée et du vélotourisme. A cet égard, de nombreuses infrastructures ont été développées et améliorées de façon considérable sur tout le territoire, dont bénéficient aussi les communes du GAL.

Le plus gros investissement des dix dernières années a été sans aucun doute consenti pour la réalisation de la « Vennbahn » : une piste cyclable de 125 km sur ancienne ligne de chemin de fer reliant Aix-la-Chapelle en Allemagne à Troisvierges au Grand-Duché de Luxembourg, passant par les Cantons de l'Est. La « Vennbahn » fait station dans la commune de Raeren. Au départ de la gare de Raeren, un « inter-Ravel » a été étudié pour flécher la liaison vers le Ravel L38 au pays de Herve et vers la gare active de Welkenraedt dans les deux sens. La liaison vers la gare d'Eupen est déjà balisée pour permettre aux cyclistes arrivés en train de monter aisément sur la « Vennbahn ».

Complémentairement, il existe un réseau « VeloTour » de 850 km pour structurer les voies cyclables sous forme de points-nœud. Près d'un tiers de ce réseau s'étend sur le nord de la CG avec une densité de 43 carrefours numérotés et balisés. Le « VeloTour » est parfaitement connecté au réseau de la Städteregion Aachen et du Limbourg flamand et néerlandais.

Actuellement, une étude est en cours pour transposer le balisage par points-nœud également sur les chemins de randonnées. Dans l'attente de sa réalisation, sept boucles thématiques entre 8 et 21 km ont été recensées et promues en tant que « balades de rêve », offrant aux randonneurs une qualité irréprochable aussi bien sur le plan de l'infrastructure qu'au niveau de la découverte paysagère. Outre les nombreuses éditions papier, ces boucles sont publiées dans le planificateur d'itinéraires sur le site internet touristique officiel des Cantons de l'Est et aussi disponibles via l'appli mobile « Go Eastbelgium ».

Dans les années cinquante, les premiers sentiers de Grandes Randonnées (GR) ont été tracés dans les Cantons de l'Est. Depuis, tout un réseau couvre la région, notamment autour de l'axe principal formé par le GR56. Avec la ville d'Eupen située au cœur du réseau nord, des boucles sont possibles avec les GR15N, GR573, GR563 et GR Tour de Vesdre.

Par ailleurs, le réseau pédestre transfrontalier des « Grenzrouten » englobe la commune de Raeren.

La « Via Gulia », la route de la vallée de la Gueule de la source (près de Lichtenbusch) à la Meuse, s'étend sur près de 53 kilomètres. Il existe aussi des connexions vers Lontzen, le site des Trois Frontières et Welkenraedt.

### 1.6.5 L'évolution des nuitées et des arrivées

Selon les statistiques, le tourisme d'un jour est prépondérant dans le nord de la CG, alors que, dans les communes du sud, c'est le tourisme impliquant au moins une nuit d'hébergement qui est prépondérant. Cependant, il n'existe pas de mécanismes précis (enquêtes qualitatives ou quantitatives) pour mesurer le tourisme d'un jour.

Les statistiques de séjours sont recensées par le Service Public Fédéral Economie et concernent les hôtels et établissements assimilés, les campings, les villages de vacances ainsi que les auberges de jeunesse. Depuis 2012, ces statistiques reprennent également les nuitées en chambres d'hôtes.

La commune de Lontzen ne renseigne aucun établissement touristique auprès du SPF Economie - il n'existe donc pas de chiffres.

Tableau 25 : Arrivées et nuitées des Belges et étrangers (2009-2014)

Commune	Année	Arrivées			Nuitées			Durée moyenne de séjour (Nuitées/Arrivées)
		Belgique	Etranger	TOTAL	Belgique	Etranger	TOTAL	
EUPEN	2009	6 320	4 204	<b>10 524</b>	14 467	7 608	<b>22 075</b>	2,10
	2010	7 931	3 006	<b>10 937</b>	17 143	5 722	<b>22 865</b>	2,09
	2011	7 649	3 224	<b>10 873</b>	16 232	6 039	<b>22 271</b>	2,05
	2012	5 688	2 457	<b>8 145</b>	11 201	4 746	<b>15 947</b>	1,96
	2013	4 766	2 716	<b>7 482</b>	8 414	5 346	<b>13 760</b>	1,84
	2014	4 728	4 161	<b>8 889</b>	8 190	7 621	<b>15 811</b>	1,78
RAEREN	2009	4 786	18 093	<b>22 879</b>	7 310	25 363	<b>32 673</b>	1,43
	2010	6 134	18 911	<b>25 045</b>	50 091	36 602	<b>86 693</b>	3,46
	2011	6 737	19 416	<b>26 153</b>	8 325	31 552	<b>39 877</b>	1,52
	2012	8 583	20 480	<b>29 063</b>	10 759	36 082	<b>46 841</b>	1,61
	2013	7 669	18 837	<b>26 506</b>	10 088	29 611	<b>39 699</b>	1,50
	2014	12 034	18 310	<b>30 344</b>	15 733	26 675	<b>42 408</b>	1,40

Source : Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB), chiffres SPF Economie - DGSIE, août 2015

En ce qui concerne le territoire étudié, c'est dans la commune de Raeren que le nombre d'arrivées et de nuitées était le plus important ces dernières années (30.344 arrivées et 42.408 nuitées en 2014). Il faut mentionner que les nuitées passées dans les hébergements privés, surtout dans des appartements en location/maisons de vacances, ne sont pas comptabilisés dans les chiffres du SPF, mais constituent une part importante du marché. Une étude menée en CG confirme que presque 40 % des Belges, qui sont en vacances en CG, réservent un appartement en location.

Le SPF différencie dans ses statistiques entre les pays d'origine des hôtes. En moyenne, 61 % des hôtes séjournant en CG pendant au moins une nuit proviennent de Belgique. Alors que dans le canton de Saint-Vith 70 % des hôtes sont belges, le canton d'Eupen accueille seulement 47 % de touristes d'origine belge.

### 1.6.6 Le nombre d'infrastructures et de lits

Le Ministère de la Communauté germanophone a établi un inventaire des hébergements touristiques regroupant les hôtels, campings, hébergements pour groupes, chambres d'hôtes/B&B et appartements en location/maisons de vacances. Les tableaux ci-après indiquent le nombre de chaque type d'hébergement ainsi que les capacités en lits en 2014.

Tableau 26 : Nombre d'infrastructures (2014)

	Hôtel	Camping	Hébergement pour groupes	Chambre d'hôte / B&B	Appartement en location	TOTAL
Eupen	2	1	2	5	5	15
Raeren	4	2	-	3	1	10
Lontzen	-	1	-	-	5	6
<b>TOTAL GAL</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>31</b>
La Calamine	-	1	-	-	-	1
TOTAL canton d'Eupen	6	5	2	8	11	32
TOTAL canton de Saint-Vith	35	10	4	12	152	213
<b>TOTAL CG</b>	<b>41</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>163</b>	<b>245</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

Les trois communes concernées comptent six hôtels en total, tandis que, dans les cinq communes de l'Eifel, 35 hôtels sont localisés. Les appartements en location sont également beaucoup moins nombreux dans le nord de la CG (11) que dans le sud (152).

Tableau 27 : Nombre de lits (2014)

	Hôtel	Camping	Hébergement pour groupes	Chambre d'hôte / B&B	Appartement en location	TOTAL
Eupen	67	100	88	35	12	302
Raeren	351	72	-	8	2	433
Lontzen	-	12	-	-	34	46
<b>TOTAL GAL</b>	<b>418</b>	<b>184</b>	<b>88</b>	<b>43</b>	<b>48</b>	<b>781</b>
La Calamine	-	40	-	-	-	40
TOTAL canton d'Eupen	418	224	88	43	48	821
TOTAL canton de Saint-Vith	1.104	1.696	659	102	1.066	4.627
<b>TOTAL CG</b>	<b>1.522</b>	<b>1.920</b>	<b>747</b>	<b>145</b>	<b>1.114</b>	<b>5.448</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

En ce qui concerne le nombre de lits, le canton d'Eupen comptabilise 821 lits (= 15,07 %), tous les types d'hébergement cumulés, et le canton de Saint-Vith 4.627 lits (84,93 %).

## 1.7 DESCRIPTION PAYSAGERE ET URBANISTIQUE

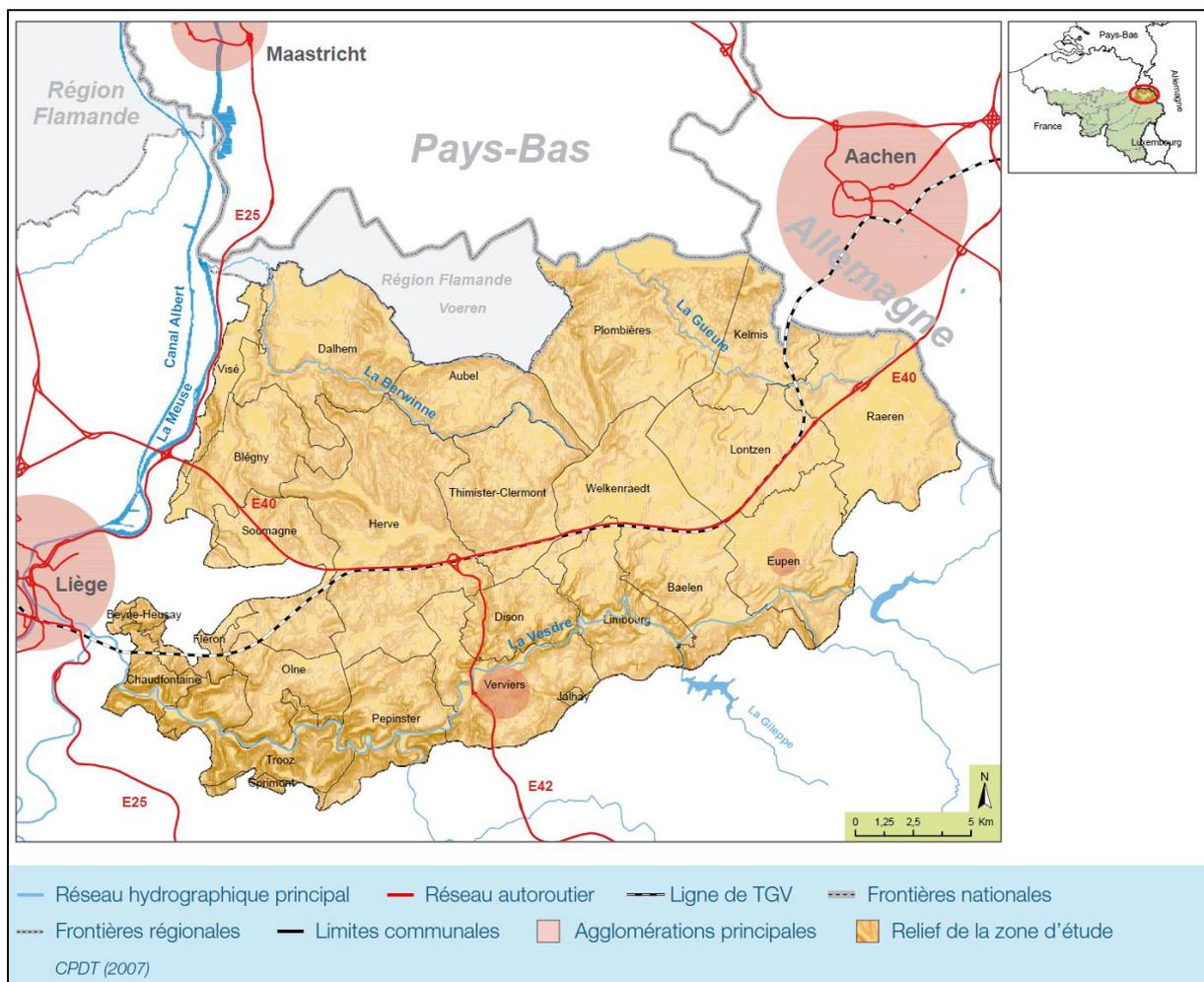
### 1.7.1 L'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse

La Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) publie des Atlas des Paysages de Wallonie. Conçus comme des outils de connaissance, de sensibilisation et de gestion, le premier tome de cette collection analyse l'Entre-Vesdre-et-Meuse, ensemble paysager englobant également en grande partie le territoire du GAL.

Les textes et cartes qui suivent, sont des extraits de l'Atlas des Paysages de Wallonie – L'entre-Vesdre-et-Meuse (CPDT - 2007) :

« A la bordure nord-est de la Wallonie, l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse correspond globalement à un moyen plateau disséqué par de nombreux cours d'eau, affluents de la Vesdre et affluents de rive droite de la Meuse. Les deux grandes vallées de la Meuse et de la Vesdre limitent l'ensemble paysager à l'ouest et au sud. Les autres limites sont administratives avec au nord la Flandre et les Pays-Bas et à l'est l'Allemagne. L'ensemble paysager regroupe, en tout ou partie, vingt-trois communes wallonnes. Les habitants de quatre d'entre elles sont rattachés à la Communauté germanophone dont la capitale, Eupen, se situe dans le territoire considéré. »

Figure 19 : L'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse



Source : Atlas des Paysages de Wallonie – L'entre-Vesdre-et-Meuse (CPDT - 2007)

« Au sein de la Wallonie, l'Entre-Vesdre-et-Meuse se particularise par le relief fortement découpé du plateau sur lequel il s'étend et par sa structure bocagère. C'est ainsi qu'il est considéré, à cette échelle régionale, comme constituant un ensemble paysager. Mais si l'on change d'échelle, si on y regarde de plus près, les paysages que présente cet ensemble sont plus nuancés. Différentes aires paysagères peuvent être mises en évidence, possédant chacune des caractéristiques bien définies et qui les différencient l'une de l'autre.»

Treize **aires paysagères** ont été identifiées en Entre-Vesdre-et-Meuse. Le territoire du GAL se trouvant majoritairement dans deux aires paysagères :

- Plateau de Welkenraedt
- Agglomération de Eupen-Welkenraedt

« **L'aire du Plateau de Welkenraedt** se caractérise par un relief calme, des horizons lointains, peu de bois, beaucoup de prairies. Le ciel prend beaucoup d'importance dans ces paysages.

Le peu de boisements et la grande taille des parcelles ajoutent à la longueur des vues et à l'impression d'espace. Les terres agricoles, en majorité des prairies entrecoupées de grandes parcelles de maïs, trouvent ici des sols adaptés. A la limite sud-est de l'aire, à l'approche du contrefort ardennais et de la vallée de la Vesdre le relief devient progressivement plus ondulé.

Les villages et les fermes isolées sont assez distants les uns des autres. Vus du plateau, les noyaux villageois peuvent encore être lisibles malgré une périurbanisation assez importante. A Raeren, au contraire, le développement des constructions le long des voies de communication est tel qu'elles isolent d'importantes surfaces herbagères.

Les limites de l'aire, souvent matérialisées par un relief plus marqué ou des peuplements forestiers, ont une grande présence visuelle.

« Constituée autour de deux pôles et de leur jonction formée par la N67, **l'aire paysagère de l'Agglomération de Eupen-Welkenraedt** relie la vallée de la Vesdre au Plateau de Welkenraedt. L'autoroute E40, désormais associée au train à grande vitesse sépare les deux localités qu'elle dessert par la N67.

Au sud de l'aire, adossée au contrefort ardennais dont les pentes boisées limitent les horizons visuels, Eupen se trouve à la confluence de la Helle et de la Vesdre et se caractérise par une topographie vallonnée qui s'adoucit au fur et à mesure que la ville remonte sur le plateau. A l'extrémité nord, Welkenraedt s'étend sur le plateau, dans une légère dépression. Si, à l'origine, ces deux noyaux formaient des entités urbaines bien distinctes, elles tendent aujourd'hui à se confondre en une même agglomération sous la pression envahissante de l'urbanisation résidentielle et commerciale autour de la N67. »

### 1.7.2 La typologie de l'habitat traditionnel

En Wallonie, huit régions agro-géographiques ou régions rurales ont été reconnues. Dans ces régions, parfois encore nuancées en sous-régions, le patrimoine rural bâti possède ses propres traits caractéristiques. La morphologie des villages et leur typologie sont des éléments structurels qui ont connu une grande stabilité dans le temps. Les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen font ainsi partie du Pays de Herve.

Cependant, par rapport au reste du pays de Herve, il existe des particularités concernant le paysage, l'habitat traditionnel et la culture dans le territoire étudié :

- Les matériaux de construction : plutôt des moellons au lieu de briques.
- Le paysage : pâturage et forêts au lieu de fruiticulture.
- Un relief moins marqué.

Dans la région frontalière, l'habitat se caractérise surtout par de villages et de nombreux petits hameaux qui, comme à Raeren, se sont réunis au fil du temps pour former un village. Les hameaux Belven et Berlotte dans la commune de Raeren et Rabotrath dans la commune de Lontzen existent encore aujourd'hui.

La ville d'Eupen, connue pour son commerce de tissus, se situe à la confluence des rivières Vesdre et Hill, ce qui a favorisé l'industrialisation.

Les villages principaux du GAL sont plus grands et plus peuplés que les villages de l'Eifel et se sont souvent créés autour de croisements de routes principales (p. ex. Walhorn, Eynatten). Dans les centres de villages, l'habitat est continu, en série, généralement parallèle à la route et partiellement interrompu par des espaces publics ou des cours semi-privées. Vers la périphérie, la densité diminue et fait place à des grandes fermes et surtout des maisons unifamiliales quatre façades.

### 1.7.3 L'évolution récente de l'habitat

« En matière d'urbanisation, les frontières régionales ou nationales ne sont pas des coupures. Les concentrations urbaines autour de Maastricht-Aix exercent une influence considérable à l'intérieur de nos frontières respectivement vers la zone de Liège-Verviers » (source : <http://sder.wallonie.be/ICEDD/CAP-atlasWallonie2006/pages/atlas.asp?txt=homNoyaux>).

En zone frontière rurale, on peut clairement observer les conséquences de la politique territoriale libérale avec leurs généreuses déterminations de zones de construction.

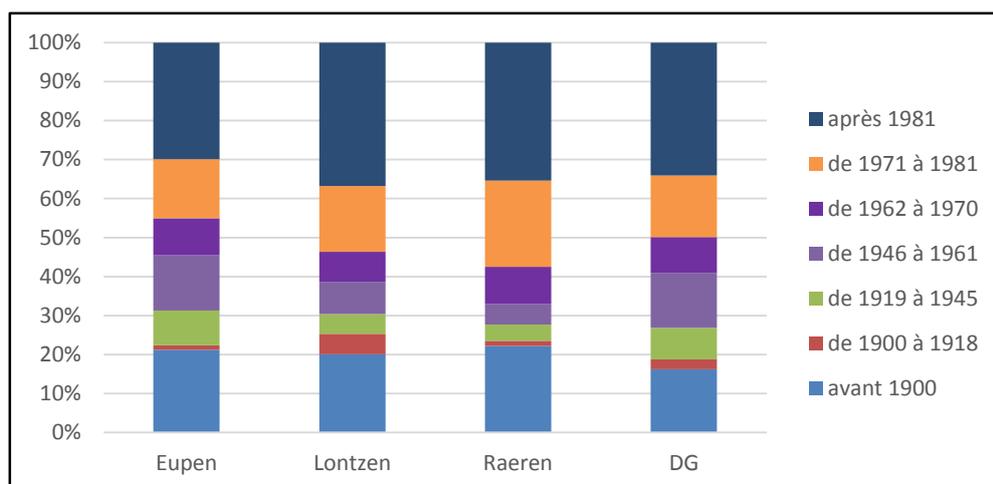
L'étalement urbain est déjà bien avancé. En effet, en dehors des centres de village, on peut observer des chaînes de maisons unifamiliales le long des routes. La pression foncière exercée par la région d'Aix-la-Chapelle sur la périphérie belge et germanophone a été très importante surtout dans les années 90, mais elle est encore considérable aujourd'hui. Les villages s'agrandissent et fusionnent le long des routes de liaison, conformément aux zones définies par le plan de secteur (exemple Astenet/Walhorn, Eupen/Kettenis).

A cause de la présence de nombreuses carrières, les bâtiments des villages du GAL ont été construits en pierre bleue. Seulement dans la ville Eupen, on trouve des bâtiments historiques construits en brique.

### 1.7.4 Les caractéristiques des logements

Les derniers relevés, datant du 1<sup>er</sup> janvier 2014, montrent que le parc de logement est relativement récent, car plus de 30 % des logements ont été construits après 1981. Environ 50 % des bâtiments ont été construits après 1971 et 30 % avant la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Un peu plus de 20 % des bâtiments datent d'avant 1900.

Figure 20 : Les périodes de construction des logements



Source : SPF Economie - DGSIE, 2014, calculs WFG, novembre 2015

### 1.7.5 Les marchés immobiliers et fonciers

Tableau 28 : L'évolution de la vente de maisons ordinaires et prix moyen/m<sup>2</sup>

Maisons d'habitation ordinaires														
	Nombre de ventes							Prix moyen / m <sup>2</sup> (€)						
	1990	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	1990	2000	2010	2011	2012	2013	Moyenne 2011-2013
<b>Eupen</b>	71	63	77	87	74	69	77	115	231	288	366	259	424	350
<b>Lontzen</b>	21	15	21	21	20	27	23	50	122	184	193	225	244	221
<b>Raeren</b>	54	50	49	37	27	46	37	62	171	127	266	199	205	223
<b>Territoire du GAL</b>	<b>146</b>	<b>128</b>	<b>147</b>	<b>145</b>	<b>121</b>	<b>142</b>	<b>136</b>	<b>76</b>	<b>175</b>	<b>200</b>	<b>275</b>	<b>228</b>	<b>291</b>	<b>265</b>
<b>Canton de St.Vith</b>	80	62	77	77	75	81	78	25	48	83	61	85	79	75
<b>Canton de Limbourg</b>	152	188	141	133	152	154	146	71	115	257	214	259	226	233

Source : SPF Economie - DGSIE, DG Stat, calculs WFG, novembre 2015

En se basant sur les ventes moyennes/an des maisons d'habitation ordinaires pour la période 2012-2014, on peut remarquer que plus de la moitié (56, 62 %) des maisons vendues sur le territoire du GAL sont situées à Eupen. Ceci s'explique par le nombre plus important de maisons existant à Eupen en comparaison avec Lontzen et Raeren.

En ce qui concerne l'évolution des ventes entre 1990 et 2014, on peut constater des fluctuations d'une année à l'autre, mais de manière générale, le nombre des ventes reste assez stable durant la période étudiée. Cette stagnation du nombre de ventes peut d'ailleurs également être observée dans les cantons de référence (Saint-Vith et Limbourg).

L'analyse des prix de vente moyens/m<sup>2</sup> pour la période 2011-2013 permet les observations suivantes : Les prix de vente/m<sup>2</sup> sur le territoire du GAL sont les plus élevés à Eupen, ce qui peut s'expliquer par sa fonction de pôle. Le fait que la moyenne des prix de vente entre 2011 et 2013 est presque identique pour Raeren et Lontzen peut cependant surprendre. En effet, avant 2010, le prix/m<sup>2</sup> a toujours été plus élevé à Raeren.

Le prix de vente moyen/m<sup>2</sup> pour les trois communes du GAL (période 2011-2013) est plus élevé que dans les cantons de référence. Ceci s'explique certes, entre autres, par la proximité frontalière (ressortissants allemands stimulant le marché).

De manière générale, l'évolution du prix/m<sup>2</sup> pour le territoire du GAL est supérieure aux cantons voisins.

Tableau 29 : L'évolution de la vente d'appartements, flats et studios et prix moyen

Appartements, flats & studios														
	Nombre de ventes							Prix moyen (€)						
	1990	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	1990	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014
Eupen	41	35	59	44	68	69	60	63.770	76.525	132.653	166.849	168.056	173.799	169.568
Lontzen	0	2	3	6	7	3	5				132.602	140.679		91.094
Raeren	6	7	8	14	10	15	13	39.139	51.078	121.715	90.250	104.610	144.104	112.988
<b>Territoire du GAL</b>	<b>47</b>	<b>44</b>	<b>70</b>	<b>64</b>	<b>85</b>	<b>87</b>	<b>79</b>	<b>34.303</b>	<b>42.534</b>	<b>84.789</b>	<b>129.900</b>	<b>137.782</b>	<b>105.968</b>	<b>124.550</b>
Canton de St.Vith	0	7	24	21	15	15	17		31.632	58.049	58.800	141.086	88.600	96.162
Canton de Limbourg	4	32	29	31	44	32	36		59.201	115.289	129.765	154.848	152.793	145.802

Source : SPF Economie - DGSIE, DGStat, calculs WFG, novembre 2015

En ce qui concerne les ventes d'appartements et de studios, c'est la ville d'Eupen qui est de loin en tête du classement. Cependant, on peut constater l'augmentation significative du nombre de ventes depuis 2012 dans les communes de Lontzen et de Raeren.

Les données pour le prix de vente moyen ne sont pas nécessairement pertinentes et difficilement comparables étant donné que les données ne sont pas complètes et qu'il s'agit du prix moyen par vente et non par m<sup>2</sup>. Seul fait remarquable est le constat que le prix moyen/vente dans le canton de Limbourg est supérieur au prix pour le territoire du GAL. Comme déjà mentionné, une analyse plus détaillée n'est pas possible étant donné que la superficie des biens immobiliers vendus n'est pas connue.

Tableau 30 : L'évolution de la vente de terrains à bâtir

Terrains à bâtir														
	Nombre de ventes							Prix moyen / m <sup>2</sup> (€)						
	1990	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	1990	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014
Eupen	78	50	46	55	54	43	51	13	25	61	28	66	107	67
Lontzen	31	24	18	36	21	15	24	15	25	33	50	52	77	60
Raeren	124	48	41	55	26	24	35	17	37	46	41	61	62	55
<b>Territoire du GAL</b>	<b>233</b>	<b>122</b>	<b>105</b>	<b>146</b>	<b>101</b>	<b>82</b>	<b>110</b>	<b>15</b>	<b>29</b>	<b>47</b>	<b>40</b>	<b>60</b>	<b>82</b>	<b>60</b>
Canton de St.Vith	51	52	61	59	75	68	67	8	6	26	28	22	24	25
Canton de Limbourg	100	87	66	46	49	50	48	11	21	47	49	66	75	63

Source : SPF Economie - DGSIE, DG Stat, calculs WFG, novembre 2015

Dans le domaine de la vente des terrains à bâtir, Eupen est également en tête du classement. On peut constater une évolution négative générale du nombre de terrains vendus depuis 1990, avec une régression qui est la plus forte dans la commune de Raeren. Cette régression peut également être observée dans le canton de Limbourg, tandis que le nombre de ventes dans le canton de Saint-Vith a augmenté de manière continue jusque 2013.

En ce qui concerne le prix moyen/m<sup>2</sup>, la moyenne entre 2012 et 2014 pour le territoire du GAL est largement supérieure à celle du canton de Saint-Vith et comparable à celle du canton de Limbourg. Il faut souligner que le prix de vente/m<sup>2</sup> dans les communes de Raeren et de Lontzen s'est rapproché depuis 2012.

Tableau 31 : Les permis de bâtir

Permis de bâtir - Résidentiel																									
	Nouvelles constructions															Rénovations									
	Nombre de bâtiments						Nombre de maisons unifamiliales					Nombre d'appartements				Nombre de bâtiments									
	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	2000	2010	2012	2013	2014	Moyenne 2012-2014	
<b>Eupen</b>	43	54	40	40	34	38	31	44	32	34	25	30	49	59	66	30	50	49	45	39	51	52	48	50	
<b>Lontzen</b>	10	12	22	14	11	16	10	11	20	11	8	13	0	2	7	7	9	8	17	14	11	12	9	11	
<b>Raeren</b>	40	39	19	21	32	24	38	38	17	19	28	21	7	2	8	11	14	11	25	32	14	18	23	18	
<b>Territoire du GAL</b>	<b>93</b>	<b>105</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>77</b>	<b>78</b>	<b>79</b>	<b>93</b>	<b>69</b>	<b>64</b>	<b>61</b>	<b>65</b>	<b>56</b>	<b>63</b>	<b>81</b>	<b>48</b>	<b>73</b>	<b>67</b>	<b>87</b>	<b>85</b>	<b>76</b>	<b>82</b>	<b>80</b>	<b>79</b>	
<b>Canton de St.Vith</b>	122	145	122	114	83	106	117	138	117	105	77	100	30	83	49	43	21	38	97	136	124	108	85	106	
<b>Canton de Limbourg</b>	119	134	75	53	47	58	109	121	66	45	37	49	39	67	32	60	49	47	83	139	107	96	98	100	

Source : SPF Economie - DGSIE, DG Stat, calculs WFG, novembre 2015

L'analyse des permis à bâtir permet de constater une augmentation assez remarquable des permis pour appartements dans les communes de Raeren et Lontzen depuis 2010.

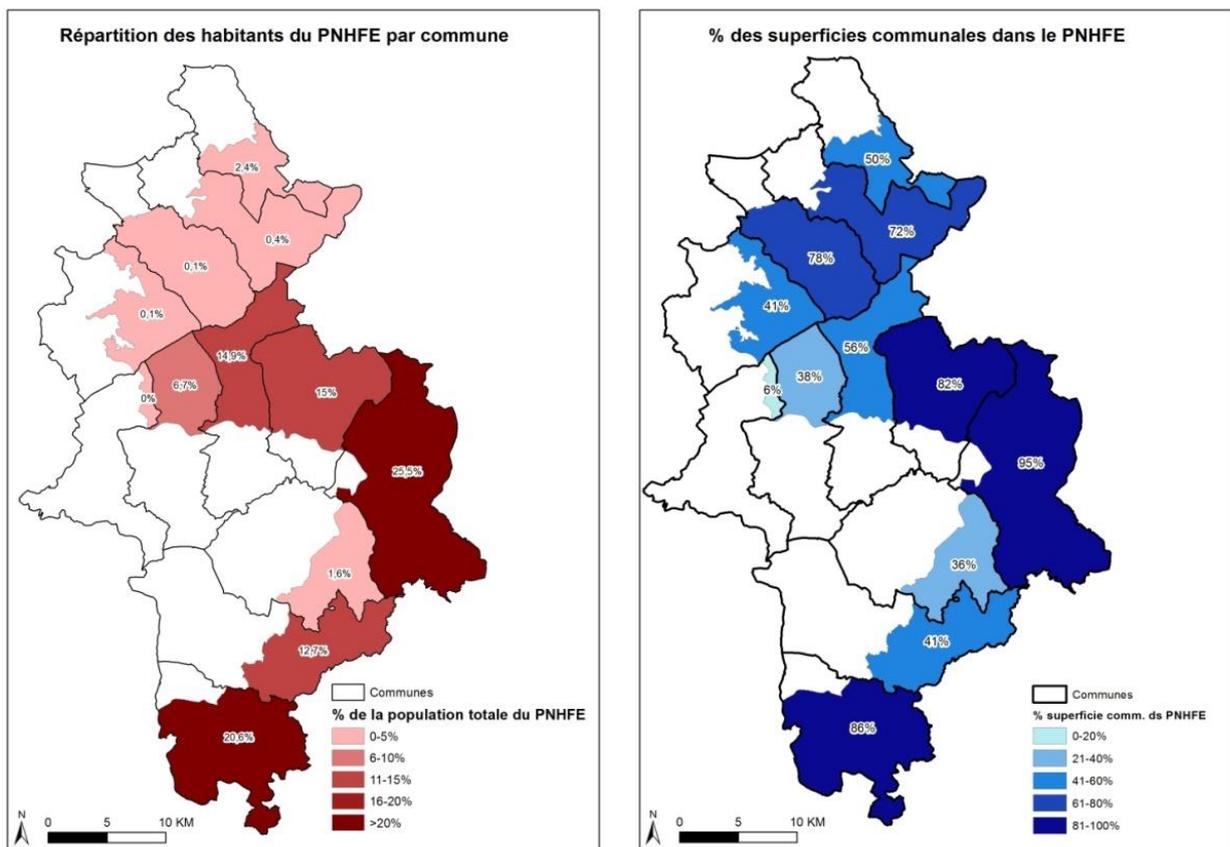
A remarquer également que pour la période 2012-2014, le nombre de permis pour des nouveaux bâtiments et des rénovations est identique dans le territoire du GAL. Ce même constat peut se faire pour le canton de Saint-Vith, tandis que, dans le canton de Limbourg, le nombre de permis pour rénovations est de loin supérieur à celui des permis pour des nouveaux bâtiments.

## 1.8 DESCRIPTION ENVIRONNEMENTALE

### 1.8.1 Le Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel

Une partie du territoire étudié appartient au « Parc naturel germano-belge Hautes Fagnes - Eifel ». Ce Parc naturel transfrontalier a été créé par décret wallon du 16 juillet 1985. Du côté belge, il occupe un territoire de 73.850 ha sur douze communes. Seules deux des trois communes concernées (Eupen et Raeren) font partie du Parc naturel : 72 % du territoire de la commune d'Eupen et 50 % du territoire de la commune de Raeren. Il s'agit majoritairement de zones forestières et naturelles au Plan de secteur (PDS). Le quartier de « Petergensfeld » à Raeren est la seule zone urbanisée sur le territoire du Parc. La part de population communale qui vit au sein du Parc est de 0,001 % pour Eupen et de 4 % pour Raeren. D'une manière générale, les limites de la partie nord du Parc naturel sont définies par le Plan de secteur Hautes Fagnes - Eifel.

Figure 21 : Répartition des habitants de PNHFE par commune et pourcentage des superficies communales dans le PNHFE



Source : Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (PNHFE), novembre 2015

Le nouveau décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008 définit les missions des parcs naturels, qui peuvent être résumées comme suit :

- Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager ;
- Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable ;
- Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social ;
- Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public.

Outre les missions de la Commission de gestion définies ci-dessus (nouveau décret sur les Parcs naturels du 3 juillet 2008), l'association a également pour mission :

- De développer le tourisme vert ainsi que le sport-découverte respectueux de l'environnement;
- De gérer le « Centre Nature de Botrange Parc naturel Hautes Fagnes - Eifel », propriété de la Province de Liège, ainsi que ses activités en tant que « Maison du Parc naturel des Hautes Fagnes - Eifel ».

### 1.8.2 Le Centre Nature Haus Ternell – CRIE d'Eupen

Le CRIE d'Eupen, bien connu sous le nom de Centre Nature Haus Ternell, est situé au cœur de la forêt domaniale de l'« Hertogenwald ». Grâce à sa situation géographique au bord du parc naturel germano-belge « Hohes Venn – Eifel » et à quelques pas de la plus importante réserve naturelle de Belgique, les Hautes Fagnes, le CRIE d'Eupen est un but d'excursion apprécié tant par les habitants de l'Eurégio Meuse-Rhin que par les nombreux touristes.

Le visiteur se retrouve en pleine nature, il peut se promener sur les nombreux sentiers balisés et apprécier cette magnifique partie de l'« Hertogenwald », un paysage façonné par les vallées de la Helle et du Getzbach. En se déplaçant sur les caillebotis, il découvrira notamment la « fagne du Kutenhart », le « Brackvenn » ainsi que la « tourbière royale ». Celui qui, lors d'une telle excursion, souhaite se documenter sur l'histoire de la région, sur la formation des Hautes Fagnes ainsi que sur la flore et la faune unique de cette belle région fagnarde, peut se joindre à l'une des nombreuses randonnées guidées que le centre propose tout au long de l'année. La découverte de l'« Hertogenwald » et des Hautes Fagnes peut également se faire en voiture bâchée tirée par des chevaux ardennais, en vélo électrique, ou encore, en hiver, en ski de fond sur environ 20 km de pistes. Le matériel de ski peut être loué au Centre ainsi que des E-bike sous réservation.

Outre son magnifique environnement, le Centre possède de nombreux autres atouts : un musée où des dioramas présentent de nombreux animaux et plantes indigènes dans leur milieu naturel et expliquent également la formation des Hautes Fagnes. Dans un enclos près du musée, le visiteur peut admirer le cerf, roi de nos forêts. Dans un arboretum, il peut découvrir les caractéristiques de certains arbres de la région, le monde fascinant des abeilles dans un hôtel à insectes et une station de fécondation d'abeilles carnioliennes. Un sentier géologique bien documenté tente d'expliquer la formation des Ardennes, l'un des plus anciens massifs montagneux d'Europe, de même que la formation des Hautes Fagnes.

Le centre est également bien connu depuis des années pour ses formations en langue allemande : ses formations de guide-nature, d'apiculteur et, depuis peu, une formation concernant les plantes sauvages, comestibles et/ou médicinales. Les enfants et les étudiants ont également la possibilité de participer avec leurs enseignants à de nombreuses animations pédagogiques, ludiques et scientifiques (classes vertes, classes bleues, classes de labo ou projets).<sup>4</sup>

Le Centre Nature Haus Ternell répond donc parfaitement aux missions des CRIE, qui sont :

- Organiser des animations et des activités de sensibilisation pour les écoles ainsi que des stages de vacances, des clubs nature... pendant les congés scolaires ;
- Mettre sur pied des formations et ce, dans tous les domaines concernant l'environnement ;
- Concevoir et fournir une méthodologie de l'animation ainsi que du matériel didactique et de vulgarisation ;
- Autres services : documentation, aide pédagogique à la réalisation de projets de classe ou d'école, participation aux initiatives locales en matière de nature et d'environnement...

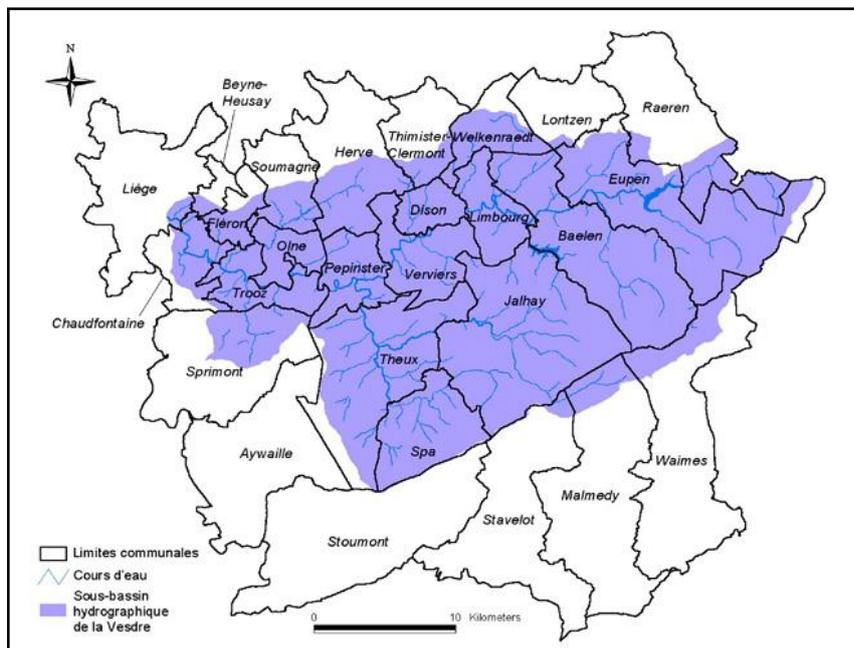
### 1.8.3 Les contrats de rivières

Participer à un contrat de rivière est avant tout une démarche volontaire. La mission principale d'un contrat de rivière est de rassembler tous les acteurs qui influencent directement ou indirectement l'habitat « rivière » pour mettre en place une gestion intégrée du bassin-versant. Concertation, sensibilisation et participation sont les moteurs d'un contrat de rivière. Ses missions sont multiples: réaliser un inventaire des atteintes aux cours d'eau, promouvoir et contribuer à une gestion globale et intégrée du cycle de l'eau, informer et sensibiliser les acteurs locaux et la population, contribuer à la mise en place des plans de gestion de l'eau par district hydrographique, collaborer à des initiatives régionales (tels le plan PLUIES, les PCDN ou encore les CRIE) et élaborer les différents protocoles d'accord (Arrêté du Gouvernement wallon du 13 novembre 2008).

#### *Le Contrat de rivière Vesdre (CRV)*

Le sous-bassin hydrographique (SBH) de la Vesdre se situe à l'Est de la Belgique et fait partie du district hydrographique international (DHI) de la Meuse. Ses cours d'eau principaux sont la Vesdre et la Hoëgne. Il couvre une superficie de 703,01 km<sup>2</sup> et comprend la totalité ou une partie du territoire de 27 communes: Aywaille, Baelen, Beyne-Heusay, Chaudfontaine, Dison, Eupen, Fléron, Herve, Jalhay, Liège, Limbourg, Lontzen, Malmedy, Olne, Pepinster, Raeren, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Theux, Thimister-Clermont, Trooz, Verviers, Waimes et Welkenraedt.

Figure 22 : Localisation du bassin de la Vesdre



Source : <http://www.crvesdre.be/la-vesdre/decouvrir-bassin-de-vesdre/localisation>, novembre 2015

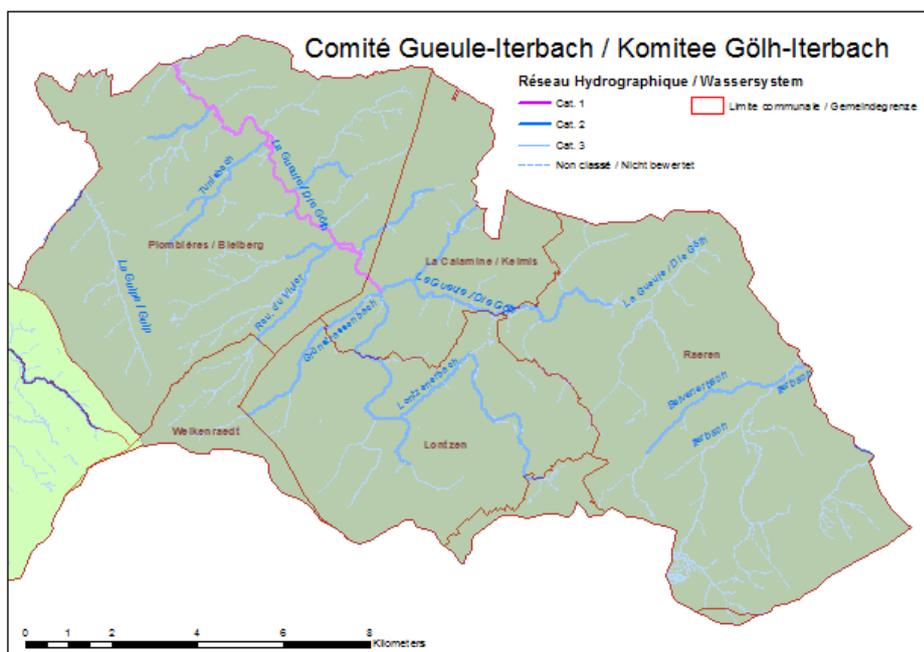
## Le Contrat de rivière Meuse Aval

La superficie totale du sous-bassin hydrographique de la Meuse Aval est estimée à 192.980 ha et concerne 65 communes. Né en 2010 de la fusion des trois Contrats de rivière existants, le Haut-Geer, la Meuse et le Hoyoux, le Contrat de rivière Meuse Aval comptait alors 27 communes partenaires.

De 2010 à 2013, grâce au projet « AQUADRA » (Interreg IV), le contrat de rivière Meuse Aval a été étendu aux bassins du Bas-Geer, de la Berwinne et de la Gueule. A l'heure actuelle, 40 communes sont partenaires du Contrat de rivière Meuse Aval. Il est, dès lors, le plus important de Wallonie tant en superficie qu'en nombre d'habitants concernés.

La majorité du territoire des communes de Lontzen et de Raeren ainsi qu'une petite partie de la commune d'Eupen font partie des bassins versants de la Gueule et de l'Iterbach, qui sont gérés par le comité local Gueule-Iterbach.

Figure 23 : Réseau hydrographique



Source : <http://www.meuseaval.be/index.php/bassins-versants/gueule>, novembre 2015

### 1.8.4 Le patrimoine naturel

A côté de la Réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes, le territoire du GAL offre des paysages sans cesse changeants, faits de massifs forestiers, de vallées et de cours d'eau, de prairies, de bocages et de sablières.

Il est admis que les sites présentant un intérêt biologique supérieur à la moyenne sont généralement des zones subissant ou ayant subi une pression humaine jusqu'à une époque récente. Cette pression, toutefois, ne doit ou n'a pas dû être trop importante pour que cet intérêt puisse y subsister. De ce fait, on parlera plutôt de milieux semi-naturels que de milieux naturels, ces derniers, où l'homme ne serait jamais intervenu, n'existant plus sur le territoire.

De nombreux endroits ont, par contre, un intérêt biologique limité, par l'intensification des activités humaines. En zone agricole, ce sont surtout des prairies amendées. En zone forestière, la banalisation du milieu s'est surtout produite par l'enrésinement, que ce soit des landes, des zones humides, ...

### La protection des sites

Quelques réserves naturelles (domaniales - RND ou privées) et réserves forestières ont été désignées ces dernières années. Au total, près de 1.557 ha sont ainsi protégés, appartenant soit à la Région wallonne (RND), soit à l'ASBL Ardenne et Gaume.

Le *tableau 32* donne un aperçu de la répartition de ces sites et de leur taille sur le territoire de chacune des communes. C'est clairement la commune d'Eupen qui arrive en tête avec près de 1.250 ha de sites protégés (dont la plupart font partie de la Réserve domaniale des Hautes Fagnes et une petite partie de la Réserve forestière du Bongard).

Au sein de la commune de Raeren, on retrouve également une partie de la réserve naturelle domaniale des Hautes Fagnes, en particulier les Fagnes de Nord-Est.

A Raeren et Lontzen, on retrouve deux petites RN de l'Association « Ardenne et Gaume » (Schmalgraf et Rasey). Le « Berber Loch » est une « Cavité Souterraine d'intérêt Scientifique » et se trouve sur la commune de Lontzen.

Tableau 32 : Superficies des sites protégés (ha)

Commune	Statut	Nom	Surface de la réserve comprise dans la commune étudiée	Surface totale de la réserve
Eupen	LCN <sup>1</sup> -RND <sup>2</sup>	6006 - Hautes Fagnes	1.248,2 ha	4.501,3 ha
Raeren	LCN-RND	6006 - Hautes Fagnes	302,1 ha	4.501,3 ha
Lontzen	LCN-CSIS <sup>3</sup>	6857 - Berber Loch	0,3 ha	0,3 ha
Eupen	LCN-RF <sup>4</sup>	6059 - Le Bongard	1,9	183,3 ha
Lontzen	RN Ardenne et Gaume ASBL	Schmalgraf	1,7 ha	1,7 ha
Raeren	RN Ardenne et Gaume ASBL	Rasey	3,3 ha	3,3 ha
<b>TOTAL GAL</b>			<b>1.557,5 ha</b>	<b>4.689,9 ha</b>

Source : Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et de l'Environnement (DGO3), 2014

Le territoire est également concerné par le programme Natura 2000. Plus de 3.637 ha (18,5 % du territoire) font partie de ce réseau (*tableau 33*).

Il s'agit surtout des Fagnes du Nord-Est (Eupen et Raeren), mais aussi des affluents du lac d'Eupen et de l'Ost-Hertogenwald autour de Raeren. Sur la commune d'Eupen se trouvent également en partie les sites Natura 2000 des Vallées de la Helle et de la Soor. A Lontzen et Raeren, le site de la Vallée de la Gueule en amont de La Calamine est présent avec 246 ha.

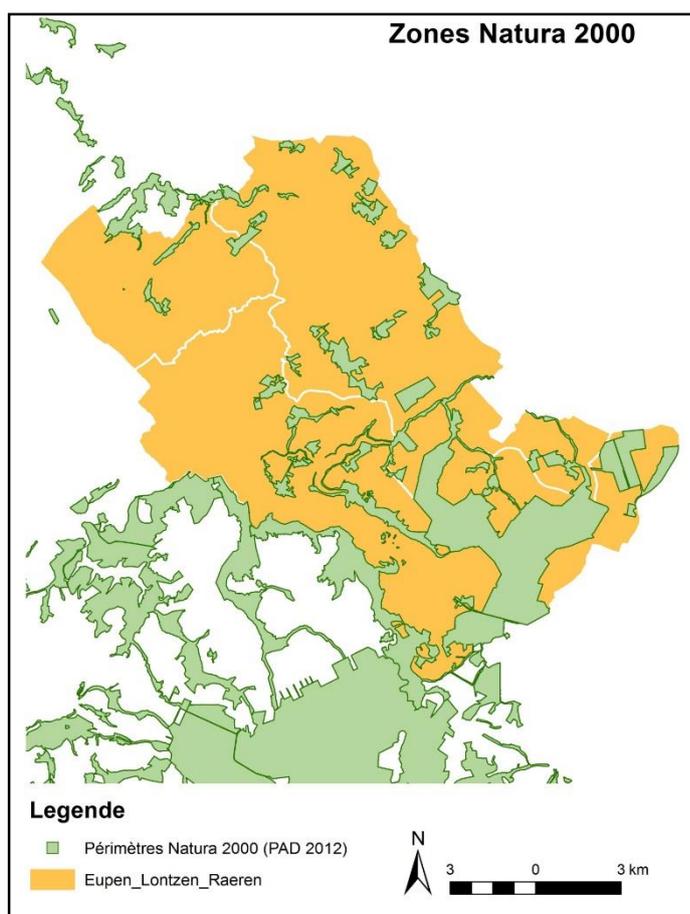
<sup>1</sup> Loi de Conservation de la Nature

<sup>2</sup> Réserve Naturelle Domaniale

<sup>3</sup> Cavité souterraine d'intérêt scientifique

<sup>4</sup> Réserve forestière

Figure 24 : Zones Natura 2000



Source : PNHFE, novembre 2015

Tableau 33 : Superficies Natura 2000 (ha)

		<i>Lontzen</i>	<i>Raeren</i>	<i>Eupen</i>	<i>Surface du site comprise dans les communes concernées</i>	<i>Surface totale du site</i>
33007	Vallée de la Gueule en amont de Kelmis	124 ha	122 ha		246 ha	466 ha
33021	Osthertogenwald autour de Raeren		402 ha		402 ha	402 ha
33020	Affluents du lac d'Eupen		82 ha	427 ha	509 ha	509 ha
33025	Fagnes du Nord-Est		413 ha	1.839 ha	2.252 ha	2.357 ha
33024	Vallée de la Helle			220 ha	220 ha	760 ha
33023	Vallée de la Soor			8 ha	8 ha	447 ha
	<b>Surface Natura 2000 par commune</b>	<b>124 ha</b>	<b>1.019 ha</b>	<b>2.494 ha</b>	<b>3.637 ha</b>	<b>4.941 ha</b>
	<b>Surface des communes</b>	<b>2.875 ha</b>	<b>7.240 ha</b>	<b>9.583 ha</b>	<b>19.698 ha</b>	
	<b>Pourcentage par commune (%)</b>	<b>4,31 %</b>	<b>14,07 %</b>	<b>26,03 %</b>	<b>18,46 %</b>	

Source : Service Public de Wallonie (SPW), Département de la Nature et des Forêts (DNF), 2014

### *Le maillage écologique*

Les éléments de liaison permettent les migrations et les échanges entre les noyaux de vie des populations (exemple : les relais ponctuels - vieux arbres, haies, rangées d'arbres et vergers, talus herbeux, bords des champs, mares, fossés à eau douce - et les couloirs de liaison - fonds de vallées encaissées, rivières, voies ferrées désaffectées, ...).

Les haies et les buissons sont des éléments d'une très grande valeur aussi bien dans les paysages semi-naturels que dans ceux marqués par l'intervention de l'homme. Outre leur rôle « d'élément de liaison », il faut également souligner l'importance vitale des haies pour la faune en termes de refuges et de source de nourriture.

Sur le territoire des communes concernées, l'activité agricole majoritairement herbagère conduit à une structure agraire de bocage, composée de prés entourés de haies vives dans lesquels les unités d'exploitation agricole sont dispersées.

Face aux profondes modifications de l'agriculture depuis les années cinquante, le bocage s'est progressivement déstructuré (agrandissement des parcelles, disparition de haies, de vergers, ...). Les changements ont laissé des vestiges de bocage traditionnel plus ou moins importants selon les endroits.

Les haies d'espèces indigènes sont potentiellement soumises aux menaces suivantes :

- Arrachage ;
- Destruction de l'ourlet herbeux extensif en bordure de haie ;
- Simplification de la structure et de la composition de la haie, notamment par des tailles trop fréquentes ;
- Piétinement et eutrophisation liés à une fréquentation excessive par le bétail ou à une intensification des pratiques agricoles ;
- Arrêt de l'entretien entraînant un développement important en hauteur et le dégarnissement de la haie à sa base.

Grâce aux mesures agro-environnementales qui existent depuis 1994, les agriculteurs ont été sensibilisés et subventionnés pour le maintien des haies. Le taux de subventionnement de cette mesure a été revu en 2014. Le subventionnement est maintenant beaucoup moins important pour l'entretien des haies.

Le long des bords de route, plusieurs communes réalisent un fauchage tardif, les rendant de cette manière plus accueillants pour la vie sauvage.

Le *tableau 34* reprend les quantités de haies et alignements d'arbres, ainsi que les zones de fauchages tardifs sur les trois communes concernées.

*Tableau 34 : Eléments linéaires de liaison écologique (km)*

	<i>Bords de route en fauchage tardif (km) (situation 2009)</i>	<i>Haies et alignements d'arbres (km) (situation 2011)</i>
Eupen	27	320
Raeren	78	347
Lontzen	34	131
<b>TOTAL GAL</b>	<b>139</b>	<b>798</b>

Source : DGO3, 2009 et 2011

Tableau 35 : Les plans et conventions en faveur de la biodiversité

	<i>Convention « Bords de routes et fauchage tardif »</i>	<i>Plan Maya</i>	<i>Convention « Combles et clochers »</i>	<i>PCDN</i>	<i>Gestion différenciée</i>	<i>Règlements communaux relatifs aux plantes invasives</i>
Eupen	X	X		X	X	X
Raeren	X	X			X	X
Lontzen	X	X		en élaboration		X

Source : PNHFE, novembre 2015

### 1.8.5 Les ressources en eau et la gestion des eaux usées

La distribution de l'eau potable dans les trois communes concernées est organisée sous la responsabilité de la SWDE (Société wallonne des eaux). Le barrage de la Vesdre (production journalière de 65.000 m<sup>3</sup>) assure l'approvisionnement en eau potable pour les trois communes.

Depuis quelques années, l'ensemble du territoire de la Région wallonne est divisé en sous-bassins hydrographiques afin de déterminer le régime d'assainissement des eaux usées d'un territoire.

Les deux plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique (PASH) couvrant la région concernent les sous-bassins hydrographiques de la Meuse Aval et celui de la Vesdre. Ils ont été réalisés par l'A.I.D.E. (Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des Communes de la Province de Liège). Le projet a été dressé par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et approuvé par le Gouvernement wallon, pour le PASH de la Meuse Aval, le 4 mai 2006 (MB du 17 mai 2006) et adapté par l'arrêté de la Région wallonne du 19/09/2013, pour le PASH de la Vesdre, le 10 novembre 2005 (MB du 2 décembre 2005) et adapté par l'arrêté de la Région wallonne du 03/05/2012.

La commune de Lontzen se trouve majoritairement en zone d'assainissement collectif. Actuellement, une station d'épuration collective (63048/01) se trouve sur le territoire de la commune. Il s'agit d'une station de 4.700 E.H. mise en service en 2011. Les eaux usées provenant de Herbesthal, Welkenraedt en partie et Lontzen sont traitées dans cette station d'épuration (STEP). Une autre station, qui n'est pas encore réalisée, est prévue dans le hameau d'Astenet et devra servir à traiter les eaux usées de Walhorn et d'Astenet. Le hameau de Rabotrath ainsi que certains quartiers d'Astenet et de Walhorn, quant à eux, se trouvent en zone d'assainissement autonome. La Laiterie de Walhorn dispose en plus d'une STEP industrielle.

A l'exception de quelques quartiers, les villages de la commune de Raeren sont inscrits en zone d'assainissement collectif. Selon le PASH, les eaux usées du nord de la commune (Hauset, Eynatten et Lichtenbusch) sont à traiter dans la STEP « Gueule aval » (63088/03/E01) de 24. 750 E.H., située dans la commune de Plombières. Malheureusement, ces eaux usées, qui correspondent à un volume d'environ 4.600 E.H., ne sont toujours pas épurées de nos jours. La cause en est la non-existence d'environ 12 km de collecteurs.

Le village de Raeren lui-même est épuré aux alentours d'Aix-la-Chapelle en Allemagne (accord transfrontalier). Les eaux usées du hameau de Petergensfeld font eux aussi l'objet d'un accord transfrontalier d'épuration et sont ainsi traitées dans le village de Roetgen (DE).

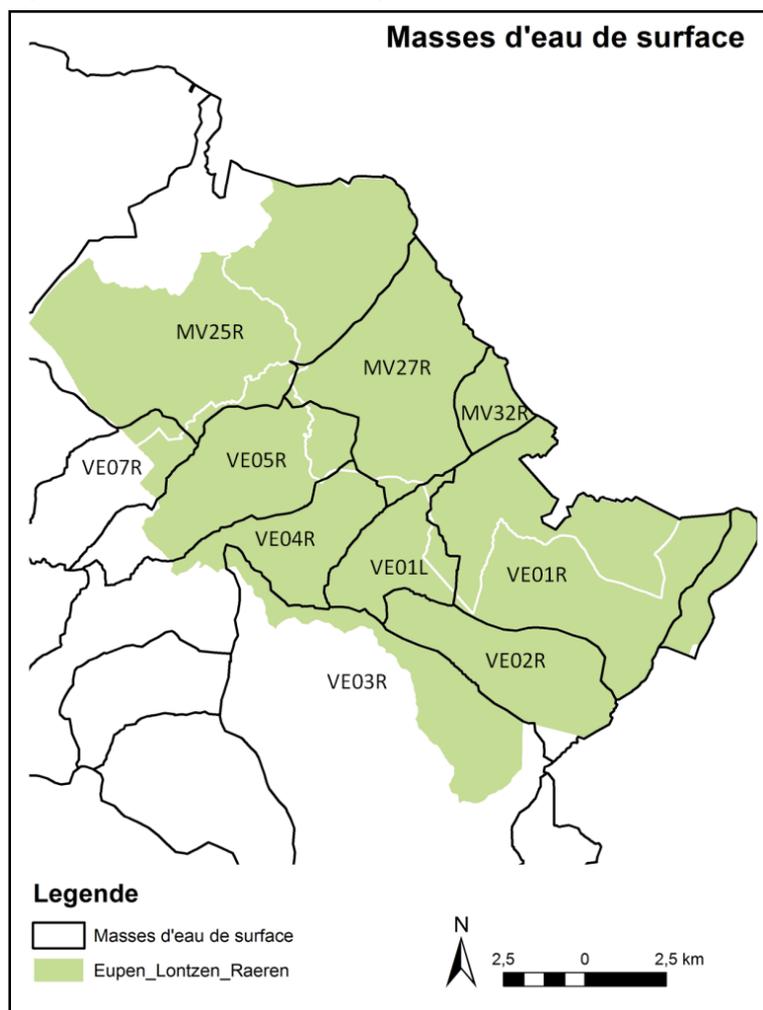
Il existe actuellement encore une petite station d'épuration à Eynatten (63061/04) de 50 E.H., mise en service en 1999, qui sera déclassée dans le futur.

A part le zoning industriel au nord, l'entièreté de la commune d'Eupen se trouve en zone d'assainissement collectif et est raccordée à la STEP de Membach (63004/01, commune de Baelen) de 25.416 E.H., mise en service en 1998. Le zoning industriel, quant à lui, est raccordé à la STEP de Wegnez (63058/04, commune de Pepinster), qui possède une capacité de 99.000 E.H. et qui traite les eaux usées de la région verviétoise.

### 1.8.6 La qualité des eaux de surface

Tous les résultats d'analyse (situation 2013) proviennent du site <http://eau.wallonie.be>. Chaque bassin versant est subdivisé en plusieurs masses d'eau de surface.

Figure 25 : Masses d'eau de surface



Source : <http://eau.wallonie.be>, novembre 2015,

#### Bassin versant de la Gueule

Les masses d'eau du bassin versant de la Gueule, qui se trouvent dans le rayon d'étude, sont la Gueule, l'Iterbach et l'Inde.

- Gueule I (MV25R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
<b>Moyen</b>	<b>Paramètres généraux</b>	<b>Moyen</b>
	Moyen	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

\* Paramètres déclassants : Orthophosphates, phosphore total, nitrites, azote amoniacal, nitrates, diatomées, macroinvertébrés.

- Iterbach (MV27R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
<b>Moyen</b>	<b>Paramètres généraux</b>	<b>Bon</b>
	Moyen	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

- Inde (MV32R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
<b>Très bon</b>	<b>Paramètres généraux</b>	<b>Très bon</b>
	Très bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

#### *Bassin versant de la Vesdre*

Les masses d'eau du bassin versant de la Vesdre au sein du rayon d'étude sont le Ruisseau de Baelen, le Bach, la Vesdre II, la Helle, le réservoir de la Vesdre, le Getzbach et la Vesdre I (situation 2013).

- Ruisseau de Baelen (VE07R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
<b>Moyen</b>	<b>Paramètres généraux</b>	<b>Moyen</b>
	Bon	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

- Bach (VE05R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
<b>Médiocre</b>	<b>Paramètres généraux</b>	<b>Bon</b>
	Médiocre	
	<b>Polluants spécifiques</b>	
	Bon	

- Vesdre II (VE04R)

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Bon	Paramètres généraux	Moyen
	Bon	
	Polluants spécifiques	
	Bon	

- Helle (VE03R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Bon	Paramètres généraux	Très bon
	Très bon	
	Polluants spécifiques	
	Bon	

- Réservoir de la Vesdre (VE01L)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Bon et plus	Paramètres généraux	Non déterminé
	Non déterminé	
	Polluants spécifiques	
	Bon	

- Getzbach (VE02R)\*

Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Très bon	Paramètres généraux	Très bon
	Très bon	
	Polluants spécifiques	
	Bon	

- Vesdre I (VE01R)\*

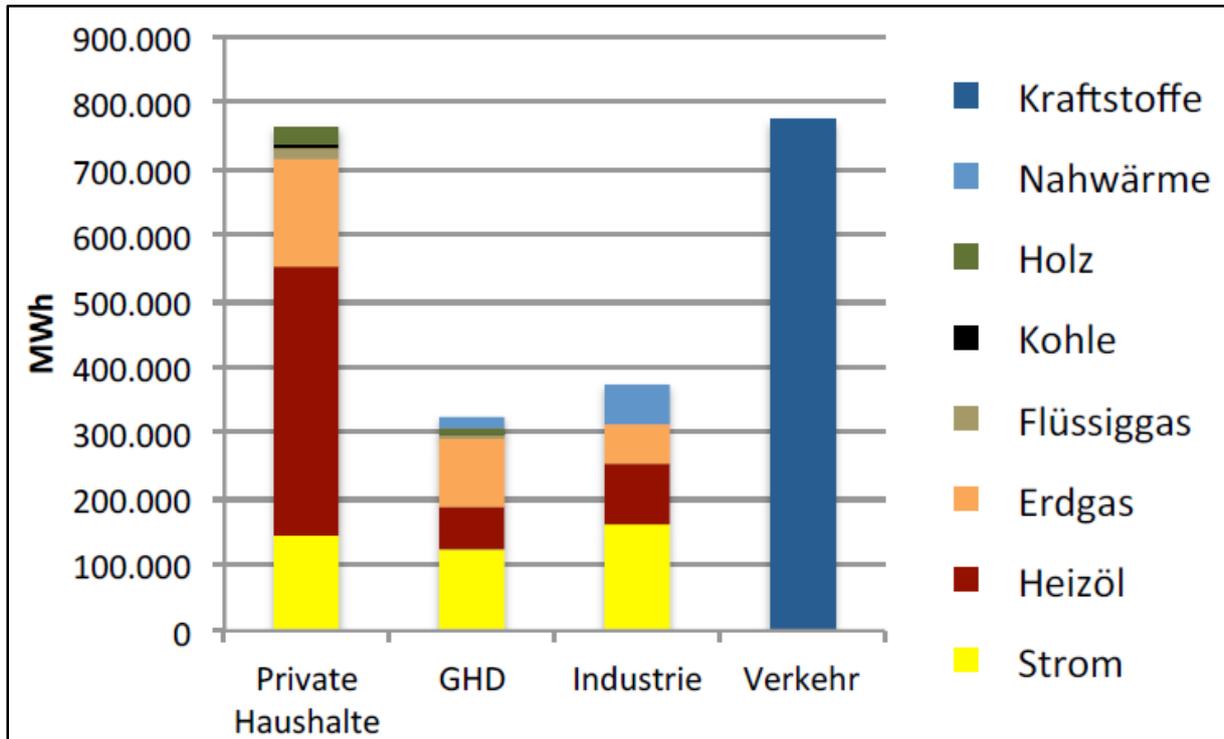
Qualité biologique	Qualité chimique	Qualité hydromorph.
Très bon	Paramètres généraux	Très bon
	Très bon	
	Polluants spécifiques	
	Bon	

### 1.8.7 L'énergie et les énergies renouvelables

Selon le concept directeur « Energieleitbild », développé en 2013-2014 par le centre de recherche « Wuppertal Institut für Klima, Umwelt, Energie », la consommation d'énergie de la Communauté germanophone était de 2.243 gigawattheures (GWh) en 2010. L'émission de CO<sub>2</sub> s'élevait à 608.200 tonnes en 2010, ce qui correspond à une émission moyenne de 8,03 tonnes par habitant. L'émission par habitant en CG se situe 24 % en dessous de la moyenne belge, ce qui est principalement dû à la faible importance du secteur industriel.

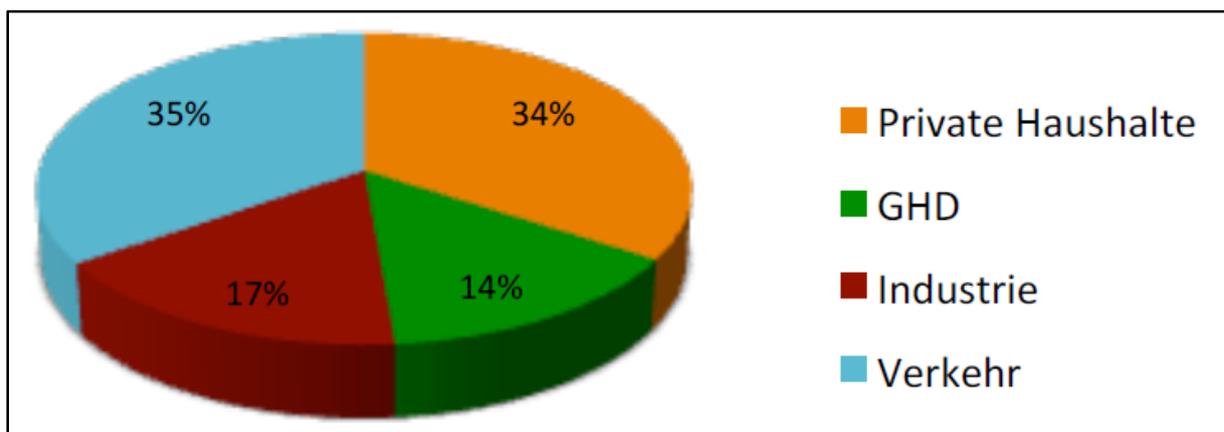
Une répartition de l'énergie finale selon les secteurs et les sources d'énergie (voir *figure 26*) montre que, à part la consommation d'énergie par le secteur du transport (776 GWh), les ménages privés sont les consommateurs d'énergie les plus importants (766 GWh), et ce, avant l'industrie, l'artisanat, le commerce et les services (701 GWh). En ce qui concerne les sources d'énergie, on retrouve principalement du fuel, de l'électricité et du gaz naturel.

Figure 26 : Energie finale en CG selon les secteurs et sources (2010)



Source : « Energieleitbild » de la CG, calcul Wuppertal Institut

Figure 27 : Consommation d'énergie en CG par secteur (2010)



Source : « Energieleitbild » de la CG, calcul Wuppertal Institut

En ce qui concerne le gaz naturel, les communes de Eupen, Lontzen et Raeren sont reliées à un réseau d'alimentation (Tecteo). La consommation de la CG est de 324.903.147 kWh (2010), avec 50,71 % de consommation privée (164.760.168 kWh).

## *Les énergies alternatives*

En ce qui concerne les énergies renouvelables, le territoire de la CG a connu un développement positif. Les énergies renouvelables représentent, aujourd'hui, la quasi-totalité des énergies produites en CG: l'énergie hydraulique, la biomasse, les centrales de cogénération, l'énergie solaire ainsi que l'énergie éolienne. Seulement les centrales de cogénération travaillent en partie avec du fuel ou du gaz naturel. Ce développement a cependant été moins important dans les communes du territoire concerné que dans les autres communes de la CG.

- **Energie hydraulique :**

La production du barrage de la Vesdre (Eupen), avec une production moyenne d'environ 4.300 MWh/an, est la seule installation hydro-électrique sur le territoire concerné. La production est en majeure partie autoconsommée par le complexe touristique de la Vesdre. Une extension de la production se heurte à l'insuffisance du réseau de transport présent.

- **Biomasse (bois) :**

En raison des importantes surfaces boisées (11.637,87 ha sur les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen), on peut estimer qu'un potentiel de biomasse existe pour le territoire étudié. Malgré cela, il n'y a actuellement aucune production de pellets bois. En ce qui concerne les copeaux de bois, il y a une certaine production dans les menuiseries et entreprises de jardinage, qui est essentiellement destinée à l'autoconsommation. Cependant, on constate que la biomasse bois disponible dans les forêts (éclaircies) trouve, une fois vendue, une utilisation énergétique à l'extérieur de la région. Il faut également signaler que l'exploitation des forêts (essentiellement publiques) se fait surtout dans une perspective de protection de la nature et de potentiel touristique.

- **Biométhanisation (déchets agricoles) :**

Il n'y a pas d'installation de biométhanisation (fermentation méthanique) sur le territoire concerné. On peut cependant constater la livraison de matières premières (p. ex. maïs) vers des installations à l'extérieur de la région (p. ex. en Allemagne). Un projet de la laiterie de Walhorn, qui prévoyait une collecte de déchets destinée à l'alimentation d'une installation près de la laiterie, a été jugé non rentable. Néanmoins, un certain intérêt existe chez les agriculteurs pour des petites installations fonctionnant sur base de lisier, pour lesquelles une phase de test a été lancée.

- **Energie éolienne :**

Il n'y a pas d'installations d'énergie éolienne au nord de la CG. Un projet d'installation de trois éoliennes sur les communes d'Eupen et de Lontzen (projet EDF Luminus/3,5 MW) se heurte à l'opposition de la population et des communes. Une première proposition de projet a été refusée en 2015. Début février 2016, EDF-Luminus a décidé de ne pas aller en appel devant le Conseil d'état.

- **Centrales de cogénération :**

Actuellement, on compte quatre installations de cogénération sur le territoire des trois communes concernées: la maison de repos « Marienheim » à Raeren (2 X 30 KW élec./2 X 62 therm.) à base de gaz, l'entreprise « Tapis Rent » à Eupen (30 KW élec./62 therm.) à base de gaz, la ferme Thünissen-Wertz à Kettenis (5,3 KW élec./10,5 therm.) à base de fuel et l'immeuble du « Grenz Echo » à Eupen (4 KW élec./12 therm.) à base de gaz.

- Unités de production décentralisées :

Selon les statistiques de la Commission wallonne pour l’Energie (CWaPE), les communes d’Eupen, de Raeren et de Lontzen comptent presque 2.400 unités de production décentralisées (UPD) de maximum 10 kVA (solaire photovoltaïque, hydraulique, éolien, biomasse, cogénération biomasse et cogénération fossile) en septembre 2014, avec une production globale de presque 13.000 kVA. Ces chiffres représentent surtout les installations photovoltaïques, qui sont le plus présentes au nord de la CG.

Tableau 36 : Chiffres de 2011 et 2014 (installations inférieures à 10 KW)

	Nombre d’UPD 2011	Puissances (kVA) 2011	Nombre d’UPD 2014	Puissances (kVA) 2014
Eupen	328	1.374	1.015	5.098
Raeren	244	1.230	888	5.079
Lontzen	115	507	487	2.802
<b>TOTAL GAL</b>	<b>687</b>	<b>3.111</b>	<b>2.390</b>	<b>12.979</b>
La Calamine	120	511	478	2.473
<b>TOTAL canton d’Eupen</b>	<b>807</b>	<b>3.622</b>	<b>2.868</b>	<b>15.452</b>

Source : Commission wallonne pour l’énergie (CWaPE), août 2015

Si on analyse le nombre d’installations (UPD) par 1.000 habitants, on constate que les chiffres pour les trois communes concernées se trouvent au-dessus des chiffres pour les autres régions du pays. Pour Lontzen, on compte en moyenne 88 UPD/1.000 hab., pour Raeren 84 UPD/1.000 hab. et pour Eupen 54 UPD/1.000 hab. Au niveau de la Région wallonne, il y a en moyenne 34 UPD/1.000 hab. et, au niveau de la Province de Liège, 41 UPD/1.000 hab. (en septembre 2014).

Un classement des kVA/1.000 hab. donne les résultats suivants :

- Lontzen : 508
- Raeren : 478
- Eupen : 269

Ces chiffres montrent l’évolution positive du territoire concerné : toutes les communes se trouvent au-dessus des moyennes provinciales et régionales.

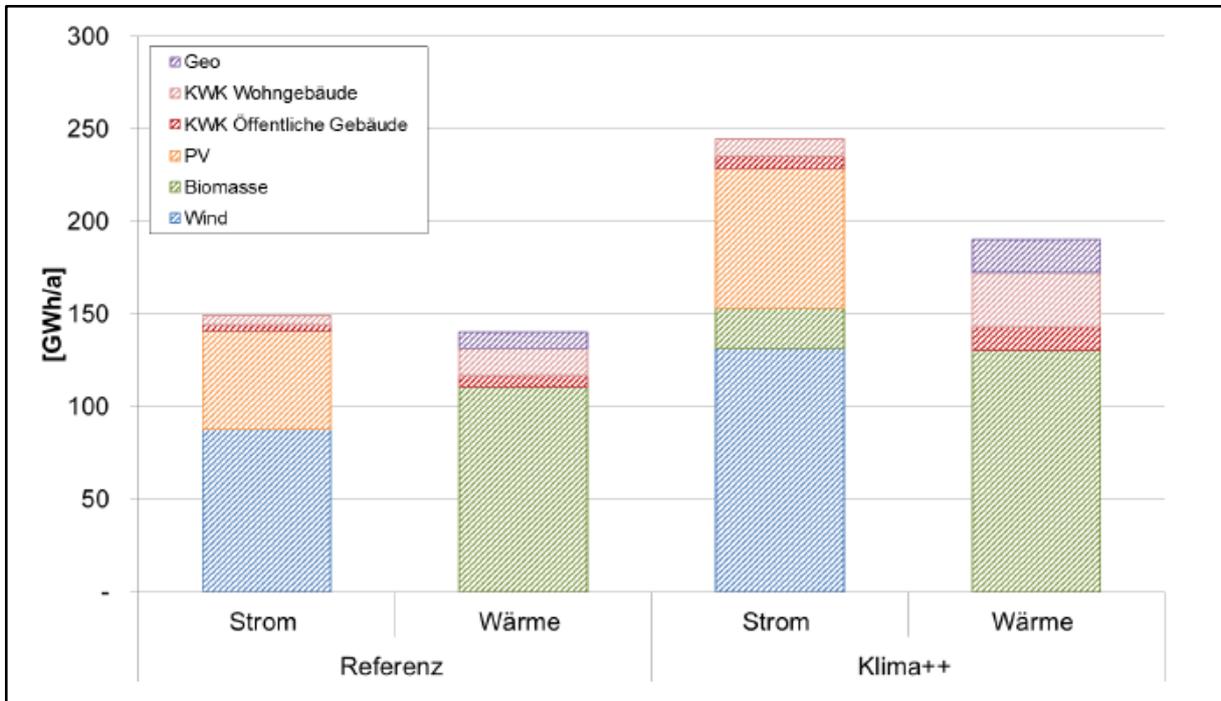
L’évaluation de la situation de la commune d’Eupen doit tenir compte du fait de la présence d’une ville sur son territoire, avec un nombre plus important d’appartements/maisons en location. Si on compare le nombre de kVA/1.000 hab. à d’autres communes, sa position est plutôt moyenne (Verviers 119 kVA/1.000 hab., Herve 445 kVA/1.000 hab., Malmedy 313 kVA/1.000 hab.). Le sud de la CG avec ses cinq communes rurales se trouve à un niveau de production supérieur (Amblève : 614 kVA/1.000 hab, Bullange : 690 kVA/1.000 hab, Butgenbach : 451 kVA/1.000 hab, Burg-Reuland : 572 kVA/1.000 hab, Saint-Vith : 556 kVA/1.000 hab).

### *L’influence du concept directeur*

Le concept directeur définit, pour le territoire de la CG, les potentiels de réduire la consommation d’énergies fossiles en les remplaçant par des énergies renouvelables et en définissant des mesures d’économie d’énergie, et ce, suivant deux scénarios pouvant être réalisés jusque 2025 (scénario de référence et scénario Klima ++).

Comme le montre la *figure 28*, l'énergie éolienne (en bleu) et la biomasse (en vert) présentent le plus grand potentiel.

*Figure 28 : Potentiels de production énergétique par des énergies renouvelables et centrales de cogénération (deux scénarios)*



Source : « Energieleitbild » de la CG

Cependant, la CG n'a pas encore défini des actions et mesures concrètes comme conséquence logique de ce concept directeur. Au niveau des trois communes, une analyse des bâtiments communaux a été réalisée dans le cadre de l'étude, qui définit le potentiel d'économie d'énergie dans ces bâtiments. Vu que les investissements nécessaires se rentabilisent à court terme, les trois communes concernées ont lancé un programme d'assainissement pour leurs bâtiments.

## 1.9 DESCRIPTION CULTURELLE

L'Est de la Belgique et la Communauté germanophone sont souvent décrits comme « creuset de cultures ». L'emplacement géographique de cette région - entre la Wallonie, l'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, la Flandre et les Pays-Bas - offre un paysage culturel multicolore et varié.

L'histoire, la langue et l'héritage culturel relient l'Est de la Belgique avec ses différentes régions voisines. La région forme une unité au niveau culturel, qui s'explique par une histoire commune, même si on peut relever des spécificités et des traditions locales, qui sont d'ailleurs typiques pour une région rurale.

### 1.9.1 La vie associative

La vie associative très dynamique forme le centre des activités culturelles et est sans aucun doute une particularité du territoire. Dans presque toutes les localités, des associations de musique, des chorales, des groupes folkloriques, de théâtre, de danse et des clubs sportifs sont présents (environ 194 associations (*tableau 37*)).

La population de la région s'identifie fortement avec ces associations, qui ont souvent un niveau de qualité excellent. Afin de soutenir les acteurs culturels, la CG organise des concours pour les secteurs de la musique, de la danse et du théâtre. Conformément aux résultats acquis lors de ces concours, les associations reçoivent des aides financières sur base annuelle.

Tableau 37 : Associations dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen (2015)

	<i>Culture</i>	<i>Sport</i>	<i>Autres</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Eupen</b>	25	53	3	81
<i>Eupen</i>	21	51	3	75
<i>Kettenis</i>	4	2	0	6
<b>Raeren</b>	24	25	30	79
<i>Eynatten</i>	1	5	6	12
<i>Hauset</i>	4	3	4	11
<i>Raeren</i>	19	17	20	56
<b>Lontzen</b>	11	21	2	34
<i>Herbesthal</i>	4	9	0	13
<i>Lontzen</i>	2	8	1	11
<i>Walhorn</i>	5	3	1	9
<i>Astenet</i>	0	1	0	1
<b>TOTAL GAL</b>	<b>60</b>	<b>100</b>	<b>34</b>	<b>194</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone, calculs WFG, mai 2015

Il s'agit des associations qui reçoivent des subsides de leur commune et qui sont ainsi répertoriées par le Ministère de la CG. Le tableau n'est donc pas exhaustif.

### 1.9.2 Les coutumes et le carnaval

Le carnaval, les chanteurs à l'étoile, la kermesse ou la Saint Martin sont des traditions bien connues et pratiquées dans toute la Communauté germanophone. Beaucoup d'associations se consacrent au

maintien de ces traditions. D'autres coutumes comme par exemple les grands feux, « Maiennachtsingen », « Krugschlagen » ou « Ganshauen » sont plutôt pratiquées au niveau local.

Dans toute la région et donc aussi dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen, une grande importance est attribuée au carnaval. Le « jeudi des femmes » (Altweiber) ainsi que les grands cortèges du dimanche et du lundi sont fêtés en référence aux traditions du carnaval rhénan.

### 1.9.3 Les acteurs culturels professionnels

Actuellement, sept organisations sont reconnues par la CG comme acteurs culturels professionnels : le centre culturel à Saint-Vith (Triangel), quatre organisateurs culturels (Chudoscnik Sunergia, OstbelgienFestival, Ars Vitha et Kulturelles Komitee) et deux producteurs (Agora et Irene K.). Ces organisations proposent un programme varié à la population : des concerts de tous les styles musicaux, des expositions d'art, des festivals de danse ou de théâtre, des soirées spectacles, etc.

Des événements annuels comme par exemple « Eupen Musik Marathon » ou « HAASte Töne? » (festivals de musique/d'art), organisés par « Chudoscnik Sunergia », les nombreux concerts du « OstbelgienFestival » ou encore la « Fête internationale du théâtre » d'AGORA en CG sont connus loin au-delà des frontières.

Le « Centre culturel régional Alter Schlachthof » (l'ancien abattoir) à Eupen joue aussi un rôle important pour les acteurs culturels du nord de la région. Cet ancien abattoir a récemment été réaménagé en lieu de spectacles, d'expositions et d'animations culturelles de tout genre. Le programme s'adresse à un public germanophone et francophone, venant de la CG, de la région d'Aix-la-Chapelle, de l'Eifel belge et allemande ainsi que des communes francophones à proximité. La position centrale de ce centre culturel, au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, lui confère de manière tout à fait distincte le rôle d'une plate-forme importante reliant les différentes villes de la région.

### 1.9.4 Les ateliers créatifs

Sur le territoire étudié, il existe des ateliers créatifs à Eupen et Hauset (six dans la CG au total), qui proposent une offre très diversifiée : activités classiques (peinture sur soie, poterie, patchwork), aérobic, sport pour les seniors, conférences, expositions, etc.

### 1.9.5 Le cinéma

Le seul cinéma dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen est le « Jünglingshaus » à Eupen, qui propose de nombreux films actuels dans une salle comptant 300 places.

### 1.9.6 Les musées

Dans le passé, la ville d'Eupen représentait un lieu stratégique de l'industrie textile. Dans le 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, on y fabriquait et exportait des draps fins, car l'eau d'Eupen, particulièrement douce, était idéale pour laver la laine fragile. De nombreuses constructions baroques et maisons de maître témoignent aujourd'hui encore de la richesse de cette époque. Dans une de ces maisons, le « Musée de la ville d'Eupen » est hébergé. Ce musée se trouve actuellement en rénovation/transformation et montre l'histoire locale en mettant l'accent sur l'époque de l'industrie drapière.

L'« ikob », un musée d'art contemporain à Eupen, organise des expositions thématiques ainsi que des rétrospectives. La présentation ainsi que l'échange des collections d'objets d'art contemporain jouent également un rôle important.

En plus, le « Musée du chocolat » à Eupen (Jacques) montre l'histoire du chocolat, la culture du cacao, une collection d'objets anciens et les différentes étapes de la production lors d'une visite de l'usine.

Le « Musée de la Forêt » est situé dans le centre nature « Ternell » (Eupen) et offre de nombreuses possibilités à élaborer ses connaissances de la nature et une conscience pour l'environnement. Sur une surface d'exposition de 300 m<sup>2</sup>, le musée présente beaucoup de plantes et d'animaux de la région dans leur environnement naturel (« dioramas ») et explique l'évolution du plateau des Hautes Fagnes.

Dans la commune de Raeren, le « Musée de la Poterie » regroupe une collection de grès de Raeren du 14<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle, de grès rhénans et de céramiques romaines et contemporaines. L'exposition montre l'importance économique et culturelle de la poterie à Raeren, qui a connu son apogée au 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècle. En mai 2007, le « grès de Raeren » a été considéré comme patrimoine culturel européen.

### **1.9.7 L'archéologie et la protection des monuments**

La Communauté germanophone dispose des compétences en matière d'entretien des monuments, ce qui implique la protection des monuments, la protection du paysage et aussi l'archéologie. La CG est responsable pour la mise sous protection et la subvention des travaux de remise en état. Le service archéologique s'occupe des fouilles dans la région et est responsable pour les découvertes archéologiques.

Partout sur le territoire des communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen, le visiteur peut découvrir des témoins de l'histoire (monuments, églises, maisons de maître, habitations, fermes, ...). Au total, 127 objets et sites sont protégés dans les trois communes (Eupen : 87, Raeren : 22, Lontzen : 18).

## 1.10 DESCRIPTION SOCIALE

De nombreuses organisations/institutions et un nombre important de bénévoles sont actifs dans le secteur social en Communauté germanophone. Une multitude d'offres et de services est mise à la disposition de la population.

Le mot « social » signifie suivant le dictionnaire quelque chose « qui se rapporte à une société, à une collectivité humaine considérée comme une entité ». Le terme « affaires sociales » décrit les domaines de la vie publique avec un intérêt commun, c'est-à-dire où la société assume des tâches et missions afin d'offrir à ses membres faibles les possibilités d'épanouissement dont ils ont besoin.

Le contrôle, la subvention et l'inspection de la plupart des activités et services sociaux sont assurés par le département social du Ministère de la CG. La CG est impliquée dans le secteur social au niveau régional, national et aussi international.

### 1.10.1 La prise en charge des citoyens âgés

Depuis la 2<sup>e</sup> réforme de l'état (1980-1983), la Communauté germanophone a les compétences dans les matières culturelles et relatives aux personnes et peut, dès lors, définir les normes concernant la reconnaissance et le financement des structures de logement/d'accompagnement et les services d'aide à domicile pour personnes âgées.

Le Gouvernement de la CG s'est investi dans l'élaboration d'un concept global pour les seniors (« Seniorenpolitisches Gesamtkonzept »), qui a été finalisé en 2014. Ce concept met l'accent sur 14 thèmes issus de la politique du troisième âge, avec presque 100 recommandations qui ont pour but d'améliorer la situation de vie des personnes âgées en CG.

Selon des statistiques actuelles, la part de la population âgée de 80 ans ou plus en CG augmentera à 6,5 % jusqu'en 2030. Cette évolution demande des solutions alternatives aux maisons de repos ainsi qu'une multitude de services d'accompagnement, de soutien et de logement pour personnes âgées. Un thème important dans ce contexte est également la démence. Actuellement, on compte environ 1.000 personnes atteintes de cette maladie en CG. Ce chiffre peut encore doubler jusqu'en 2025. Ici, c'est surtout le soutien et l'accompagnement des membres de la famille qui jouera un rôle majeur.

Dans le cadre des initiatives pour le troisième âge, différents services d'aide et l'agence « Eudomos » ont été créés. « Eudomos » centralise et informe les personnes âgées sur toutes les offres existantes en matière d'aide (ambulante et stationnaire) et de soins à domicile. En 2014, 1.888 personnes ont été accompagnées par l'agence - 44 % de ces personnes venaient des communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen.

#### *Les maisons de repos, structures de logement et d'accompagnement*

Il existe, sur l'ensemble des communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren, six maisons de repos et de soins (deux à Eupen, deux à Lontzen/Walhorn et deux à Raeren). Il y a environ 230 places en maisons de repos et 320 places en maisons de soins sur le territoire étudié. Une autre maison de repos se trouve à Moresnet près de La Calamine, qui accueille souvent aussi des personnes venant de la CG. Une nouvelle maison de repos sera construite à La Calamine - elle comptera 90 lits et 15 logements accompagnés et sera finalisée en 2018. Dans les communes du sud, on compte deux maisons de repos et de soins (à Saint-Vith et à Butgenbach).

Le nombre de personnes inscrites sur une liste d'attente/de réservation d'une des six maisons de repos et de soins du territoire du GAL (seulement les « cas urgents » et les personnes qui ont besoin d'une place relativement vite, pas les inscriptions « préventives ») s'élève à 124 personnes au 30 juin 2015 et à 186 personnes au 30 juin 2014 (sans vérification de doubles).

En ce qui concerne les structures d'accompagnement, on trouve 23 places dans des centres d'accueil de jour (soins de jour, max. 5 jours/semaine) en CG. Dans le territoire étudié, le « Marienheim » à Raeren et « St. Franziskus » à Eupen disposent de 11 places dans l'ensemble. Pour les soins de courte durée (court-séjour, max. 3 mois/année), 18 places sont disponibles en CG, dont deux à « St. Joseph » à Eupen, quatre au « Marienheim Raeren » et quatre au « Golden Morgen » à Walhorn (commune de Lontzen).

Sur le territoire concerné, il existe 25 « logements assistés » (« Betreutes Wohnen »), qui sont rattachés aux maisons de repos « Marienheim Raeren » (11) et « St. Joseph » à Eupen (14).

#### *Les soins et aides à domicile*

Pour que les seniors puissent rester aussi longtemps que possible dans leur maison/habitation, des services d'aide familiale comme « Familienhilfe VoG » et « VoG SAFPA » sont actifs dans toute la CG et proposent des soins, de l'accompagnement et des aides concrètes aux personnes malades nécessitant des soins ainsi qu'aux personnes dépendantes. En plus, « SOS-Hilfe » met à disposition différents services (jardinage, réparations, rénovations, etc.) pour des personnes ayant besoin d'une assistance dans leur ménage. Dans toutes les communes de la CG, des aides ménagères peuvent également être engagées, souvent par un système de titres-services (« Alternative VoG », agences intérimaires, ...).

A côté de cela, d'autres services et organisations essaient de faciliter la vie journalière des personnes âgées, comme par exemple la livraison de repas à domicile (« Essen auf Rädern », 371 bénéficiaires dans le territoire étudié en 2013), le transport des malades, le transport des personnes âgées, etc. « Josephine-Koch-Service VoG. » (JKS) propose p. ex. des aides dans le domaine de la prise en charge de malades et de seniors (services aux hospitalisés, accompagnement dans les soins palliatifs, groupes d'animation, voiturage/déplacements, etc.) et compte aujourd'hui plus de 100 bénévoles. Un autre service essentiel presté par les CPAS est la mise à disposition d'installations domestiques d'appel d'urgence. Globalement, 239 ménages bénéficiaient d'un tel système dans le territoire étudié en 2013 (Eupen : 153, Raeren : 62, Lontzen : 24).

« Stundenblume » est un projet de l'association des femmes rurales (« Landfrauenverband ») au nord et au sud de la CG, qui prévoit des tâches de soutien et d'accompagnement pour les personnes moins mobiles. Les bénévoles assument diverses aides, comme p. ex. l'aide administrative, l'aide dans le ménage, l'accompagnement lors de diverses activités (médecin, courses, ...), etc. En 2014, le projet « Stundenblume » a accompagné 85 personnes sur le territoire étudié (496 personnes pour toute la CG), a compté 4.742 heures prestées et 1.874 interventions dans le canton d'Eupen ainsi que 149.659 kilomètres parcourus (pour toute la CG).

En ce qui concerne les soins à domicile, la « Croix jaune et blanche », située à Eupen, occupe actuellement 22 infirmières/infirmiers diplômé(e)s. De plus, quelque 40 infirmières/infirmiers indépendant(e)s travaillent au service des personnes âgées en CG. Les proches font aussi de plus en plus appel à des aides-soignantes provenant de l'Europe de l'Est.

#### **1.10.2 La prise en charge des enfants et l'accompagnement des familles**

Afin d'augmenter l'attractivité pour les familles en Communauté germanophone, un concept global (« Familienpolitisches Gesamtkonzept », 2012) a été élaboré en concertation avec des acteurs sociaux

et des parents intéressés. Ce concept définit les enjeux actuels de la politique familiale : l'évolution démographique, la prise en charge des enfants, le changement des formes de famille, la pauvreté, les besoins des familles monoparentales, etc.

Le cœur de ce concept est formé par des recommandations issues d'un atelier d'idées et des priorités politiques, regroupées en six champs d'application. Pour chaque thème, les offres existantes et presque 40 nouvelles initiatives sont répertoriées.

#### *Le centre multisectoriel « KALEIDO-DG »*

Ce nouveau centre multisectoriel destiné à la promotion du développement physique, mental et social des enfants et des jeunes (de 0 à 20 ans) se considère comme un service de prévention et pas comme une institution thérapeutique.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, « KALEIDO-DG » réunit le personnel multi-professionnel de « DKF - Dienst für Kind und Familie » (Office National de l'Enfance - ONE), des centres de médecine scolaire (PSE), des centres psycho-médicosociaux (PMS) et du service de prévention de la santé bucco-dentaire.

« KALEIDO-DG » offre une multitude de services pour un développement sain de tous les enfants et jeunes de la CG : information, éducation à la santé, examens médicaux, vaccinations, conseils et accompagnement. Toutes les étapes de la vie sont prises en compte : la grossesse, le développement de petite enfance, le développement dans le cadre scolaire, le développement extra-scolaire et le passage à la vie professionnelle.

A côté du siège central qui se trouve à Eupen, trois antennes localisées à La Calamine, Saint-Vith et Butgenbach garantissent une accessibilité directe et un service de proximité pour la population.

#### *Le « Centre de Santé Mentale - Sozial-Psychologisches Zentrum » (SPZ)*

SPZ est un centre de consultation psychologique ambulatoire ouvert au public. Son offre de soins s'adresse aux adultes, adolescents, enfants, individus, couples et familles. Ses bureaux se trouvent à Eupen et à Saint-Vith.

SPZ offre les services suivants : consultations psychologiques ou psychothérapies individuelles pour adolescents et adultes, accompagnement psycho-social, consultations de couple, guidance parentale et entretiens familiaux, diagnostics et thérapies pour enfants, soins psychiatriques ambulatoires ainsi que thérapies de groupe. En 2014, 865 personnes du territoire étudié ont consulté le centre (Eupen : 600, Raeren : 183, Lontzen : 82).

#### *La prise en charge des enfants*

L'offre en matière de garderie en Communauté germanophone se compose actuellement d'un service de garderie pour enfants malades, d'un service de gardiennes d'enfants (accueillantes conventionnées), d'une crèche à Eupen (24 places), d'un service de prise en charge extra-scolaire/pendant les vacances et de gardiennes/accueillantes autonomes. Par ailleurs, il existe, surtout pendant les périodes de vacances, des offres proposées par certaines communes et associations, p. ex. sous forme de camps de vacances/de sports.

L'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans est prioritairement assuré par les parents, les grands-parents et uniquement de façon limitée par les accueillantes conventionnées (qui sont affiliées au « Regionalzentrum für Kleinkindbetreuung - RZKB ») ou les accueillantes autonomes. Actuellement, 54 accueillantes affiliées au « RZKB » et dix accueillantes autonomes prennent en charge des enfants au nord de la CG.

L'accueil extrascolaire (AUBE) prévoit l'accompagnement des enfants avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors des jours de conférence. L'offre couvre dix endroits sur le territoire du GAL.

### 1.10.3 La jeunesse

#### *Le plan stratégique pour la jeunesse*

Le « plan stratégique pour la jeunesse » (« Jugendstrategieplan ») a comme but d'améliorer la situation des jeunes en CG.

En janvier 2015, le Parlement de la Communauté germanophone a voté pour la mise en œuvre de la 2<sup>e</sup> phase du plan stratégique 2016-2020 (JSP II). Les quatre thèmes principaux seront : « Lutter contre la dépendance », « Encourager la diversité », « Sensibilisation politique » et « Les émotions et l'image de soi ».

#### *La situation chez les jeunes*

En 2010, une enquête a été menée auprès des jeunes des communes du nord. 2.551 adolescents ont participé à cette enquête, dont 1.273 filles et 1.278 garçons nés entre 1990 et 1998.

Les résultats montrent que la situation sociale des adolescents est très bonne et stable. 72,07 % des jeunes habitent chez leurs parents, 43,44 % partent au moins une fois par année en vacances et, dans 47,45 % des cas, les familles disposent de deux voitures. En ce qui concerne l'informatique et l'internet, 98,07 % mentionnent avoir accès à internet à la maison. Le temps libre par jour est surtout consacré aux loisirs « passifs » comme p. ex. regarder la TV (59,33 %) ou écouter de la musique (73,25 %). 67,63 % passent leur temps libre avec des copains et 15,51 % des jeunes participent une fois/semaine à des activités organisées par différents associations. Dans le domaine de la santé, 87,89 % des jeunes pensent être dans un état de santé « bon » ou « excellent ». 13,30 % mentionnent qu'ils fument régulièrement, 14,40 % consomment régulièrement de l'alcool et 7,37 % consomment de temps à autre des drogues illégales.

#### *Les diverses institutions, associations et maisons de jeunes*

Le « Conseil de la Jeunesse germanophone » (« Rat der deutschsprachigen Jugend - RDJ ») représente la jeunesse de la région en vue de toute décision prise à son égard, à l'aide d'expertises et de prises de position. Sa mission consiste à promouvoir les activités qui garantissent la participation des jeunes à toutes les décisions et mesures qui les concernent. Le « Bureau de la jeunesse » (« Jugendbüro ») a son siège à Eupen et poursuit l'objectif d'informer et de conseiller les jeunes, de soutenir les « travailleurs/animateurs de jeunesse », les « streetworkers » et de développer le secteur de la jeunesse (différents projets, Erasmus+, ...).

En plus, deux centres d'information pour jeunes en CG, dont un situé à Eupen (« Infotreff ») et un à Saint-Vith (« JIZ »), informent les adolescents sur les possibilités de séjours à l'étranger, les activités de loisir, les possibilités d'études, les événements, les jobs d'été, ...

Il existe diverses associations de jeunes dans l'Est de la Belgique, dont huit officiellement reconnues par la CG. Les principales organisations dans les communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren sont « KLJ Ostbelgien - Katholische Landjugend », « Patro » et « Pfadfinder », qui ont plusieurs sous-groupes (« Einheiten ») par commune.

Il existe également huit institutions actives dans le travail en milieu ouvert avec les jeunes (« Offene Jugendarbeit », OJA), une pour chaque commune de la CG (sauf à Burg-Reuland). Elles sont

généralement responsables pour deux ou trois maisons de jeunes. Dans le territoire étudié, neuf maisons de jeunes existent (Eupen Oberstadt, Eupen Unterstadt, Kettenis, Raeren, Eynatten, Hauset, Lontzen, Walhorn et Herbesthal).

#### *L'encadrement des jeunes en difficultés*

En Communauté germanophone, il existe différentes institutions d'encadrement pour jeunes. L'organisation « S.I.A » à Eupen dispose de six places pour « adolescents » (jeunes adultes) et une place pour mineurs (17 ans) sous forme de cohabitation thérapeutique (logement assisté, en groupes). « OIKOS » est également responsable de plusieurs structures de logement pour jeunes, comme p. ex. la « Maison Jordan » à Eupen avec quatre places pour jeunes de 14 à 18 ans et la « Maison Energy » à Eupen avec une place pour un mineur à partir de 17 ans (sur base de l'instruction du juge pour mineurs). En plus, le centre « Mosaik » à Eupen a entre autres place pour 28 enfants/jeunes dans le cadre de structures de logement stationnaire et dispose de 46 places de prise en charge ambulatoire.

L'encadrement des enfants et des mineurs peut également être confié à des familles d'accueil. Actuellement, 13 enfants vivent dans des familles d'accueil dans le territoire étudié (Eupen : 10, Lontzen : 2, Raeren : 1). Pour toute la CG, le nombre d'enfants qui vivent dans des familles d'accueil s'élève à 45. Il existe 18 familles d'accueils au nord de la CG et 21 familles dans les communes du sud.

Le service d'aide à la jeunesse (« Jugendhilfedienst », JHD) a son siège à Eupen et accompagne et aide les adolescents de moins de 18 ans, mais aussi les parents et autres personnes concernées, et ce, en cas de difficultés et problèmes (éducation, conflits de famille, divorce, violence, dépendance, ...).

#### **1.10.4 L'intégration des personnes souffrant d'un handicap**

Depuis 1990, l'« Office pour personnes handicapées » (« Dienststelle für Personen mit Behinderung - DPB ») est responsable en ce qui concerne les besoins des personnes souffrant d'un handicap en Communauté germanophone.

« DPB » informe, conseille et aide les handicapés et leurs familles dans divers domaines de la vie : l'éducation, la formation, l'emploi, le logement, les loisirs, la mobilité, l'accessibilité, les aides, ... L'objectif est de permettre aux personnes handicapées une vie indépendante et autodéterminée et de leur offrir la possibilité de participer activement à la société.

#### *Les structures de logement*

Au nord de la CG, il existe une structure de logement (« foyer ») à Eupen. En 2014, 21 personnes vivaient au « Königin-Fabiola-Haus », dans des petites unités de sept à dix personnes. Parmi ces personnes, trois ont été hébergées dans un logement externe accompagné.

Il existe, par ailleurs, un accompagnement dans les activités de la vie journalière (« Selbstständiges Wohnen »). En 2014, 24 personnes dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen (41 personnes pour toute la CG) y ont fait appel.

Quand des personnes individuelles, des couples ou des familles accompagnent ou accueillent une ou plusieurs personne(s) handicapée(s), on parle de placement dans une « ressource de type résidentiel ». En 2014, 16 personnes originaires du territoire étudié ont été prises en charge dans le cadre de ce service (53 personnes pour toute la CG).

Les courts-séjours permettent à des personnes souffrant d'un handicap d'être accueillies pendant quelques jours ou semaines dans une structure de logement ou une « ressource de type résidentiel ».

Le court-séjour est destiné à soulager les parents ou la famille d'une personne handicapée pour un certain temps. A côté des personnes prises en charge par une « ressource de type résidentiel » pour un court-séjour, sept personnes du nord de la CG ont eu recours à un court-séjour au « Begleitzentrum Griesdeck » à Elsenborn en 2014 (parfois aussi au « Königin-Fabiola-Haus », cela dépend des places libres). En plus, des personnes peuvent être accueillies au « Wohnheim Lommersweiler » (commune de St. Vith) pour ce type de séjour.

### *La formation et l'emploi*

Le « Start-Service » de « DPB » a comme objectif d'orienter les personnes handicapées en fonction de leurs intérêts et de leurs aptitudes vers une formation, un stage ou un emploi dans une entreprise privée, une institution publique, un centre d'activité de jour ou un atelier protégé. L'objectif consiste à accompagner et aider des personnes handicapées sur leur chemin d'intégration professionnelle. En 2014, 113 personnes issues des trois communes concernées ont bénéficié du „Start-Service“ (stage, formation, contrat de travail, ...).

L'atelier protégé à Eupen (« Beschützende Werkstätte Eupen ») et à Hergenrath (« Adapta », commune de La Calamine) emploient des personnes pouvant exercer un emploi rémunéré, mais qui ne sont pas (encore) capables de répondre aux exigences et contraintes du marché libre du travail à cause de leur handicap. Près de 90 personnes domiciliées dans les communes d'Eupen, de Raeren ou de Lontzen ont un contrat de travail dans un atelier protégé et 21 personnes sont employées dans les départements de formation.

Le centre d'activités de jour d'Eupen et de Raeren (« Tagesstätte Garnstock ») emploie des personnes ne répondant pas aux exigences d'un contrat de travail, mais ayant la capacité d'exercer un emploi socialement gratifiant (non rémunéré) en fonction de leurs aptitudes. En 2014, 35 personnes de la CG ont été prises en charge dans ce centre de jour, dont 25 du territoire étudié.

Le service « Come-Back » s'adresse aux personnes souffrant des problèmes cognitifs et a pour but de leur ouvrir des perspectives réalistes de réintégration socio-professionnelle, grâce à des mesures ciblées de soutien neuropsychologique. En 2014, 21 personnes ont été prises en charge sur le territoire du GAL (59 personnes pour toute la CG).

### *Les aides matérielles et sociales*

La « DPB » conseille et soutient les personnes en matière de mobilité et d'accessibilité (p. ex. pour l'achat ou la location d'accessoires individuels, des appareils ou d'adaptations spécifiques, lors de la construction ou la rénovation d'un logement tenant compte de leur handicap, ...). En 2014, des aides matérielles et sociales ont été octroyées à 220 personnes issues des communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen (577 personnes pour toute la CG).

#### **1.10.5 L'intégration économique et sociale**

Les « Centres publics d'action sociale » (CPAS), mis en place par chacune des communes germanophones, jouent un rôle déterminant dans le cadre des efforts d'intégration économique et sociale.

En vertu de la loi, chaque personne résidant légalement en Belgique a droit à une assistance sociale - les CPAS ont été créés pour garantir celle-ci. L'objectif des CPAS est d'offrir à chacun la possibilité de mener une vie digne d'un être humain et de garantir un revenu minimum à l'ensemble de la population. Le soutien peut être de nature matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

L'octroi d'un revenu d'intégration, d'une allocation équivalent du revenu d'intégration, d'une intégration socio-professionnelle ou d'une aide médicale d'urgence pour les personnes sans permis de séjour légal, répond à des critères légaux prédéfinis.

#### *Les bénéficiaires du revenu d'intégration sociale*

On entend par revenu d'intégration sociale, le revenu minimal assuré aux personnes ne disposant pas de moyens propres ou ne disposant que de moyens limités, ne pouvant faire appel à d'autres revenus et n'étant pas en situation de les obtenir par des ressources personnelles. L'allocation sociale financière assimilée est versée à certaines catégories d'étrangers et correspond au montant du revenu d'intégration sociale.

Le tableau suivant montre l'évolution de la moyenne annuelle du nombre de revenus d'intégration sociale payés mensuellement en Communauté germanophone.

*Tableau 38 : Nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale par mois (2009-2013)*

	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>
Eupen	312	352	363	327	334
Raeren	87	86	83	85	80
Lontzen	19	25	29	35	29
<b>TOTAL GAL</b>	<b>418</b>	<b>463</b>	<b>475</b>	<b>447</b>	<b>443</b>
La Calamine	153	154	163	166	173
TOTAL canton d'Eupen	571	617	638	613	616
TOTAL canton de Saint-Vith	67	69	85	85	82
<b>TOTAL CG</b>	<b>638</b>	<b>686</b>	<b>723</b>	<b>698</b>	<b>698</b>

*Source : SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie Sociale et Politique des Grandes Villes, analyse Ministère de la Communauté germanophone*

Plus de 88 % des bénéficiaires vivent au nord de la CG (616 personnes en 2013) et 63,46 % sur le territoire du GAL (443 personnes en 2013). La commune d'Eupen représente le plus de bénéficiaires (334 personnes en 2013, = 47,85 %). Le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale par mois n'a pas beaucoup évolué au cours des dernières années et est resté relativement stable dans l'ensemble des communes de la CG.

#### *Les logements d'accueil d'urgence*

Un autre secteur d'encadrement est celui des logements d'accueil d'urgence destinés aux personnes ne trouvant pas de logement adéquat en raison de problèmes financiers, d'une séparation, d'un divorce ou d'autres problèmes sociaux.

En CG, il existe 71 logements d'accueil d'urgence agréés (2012), dont 52 appartements individuels et 19 unités d'habitation (réparties sur cinq logements/maisons). 73% des logements d'accueil d'urgence se trouvent au nord de la CG, surtout dans la commune d'Eupen.

Tableau 39 : Logements d'accueil d'urgence en CG (2012)

	<i>Appartements individuels</i>	<i>Unités d'habitation</i>	<i>TOTAL</i>
Eupen	31	17	48
Raeren	1	2	3
Lontzen	1	0	1
<b>TOTAL GAL</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>52</b>
La Calamine	0	0	0
TOTAL canton d'Eupen	33	19	52
TOTAL canton de Saint-Vith	19	0	19
<b>TOTAL CG</b>	<b>52</b>	<b>19</b>	<b>71</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone

En 2012, 203 personnes ont été logées de cette manière. 62 personnes dans le sud de la CG (31 %) et 141 personnes (69 %) dans les communes du nord. La durée moyenne d'occupation de ces logements d'accueil d'urgence est de 15 mois.

#### *L'accueil des demandeurs d'asile*

Il existe à Eupen un centre d'accueil pour demandeurs d'asile de la Croix Rouge de Belgique, le centre « Belle-Vue ». Ce centre peut accueillir 92 personnes (hommes, femmes ou familles) et dix jeunes mineurs étrangers non accompagnés (MENA).

Dans les communes de Lontzen et Raeren, les CPAS ont mis en place des structures d'accueil spécifique pour demandeurs d'asile (« Initiative Locale d'Accueil »). L'objectif des logements d'accueil qui y sont installés est d'éviter les longs séjours de demandeurs d'asile dans des centres d'accueil communautaires et de leur proposer une aide matérielle plutôt que financière. Ces logements sont accessibles aux résidents des centres d'accueil après un séjour de quatre mois en fonction des places disponibles.

Selon les statistiques, 70 réfugiés reconnus en CG sont enregistrés dans le registre de la population (SPF Economie, 01/01/2014). Le registre d'attente compte d'ailleurs 666 personnes inscrites au 01/01/2014 en CG (424 personnes sur le territoire du GAL).

#### *Les aides des CPAS*

Les CPAS octroient des aides financières qui servent surtout à couvrir les frais d'énergie, de santé, de loyer et de participation à des activités culturelles et sportives. En 2013, 3.387 demandes d'aide financière (Eupen : 2.362, Lontzen : 239, Raeren : 786) et 1.736 bénéficiaires (Eupen : 1.010, Lontzen : 213, Raeren : 513) ont été enregistrés pour le territoire étudié.

Outre ces aides financières, les CPAS proposent également des aides administratives, des aides matérielles (p. ex. garde-meubles) et des prestations de services (p. ex. blanchisserie sociale). L'information et l'accompagnement des personnes ainsi que des mesures d'intégration sociale et professionnelle font également partie des services proposés. L'insertion socio-professionnelle est une forme d'intégration sociale permettant d'insérer dans la vie professionnelle en priorité les citoyens de moins de 25 ans. L'office créé à cet effet est le « Service d'insertion socio-professionnelle » (« Dienst für sozial-berufliche Eingliederung - DSBE ») des CPAS. Tous les neuf CPAS en CG proposent actuellement ce service dans leur commune.

Des aides et services sont souvent proposés en collaboration avec de nombreux organismes sociaux et diverses initiatives. Ainsi, les CPAS travaillent par exemple en coopération avec les banques alimentaires de la Croix Rouge. Les personnes concernées peuvent, par le biais de l'attestation délivrée par le CPAS, aller chercher des lots de denrées alimentaires auprès des diverses sections de la Croix Rouge. En total, 419 bénéficiaires d'attestations (Eupen : 271, Lontzen : 14, Raeren : 134) ont été comptés en 2013.

### *L'économie sociale et solidaire*

L'économie sociale et solidaire rassemble les entreprises et associations qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale. La Communauté germanophone soutient des projets qui visent l'intégration sociale et professionnelle des personnes qui ont des difficultés de trouver un emploi sur le premier marché de travail.

Dans les communes concernées, huit entreprises et associations sont actives dans l'économie sociale (Eupen : Die Alternative VoG, Alternative-DLS, Familienhilfe VoG, SOS Hilfe, Behindertenstätten Eupen VoG - Tagesstätte Garnstock, Bisa VoG, Rcycl VoG, Lontzen: Filiale 3R de « De bouche à oreille asbl »). Les domaines d'activités vont du recyclage et de la restauration des meubles en passant par le compostage des déchets biologiques à la couture.

### *La construction de logements sociaux*

L'acteur responsable pour la construction des logements sociaux dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen est la société « NOSBAU ». Cette société de logement de service public est une coopérative de droit public qui gère un peu plus de 1.600 logements situés dans neuf communes (quatre communes germanophones et cinq francophones). En partenariat avec la Région wallonne, les communes affiliées et d'autres acteurs du secteur public, « NOSBAU » agit dans un cadre juridique bien défini pour l'ensemble de la population.

Le parc immobilier de « NOSBAU » est composé de 1.646 logements (décembre 2014). Dans le territoire étudié, 466 logements existent dans la commune d'Eupen, 105 dans la commune de Lontzen et 179 dans la commune de Raeren. En 2014, 27 nouveaux logements ont été mis en location, dont huit à Kettenis (commune d'Eupen). En décembre 2014, « NOSBAU » comptait au total 3.541 occupants dans ses logements, dont 1.014 dans la commune d'Eupen, 272 dans la commune de Lontzen et 475 dans la commune de Raeren.

Seuls 18,98 % de l'ensemble des occupants des logements perçoivent un revenu direct provenant d'un travail. Au 31 décembre 2014, « NOSBAU » comptabilise 949 candidatures actives contre 892 en décembre 2013, ce qui correspond à une augmentation du nombre d'inscriptions de 6,39 %.

En 2014, les trois communes-membres les plus demandées étaient :

- Eupen/Kettenis : 816 demandes
- La Calamine/Hergenrath/Neu-Moresnet : 531 demandes
- Welkenraedt/Henri-Chapelle : 443 demandes

Une nouvelle agence immobilière sociale (AIS), la « Tri-Landum asbl », a été créée, en janvier 2015, par les communes de Plombières, La Calamine, Eupen, Lontzen et Raeren, les CPAS, la société « NOSBAU » et le fonds « Rosewick-Keutgen » de la fondation « Roi Baudouin ». L'objectif de cette agence immobilière sociale n'est pas seulement de gérer des immeubles et logements, mais également d'accompagner socialement les familles et personnes avec des revenus faibles.

## 1.11 DESCRIPTION DE L'ÉDUCATION

### 1.11.1 Les écoles maternelles et primaires

Les écoles maternelles et/ou primaires constituent la base d'attractivité pour les jeunes familles et sont par conséquent très importantes pour l'avenir et la qualité des villages.

Sur le territoire des communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren, il existe 13 écoles maternelles et primaires avec plus de 3.300 élèves. Dans le canton d'Eupen, on dénombre 16 écoles maternelles et primaires avec 4.350 élèves (*tableau 40*).

Le nord de la Communauté germanophone compte beaucoup plus d'écoliers (60,5 %) que le canton de Saint-Vith (39,5 %). Cependant, le nombre d'écoles est plus élevé dans le sud de la CG - on y compte 41 écoles maternelles/primaires (72 %). Le nombre d'écoliers par école est donc moins important dans les communes de l'Eifel que dans les communes du nord.

Tableau 40 : Grandeur des écoles dans le territoire étudié (année scolaire 2014-2015)

<i>Commune/école</i>	<i>maternelle</i>	<i>primaire</i>	<i>TOTAL</i>
<b>Eupen</b>	620	1.281	1.901
<i>KA Eupen (section germanophone)</i>	83	200	283
<i>KA Eupen (section francophone)</i>	83	127	210
<i>Oberstadt</i>	119	239	358
<i>Unterstadt</i>	50	96	146
<i>Ecole franc. (ECEF)</i>	51	120	171
<i>Kettenis</i>	104	188	292
<i>Pater-Damian-Grundschule</i>	130	311	441
<b>Raeren</b>	326	591	917
<i>Hauset</i>	76	112	188
<i>Eynatten</i>	68	126	194
<i>Lichtenbusch</i>	44	82	126
<i>Raeren</i>	138	271	409
<b>Lontzen</b>	172	321	493
<i>Herbesthal (germanophone)</i>	56	86	142
<i>Herbesthal (francophone)</i>	52	99	151
<i>Walhorn</i>	29	75	104
<i>Lontzen</i>	35	61	96
<b>TOTAL GAL</b>	<b>1.118</b>	<b>2.193</b>	<b>3.311</b>
<b>La Calamine</b>	403	636	1.039
<i>CFA Kelmis (section germanophone)</i>	90	128	218
<i>CFA Kelmis (section francophone)</i>	69	112	181
<i>La Calamine (germanophone)</i>	96	136	232
<i>La Calamine (francophone)</i>	67	132	199
<i>Hergenrath</i>	81	128	209
TOTAL canton d'Eupen	1.521	2.829	4.350
TOTAL canton de Saint-Vith	932	1.908	2.840
<b>TOTAL CG</b>	<b>2.453</b>	<b>4.737</b>	<b>7.190</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone, avril 2015

La commune d'Eupen compte six écoles maternelles/primaires avec environ 1.900 écoliers, suivi par Raeren (4 écoles, 917 élèves) et Lontzen (3 écoles, 493 écoliers).

### 1.11.2 Les écoles secondaires

Pour le territoire étudié, l'enseignement secondaire est centralisé à Eupen, où il existe trois écoles secondaires avec plus de 2.600 élèves : l'Athénée Royal (KA Eupen), l'Institut Robert Schuman (« Robert-Schuman-Institut », RSI) ainsi que la « Pater-Damian-Sekundarschule » (PDS). Il existe encore une autre école secondaire dans le nord de la Communauté germanophone, qui est localisée à La Calamine (CFA La Calamine).

Comparé au canton de Saint-Vith avec cinq écoles secondaires et presque 2.100 élèves, le nombre d'élèves de l'enseignement secondaire est supérieur dans le canton d'Eupen, mais la différence entre les deux cantons est moins importante que pour les écoles maternelles/primaires.

Tableau 41 : Ecoles secondaires sur le territoire du GAL (année scolaire 2014-2015)

<i>Ecole</i>	<i>1</i>	<i>2</i>	<i>3</i>	<i>4</i>	<i>5</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>TOTAL</i>
KA Eupen	150	143	128	137	117	103	0	778
RSI Eupen	83	80	192	144	138	93	45	775
PDS Eupen	146	193	159	172	192	193	0	1.055
<b>TOTAL GAL</b>	<b>379</b>	<b>416</b>	<b>479</b>	<b>453</b>	<b>447</b>	<b>389</b>	<b>45</b>	<b>2.608</b>
CFA La Calamine	66	53	39	55	40	45	0	298
TOTAL canton d'Eupen	445	469	518	508	487	434	45	2.906
TOTAL canton de Saint-Vith	347	362	430	366	285	272	32	2.094
<b>TOTAL CG</b>	<b>792</b>	<b>831</b>	<b>948</b>	<b>874</b>	<b>772</b>	<b>706</b>	<b>77</b>	<b>5.000</b>

Source : Ministère de la Communauté germanophone, avril 2015

### 1.11.3 La formation en alternance et continue

Le centre de formation des classes moyennes d'Eupen (ZAWM) organise des cours de formation en alternance pour jeunes dans plus de 40 métiers ainsi que des cours de formation continue pour les professionnels des différents secteurs.

L'apprentissage et la formation de chef d'entreprise constituent les bases de l'offre de formation professionnelle. Les formateurs du centre sont souvent des professionnels qui dirigent une entreprise ou travaillent comme collaborateurs qualifiés dans une entreprise du secteur.

L'offre de formation va du métier classique, en passant par le domaine technique (mécanicien automobile, électricien, ...) jusqu'aux prestations de service (horticulteur, coiffeur, ...).

En 2014, le secrétariat des apprentis à Eupen a arrangé 177 nouveaux contrats d'apprentis ou de stagiaires (+17,21 % par rapport à l'année précédente). Cela représente 54,29 % de la totalité de nouveaux contrats en CG en 2014. On peut également constater que l'âge du début d'apprentissage est plus élevé dans les communes du nord (18,78 ans) que dans le canton de St. Vith (17,15 ans).

#### 1.11.4 L'enseignement supérieur

Au niveau de l'enseignement supérieur, la « Haute école autonome de la Communauté germanophone » (AHS) se situe à Eupen et propose trois filières d'études:

- bachelier « éducateur(-trice) d'école maternelle »;
- bachelier « instituteur(-trice) d'école primaire »;
- bachelier « infirmier(-ière) ».

En coopération avec le « ZAWM Eupen », la Haute école autonome organise également un « bachelier dual » dans le domaine de la finance et de la gestion. Dans l'enseignement secondaire, l'AHS propose en plus un brevet « infirmier(-ière) » ainsi qu'une année de préparation afin d'obtenir le baccalauréat professionnel devant un jury externe.

Pour l'année scolaire 2014-2015, l'« AHS » compte 249 étudiants dans les cursus mentionnés, avec 63 étudiants « infirmier(-ière) » et 53 étudiants « instituteur(-trice) d'école primaire ».

Les Universités, Hautes Ecoles et écoles supérieures à Aix-la-Chapelle (p. ex. RWTH Aachen, FH Aachen), Verviers (p. ex. Haute Ecole Charlemagne, Helmo), Liège (p. ex. ULg, Saint Luc, Conservatoire,...) et Maastricht (p. ex. Maastricht University, Zuyd Hogeschool) sont également très proches de la CG et offrent donc aux jeunes de la région de nombreuses possibilités d'études.

## 1.12 LES OBJECTIFS ET LE BILAN DES POLITIQUES PARTICULIERES MENEES SUR LE TERRITOIRE

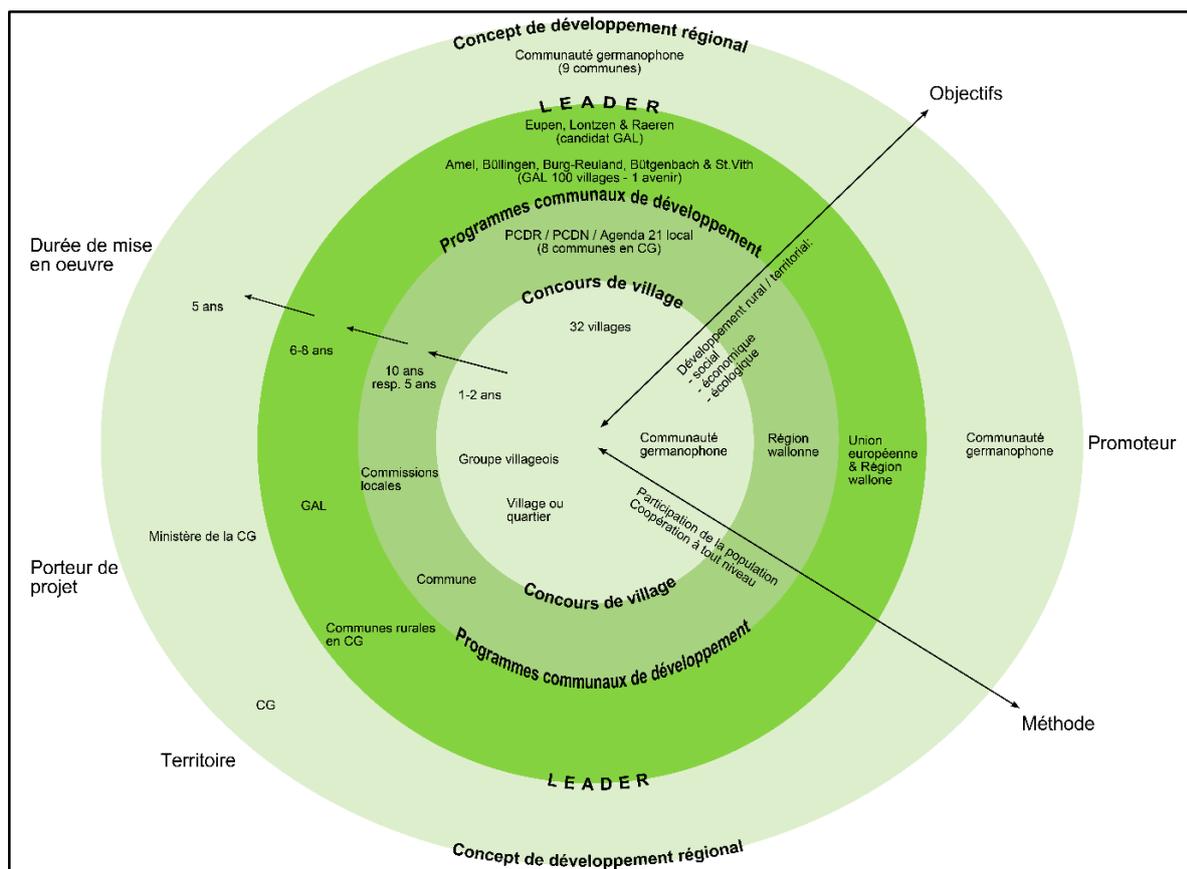
Divers programmes et initiatives s'attachent au développement rural/territorial sur le territoire. Ces programmes poursuivent des objectifs semblables, mais à une échelle différente :

- au niveau des villages/quartiers : organisation du concours « Unser Dorf soll Zukunft haben » (« Notre village a un avenir »)
- au niveau communal :
  - o les Programmes Communaux de Développement Rural (PCDR)
  - o les Programmes Communaux de Développement de la Nature (PCDN)
  - o l'Agenda 21 local
- au niveau supra-communal :
  - o le Concept de Développement Régional (CDR) de la Communauté germanophone
  - o LEADER
- au niveau eu-régional
  - o Euregio Meuse-Rhin - stratégie « EMR2020 »
  - o (Grande Région)

Ces programmes et initiatives ne sont pas concurrents, mais complémentaires, comme le montre également la *figure 29*, qui donne une vue synthétique des différents programmes et initiatives en CG.

L'échange et la coopération entre ces différents programmes sont indispensables. Cet échange se fait par exemple au sein de la « Koordinationsrunde Ländliche Entwicklung » (organe de coordination des acteurs du développement rural/territorial) pour le territoire de la CG. Ce groupe réunit régulièrement (six fois/an) l'ensemble des acteurs du développement rural/territorial en CG afin d'échanger sur l'actualité des différents programmes, de coordonner les activités et d'organiser des projets et activités communes.

Figure 29 : Interactions entre les actions de développement rural/territorial



Source : WFG, décembre 2015

### 1.12.1 Le Concept de Développement Régional de la CG (CDR)

En 2007, le Gouvernement de la Communauté germanophone (CG) a décidé l'élaboration d'un Concept de développement régional (« Regionales Entwicklungskonzept », REK). Son objectif est de développer et de présenter, sur base d'un dialogue structuré avec tous les groupes et toutes les personnes intéressés, un projet d'avenir adéquat pour la CG afin de pouvoir définir les mesures qui permettront à la CG de répondre aux défis actuels et futurs.

Le processus a été entamé en mai 2008 par un inventaire détaillé de la situation et une analyse régionale mettant en exergue les atouts, faiblesses et opportunités de la CG, mais aussi les menaces qui la guettent.

En se basant sur cette étude, un large processus participatif a permis d'identifier des premières lignes stratégiques et de formuler des recommandations concrètes. Les résultats de ce dialogue citoyen ont été repris lors de l'élaboration d'un modèle pour la Communauté en tant que région frontalière, région économique, région de formation, région solidaire et région de vie. Ils ont été publiés sous la forme des tomes 1 et 2 du CDR. En avril 2011, c'est le 3<sup>e</sup> tome qui a été publié. Il décrit la première phase de mise en œuvre du CDR, avec ses 16 projets d'avenir et 48 sous-projets. Ces projets ont été mis en œuvre durant les années 2011-2014.

Début 2014, la 2<sup>e</sup> phase de mise en œuvre du CDR a été lancée. C'est lors d'un « Forum d'avenir » que les priorités et les premières idées de projet ont été discutées avec les acteurs de terrain et la population intéressée. Dans la suite, les idées de projets ont été approfondies dans des groupes de travail et présentées dans le tome 4 du CDR publié lui en 2015.

La mise en œuvre des différents projets d'avenir de la 2<sup>e</sup> phase du CDR a débuté fin 2015. Voici un bref aperçu des thématiques qui seront abordées durant la période 2015-2019 :

- Histoire et culture
- Emploi et économie solidaire
- Energie
- Produits régionaux
- Education et formation professionnelle/continue
- Engagement citoyen
- Migration et intégration
- Soins de santé
- Changement démographique
- Marketing territorial

#### 1.12.2 Les programmes communaux de développement

Les trois communes sont engagées dans un, voire plusieurs programmes de développement participatifs. Voici un aperçu des différents programmes en cours :

- Programme Communal de Développement Rural (PCDR) :
  - PCDR Lontzen : en cours depuis 1994 (deux tours)/nouvelle candidature en préparation depuis début 2016
  - PCDR Raeren : en cours depuis 2010 (5 ans)/prolongation (5 ans) accordée en septembre 2015
- Programme Communal de Développement de la Nature (PCDN):
  - PCDN Eupen : en cours depuis 1995
  - PCDN Lontzen : en cours depuis 2010
- Agenda 21 local :
  - Agenda 21 local Eupen : en cours depuis 2012

Les différents programmes sont encadrés et mis en œuvre en étroite collaboration et avec la participation active de la population locale. Dans le cadre des PCDR et PCDN, l'engagement citoyen est assuré via des commissions locales et des groupes de travail. Dans l'Agenda 21 local, un comité consultatif a été mis en place en 2015 à Eupen. Ce comité consultatif est comparable dans sa composition et son fonctionnement aux commissions locales dans le cadre des PCDR et PCDN.

Les types de projets réalisés sont assez diversifiés : la création de maisons de villages, divers projets de sensibilisation, les tableaux d'informations historiques, la création d'espaces verts, des projets d'aménagements de places de village, des initiatives sociales de voisinage et de quartier, etc.

#### 1.12.3 Le concours « Unser Dorf soll Zukunft haben » (« Notre village a un avenir »)

L'objectif du concours, qui a lieu tous les deux ans, est de promouvoir le développement durable des régions rurales dans leur entièreté et d'améliorer le cadre de vie dans les villages.

Les groupes de citoyens et les villages de la Communauté germanophone qui adhèrent à cet objectif sont invités à participer à ce processus organisé par les « Ländliche Gilden » (« Gildes rurales ») et le Gouvernement de la Communauté germanophone. Les maîtres mots de ce concours sont la participation citoyenne, le développement durable et la créativité.

Les villages participant au concours sont invités à analyser les atouts, faiblesses, opportunités et menaces de leur village à différents niveaux (structure de la population, structure du village, infrastructure et services, environnement, économie, patrimoine culturel et naturel, convivialité et solidarité, identité, ...). Cette analyse AFOM sera, dans une deuxième phase, la base pour la mise en œuvre de projets et d'activités afin de développer durablement le village.

Dans une 3<sup>e</sup> étape du concours, un jury international élit le vainqueur après avoir visité l'ensemble des villages participant au concours.

Voici le nombre de villages ayant participé ainsi que les vainqueurs des différentes éditions du concours :

- 2003 : 17 villages/vainqueur Rodt (commune de Saint-Vith)
- 2005 : 8 villages/vainqueur Hünningen (commune de Bullange)
- 2007 : 7 villages/vainqueur Steffeshausen (commune de Burg-Reuland)
- 2009 : 4 villages/vainqueur Lommersweiler (commune de Saint-Vith)
- 2011 : 6 villages/vainqueur Walhorn (commune de Lontzen)
- 2013 : 7 villages/vainqueur Maldingen (commune de Burg-Reuland)

Le vainqueur de ce concours est invité par la Communauté germanophone à participer au concours européen « ARGE », qui a également lieu tous les deux ans.

#### 1.12.4 La stratégie d'avenir pour l'Euregio Meuse-Rhin (« EMR 2020 »)

Les régions partenaires et autorités supérieures de l'Euregio Meuse-Rhin (c'est-à-dire le sud de la Province du Limbourg - Pays-Bas, la Province du Limbourg - Belgique, la Province de Liège - Belgique, le « Zweckverband Region Aachen » - Allemagne et la Communauté germanophone - Belgique) ont développé une stratégie d'avenir pour l'EMR à l'horizon 2020, qui servira d'instrument permettant de profiter un maximum des opportunités de la coopération transfrontalière au sein de l'Euregio Meuse-Rhin au cours des prochaines années.

La stratégie EMR2020 a été élaborée dans le cadre du projet « INTERREG IV-A EMR2020 » ainsi que par le biais d'un processus de participation et d'harmonisation eurégional. Elle vise à approfondir et à renforcer la coopération socio-économique dans notre région frontalière, dont font également partie la CG et le territoire étudié.

La stratégie EMR2020 repose sur cinq thèmes clés pour améliorer la qualité de vie des citoyens de l'Euregio Meuse- Rhin. Pour chaque thème clé, un inventaire de la situation actuelle a été réalisé. De cet inventaire se dégageront des perspectives de développement qui seront par après mises en relation avec des objectifs et des actions spécifiques. A ces cinq thèmes clés s'ajoutent quatre thèmes transversaux couvrant plusieurs secteurs et agissant de manière déterminante sur eux :

- Thèmes centraux
  - Economie et innovation
  - Marché de l'emploi, enseignement et formation
  - Culture et tourisme
  - Soins de santé
  - Sécurité

- Thèmes transversaux
  - Mobilité et infrastructures
  - Développement durable
  - Intelligence territoriale
  - Défense des intérêts communs et marketing régional



## 2 ANALYSE EN TERMES D'ATOUTS-FAIBLESSES-OPPORTUNITES-MENACES (AFOM)

### 2.1 L'ELABORATION DE L'ANALYSE AFOM

Une première ébauche de l'analyse AFOM a été réalisée sur base de diverses analyses, études et documents déjà existantes, tout en y intégrant les évolutions des dernières mois/années, ainsi que certaines thématiques supplémentaires pas encore abordées.

Voici la liste des documents consultés :

- le diagnostic faites en préparation de l'Agenda 21 local Eupen
- les premiers résultats d'un sondage mené auprès des citoyens de la ville d'Eupen (« Du kannst uns mal die Meinung sagen », juin/juillet 2015)
- l'analyse AFOM du PCDR Lontzen
- l'analyse AFOM du PCDR de Raeren
- le concept de développement régional de la CG (CDR)
- etc.

Cette première ébauche de l'analyse AFOM a ensuite servie comme base de discussion pour les réunions d'échange avec les acteurs du terrain rencontrés.

En effet, pendant la période d'été-automne 2015, la WFG a rencontré de nombreux acteurs de terrain (plus de détails sous le *point 3.1.*). L'objectif de ces rencontres était d'échanger avec un maximum d'acteurs clés du territoire sur les domaines et thématiques abordés au sein de l'analyse AFOM, afin de récolter différents points de vue et opinions.

L'analyse a aussi été présentée et discutée lors d'une réunion avec les représentants des trois communes concernées, qui a eu lieu le 29 septembre 2015 à la WFG à Eupen.

Afin de nuancer les informations récoltées sur le territoire du GAL, la population a aussi été consultée et s'est exprimée sur les atouts et aussi sur les problèmes qu'elle rencontre quotidiennement au niveau de son lieu de vie. C'est pourquoi lors d'un workshop LEADER pour les citoyens à Walhorn, l'analyse AFOM a également été présentée et discutée.

Les résultats et constats de ces différentes échanges et réunions ont ensuite été intégrés dans l'analyse AFOM, qui a donc été retravaillée et complétée, ainsi que dans le diagnostic territorial, qui est en conséquence très complet et représentatif.

L'étape finale a été la discussion et le vote de l'analyse AFOM au sein du GAL. L'AFOM qui suit a été approuvée lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du GAL en janvier 2016.

### 2.2 L'ANALYSE AFOM

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 1. Situation générale & Structure territoriale

La région se trouve sur un axe de développement économique et au cœur de l'EMR.

Proximité de différents pôles d'emploi.

Dans la zone d'influence de la ville universitaire d'Aix la Chapelle, influence limitée par une frontière.

Liaison directe et facile vers le pôle de Liège.

Maitrise/interférence de trois cultures (francophone, germanophone, néerlandophone) – « creuset des cultures ».

Territoire différencié très attractif avec des zones rurales, urbaines et semi-urbaines très proche les unes des autres.

Une grande partie de la superficie reste non bâtie (86%).

Autoroute E 40 passant sur le territoire.

Présence d'une ligne secondaire de chemin de fer.

Qualité de vie élevée, ICBE au-dessus de la moyenne wallonne...

Position forte par rapport aux données globales de la Wallonie dans les domaines suivants :

- situation socio-économique
- confort et qualité des habitations
- critères environnementaux

Méconnaissance des atouts (surtout économiques) malgré la localisation idéale du territoire pour des investisseurs potentiels.

Pas de vision commune pour le territoire et son développement futur.

Pas d'identité commune.

Tendances vers une semi-urbanisation et banalisation du territoire.  
Pas de stratégie conséquente.

Nuisances en particulier pour le village de Walhorn (autoroute et ligne TGV).

L'accès ferroviaire direct de la région (la gare d'Eupen) n'est pas idéal.

Mauvaise offre et fréquence des transports publics (liaisons bus) en particulier pour les villages se trouvant à l'écart des axes routiers.

... mais plus faible que celui des communes au sud de la CG.

Problèmes ponctuels dans différents villages et quartiers en particulier dans le domaine socio-économique.

Potentiel de jouer sur des coopérations transnationales.

Profiter de l'expansion d'Aix-la-Chapelle (campus universitaire).

LEADER comme élément favorisant une supra-communalité approfondie.

Mettre en valeur la maitrise de trois cultures également comme élément stimulateur d'identité commune.

Elaboration d'un concept d'urbanisation commun.

Mieux profiter de la bonne accessibilité du territoire par l'autoroute.

Liaison / Ligne Eupen - Stolberg en vue d'une connexion à l'« Euregiobahn »

Mettre en avant les atouts du territoire dans le cadre du marketing régional.

Perte de la maitrise du développement local à cause de la prépondérance de facteurs externes de moins en moins influençables par les acteurs du territoire lui-même.

« Esprit de clocher » comme frein à la collaboration et au développement du territoire.

Dilution dans les cultures « annexes ».

Banalisation du territoire.  
L'inactivité peut anéantir des solutions encore possibles aujourd'hui.

Fermeture de la gare d'Eupen.

Diminution de l'attractivité de certains villages / quartiers du territoire.

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 2. Population & Développement démographique

Fortes croissances de la population (prévues jusqu'en 2030)...	...malgré la régression des naissances solde naturel très faible, voire négatif (Eupen).  Population vieillissante.  Tendances vers une société « individualiste » (chacun pour soi).		Vieillesse et diminution de la population active (changement démographique en cours).  Manque de personnel / main d'œuvre qualifiée.
Immigration	Immigration « résidentielle » sans liaison avec le territoire.  Problèmes d'intégration (langue, environnement social,...).  Existence de villages « dortoirs » avec un taux élevé d'habitants d'origine allemande (p.ex. à Raeren).	Favoriser l'échange (interculturel / intergénérationnel) et la cohésion sociale au sein et au-delà des différents villages et quartiers.  Mise en œuvre du concept d'intégration existant (e.a. parcours d'intégration).  Développer une offre adéquate en matière d'intégration (accueil initial, cours de langues, encadrement par /des bénévoles,...)  Promotion du territoire pour favoriser l'immigration des personnes qualifiées.	Isolement (social) de certains groupes de population.  Pression immobilière provoquant une hausse des prix au détriment de la population locale.

### 3. Culture & Identité

Maitrise/interférence de trois cultures (francophone, germanophone, néerlandophone) – « creuset des cultures ».	Pas d'identité commune.	Mettre en valeur la maîtrise de trois cultures également comme élément stimulateur d'identité commune.	Dilution dans les cultures « annexes ».
Plurilinguisme de la population.	Diminution des compétences linguistiques chez les jeunes.	Mieux valoriser les compétences linguistiques.	Facilité pour la population de trouver un emploi en dehors du territoire (risque du « brain drain »).
Grand nombre d'associations et d'offres de manifestations culturelles dont certaines de renommé international.	Proximité des centres d'Aix-la-Chapelle et de Liège (concurrence).  Manque de coordination / d'un marketing commun pour les différents acteurs.	Renforcement de la collaboration entre les acteurs culturels et création d'une offre complémentaire.	Diminution de la qualité de l'offre culturelle.
Réaménagement de l'ancien abattoir d'Eupen en centre culturel.	Pas de centre culturel dépassant les territoires communaux.  Pas assez de lieux culturels, d'opportunités pour sortir pour les jeunes et manque de locaux abordables à louer p.ex. pour fêtes privées.	Coopération entre les différents centres culturels existants (Eupen, St.Vith, Welkenraedt,...).	

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 4. Vie associative & Bénévolat

Grand nombre d'associations de qualité (sportives, culturelles, sociales,...) et de bénévoles de tout âge ainsi qu'une infrastructure appropriée.

Moins de bénévoles prêts à s'investir régulièrement et à long terme / à prendre des responsabilités.

Renforcement et reconnaissance des associations et bénévoles pour leur engagement social, culturel, villageois,... et simplification administrative.

De moins en moins de bénévoles / trop peu de bénévoles prenant des responsabilités et en conséquence risque de « mort d'associations ».

Grand engagement et beaucoup d'activités d'associations de jeunes au niveau local.

Exigences administratives de plus en plus importantes envers les associations / bénévoles.

Favoriser la collaboration et l'échange intergénérationnel et inter villageois au sein des associations / entre associations.

« Esprit de clocher » comme frein à la collaboration.

Le bénévolat comble certaines « lacunes » p.ex. dans le domaine social.

Manque de personnel et donc toujours plus de pression sur les bénévoles.

Coordination et soutien des bénévoles de la part des professionnels.

Surcharge de travail des bénévoles (e.a. aspect administratif).

Encadrement structuré et professionnel des associations / initiatives locales et des bénévoles.

Tendance à « transférer » des missions publiques (p.ex. domaine social,...) aux bénévoles (instrumentalisation des bénévoles par l'état).

Soutien des associations et des bénévoles par le « Point d'info et de service Bénévolat » au sein du Ministère de la Communauté germanophone.

### 5. Aspect social & Santé

Mise en réseau et collaboration des services d'aide et de soins à domicile et création d'une agence centrale (Eudomos).

A cause du vieillissement de la population, le nombre de personnes âgées en demande de services (y compris mobilité) est en constante augmentation (changement démographique).

Naissance d'une zone d'ombre dans le domaine de la prise en charge des personnes âgées.

Office pour personnes handicapées proposant un grand nombre de services.

Diminution de bénévoles prêts à s'engager à long terme.

Mise en réseau / encadrement des bénévoles par les associations existantes (Josephine Koch Service, Stundenblume,...).

Surcharge de travail des bénévoles et tendance à « transférer » les missions sociales aux bénévoles sans encadrement approprié.

Bonne infrastructure sociale /médicale : 1 hôpital complètement aménagé, 6 maisons de repos et de soins, nombreux acteurs,...

Listes d'attente dans le domaine des maisons de repos → 124 personnes inscrites sur une liste d'attente/de réservation d'une des six maisons de repos et de soins du territoire du GAL (chiffres du 30 juin 2015).

Développement de formes d'habitations alternatives pour personnes âgées (alternatives aux maisons de repos).

Manque de places dans le domaine des maisons de repos suite au changement démographique.

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

Manque d'habitations (privées) adaptés aux besoins des personnes âgées.

Augmentation du nombre de personnes / de familles en situation précaire et du nombre de demandes / bénéficiaires au revenu d'intégration sociale.

Réalisation d'un « reporting » social (en cours de réalisation - premier rapport intermédiaire disponible).

« Pauvreté cachée » et isolement social vu le caractère rural du territoire.

## 6. Education & Formation

Apprentissage du français comme deuxième langue dès le plus jeune âge et encouragement systématique du plurilinguisme.

Résultats relativement bons lors de comparaison entre systèmes / écoles (p.ex. enquête PISA).

Bonne formation professionnelle et bonne structure de formation des métiers (formation en alternance pour jeunes dans plus de 40 métiers).

Offre large dans le domaine de la formation continue générale (associations,...) et professionnelle (ZAWM).

Existence d'une Haute-école (éducateurs d'écoles primaires, instituteurs maternelles, infirmières).

Bonne offre / infrastructure scolaire (e.a. récente construction / rénovation des campus scolaires à Eupen).

Faiblesses dans le savoir (-faire) de base.

Sélection prématurée et en conséquence part élevée d'élèves avec un retard scolaire.

Manque de professeurs dans certains domaines de l'éducation générale (p. ex. sciences) et de professeurs féminins dans la formation alternative.

Offre restreinte dans le domaine des études supérieures.

Manque dans l'offre d'encadrement préscolaire et difficultés dans le recrutement de gardiennes.

Amélioration de la compétence linguistique (langue maternelle et autres).

Principes / standards de formation uniformisés et orientés sur l'apprentissage.

Valorisation de la profession du professeur.

Coopération transnationale dans le domaine de la formation en alternance.

Meilleure coordination du grand nombre d'offres de formation continue.

Coopération avec les universités avoisinantes. Développement d'une offre dans le domaine des études linguistiques (comme atout du territoire).

Création de nouvelles crèches supra communales et reconnaissance du statut des gardiennes.

Diminution de la compétence linguistique (surtout français).

Augmentation de l'écart entre les très bons et très faibles élèves.

Difficultés dans le recrutement / manque de gardiennes.

## 7. Economie & Marché de l'emploi

Taux de chômage du territoire du GAL en dessous du taux de chômage pour la Belgique en général et la Wallonie.

Plus de 3/4 des chômeurs habitent dans le canton d'Eupen, où le taux de chômage est plus que le double du taux du canton de St.Vith. Légère augmentation du nombre des jeunes chômeurs (< 25 ans).

En dépit du chômage, certaines places restent vacantes (manque de personnel qualifié).

Augmentation du taux d'emploi des femmes (créer des conditions plus favorables – crèches, heures de travail flexibles, HomeOffice,...).

Utilisation du savoir-faire des personnes plus âgées comme ressource.

Campagne de sensibilisation en particulier pour les professions techniques.

Augmentation continue du nombre de chômeurs.

Exode des jeunes (hautement) qualifiées.

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

Grande mobilité des travailleurs (e.a. Allemagne, Communauté française).

Câblerie d'Eupen et NMC mais également le ministère de la CG comme employeurs importants pour le territoire.

Entreprises innovantes dans la région : mécanique de précision, mousses synthétiques,....

Des universités (d'excellence), des établissements d'enseignement supérieur et des centres de recherche sont localisés à proximité (y compris dans les pays limitrophes).

Surfaces d'activités économiques disponibles (en particulier East Belgium Park)

Relativement haute importance de l'industrie manufacturière (beaucoup de PME et d'entreprises familiales à ancrage local).

Difficultés d'intégration de certains groupes de la population dans le marché du travail.

L'Allemagne et en moindre mesure le GD de Luxembourg font concurrence aux employeurs locaux.

Faible augmentation de l'emploi indépendant par rapport aux évolutions positives dans le reste du pays.

Pas de centre de recherche appliquée dans la région.

Concept de marketing territorial commun manquant malgré les nombreux atouts existants (situation centrale, proximité des universités, plurilinguisme, compétence interculturelle, attractivité du cadre de vie,....).

Encadrement rapproché et à long terme de ces groupes / personnes « à risque ».

Encourager la création d'entreprises / l'esprit d'entreprendre.

Développement d'un centre de recherche appliquée en collaboration avec les universités avoisinantes.

Réalisation d'un concept de marketing territorial commun et communiquer les atouts du territoire.

Consolider les PME dans des niches (grâce à l'innovation) et/ou les développer en grande entreprise.

La succession doit être planifiée à l'avance.

Isolement social de ces groupes.

Les pronostics pour l'Allemagne et le Luxembourg montrent également l'augmentation des besoins de main-d'œuvre hautement qualifiée.

Dépendance de quelques grands employeurs.

Sous-exploitation des potentiels économiques du territoire.

Fermeture d'entreprises viables.

## 8. Agriculture & Développement de la sylviculture

Spécialisation dans l'économie laitière :

- le savoir-faire des agriculteurs
- une entreprise forte de transformation de lait (Walhorn)

Bonnes conditions pour l'herbage.

De manière générale, image positive de l'agriculture.

La dépendance unilatérale du prix du lait.

Démotivation des agriculteurs à cause de la nécessité d'investissements de plus en plus importants avec risques non calculables.

Perte de petites et moyennes exploitations.

Maintenir la bonne acceptation par la population : l'agriculture entretient le paysage.

Changement structurel important : diminution continue du nombre d'entreprises / de (jeunes) agriculteurs.

Augmentation des divergences entre agriculteurs et population résidentielle (nuisances).

### Atouts

Conditions climatiques et pédologiques permettant une diversification des cultures (comparable p.ex. au Pays de Herve).

Proximité de pôles pour la vente directe.

Superficies suffisantes (pour le moment).

Ressources bois en résineux et feuillus disponibles.

### Faiblesses

Peu de diversification de cultures.

Pression sur le prix des terres et sur les terres mêmes : terre comme investissement financier, spéculation, liaison au sol exploitée à 90%.

Contexte semi-urbain limite les possibilités d'extension.

Pas de bio méthanisation des déchets agricoles.

Peu/pas de transformation sur place.

### Opportunités

Une diversification plus importante vers la production de légumes et/ou de fruits voire de viande / de lait de qualité supérieure semble possible aussi et serait plus adapté au contexte semi-urbain de la région.

L'utilisation des déchets agricoles en bio méthanisation.

Utilisation énergétique de bois d'éclaircie  
Nouvelles formes d'utilisation touristique de la forêt.

### Menaces

Monocultures

Export des ressources existantes vers d'autres régions.

## 9. Commerces, Administrations & Services

Proximité de grands centres commerciaux (Aix-la-Chapelle, Liège, Maastricht) comme atout de la région (localisation avantageuse).

Secteur HORECA généralement bien représenté pour la population locale.

Existence de (petits) pôles commerciaux (Eupen et Eynatten) ayant une fonction de « centre » pour les villages qui les entourent.

Présence du Ministère de la Communauté germanophone.

Proximité / concurrence de grands centres commerciaux avec plus de choix dans les offres proposées.

Offre peu diversifiée et peu de coopération  
Situation excentrique des pôles existants  
Commerces inoccupées (p.ex. Eupen Plaza).

Développement d'offres complémentaires / alternatives de la part des commerces locaux afin de mieux profiter des évolutions positives dans les villes avoisinantes.

Comblent les lacunes ponctuelles.

Développement d'offres adaptées / de nouvelles offres et marketing commun.

Départ de la clientèle vers les centres extérieurs et déclin du monde commercial local.

Déclin furtif du monde commercial.

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 10. Tourisme & Infrastructure touristique

Promotion du tourisme régional assurée par l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB).

Tourisme très jeune moins développé comparé au Sud de la CG. Beaucoup d'acteurs sur le terrain, mais une vue d'ensemble fait défaut. Trop peu de coopérations intercommunales - chacun travaille pour soi.

Potentiel de développement assez élevé. Concrétisation du concept de développement touristique existant (Tourismusleitbild) basé pour la « Erlebniswelt Eupener Land » e.a. sur l'héritage industriel, architectural et culturel. Améliorer la collaboration des acteurs tout en garantissant une diversité des offres.

Offre banale et peu diversifiée.

Patrimoine important (héritage architectural et industriel Eupen, de Raeren).  
La nature et le paysage (barrages, fagnes, bocages).

Méconnaissance du potentiel touristique par la population. Faible utilisation du patrimoine bâti pour le tourisme.

Des nombreux randonnées à pied et à vélo (RAVeL), avec du bon matériel cartographique.

Manque de liaisons en transports publics vers les attractions touristiques

Développement continu du système points nœuds (randonnées, vélo et VTT).  
Combiner réseau bike pour tourisme et besoins locaux.

La « Vennbahn » comme offre phare à rayonnement international.

Transports publics : pas de possibilité de transport pour les vélos, réseau de bus le long p.ex. de la « Vennbahn » trop peu desservi.

Création de de nouvelles initiatives autour de l'offre phare de la « Vennbahn ».

Accès via chemins de fer existant.

Peu d'offres pour les activités accompagnées (à l'exception des randonnées accompagnées).

Développer de produits touristiques / offres de mobilité adaptée aux différents publics cibles.  
Package « Erlebniswelt Eupener » Land.

Plurilinguisme de la population

Secteur de l'hébergement trop peu développé/ peu varié

Meilleure communication de cette caractéristique unique (« culture de bienvenue »)

### 11. Nature, Environnement & Eau

Beaucoup de cours d'eau prennent leurs sources sur le territoire des trois communes. Une grande richesse en eau de surface et en cours d'eau naturels.

Plusieurs villages (Lichtenbusch, Hauset,...) ne sont pas encore connectés à la station d'épuration. Les stations d'épuration (step) existantes ne sont pas utilisées à pleine capacité. Réseau d'égouttage incomplet (pas de collecteurs,...). Step inexistante à Astenet. Les eaux usées non traitées ont des fortes répercussions sur les eaux de surface en aval.

Une bonne connaissance de l'infrastructure (égouttage,...) et du territoire d'une manière générale ainsi qu'une stratégie à long terme concernant l'épuration des eaux usées sont primordiales pour améliorer la qualité des eaux de surface.

Etant transfrontalier et en tant que cours d'eau de moyenne montagne unique au Pays-Bas, un mauvais état biologique de la Gueule peut avoir un impact négatif sur les relations avec le pays voisin.

### Atouts

Les zones d'habitat se trouvent majoritairement en zone d'assainissement collectif.

Grande diversité écologique et paysagère : grandes étendues forestières dans le Sud, vallée escarpée de la Vesdre et de ces affluents, région riche en bocage, en arbres isolés, saules têtards,...

Agriculture spécialisée en élevage de bovin. Maintien d'un paysage bocager diversifié. Différents éléments de structure (haies, etc.) sont restés, faute de remembrement.

Les espaces verts publics sont nombreux et peu artificialisés. Peu de pesticides utilisés en agriculture. Les communes de Raeren et Eupen y renoncent complètement.

### Faiblesses

Présence de cours d'eau canalisés/artificialisés sur le territoire des 3 communes.

Problème de dépôts sauvages (déchets verts,...) le long des cours d'eau.

Beaucoup de cours d'eau ne sont pas encore clôturés. Le bétail a souvent la possibilité d'accéder directement au cours d'eau. Manque de systèmes d'abreuvoir.

Quantité d'azote dans les cours d'eau trop importante (en plus des eaux usées, certains cas d'épandage de lisier trop près des cours d'eau,...). L'épandage intensif de lisier, issu de l'élevage, sur certaines surfaces agricoles entraîne ponctuellement une altération de la qualité du milieu naturel.

L'entretien et la gestion de ces espaces représente un coût et une charge de travail non négligeables pour les communes. La prolifération d'espèces invasives qui sont difficilement freinées dans leur expansion est une vraie menace pour ces espaces.

### Opportunités

Etude de faisabilité pour trouver ponctuellement des alternatives à l'épuration en planification actuelle peut permettre de trouver des alternatives plus performantes et moins coûteuses.

De manière générale la richesse naturelle est une grande opportunité pour le territoire. Augmentation des subventions pour les mesures de protection de la nature (p.ex. Interreg, Life,...). Beaucoup de surfaces ont un nouveau statut de protection (Natura 2000).

Conscientisation de la population vis-à-vis du maintien des éléments structurant du paysage (vergers, haies,...).

Existence d'un pôle de gestion différenciée pour accompagner les communes dans ces démarches. La nouvelle législation en la matière interdit aux communes d'ici 2019 l'usage de tout pesticide pour l'entretien de ces surfaces.

### Menaces

Manque de stratégie pour l'épuration des eaux usées peut altérer considérablement la qualité des eaux de surface.

Manques d'associations actives dans le domaine de la conservation de la nature. Beaucoup de surfaces en zone Natura 2000 n'ont pas encore obtenu leur statut définitif.

Dégradation furtive du paysage et diminution de l'attractivité (touristique) du territoire

Risque de disparition des haies étant cependant des éléments paysagers structurants importants pour la faune et la flore en raison des charges administratives et de la diminution des primes (MAE). Charge administrative trop grande pour un agriculteur.

Des techniques de gestion et d'entretien adaptées doivent être mises en place et expérimentés pour les communes en fonction des surfaces.

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 12. Energie & Energies renouvelables

Energie renouvelable et économie d'énergie : sensibilité sur le principe (aussi grâce à la presse allemande).	Pas d'approche coordonnée dans le domaine énergétique.	Mise en œuvre des mesures prévues au sein du « Energieleitbild » (concept énergétique) au niveau de la CG.	
Ressources naturelles existantes pour la production d'énergies alternatives (biomasse agricole, forêt, eau,...).	Construction d'éoliennes remis en question par la population (énergie éolienne étant un pilier principal du « Energieleitbild »).	Mesures de sensibilisation pour la nécessité d'un développement des énergies renouvelables et des économies d'énergie.	
Concept global disponible (« Energieleitbild » de la CG).	Réseau électrique trop faible pour injection.	Recherche coordonnée d'emplacements pour unités de production d'énergies renouvelables (éolien, biogaz, réseau de chaleur,...).	Baisse des investissements en énergies renouvelables.
La production d'énergie renouvelable (photovoltaïque) augmente.	Contexte semi-urbain limitant les possibilités en production d'énergie.		Législation pas claire et en conséquence sensibilisation et sensibilité insuffisante.
Réseau gaz disponible.	Alternative réseau gaz freine le développement d'autres initiatives pour production de chaleur.	Injection biogaz dans le réseau de gaz.	

### 13. Mobilité & Infrastructure routière

Bon réseau routier et autoroutier.	Mauvais état de certains tronçons routiers. Problèmes ponctuels/locaux de surcharge du trafic.		
Existence d'un plan de mobilité transfrontalier.	Pas de progrès dans la mise en pratique du plan. Mauvaise offre et fréquence des transports publics (liaisons bus) en particulier pour les villages se trouvant à l'écart des axes routiers surtout en dehors des heures scolaires.	Initiatives locales de mobilité (CYS-Team, Josephine Koch Service, Stundenblume, Fahrmit, bus communal,...) et mise en place d'une « Centrale de mobilité ».	« Esprit de clocher » comme frein à la collaboration.
	Pas de réseau cyclable malgré le caractère semi-urbain du territoire.	Création d'un réseau cyclable dans la région combinant services, population locale et touristes.	Dépendance à la voiture.
Accès ferroviaire dans la région (Eupen) ou près de la région (Hergenrath et Welkenraedt).	Accès ferroviaire direct sur ligne secondaire.	Liaison gares au réseau cyclable. Nouvelles technologies permettent des approches nouvelles / innovantes (Apps p.ex. pour le covoiturage, mobilité électrique,...).	Avenir de la gare d'Eupen incertain.

## Atouts

## Faiblesses

## Opportunités

## Menaces

### 14. Aménagement du territoire, Urbanisme & Logement

Bâti ancien de grande qualité.	« Uniformisation » du bâti dans les nouvelles zones.	Mettre en valeur le patrimoine riche également comme élément stimulateur d'identité commune.	Négligence du patrimoine bâti.
Patrimoine bâti important.	Sous-estimation (ponctuelle) de la valeur du patrimoine bâti par population locale.		
Ponctuellement nouvelles constructions et rénovations de grande qualité.	Peu d'architecture moderne de qualité, perte des éléments traditionnels.	Conseiller les futurs maîtres d'ouvrage (l'intégration aux constructions déjà existantes et au paysage).	Banalisation du territoire, perte du cadre nature.
	Urbanisation non concertée entre les communes. Extensions linéaires e.a. dues au plan de secteur. Pression immobilière (venant en particulier des pays avoisinants) provoquant une hausse des prix au détriment de la population locale.	Développer des formes d'habitat groupé.	« Exode » de la population locale vers des communes avoisinantes.
Logements publics : Taux de propriété immobilière privée élevé (72%) et parc immobilier assez récent (50% des habitations construites après 1970)	Logements (privés / publics) en partie de qualité faible (énergie, santé,...) Prix élevé des travaux de rénovation et de construction.	Conseiller / sensibiliser les propriétaires (rénovation énergétique, nouvelles formes de logement,...).	Réduction de rénovations, dû au manque de prise de conscience de la valeur de l'héritage culturel.
	Sous-utilisation du potentiel des logements existants.	Développement de formes de logement alternatives (multigénérationnel,...) et de concepts pour une meilleure utilisation des logements existants.	
Existence d'une société de logement de service public « Nosbau » et d'une agence immobilière sociale « Trilandum ».		Nouvelle agence immobilière sociale « Tri-Landum » comme élément stimulateur pour une meilleure utilisation des logements sous-utilisés	



### 3 LA DEFINITION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

#### 3.1 LA DESCRIPTION DU PROCESSUS DE PARTICIPATION

La Stratégie de Développement Local (SDL) du GAL a été élaborée sur base d'une approche participative impliquant l'ensemble des forces vives du territoire.

Entre juin 2015 et février 2016, près de 40 réunions, rencontres et manifestations de consultation ont eu lieu et cela à différents niveaux (GAL, acteurs politiques, organisations/acteurs de terrain, grand-public – voir 3.1.1.). L'élaboration de la SDL a été communiquée et suivie largement par les médias locaux (voir 3.1.2.).

Chaque personne avait donc la possibilité de s'engager activement dans l'élaboration de la présente SDL via différents moyens, que ce soit au niveau de l'analyse AFOM, de la définition des thématiques prioritaires et objectifs ou encore au niveau de la formulation d'idées et de propositions de projets.

##### 3.1.1 La consultation proactive

La consultation proactive des communes, de personnes ressources / acteurs de terrain issus de différents domaines, en vue d'identifier les besoins, les thématiques prioritaires ou encore les partenaires à intégrer dans la construction de la SDL, était le premier pilier du processus de participation.

Voici un bref résumé des différentes consultations/réunions avec les acteurs de terrain du territoire. L'objectif de ces réunions était d'échanger dans un premier temps sur l'analyse AFOM et ensuite sur les thématiques et champs d'actions prioritaires.

Tableau 42 : Résumé des consultations des acteurs de terrain.

<b>Public cible / moyen de consultation</b>	<b>Date(s)</b>	<b>Sujets abordés</b>	<b>Participants (hors WFG)</b>
<b>Collèges communaux / commissions d'Eupen, de Lontzen et de Raeren</b>	- Lontzen : 30/6/2015	- Analyse AFOM	4
	- Eupen : 6/7/2015	- Thématiques prioritaires	4
	- Raeren : 4/8/2015		5
	- Réunion 3 communes : 29/9/2015	- Objectifs et champs d'actions (travail en sous-groupes lors de la réunion du 29/9/2015)	10
	- Réunion 3 communes : 10/12/2015	- Echange sur l'avancement du travail (stratégie de développement, mise en place GAL, projets,...)	3
- Réunion 3 communes : 15/02/2016		6	

<b>Acteurs de terrain et personnes ressources</b>	<b>ENVIRONNEMENT / NATURE / ENERGIE / DEVELOPPEMENT RURAL ET TERRITORIAL / MOBILITE</b>	- Analyse AFOM dans les domaines respectifs	
	- Guichet Energie Eupen : 29/7/2015	- Thématiques prioritaires et champs d'actions	1
	- Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel : 12/8/2015		2
	- Rat für Stadtmarketing Eupen : 13/8/2015		1
	- Conseillère en environnement ville d'Eupen : 13/8/2015		1
	- ADL Lontzen-Plombières-Welkenraedt : 18/8/2015		1
	- Centre Nature « Ternell » : 11/9/2015		1
	- Pays de Herve-Futur : 11/9/2015		2
	- Développement rural (WFG) : 6/10/2015		3
	- Ministère de la CG (Energie / Mobilité) : 12/10/2015		1
	- Initiative „Radschlag“ (GRACQ): 6/11/2015		1
	- Fahr mit asbl : 25/11/2015		2
	- Agenda local 21 Eupen : 8/12/2015		7
	- Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel et Contrat Rivière Meuse Aval : 11/12/2015		3
<b>ECONOMIE</b>			
- Mittelstandsvereinigung Nord: 29/9/2015		1	
- Wirtschaftsförderungs-gesellschaft Ostbelgiens VoG: 8/10/2015		7	

	<b>TOURISME</b> - Agence de Tourisme de l'Est de la Belgique : 10/8/2015	- Analyse AFOM dans les domaines respectifs	2
	<b>CULTURE</b> - Chudosnik Sunergia : 12/8/2015	- Thématiques prioritaires et champs d'actions	1
	<b>SOCIAL / FEMMES / JEUNESSE</b> - CPAS Eupen, Lontzen, Raeren : 21/8/2015		3
	- KLJ / RDJ : 9/9/2015		1
	- Vie féminine : 22/9/2015		1
	- Nosbau/TriLandum : 30/9/2016		1
	- Info Integration : 2/10/2015		2
	- R. Hagen, cabinet du Ministre Antoniadis (Ministre de la Famille, de la Santé et des Affaires sociales) : 9/11/2015		1
	<b>AGRICULTURE</b> - MIG / EMB : 21/9/2015		1
	- Agra-Ost / VDL : 18/11/2015		3
<b>Gouvernement de la CG</b>	- 14/9/2015		2
	-14/1/2016		2

Au-delà des réunions avec ces différents acteurs de terrain, le 2<sup>e</sup> pilier du processus de consultation consistait dans l'implication des citoyens du territoire.

Dans le cadre de deux workshops, la population intéressée a participé activement à l'élaboration de la stratégie de développement et des projets pour le territoire.

L'objectif du premier workshop (20/10/2015) était de présenter le cadre et la philosophie LEADER, d'échanger sur les opportunités et les menaces pour le territoire du GAL et de formuler des propositions de projets. En groupes de travail de 5-6 personnes, les participants ont définis et approfondis leurs thématiques et des champs d'actions prioritaires. Les résultats ont ensuite été présentés et discutés en plénière.

Lors du 2<sup>e</sup> workshop (26/1/2016), les pistes de projets potentiels ont été présentées et ensuite discutées avec les participants. Les propositions et remarques récoltées lors de ce 2<sup>e</sup> workshop ont été ensuite intégrées dans le processus d'élaboration des différents projets.

Vous trouverez un résumé de ces workshops en *annexe 1*.

Figure 30 : Photos des workshops au Haus Harna à Walhorn



Tableau 43 : Résumé des consultations citoyennes

Public cible / moyen de consultation	Date(s)	Sujets abordés	Participants (hors WFG)
Consultation citoyenne	- 1 <sup>er</sup> Workshop (« Haus Harna » à Walhorn) : 20/10/2015	- Analyse AFOM - Thématiques prioritaires et champs d'actions (travail en sous-groupes)	30
	- 2 <sup>e</sup> Workshop (« Haus Harna » à Walhorn) : 26/1/2016	- Présentation et échange idées de projets	17

Au-delà de ces workshops, le grand-public avait également la possibilité d'introduire des idées et propositions de projets dans le cadre de différents appels à projets (via sites web, médias, brochures d'information des communes,...). Vous trouverez plus de détails par rapport à ces appels à projets sous le point 3.3.1.

Le troisième et dernier pilier du processus de consultation était le GAL. Afin de gagner l'adhésion d'un large public, ont été impliqués dès le départ le plus grand nombre possible de groupes d'intérêts dans celui-ci (plus de détails sous le point 5).

En tant que partenariat local, le GAL s'est réuni à deux reprises. L'objectif principal de ces réunions était la discussion mais également la prise de décision et validation des différents aspects de la stratégie de développement, à savoir :

- Analyse AFOM
- Stratégie et schéma de développement (enjeux / thématiques prioritaires, objectifs de développement et thème fédérateur)
- Nom et slogan du GAL
- Projets

Vous trouverez les rapports des réunions du GAL en *annexe 2*.

Tableau 44 : Résumé des réunions du GAL

Public cible / moyen de consultation	Date(s)	Sujets abordés	Participants (hors WFG)
GAL	- 1 <sup>ère</sup> réunion du GAL (Eupen) : 20/1/2016	- Présentation programme LEADER  - Analyse AFOM – Echange et validation  - Stratégie et schéma de développement : premier échange  - Discussion des idées de projets et validation critères de sélection	22
	- 2 <sup>ème</sup> réunion du GAL (Eupen) : 24/2/2016	- Stratégie et schéma de développement : échange et validation  - Discussion des fiches-projets et sélection des projets  -Validation de la SDL	18

### 3.1.2 Les mesures de communication

Afin d'informer la population et les acteurs du terrain sur le programme LEADER, l'élaboration d'une SDL dans leur région et les possibilités de participation en vue de la co-construction de la SDL, différents efforts et mesures de communication classique et digitale ont été envisagés et mobilisés :

- Création d'une page web spécialement dédiée au programme LEADER/GAL au sein du site web de la WFG ([www.wfg.be/leader14-20](http://www.wfg.be/leader14-20)), proposant des informations générales, des actualités, des invitations aux réunions, etc. (*figure 31*). Une mise à jour régulière a été assurée.

- Publication de différents articles de presse, p.ex. sur le programme LEADER en général, le workshop du 20 octobre 2015 (figure 32) ou encore sur la réunion citoyenne à Walhorn le 26/1/2016 (figure 36)
- Articles dans les brochures d'information communale (figure 33)
- Diffusion d'un spot radio pendant une semaine sur BRF 1 et BRF 2 (radio germanophone), afin d'inviter la population à la réunion du 20 octobre 2015
- Réalisation d'une interview (<http://brf.be/regional/933045/>) à la radio régionale BRF 1 à propos de la réunion du 20 octobre 2015 (figure 34)
- Diffusion d'une annonce publicitaire pour les réunions citoyennes du 20 octobre 2015 et du 16 janvier 2016 via e-mail (mailing à plus de 70 personnes/associations/acteurs avec demande de partager l'invitation dans leurs réseaux respectifs), sur la chaîne TV du BRF (BRF TV) et dans le toutes-boîtes « Wochenspiegel » (figure 35)

Figure 31 : Capture d'écran du site web LEADER

The screenshot shows the website for the Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgiens VoG. The main navigation bar includes 'WFG', 'Angebote für Betriebe', 'Regionalentwicklung', 'Ostbelgien', and 'Kontakt'. The page title is 'LEADER 2014 - 2020'. The left sidebar contains a menu with categories like 'LÄNDLICHE ENTWICKLUNG', 'LEADER', 'LEADER 2014 - 2020', 'IMPULSZENTRUM HOLZ', 'RAUMORDNUNG & MOBILITÄT', 'TERMINE', 'KONTAKT', and 'SUCHE'. The main content area features a 'LEADER' logo and a paragraph explaining the program's goal: 'LEADER ist die Abkürzung des französischen "Liaison entre actions de développement de l'économie rurale" und wird übersetzt mit "Verbindung zwischen Aktionen zur Entwicklung des ländlichen Raums"'. Below this, it states: 'Das Programm will Impulse geben und Unterstützung bieten für die Erstellung und Umsetzung origineller und ortsnaher Projekte, die zum einen eine nachhaltige und leistungsstarke Entwicklung des ländlichen Raums garantieren und zum anderen das wirtschaftliche Umfeld stärken. LEADER unterstützt Gemeinden somit dabei, drängende Zukunftsaufgaben, beispielsweise aus den Bereichen Wirtschaft, Umwelt oder Soziales, gemeinsam und gemeindeübergreifend zu bewältigen. Dazu erarbeiten so genannte "Lokale Aktionsgruppen" (LAG) aus Vertretern öffentlicher und privater Einrichtungen eine gemeinsame Entwicklungsstrategie.' A highlighted announcement reads: 'Die drei nördlichen Gemeinden der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Eupen, Raeren und Lontzen - werden unter Federführung der WFG Ostbelgien im April 2016 erstmals eine solche LEADER-Kandidatur einreichen.' The right sidebar has a 'NEWS' section with articles: 'Ratgeber "UmBauen im Dorf" kostenlos erhältlich', 'Erlebnistage "Holz und nachhaltiges Bauen 2014" fanden großen Zuspruch', and 'WFG Geschäftsbericht 2014'. At the bottom, there is an 'AGENDA' section with the link '« Termine Nov. 2015 »'.

Source : [www.wfg.be/leader14-20](http://www.wfg.be/leader14-20)

Figure 32 : Articles de presse (LEADER en général, workshop du 20/10/2015)

Source : Grenz Echo du 16 octobre 2015

**Leader: Eupen, Raeren und Lontzen reichen Kandidatur ein - Workshop für Bürger am 20. Oktober**

## Gemeindeübergreifendes Aktionsprogramm in die Wege leiten

● **LONTZEN/EUPEN/RAEREN**  
Für drei der vier nördlichen Gemeinden der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Eupen, Raeren und Lontzen - wird unter Federführung der Wirtschaftsförderungsgesellschaft Ostbelgien (WFG) im April 2016 erstmals eine Leader-Kandidatur eingereicht. Wenn der Antrag von der Wallonischen Region genehmigt wird, könnten für sechs Jahre Maßnahmen vor Ort umgesetzt werden. Finanziert wird das Programm u. a. von der EU (siehe Hintergrund).

„Die Gemeinde Kelmis ist leider nicht dabei“, erklärt einer der Projektleiter der WFG gegenüber dieser Zeitung. Das liege an der zu hohen Bevölkerungsdichte (Einwohner/km<sup>2</sup>) der Gemeinde Kelmis. Daher entspricht die Gemeinde Kelmis nicht den Kriterien der Wallonischen Region für die Teilnahme an Leader-Projekten. Dennoch soll Kelmis möglichst mit einbezogen werden, wenn es in die Umsetzungsphase der Projekte geht, hieß es von der WFG.

In einem ersten Schritt gilt es jetzt allerdings erst einmal, zu klären, wo es überhaupt Bedarf gibt. Welche Themen sollen anvisiert werden? Welchen Zukunftsaufgaben sollte man sich stellen? Ob Projekte aus den Bereichen Wirtschaft, Soziales, Natur und Umwelt, Kultur, Mobilität, Tourismus, Bauen und Wohnen oder Energie – wichtig ist vor allem ein globaler, gemeindeübergreifender Ansatz. Als Beispiel eines bereits umgesetzten Leader-Projektes aus den Eifelgemeinden kann an dieser Stelle vielleicht der Ratgeber „Umbauen im Dorf“ genannt werden. Es handelt sich um einen mehrseitigen Leitfadens, der Tipps gibt zum Bauen in der belgischen Eifel. Es geht darum, die architektonischen, städtebaulichen und kulturellen Merkmale des Südens der Deutschsprachigen Gemeinschaft zu erfassen, zu entwickeln und zu bewahren. Die Broschüre ist als Ratgeber konzipiert, der „den Bauwilligen interessante Informationen mit auf den Weg gibt, sodass das geplante Bauvorhaben einen Beitrag zur Stärkung des eigenständigen Charakters der Region liefern kann.“

**Partizipation wird bei den Leader-Projekten großgeschrieben.**

Erstellt wurde er von interessierten und engagierten Bürgern. Partizipation wird bei der Umsetzung des Leader-Projektes großgeschrieben. Da die Bürger am besten wissen, wo der Schuh drückt, soll ihre Meinung auch bei dem jetzigen Vorhaben eingeholt werden. Die WFG wünscht sich, dass die Bürger Ziele, Schwerpunkte und Aktionen vorgeben.

„Zur Erarbeitung der Entwicklungsstrategie sind der Austausch und die Zusammenarbeit mit der Bevölkerung unabdingbar. Um die Ideen und Wünsche der Menschen aus der Region berücksichtigen zu können, laden die WFG Ostbelgien und die drei Gemeinden deshalb alle Interessierten zu einem gemeinsamen Ideenaustausch im Rahmen eines Workshops ein“, heißt es von den Projektleitern bei der WFG. (red/hawi)

**HINTERGRUND**

### Was ist Leader?

- Leader ist die Abkürzung des französischen „Liaison entre actions de développement de l'économie rurale“ und wird übersetzt mit „Verbindung zwischen Aktionen zur Entwicklung des ländlichen Raums“.
- Das EU-Förderprogramm ermöglicht lokalen Akteuren, Prozesse mit zu gestalten und die Zukunft der Region in die eigene Hand zu nehmen.
- Es will Impulse geben und Unterstützung bieten für die Erstellung und Umsetzung gemeinsamer und gemeindeübergreifender Projekte, die zum einen eine nachhaltige und leistungsstarke Entwicklung des ländlichen Raums garantieren und zum anderen das wirtschaftliche Umfeld stärken. Dazu erarbeiten „Lokale Aktionsgruppen“ (LAG) aus Vertretern öffentlicher und privater Einrichtungen eine gemeinsame Entwicklungsstrategie.

**i** Der Workshop findet am 20. Oktober von 19 bis 21.30 Uhr im Haus Hama (Dorfstraße 40-42 in Walhorn) statt. Weitere Informationen und Anmeldung bei der WFG: 087/56 82 01 oder [info@wfg.be](mailto:info@wfg.be)

PR-Text  
Workshop

## Bürger sollen den Weg zur „Leader“-Region mitgestalten

**Ostbelgien.** – Ein gemeindeübergreifendes Aktionsprogramm für Eupen, Raeren und Lontzen. „Leader“ ist die Abkürzung des französischen „Liaison entre actions de développement de l'économie rurale“ und wird übersetzt mit „Verbindung zwischen Aktionen zur Entwicklung des ländlichen Raums“. Das EU-Förderprogramm ermöglicht lokalen Akteuren, Prozesse mit zu gestalten und die Zukunft der Region in die eigene Hand zu nehmen. „Leader“ will Impulse geben und Unterstützung bieten für die Erstellung und Umsetzung gemeinsamer und gemeindeübergreifender Projekte, die zum einen eine nachhaltige und leistungsstarke Entwicklung des ländlichen Raums garantieren und zum anderen das wirtschaftliche Umfeld stärken. Dazu erarbeiten so genannte „Lokale Aktionsgruppen“ (LAG) aus Vertretern öffentlicher und privater Einrichtungen eine gemeinsame Entwicklungsstrategie.

Für die drei nördlichen Gemeinden der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Eupen, Raeren und Lontzen – wird unter Federführung der WFG Ostbelgien im April erstmals eine solche „Leader“-Kandidatur eingereicht. Wenn der Antrag von der wallonischen Region genehmigt wird, können dann für sechs Jahre Maßnahmen vor Ort umgesetzt werden. Welche Themen werden anvisiert? Welche Zukunftsaufgaben können angepackt werden? Ob Projekte aus den Bereichen Wirtschaft, Soziales, Natur und Umwelt, Kultur, Mobilität, Tourismus, Bauen und Wohnen, Energie, usw. – wichtig ist vor allem ein globaler, gemeindeübergreifender Ansatz. Sie wissen, wo in Ihrer Heimat der Schuh drückt? Definieren Sie Ziele, Schwerpunkte und Aktionen mit!

Zur Erarbeitung der Entwicklungsstrategie sind der Austausch und die Zusammenarbeit mit der Bevölkerung unabdingbar. Um die Ideen und Wünsche der Menschen aus der Region berücksichtigen zu können, laden die WFG Ostbelgien und die Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen deshalb alle interessierten Bürger- und Bürgerinnen zu einem gemeinsamen Ideenaustausch ein. Dabei sollen Zielsetzungen, thematische Schwerpunkte und erste Projektansätze im Rahmen von „Leader“ diskutiert und erarbeitet werden. Bringen Sie Ihre Ideen ein und helfen Sie mit, ortsnahe Maßnahmen und Aktionen auf den Weg zu bringen. Wir laden Sie herzlich ein, mitzumachen!

Wann? Am 20. Oktober von 19 Uhr bis ca. 21.30 Uhr im Haus Hama in Walhorn, Dorfstraße 40-42 (inkl. kleinem Snack).

Anmeldung: Bis zum 16. Oktober bei der WFG Ostbelgien unter 087/56 82 01 oder [info@wfg.be](mailto:info@wfg.be). Mehr Infos und Projektvorschläge: [www.wfg.be/leader14-20](http://www.wfg.be/leader14-20).

Source : Wochenspiegel du 14 octobre 2015

Figure 33 : Brochures d'information communale

Die Gemeinde Lontzen ist seit Jahren aktiv in der Politik der ländlichen Entwicklung. Sie wird in den nächsten Monaten und Jahren ein neues kommunales Programm der ländlichen Entwicklung erarbeiten. Im Gegensatz zu dieser Politik und den lokalen Projekten, visiert LEADER grundsätzlich gemeindeübergreifende Projekte, die das gesamte Territorium betreffen an. LEADER ist somit komplementär zur ländlichen Entwicklung.

**Workshop am 20. Oktober 2015**  
**BÜRGER SOLLEN DEN WEG ZUR LEADER-REGION MITGESTALTEN**

LEADER ist die Abkürzung des französischen „L'union entre actions de développement de l'économie rurale“ und wird übersetzt mit „Verbindung zwischen Aktionen zur Entwicklung des ländlichen Raums“. Es ist ein EU-Förderprogramm mit einem methodischen Ansatz der Regionalentwicklung, der es lokalen Akteuren ermöglicht, Prozesse mit zu gestalten und so die Zukunft der Region in die eigene Hand zu nehmen. Das Programm will Impulse geben und Unterstützung bieten für die Erstellung und Umsetzung origineller und ortsnaher Projekte, die zum einen eine nachhaltige und leistungsstarke Entwicklung des ländlichen Raums garantieren und zum anderen das wirtschaftliche Umfeld stärken. LEADER unterstützt Gemeinden somit dabei, dringende Zukunftsaufgaben, beispielsweise aus den Bereichen Wirtschaft, Umwelt oder Soziales, gemeinsam und gemeindeübergreifend zu bewältigen. Dazu erarbeiten sie sogenannte „Lokale Aktionsgruppen“ (LAG) aus Vertretern öffentlicher und privater Einrichtungen eine gemeinsame Entwicklungsstrategie.

**LEADER-Bewerbung im Norden der DG**

**Wann?**  
 Am 20. Oktober 2015 von 18.30 Uhr bis ca. 21 Uhr im Haus Hama in Walthorn, Dorfstraße 40-42 (inkl. kleinem Snack).

**Anmeldung**  
 Bis zum 16. Oktober 2015 bei der WFG Ostbelgien unter 0877 56 82 01 oder info@wfg.be.

Wir freuen uns auf Ihre Teilnahme!

Source : Info communale Lontzen

**GESTALTEN SIE LEADER!**

**WORKSHOP AM 20. OKTOBER 2015**

VON CHRISTOPH RAUJÖE

Die Verbindung zwischen Aktionen zur Entwicklung des ländlichen Raumes ist ein EU-Förderprogramm mit einem methodischen Ansatz der Regionalentwicklung. Prozesse mitgestalten und so die Zukunft der Region in die eigene Hand nehmen, ist das Ziel. Das Programm will neue Impulse geben.

Bei der Erstellung und Umsetzung origineller und ortsnaher Projekte wird Unterstützung geboten. Dadurch soll zum einen eine nachhaltige und leistungsstarke Entwicklung des ländlichen Raums garantiert und zum anderen das wirtschaftliche Umfeld gestärkt werden.

Die Weichen in den Bereichen Wirtschaft, Umwelt oder Soziales, gemeinsam und gemeindeübergreifend zu stellen, ist ein Ziel von LEADER.

Lokale Aktionsgruppen, bestehend aus Vertretern privater und öffentlicher Einrichtungen, erarbeiten gemeinsam eine Entwicklungsstrategie.

Source : Info communale Eupen

**LEADER-BEWERBUNG IM NORDEN DER DG**

Im Februar 2016 soll für drei der nördlichen Gemeinden der Deutschsprachigen Gemeinschaft - Eupen, Raeren und Lontzen - unter Federführung der WFG Ostbelgien eine solche LEADER-Kandidatur eingereicht werden.

Dass dies kein Alleingang werden kann, liegt auf der Hand. Der Austausch und die Zusammenarbeit mit der Bevölkerung sind ein Muss für eine erfolgreiche Umsetzung. Ideen und Wünsche, wie die Zukunft der Region aussehen kann, schlummern in vielen Köpfen, da sollen sie aber nicht bleiben!

Die WFG Ostbelgien und die Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen laden alle interessierten Bürger und Bürgerinnen zu einem gemeinsamen Ideenaustausch ein. Mögliche Zielsetzungen, thematische Schwerpunkte und erste Projektideen im Rahmen von LEADER sollen am 20. Oktober 2015 von 18.30 Uhr bis ca. 21 Uhr im Haus Hama in Walthorn, Dorfstraße 40-42 (inkl. kleinem Snack), für die kommenden sechs Jahre gemeinsam diskutiert und erarbeitet werden.

Figure 34 : Interview à la radio régionale BRF1



Source : <http://brf.be/regional/933045/>

Figure 35 : Annonce publicitaire (workshop du 20/10/2015)

Source : Wochenspiegel du 14 octobre 2015

Figure 36 : Article de presse (réunion citoyenne du 26/1/2016)

# Informationsversammlung für Bürger/-innen Leader-Kandidatur

**Eupener Land.** – Es geht mit großen Schritten auf die Einreichung des Leader-Antrags für die drei Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen zu, die bis spätestens 11. März bei der Wallonischen Region vorliegen muss. Nachdem die WFG Ostbelgien VoG diesbezüglich bereits am 20. Oktober 2015 im Haus Hama in Walhorn einen Bürgerworkshop organisiert hatte, um der Bevölkerung die Möglichkeit zu geben, den Weg zur Leader-Region mitzugestalten, ist inzwischen viel passiert. Und genau darüber möchte die WFG Ostbelgien in Zusammenarbeit mit den drei betroffenen Gemeinden am 26. Januar um 19.30 Uhr im Haus Hama in Walhorn, Dorfstraße 40-42, berichten. Beim Workshop im Oktober 2015 ging es vor allem darum, der Bevölkerung auf den Zahn zu fühlen, wo diese die aktuellen Probleme, aber auch Herausforderungen und Chancen für die Zu-

kunft in ihrer Region sieht. Auch die Ideen und Wünsche der engagierten Bürger/-innen sollten dabei herauskristallisiert werden. Am 26. Januar sollen nun die bisher aus einem breiten Beteiligungsprozess (diverse Treffen mit Bevölkerung, Gemeinden, Referenzpersonen und Akteuren aus verschiedenen Bereichen) entstandenen Projektideen in den unterschiedlichsten Themenfeldern (Wirtschaft, Soziales, Tourismus, Umwelt,...) erstmals Öffentlich vorgestellt werden. Ziel dabei ist, der interessierten Bevölkerung auch hier wieder die Chance zu geben, aktiv an der Gestaltung der Leader-Kandidatur mitzuarbeiten und einen Austausch über die Projektvorschläge zu ermöglichen. Anmeldung ist möglich bis zum 22. Januar bei der WFG Ostbelgien unter 087/56 82 01 oder [catherine.jungbluth@wfg.be](mailto:catherine.jungbluth@wfg.be). Mehr Infos unter: [www.wfg.be/leader14-20](http://www.wfg.be/leader14-20).

Source : Wochenspiegel du 20 janvier 2016

Projekte: Drei Nordgemeinden wollen gemeinsam eine Leader-Kandidatur einreichen - Erste Workshops wurden abgehalten

## Gemeinsam die Zukunft schultern

» Warum

Die Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen wollen unter Federführung der WFG Ostbelgien eine Leader-Kandidatur bei der Wallonischen Region einreichen. Es haben bereits Workshops hierzu stattgefunden. Aber was genau ist das und Zweck der Sache?

Was ist eigentlich ein Leader-Projekt?

Leader, das steht für „l'accompagnement de la développement économique rural“ und wie übersetzt es eigentlich mit „Verbindung zwischen Akteuren zur Entwicklung des ländlichen Raums“. Es handelt sich dabei konkret um ein Entwicklungsprogramm der EU im Bereich der Regionalentwicklung. Hier bekommen lokale Akteure die Chance Prozesse mitzugestalten und die Zukunft ihrer Region in die eigene Hand zu nehmen. Hier zusammengefasst: Leader ist unter anderem die Stärkung der wirtschaftlichen Wirtschaft, Umwelt oder Soziales gemeindeübergreifend und gemeinsam mit den lokalen Akteuren zu machen. Ein Leader-Projekt ist somit im besten Fall originell und innovativ, und hat zum einen eine nachhaltige und langfristige Entwicklung des ländlichen Raums und zum anderen die Stärkung der wirtschaftlichen Umfelds zum Ziel. Dazu arbeitet dann eine sogenannte „Lokale Aktionsgruppe“ - LAG - aus Vertretern öffentlicher und privater Einrichtungen eines gemeinsamen Entwicklungsbereichs.

Warum kann Köln in bei der Leader-Kandidatur nicht teilnehmen?



In den Workshops wurde das touristische Potenzial als eine Chance interpretiert. Die Abwanderung der Kaufkraft und der Fachkräfte wurde als eine Schwäche erachtet.

Bei dem Bürgerworkshop, den wir damals zusammen mit den Gemeinden im Oktober in Walhorn organisiert haben, waren knapp 30 Leute anwesend. Ziel dieser Veranstaltung war, die Bevölkerung einfach mal über das Leader-Programm zu informieren und sich kindliche zu versichern, was aus dem Workshop-Sicht der Stadt nicht die Gruppe an diesem Abend war eigentlich

logischerweise auch für die Belange und Ideen der Bevölkerung in Betracht. Das ist aber nur ein kleiner Auszug, es wurde weit mehr gesagt, dies würde aber hier nicht rausholen können.

Wie ging das auch dann, Chancen und Schwächen heraus zu machen. Woher kamen die Bürger denn die Chancen und wo die Schwächen?

Als Stärke und Chance wurde oftmals die kulturelle und sprachliche Vielfalt hier im Dreiländereck sowie die geografische Lage als ländlicher Raum mit direkter Nähe zu größeren Städten wie Lörrich, Neuenburg oder Köln hervorgehoben. Auch die Chance das touristische Potenzial des Nordens der DG besser zu nutzen wurde oftmals angesprochen. Als Schwäche und Risiko wurden ein paar Mal die Abwanderung der Kaufkraft und der Verlust der Gemeinschaft genannt. Hier wurde als Herausforderung die Stärkung des Zusammenhalts und des nachbarschaftlichen Miteinanders erwähnt.

Als Schwäche sieht die Bevölkerung vor allem auch die Abwanderung der Kaufkraft und Fachkräfte. In der Region wurde das Thema der Einzelhandels und der Dienstleistungsbranche angesprochen, für alle drei Gemeinden

Abwanderung. In den nächsten Wochen müssen diese großen Projektideen detailliert durch die Projektträger ausgearbeitet werden, dann wird es richtig konkret.

Wie konkret geht es weiter?

Was wird am Dienstag bei der Informationsveranstaltung geschehen?

Am Dienstag geht es vor allem darum, die breite Bevölkerung und die Teilnehmer aus dem Oktober-Workshop noch mal über den aktuellen Stand der Dinge zu informieren. Was ist in der Zwischenzeit geschehen? Welche Projektideen wurden eingereicht und konkretisiert? Wir möchten somit die Möglichkeit geben, Ihre Meinung kundzutun und sich zu den Projekten zu äußern. Es ist uns und dem Gemeindefratz so offen wie möglich zu gestalten. (j.w.w.)

„Lokale Aktionsgruppe der Chance, Prozesse mitzugestalten und die Zukunft ihrer Region in die eigene Hand zu nehmen.“



Nathalie Kleinberg, WFG

gewünscht zum Beispiel mehr Bürger und auch die Einwohnerräte pro Quartalskonferenzierung ist.

Wie groß war die Anwesenheit bei dem Workshop im Oktober?

Informationsabteilung zum Leader-Projekt, 26. Januar, um 19.30 Uhr im Haus Hama in Walhorn, Dorfstraße 40-42

Source : Grenz Echo du 25 janvier 2016

## 3.2 L'ÉLABORATION ET LA DESCRIPTION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Comme décrit sous le point précédent, l'élaboration de la stratégie de développement s'est faite sur le principe du « bottom-up ». Depuis fin juin 2015, les communes, les acteurs de terrain et la population ont participé activement à l'élaboration de la SDL.

### 3.2.1 Les enjeux et thématiques prioritaires

La première ébauche de l'analyse AFOM réalisée sur base de diverses analyses, études et documents déjà existants a servi comme base de discussion pour les réunions d'échange avec les communes et les acteurs du terrain. L'objectif de ces rencontres était d'échanger avec un maximum d'acteurs clés du territoire sur les domaines et thématiques abordés au sein de l'analyse AFOM, afin de récolter différents points de vue et de dégager les enjeux et thématiques prioritaires.

Afin de nuancer les informations récoltées lors des rencontres avec les acteurs professionnels et spécialisés, la population a également été consultée lors de deux workshops. Lors du premier workshop (20/10/2015), les participants se sont exprimés en groupes de travail par rapport aux enjeux et champs d'actions prioritaires. Les résultats ont ensuite été présentés et discutés en plénière.

L'analyse des résultats de ces rencontres et échanges avec les communes, les acteurs de terrain et la population a permis de dégager une première liste de thématiques à prendre en considération lors de l'élaboration de la stratégie de développement (ordre alphabétique) :

- Agriculture
- Coopération supra-communale / supra-régionale / transnationale
- Développement / Promotion territorial(e)
- Economie / Classes moyennes / Commerces
- Environnement / Eau
- Emploi
- Energie
- Logement
- Mobilité
- Migration / Intégration
- Social / Cohésion sociale
- Tourisme / Culture

Au-delà de ces thématiques, nos interlocuteurs ont particulièrement mis en évidence les aspects suivants :

- Espace économique à proximité de plusieurs pôles au-delà des frontières (Liège, Aix-la-Chapelle, Maastricht), dont le potentiel de développement doit être valorisé et ce sur base des ressources régionales ;
- Milieu de vie différencié (zones semi-rurales et rurales / villes et villages) attractif avec une cohésion sociale encore intacte et une qualité et un cadre de vie qu'il s'agit de préserver ;
- Situation frontalière et creuset des cultures au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, dont le développement demande une communication, concertation et coopération avec les territoires avoisinants (belges et étrangers).

En conséquence les thématiques prioritaires ont été regroupées dans la suite selon ces trois « axes de développement », à savoir :

- Espace économique
- Milieu de vie
- Au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin

Figure 37 : Résumé des enjeux / thématiques prioritaires

<i>Espace économique</i>	<i>Milieu de vie</i>	<i>Au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin</i>
Promotion économique & Emploi	Cohésion sociale, Migration & Intégration	Mise en réseau & Coopération supra-communale
Classes moyennes & Commerces	Logement & Développement territorial	Mise en réseau & Coopération supra-régionale et internationale
Tourisme & Culture	Environnement & Eau	Communication & Participation
Agriculture & Energie	Mobilité & Sécurité routière	Villes & Villages

La présentation graphique de ces axes de développement sous forme de trois « piliers » a été choisie pour des raisons d'une meilleure lisibilité. Une interaction entre ces axes et entre les thématiques et enjeux prioritaires est bien entendu fondamentale.

### 3.2.2 Thème fédérateur, objectifs de développement et nom du GAL

Sur base de ce résumé des enjeux / thématiques prioritaires, des propositions pour le thème fédérateur ainsi que pour les objectifs de développement du GAL ont été formulées.

Ces propositions ont été présentées et discutées lors de la première réunion du GAL (20/1/2016) et lors du deuxième workshop citoyen (26/1/2016). Les participants à ces réunions avaient la possibilité de formuler leurs remarques par rapport à ces propositions jusque fin janvier 2016. Les remarques ont ensuite été intégrées dans la version finale du thème fédérateur et des objectifs de développement.

Le thème fédérateur et les objectifs ont été présentés et validés à l'unanimité lors de la deuxième réunion du GAL en date du 24/2/2016.

#### - **Thème fédérateur**

Le thème fédérateur résulte de la liaison des trois axes de développement (voir figure 37) :

**« Espace économique et milieu de vie au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin »**

Ce thème fédérateur est donc le lien entre les différents axes de développement de la stratégie de développement du GAL. De même, il met en évidence les atouts du territoire mais également les différents champs d'actions du GAL, à savoir :

- Promouvoir l'**espace économique** en valorisant les atouts et les ressources du territoire et en accentuant l'esprit entrepreneurial ;
- Entretenir le **milieu de vie** par le maintien / la préservation de la cohésion sociale, de la qualité de vie et de l'environnement ;
- Développer le territoire de manière concertée et en collaboration avec les acteurs de l'**Euregio Meuse-Rhin**.

## - **Objectifs de développement**

Sur base des remarques et propositions récoltées lors des échanges avec les communes, avec les acteurs de terrain et dans le cadre du premier workshop citoyen, les objectifs de développement et sous-objectifs suivants ont été élaborés :

- **Promouvoir l'économie et promouvoir les atouts du territoire**
  - Promouvoir le territoire, créer des emplois et attirer une main d'œuvre qualifiée
  - Renforcer la vitalité des centres et accentuer l'esprit entrepreneurial
  - Elaborer et promouvoir des concepts communs et supra-communaux
  - Valoriser les ressources régionales de manière durable
- **Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante**
  - Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante
  - Promouvoir des nouvelles formes de logement et un développement territorial durable
  - Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable
  - Soutenir et revendiquer des offres de mobilité sécurisées, écologiques et conviviales
- **Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux**
  - Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs régionaux
  - Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs supra-régionaux
  - Promouvoir une communication et participation active en collaboration avec les acteurs régionaux
  - Promouvoir et valoriser les potentiels en synergie entre les villes et villages

La stratégie de développement du GAL contribue donc avec son thème fédérateur, ses axes de développement et ses objectifs à la réalisation des objectifs européens et wallons relatifs au soutien du développement rural.

A savoir :

- Règlement de l'Union européenne relatif au soutien du développement rural par le FEADER (n° 1305/2013) :
  - favoriser la compétitivité de l'agriculture ;
  - garantir la gestion durable des ressources naturelles et la mise en œuvre des mesures préservant le climat ;
  - assurer un développement territorial équilibré des économies et des communautés rurales, notamment la création et la préservation des emplois existants.
- Programme wallon de Développement Rural (PwDR) 2014-2020 :
  - assurer le développement socio-économique du territoire par la création d'activités et d'emplois pérennes ;
  - renforcer les partenariats au sein des GAL ; qu'ils soient le plus large possible et associent les secteurs représentatifs du territoire ;
  - assurer une mobilisation durable des partenaires privés.

## - **Nom et slogan du GAL**

GAL Entre Vesdre et Gueule – Sources de diversité

Deux fleuves prenant leurs sources sur le / tout près du territoire du GAL ont été à la source du nom du GAL :

- La Vesdre prenant ses sources en Allemagne dans la commune de Montjoie près de la frontière belgo-allemande, son eau provient principalement des Hautes Fagnes. Après son passage entre-autres à Eupen, Limbourg, Verviers et Chaudfontaine, la Vesdre rejoint après environ 60 km l'Ourthe (qui quant à elle rejoint peu après la Meuse).
- La Gueule prend ses sources sur le territoire du GAL dans la commune de Raeren. Le fleuve poursuit son passage vers La Calamine et sur le territoire de la commune de Plombières, avant de rejoindre après environ 60 km la Meuse (aux Pays Bas).

Le caractère supra-régional / international de ces deux fleuves, souligne également la situation frontalière et le « caractère reliant » du territoire du GAL au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin et au croisement de trois cultures et langues (francophone, germanophone et néerlandophone).

La grande diversité de ce territoire (zones semi-rurales et rurales, villes et villages, paysages boisés et ouverts, creuset des cultures) est illustrée et soulignée par le slogan complémentaire au nom du GAL : Sources de diversité.

### **3.2.3 Première esquisse du schéma de développement du GAL**

La première esquisse du schéma de développement (avec nom et slogan du GAL, thème fédérateur et objectifs de développement), résume donc la stratégie de développement (hors projets) du GAL à l'horizon 2020.

Ce schéma a été validé à l'unanimité lors de la deuxième réunion du GAL (24/2/2016).

Figure 38 : Première esquisse du schéma de développement - Résumé de la stratégie de développement (hors projets)

<b>GAL Entre Vesdre et Gueule</b> <b>Eupen - Lontzen - Raeren</b> <b>Sources de diversité</b>		
<b>Espace économique et milieu de vie au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin</b>		
<b>Espace économique</b> <i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<b>Milieu de vie</b> <i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<b>Au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin</b> <i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<b>Promotion économique &amp; Emploi</b> <i>Promouvoir le territoire, créer des emplois et attirer une main d'œuvre qualifiée</i>	<b>Cohésion sociale, Migration &amp; Intégration</b> <i>Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante</i>	<b>Mise en réseau &amp; Coopération supra-communale</b> <i>Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs régionaux</i>
<b>Classes moyennes &amp; Commerces</b> <i>Renforcer la vitalité des centres et accentuer l'esprit entrepreneurial</i>	<b>Logement &amp; Développement territorial</b> <i>Promouvoir des nouvelles formes de logement et un développement territorial durable</i>	<b>Mise en réseau &amp; Coopération supra-régionale et internationale</b> <i>Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs supra-régionaux</i>
<b>Tourisme &amp; Culture</b> <i>Elaborer et promouvoir des concepts communs et supra-communaux</i>	<b>Environnement &amp; Eau</b> <i>Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable</i>	<b>Communication &amp; Participation</b> <i>Promouvoir une communication et participation active en collaboration avec les acteurs régionaux</i>
<b>Agriculture &amp; Energie</b> <i>Valoriser les ressources régionales de manière durable</i>	<b>Mobilité &amp; Sécurité routière</b> <i>Soutenir et revendiquer des offres de mobilité sécurisées, écologiques et conviviales</i>	<b>Villes &amp; Villages</b> <i>Valoriser et promouvoir les potentiels en synergie entre les villes et villages</i>

### 3.3 DE L'APPEL A LA SELECTION DES PROJETS

#### 3.3.1 Les différents appels à projets

Des appels à projets ont eu lieu à divers moments de l'élaboration de la stratégie de développement du GAL et surtout à différents niveaux :

- *Les collègues communaux/bourgmestres*

Entre juin et août 2015, des rencontres avec les trois collèges communaux, commune par commune (30/6/2015, 6/7/2015 et 4/8/2015) et une réunion collective avec les trois communes (29/9/2015) avaient comme objectif principal de connaître les différentes attentes des communes, thèmes/enjeux et champs d'actions principaux pour les années à venir.

Lors de la réunion commune du 29 septembre 2015, les représentants des communes ont été invités à travailler en sous-groupes supra-communaux, afin d'échanger sur les domaines prioritaires et de réfléchir ensemble à des champs d'actions / projets potentiels.

- *Les acteurs du territoire et personnes ressources*

Durant la période de juin à décembre 2015, la WFG a rencontré environ 30 acteurs et associations du terrain en tant que personnes ressources. A côté d'un échange sur les domaines d'activités respectifs et l'analyse AFOM, ces acteurs ont aussi été invités à mettre en évidence les / leurs champs d'actions prioritaires (voir *point 3.1.1*).

- *Le grand public*

Entre octobre 2015 et janvier 2016, la population et le grand public avaient la possibilité de participer activement à l'élaboration de la SDL (thématiques prioritaires et les idées de projet), et cela via différents moyens de consultation, à savoir :

- Appels à projet et collecte de propositions via le site web du GAL ([www.wfg.be/leader14-20](http://www.wfg.be/leader14-20)), selon un formulaire « Idée de projet » (voir *figure 39*), ouvert à tous et téléchargeable sur la page web. De plus, le « Guide du candidat LEADER » a également été mis à disposition sur la page web mentionnée, afin de proposer aux personnes intéressées une information complète.
- Appel à projets lors du workshop du 20 octobre 2015 à Walhorn. Un travail en cinq sous-groupes a permis aux participants d'échanger largement sur les thématiques prioritaires et à formuler des premières idées de projets.
- Appels à projets dans les brochures d'informations communales et sur les sites web des communes (« Boîte à idées LEADER », voir *figure 40*)
- Différents appels à projets dans le cadre d'interviews et articles dans la presse/radio régionale (voir *point 3.1.2*)

Figure 39 : Formulaire « Idée de projet »

Seite | 1
Seite | 2

### Projektbogen LEADER-Bewerbung

#### Eupen - Raeren - Lontzen

**ANMERKUNG:**

LEADER-Projekte zeichnen sich durch einen **gemeindeübergreifenden Charakter**, durch **innovative Maßnahmen** (nichts was es schon gibt) und durch **geringe Investitionen in Infrastruktur** aus. Bitte beachten Sie dies bei der Formulierung Ihres Projekts.

**Den Projektbogen zurücksenden an:**

WFG Ostbelgien, Hütte 79/20, B – 4700 Eupen  
 Fax: 087/74 33 50  
 E-Mail: catherine.jungbluth@wfg.be

**1. Projekttitel**  
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

**2. Betroffene Gemeinden**  
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

**3. Projektträger (Ansprechpartner, Adresse, Tel., E-Mail)**  
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

**4. Kooperationspartner**  
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

**5. Hintergrund der Projektidee / aktueller Kontext (Bedarf/Anlass)**  
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.




**6. Projekt, Laufzeit, Maßnahmen, Zielgruppen und erwartete Resultate**  
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

**7. Budget (grobe Schätzung)**

Personalkosten	Funktionskosten	Werbekosten
Klicken Sie hier, um Text einzugeben.	Klicken Sie hier, um Text einzugeben.	Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

**Gesamtkosten** = Klicken Sie hier, um Text einzugeben.

Figure 40 : Appels à projets grand public (sites web communales et/ou brochures d'information communale)



**IDEENBOX LEADER-PROJEKTE**

Für die drei Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen wird nächstes Jahr erstmals eine LEADER-Kandidatur eingereicht. LEADER ist ein EU-Förderprogramm, das lokalen Akteuren im ländlichen Raum die Möglichkeit gibt, Prozesse mit zu gestalten und die Zukunft der Region in die eigene Hand zu nehmen.

Ziele, Schwerpunkte und Aktionen werden jetzt definiert! Der Austausch und die Zusammenarbeit mit der Bevölkerung und den ansässigen Akteuren/Organisationen sind bei LEADER unabdingbar.

Bringen auch Sie Ihre Ideen ein und helfen Sie mit, ortsnahe Maßnahmen und Aktionen auf den Weg zu bringen. Jeder Projektvorschlag ist willkommen.

Source : Brochure communale « Eupen Erleben »

Source : <http://www.eupen.be/Stadt---Verwaltung/Stadt-Buerger/IDEENBOX-LEADER.aspx>

<p style="text-align: center;"><b>LÄNDLICHE ENTWICKLUNG</b></p> <p><b>FÖRDERPROGRAMM LEADER demnächst auch in Raeren</b></p> <p>Über das Programm der Ländlichen Entwicklung hinaus will sich die Gemeinde Raeren in Zukunft auch in einem anderen Programm engagieren: Für die drei Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen wird unter Federführung der WFG Ostbelgien im April 2016 erstmals eine LEADER-Kandidatur eingereicht.</p> <p>LEADER ist ein EU-Förderprogramm, das lokalen Akteuren im ländlichen Raum die Möglichkeit gibt, Prozesse mit zu gestalten und die Zukunft der Region in die eigene Hand zu nehmen.</p>  <p>Ein gemeindeübergreifendes Aktionsprogramm für Eupen, Raeren und Lontzen</p> <p>LEADER will Impulse geben und Unterstützung bieten für die Erstellung und Umsetzung gemeinsamer und gemeindeübergreifender Projekte, die zum einen eine nachhaltige und leistungsfähige Entwicklung des ländlichen Raums garantieren und zum anderen das wirtschaftliche Umfeld stärken. Dazu erstellen sie gemeinsame „Lokale Aktionsgruppen“ (LAG) aus Vertretern öffentlicher und privater Einrichtungen eine gemeinsame Entwicklungsstrategie.</p> <p style="text-align: right;"><a href="http://www.raeren.be">www.raeren.be</a></p> <p style="text-align: center;">38</p>	<p style="text-align: center;"><b>LÄNDLICHE ENTWICKLUNG</b></p> <p>Welche Themen werden anvisiert? Welche Zukunftsaufgaben können angepackt werden? Ob Projekte aus den Bereichen Wirtschaft, Soziales, Natur und Umwelt, Kultur, Mobilität, Tourismus, Bauen und Wohnen, Energie, usw. – wichtig ist vor allem ein globales, gemeindeübergreifender Ansatz. Somit ist das „LEADER Programm“ auch als eine Ergänzung und Ausweitung der Ideen und Projekte der Ländlichen Entwicklung zu sehen.</p> <p><b>Ziele, Schwerpunkte und Aktionen werden jetzt definiert!</b></p> <p>Bei der Erarbeitung der Entwicklungsstrategie ist der Austausch und die Zusammenarbeit mit der Bevölkerung und den ansässigen Akteuren/Organisationen unabdingbar, um die Ideen und Wünsche der Menschen aus der Region berücksichtigen zu können – denn diese kennen die Situation am besten und haben die besten Ideen!</p> <p>Deshalb hatten die WFG Ostbelgien und die Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen im Oktober zu einem gemeinsamen Ideenaustausch im Haus Hanna in Wilhem eingeladen. Es wurden Zielsetzungen, thematische Schwerpunkte und erste Projektschritte im Rahmen von LEADER diskutiert und erarbeitet, zum Beispiel:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• die Verbesserung der Wasserqualität der Bäche durch Abwasserklärung,</li> <li>• neue integrative Wohnformen,</li> <li>• alternative Energien oder</li> <li>• die Stärkung der Mehrsprachigkeit.</li> </ul> <p>also auch viele Themen, die in Raeren bereits von der Gemeinde und der ÖKLE bearbeitet werden. Hier erhoffen wir uns durch die Zusammenarbeit mit den Nachbargemeinden und die Unterstützung des Förderprogramms LEADER eine Verstärkung des bereits eingeschlagenen Weges.</p> <p><b>Wir laden Sie herzlich ein, mitzumachen!</b></p> <p>Bringen Sie Ihre Ideen ein und helfen Sie mit, ortsnahe Maßnahmen und Aktionen auf den Weg zu bringen. Folgendes sollte ein LEADER Projekt auszeichnen:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• es ist gemeindeübergreifend,</li> <li>• es ist innovativ,</li> <li>• und es darf nicht nur um Investitionen in Bau / Infrastruktur gehen.</li> </ul> <p style="text-align: right;"><a href="http://www.raeren.be">www.raeren.be</a></p> <p style="text-align: center;">39</p>	<p style="text-align: center;"><b>LÄNDLICHE ENTWICKLUNG</b></p> <p>Eine kurze schriftliche Beschreibung, möglichst mit Begründung warum genau diese Idee wichtig ist, reicht aus. Sprechen / schreiben Sie uns oder mailen Sie uns Ihre Idee:</p> <p>Joschim van Weersth, Schöffe der ÖKLE / <a href="mailto:joachim.vanWeersth@raeren.be">joachim.vanWeersth@raeren.be</a>      Björn Hartmann, Projektleiter der ÖKLE / <a href="mailto:bjorn.hartmann@wfg.be">bjorn.hartmann@wfg.be</a></p> <p><b>Für die Gemeinde zählt jeder Beitrag!</b></p>  <p>Avec le soutien de la Wallonie</p> <p style="text-align: right;"><a href="http://www.raeren.be">www.raeren.be</a></p> <p style="text-align: center;">40</p>
---	---	---

Source : Brochure communale « Raerener Schaukasten »

<p style="text-align: center;"><b>IDEENBOX LEADER-PROJEKTE</b></p> <p>Für die drei Gemeinden Eupen, Raeren und Lontzen wird nächstes Jahr erstmals eine LEADER-Kandidatur eingereicht. LEADER ist ein EU-Förderprogramm, das lokalen Akteuren im ländlichen Raum die Möglichkeit gibt, Prozesse mit zu gestalten und die Zukunft der Region in die eigene Hand zu nehmen.</p> <p>Ziele, Schwerpunkte und Aktionen werden jetzt definiert!</p> <p>Der Austausch und die Zusammenarbeit mit der Bevölkerung und den ansässigen Akteuren/Organisationen sind bei LEADER unabdingbar. Bringen auch Sie Ihre Ideen ein und helfen sie mit, ortsnahe Maßnahmen und Aktionen auf den Weg zu bringen. Jeder Projektvorschlag ist willkommen und kann bis zum 15. Januar 2016 eingereicht werden.</p> <p>Detaillierte Infos und Ansprechpartner finden Sie auf <a href="http://www.wfg.be/leader14-20">www.wfg.be/leader14-20</a>.</p> <p style="text-align: right;"><b>LIMELT   ENVIRONNEMENT</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>BOITE À IDÉES « LEADER »</b></p> <p>En 2016, les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen déposeront pour la première fois une candidature LEADER. LEADER est un programme européen, qui permet aux acteurs locaux de participer à différents processus et de prendre le futur de leur propre région en main.</p> <p>Les objectifs, thèmes centraux et actions sont maintenant définis !</p> <p>L'échange et la coopération avec la population et les organisations/acteurs locaux sont des éléments importants dans LEADER. C'est pourquoi vous pouvez soumettre vos idées et ainsi contribuer à la mise en œuvre des actions et mesures concrètes pour votre région. Chaque idée compte et peut être introduite jusqu'au 15 janvier 2016.</p> <p>Plus d'informations et personnes de contact sur : <a href="http://www.wfg.be/leader14-20">www.wfg.be/leader14-20</a>.</p> <p style="text-align: right;"><b>LONTZEN   GEMEINSCHAFT   INFO - COMMUNALE 11</b></p>
---	---

Source : Info communale Lontzen

### 3.3.2 Le résumé des idées de projet

L'ensemble des idées de projets qui ont été formulées lors des différentes consultations, réalisées dans le cadre de l'élaboration de la SDL (réunions avec les collèges communaux, personnes ressources/acteurs du terrain et la population), ont été analysées et ensuite regroupées par thématiques :

#### - Agriculture

- Diversification, chaînes locales de valeur ajoutée / circuits courts / commercialisation : haies-énergie / entretien des paysages (évtl. coopération avec Pays de Herve)
- Traitement aseptique du lisier (projet pilote)

- **Coopération et communication supra-communale / supra-régionale / transnationale**
  - Améliorer / renforcer la communication, la mise en réseau et la coopération supra-communale (communes / acteurs)
  - Stimuler activement la coopération et la communication avec les territoires et partenaires avoisinants (e.a. GAL) au sein de l'Euregio Meuse-Rhin
  
- **Développement / Promotion territorial(e)**
  - Développement concerté du territoire en tenant compte des atouts (proximité de différents pôles / situation centrale au sein de l'Euregio Meuse-Rhin /...) et de la diversité du territoire (synergies entre zones rurales et semi-rurales / villes et campagne / paysages variés / ...)
  - Communiquer activement les avantages de la région et les exploiter : East Belgium Park, Rovert, Campus RWTH (p.ex. Start-ups, étudiants,...), plurilinguisme, cadre de vie et diversité du territoire,...
  
- **Economie / Classes moyennes / Commerces**
  - Mieux profiter de la proximité du campus universitaire d'Aix-la-Chapelle en pleine expansion
  - Orientation des entreprises vers une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle (« Familienfreundliche Unternehmen ») : sensibilisation (p.ex. horaires flexibles, garderies, home office) et communication comme atout
  - Renforcement création d'entreprises, jeunes entrepreneurs (esprit d'entreprendre)
  - Vitalisation des commerces / améliorer la coopération entre les commerçants
  
- **Environnement / Eau**
  - Qualité / assainissement de l'eau : sensibilisation et consultation afin d'améliorer la qualité de l'eau
  - Assainissement décentralisé des eaux : projets pilotes
  - Gestion des eaux pluviales (en particulier Eupen)
  
- **Emploi**
  - Attirer du personnel qualifié (p.ex. campagne d'information sur les atouts de la région)
  - Orientation professionnelle et intégration dans le marché du travail de demandeurs d'emploi (difficiles à placer, maladies psychiques, toxicomanie, handicap, migration,...) : accompagnement intensif et durable, en coopération avec tous les acteurs
  
- **Energie**
  - Valorisation énergétique de la biomasse du territoire (bois, haies,...)
  - Sensibilisation pour économies d'énergie / efficience énergétique
  - Etude / mise en place réseaux de chaleur / cogénération
  - Etude de faisabilité / concept en matière d'énergies renouvelables (potentiel,...) et préparation de projets (porteur de projet, modèles de financement alternatifs,...)

- **Logement**
  - Création de logements abordables (prix) / accessibles (séniors) et répondant au besoin (p.ex. jeunes, étudiants RWTH, séniors)
  - Conseil / sensibilisation en matière de logement, rénovation, énergie dans le bâtiment, nouvelles formes de logement (« centre de compétence logement »)
  - Développement concerté du secteur du logement : approche coordonnée dans le contexte de la demande croissante des logements/terrains à bâtir abordables
  
- **Mobilité**
  - Améliorer la coopération transfrontalière en matière de mobilité (TEC – ASEAG)
  - Création d'un réseau de chemins pour cyclistes reliant les endroits stratégiques du territoire (+ bornes de recharge, parking vélos,...)
  - Nouvelles technologies / Mobilité électrique (vélo, voiture, transports publics)
  - Coordination acteurs de mobilité et coordonner / améliorer les offres
  - Amélioration (ponctuelle) de l'offre du TEC (p.ex. Lontzen)
  
- **Migration / Intégration**
  - Favoriser l'intégration des migrants / réfugiés et le contact entre la population locale et les migrants / réfugiés (projets de parrainage, clubs et associations,...)
  - Encadrement des bénévoles qui s'engagent pour l'intégration des migrants / réfugiés (offre-demande, formation, supervision,...)
  
- **Social / Cohésion sociale**
  - Coexistence intergénérationnelle et interculturelle dans les villages / quartiers (rencontre, échange, nouvelles formes de logement / habitat intergénérationnel,...)
  - Accueil pour nouveaux citoyens
  
- **Tourisme / Culture**
  - Valorisation du potentiel touristique (sous-développé) sur base des atouts du territoire (paysage, culture, histoire, patrimoine industriel et culturel, langue, vélo / randonnée,...)
  - Elaboration d'un concept et réalisation de premières mesures sur base du principe des « Erlebniswelten »

### 3.3.3 L'élaboration, l'évaluation et la sélection des projets

#### - **L'élaboration des projets**

Afin de concrétiser les premières idées de projets, les acteurs du territoire et les partenaires potentiels pour la mise en œuvre de projets ont été informés en novembre 2015 de la possibilité d'introduire leurs idées/propositions de projets via le formulaire « Idée de projet » (voir *figure 39*) et ce jusqu'au 15 janvier 2016.

Entre mi-novembre 2015 et mi-janvier 2016, des premières propositions de projets concrets ont donc été formulées en collaboration étroite avec les acteurs du territoire et en se basant sur les idées et thématiques récoltées lors du processus de participation.

Dix formulaires « Idée de projet » et donc propositions de projets ont été introduites. Voici un bref résumé du contenu des projets proposés (dans l'ordre des thématiques de la première esquisse du schéma de développement - *figure 38*) :

#### **Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique**

- Promotion et commercialisation de l'espace économique :
  - o Communication et mise en valeur des atouts du territoire dans l'objectif d'attirer des entreprises et une main d'œuvre qualifiée
  - o Entreprises favorables à une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle : information / sensibilisation des entreprises et communication comme atout du territoire
- Sensibilisation de l'esprit d'entreprendre : campagne médiatique, sensibilisation jeunes / étudiants,...
- Développement et vitalisation des nodules commerciaux du territoire : approche partenariale des acteurs, stratégie de développement, sélection et mise en œuvre d'actions

#### **Orientation professionnelle et intégration dans le marché du travail**

- Accompagnement intensif (coaching) des demandeurs d'emploi, difficiles à placer (article 60§7)
  - o Techniques de recherche d'emploi / de candidature pour emploi
  - o Analyse socio-professionnelle des personnes
  - o Travail sur les ressources et compétences des personnes
- Préparation du transfert vers le « Arbeitsamt » (Forem) en coopération avec tous les acteurs

#### **Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques**

- Elaboration d'un concept de « zone de découverte » : sur base des atouts clés du territoire (richesse paysagère, patrimoine industriel et culturel,...)
- Réalisation de premières mesures du concept :
  - o Elaboration de boucles de randonnée de qualité représentatives à la « zone de découverte » (scouting, communication et marketing / pas de nouveaux balisages)
  - o Planification de « pôles de ressourcement » : élaboration de critères pour le choix des lieux, leur valorisation et mise en scène (économie créative), communication et marketing pour réseau

#### **Installation pilote de traitement aseptique du lisier**

- Etude de faisabilité : partenaires, emplacement, conception technique,...
- Réalisation d'une installation pilote
- Monitoring
- Transférabilité

#### **Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté**

- Production de plaquettes de bois :
  - o Estimation et valorisation du gisement existant (bocages, arbres,...)
  - o Mise en place de TCCR (choix du lieu, sélection des plantes, installation, monitoring, récolte)
  - o Analyse des possibilités de valorisation des copeaux de bois sur le territoire (valorisations énergétiques et autres)
- Sensibilisation : mesures de sensibilisation pour l'utilisation de copeaux de bois (agriculteurs, concepteurs de bâtiments, communes,...)

### **Activation du potentiel énergétique du territoire**

- Mobilisation des énergies renouvelables : biomasse, eau, vent, géothermie
- Élaboration de projets concrets : potentiel, emplacements, financements (alternatifs)
- Sensibilisation : utilisation d'énergies renouvelables et pour la mise au point de mesures d'économie d'énergie

### **Intégration des migrants et réfugiés**

- Soutien, accompagnement et formation des bénévoles actifs dans le domaine de l'intégration des migrants et réfugiés :
  - o Organisation de formations spécifiques pour les bénévoles en collaboration avec les partenaires
  - o Organisation de supervisions
  - o Accompagnement / personne de contact pour associations culturelles, clubs sportifs, projets de parrainage,...
- Coordination de l'offre et de la demande / mise en réseau des acteurs

### **Diminuer et canaliser les pressions immobilières**

- Redynamisation du bâti existant : inventaire, modèles de solutions, sensibilisation et consultation
- Développement de formes de logement alternatifs : abordables (prix) et adaptés aux besoins et prenant en compte le changement démographique (séniors, habitat intergénérationnel,...)
- Canalisation des pressions immobilières : approche coordonnée et en collaboration avec les territoires adjacents

### **Amélioration de la qualité de l'eau**

- Analyse et inventaire de la qualité de l'eau : zones à problème et leurs causes dans le domaine des épurations collectives et individuelles
- Mesures (pilotes) : assainissement des zones problématiques
- Gestion des eaux pluviales : bonnes pratiques et de la transférabilité au territoire du GAL
- Sensibilisation, conseil et mise en réseau : soirées d'information, matériel didactique,...

### **Développement et promotion de solutions de mobilité durables**

- Développement d'un réseau vélo : liaisons sécurisées entre endroits stratégiques (gare, arrêts de bus, parcs économiques, sites touristiques,...) et infrastructure adaptée (bornes de recharge, places de stationnement,...)
- Mise en place d'une centrale de mobilité : coordination et amélioration des offres de mobilité en collaboration avec les acteurs publics et privés (liaisons de bus, mobilité transfrontalière, nouvelles technologies, alternatives aux déplacements individuels,...)
- Sensibilisation, information et consultation en matière de mobilité

Lors de la première réunion du GAL (20/1/2016), les membres du GAL ont échangé sur les dix propositions de projets reçus. Lors de cette réunion, les membres du GAL ont proposé d'élaborer des fiches-projets détaillées et concrètes pour l'ensemble des idées de projet présentés et ce, en respectant les remarques faites lors de la présentation et en tenant compte des critères d'évaluation et de sélection validés ce jour par le GAL.

En plus, lors du 2<sup>ème</sup> workshop citoyen le 26/1/2016 à Walhorn, la population a été informée sur les différentes idées de projets et avait la possibilité de poser des questions, de faire des remarques et de formuler des propositions.

- ***L'évaluation et sélection des projets***

Les propositions de projets élaborés ont finalement subies une évaluation et une sélection au sein du GAL, comme c'est prévu dans le guide CLLD de la Commission européenne.

En date du 24/2/2016 (2<sup>ème</sup> réunion du GAL), les propositions de projets ont été présentées. Suite à cette présentation, les membres du GAL ont discutés et évalués chaque projet sur base des critères suivants, validés lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du GAL le 20/1/2016 et possédant chacun le même poids dans la décision finale :

- la capacité du projet de rencontrer les objectifs de la stratégie ;
- le caractère innovant du projet ;
- le caractère transférable du projet ;
- la capacité de mettre en œuvre le projet ;
- l'approche ascendante (Bottom-up) ;
- le plan de financement du projet ;
- la dimension économique des projets ;
- l'efficacité et la pérennité du projet.

La grille d'évaluation ci-dessous résume les échanges au sein du GAL.

*Figure 41 : Grille d'évaluation des projets*

	Objectifs de la stratégie	Caractère innovant	Caractère transférable	Capacité de mise en œuvre	Approche ascendante (Bottom-up)	Plan de financement	Dimension économique	Efficiences et pérennité
<b>Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Promotion économique & Emploi - Classes moyennes & Commerces - Développement territorial concerté	- Marketing territorial concerté : aspect nouveau sur le territoire - Renforcement des classes moyennes / du commerce en collaboration avec l'ULg	Elargissement sur d'autres communes avoisinantes (p.ex. East Belgium Park) possible et prévu (hors LEADER)	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (entreprises, commerces, communes,...)	Part locale assurée	Promotion économique comme élément central du projet	Assurée via opérateur de terrain et collaboration directe avec entreprises
<b>Orientation professionnelle et intégration dans le marché du travail</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Promotion économique & Emploi - Cohésion sociale, Migration & Intégration - Développement territorial concerté	Coaching et encadrement individuel des chercheurs d'emploi	Projets comparables existent déjà en Wallonie et en Flandre	- Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens) - Nécessité d'intégrer davantage le « Arbeitsamt der DG » (Forem) dans le projet	- Participation / implication directe du public cible - Nécessité d'intégrer davantage le « Arbeitsamt der DG » (Forem) dans le projet	<b>Cofinancement (CG) pas accordé en raison des mesures prévues / en préparation dans le domaine de l'emploi</b>	Intégration dans le marché du travail comme élément central du projet	<b>Pas assurée : voir financement</b>
<b>Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Promotion économique & Emploi - Tourisme & Culture - Développement territorial concerté	Mise en place des « Erlebniswelten » et crossmarketing comme aspects nouveaux pour le territoire (bonnes expériences en AT / D)	Elargissement sur d'autres communes avoisinantes possible et prévu (hors LEADER)	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (communes, acteurs touristiques,...)	Part locale assurée et cofinancement CG accordé (accord de principe)	Promotion touristique et donc économique comme élément central du projet	Assurée via opérateur de terrain dans le cadre de la mise en œuvre du « Tourismusleitbild »
<b>Installation pilote de traitement aseptique du lisier</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Agriculture & Energie - Environnement & Eau	Réalisation d'une installation pilote	En principe oui, si on trouve des agriculteurs intéressés	<b>Pas d'opérateur de terrain et pas d'agriculteur intéressé intégré dans la proposition de projet</b>	<b>Pas d'agriculteur intéressé intégré dans la proposition de projet</b>	<b>- Financement de l'installation pilote (élément central du projet) pas possible via LEADER (investissement trop conséquent) - Part locale pas assurée</b>	Agriculture comme facteur économique du territoire	<b>Pas assurée : - Financement de l'installation (investissement) - Opérateur / acteurs de terrain à intégrer dans projet Projet nécessite du travail préparatoire</b>
<b>Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Agriculture & Energie - Environnement & Eau - Développement territorial concerté	Projets comparables en AT / D mais pas sur le territoire concerné / les territoires avoisinants	Elargissement sur d'autres communes avoisinantes possible et souhaitable (evtl. via Coopération)	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (agriculteurs, communes,...)	Part locale assurée	- Agriculture comme facteur économique du territoire - Collaboration avec des entreprises locales	Assurée via opérateur de terrain et les partenaires (privés) impliqués dans le projet

	Objectifs de la stratégie	Caractère innovant	Caractère transférable	Capacité de mise en œuvre	Approche ascendante (Bottom-up)	Plan de financement	Dimension économique	Efficiace et pérennité
<b>Activation du potentiel énergétique du territoire</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Agriculture & Energie - Environnement & Eau - Développement territorial concerté	- Analyse / concept énergétique supra-communal - Instruments de financement alternatifs	En particulier les expériences faites dans le domaine des instruments de financement alternatifs	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (y compris « Energieleitbild »)	Part locale assurée	Potentiel énergétique du territoire à mieux valoriser (également au niveau économique)	- Assurée via opérateur de terrain et les partenaires impliqués dans le projet - Instruments de financement comme élément du projet
<b>Intégration des migrants et réfugiés</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Cohésion sociale, Migration & Intégration - Développement territorial concerté	Encadrement / formation dans le domaine des bénévoles dans les associations et clubs	Elargissement sur d'autres communes (avoisinentes) possible et souhaitable	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (mise en réseau comme aspect central du projet)	Part locale assurée et cofinancement CG demandé	Le travail des bénévoles soulage (financièrement) le secteur public. Le soutien / l'encadrement des bénévoles est cependant indispensable	Assurée via opérateur de terrain et les partenaires impliqués dans le projet (y compris associations, clubs,...)
<b>Diminuer et canaliser les pressions immobilières</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Logement & Développement territorial - Cohésion sociale, Migration & Intégration - Développement territorial concerté	Analyse / concept et approche supra-communale et concertée dans le domaine du logement	Collaboration avec des communes avoisinentes nécessaire et prévue dans le domaine du logement	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée	Part locale assurée	Création de logements dans un contexte transnational (Campus Aix) comme élément important du développement économique et territorial	Assurée via opérateur de terrain et les partenaires impliqués dans le projet
<b>Amélioration de la qualité de l'eau</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Agriculture & Energie - Environnement & Eau - Développement territorial concerté	- Projets pilotes dans le domaine de l'assainissement collectif - Solutions dans le domaine de la gestion des eaux pluviales	Elargissement sur d'autres communes (avoisinentes) possible et souhaitable (evtl. via Coopération)	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (en particulier Contrats rivières)	Part locale assurée	Collaboration avec des entreprises locales dans le domaine de l'assainissement	Assurée via opérateur de terrain et les partenaires impliqués dans le projet
<b>Développement et promotion de solutions de mobilité durables</b>	Répond aux objectifs des thématiques : - Mobilité & Sécurité routière - Cohésion sociale, Migration & Intégration - Développement territorial concerté	Mobilité durable et en particulier utilisation de nouvelles technologies	L'aspect de la mobilité doit être abordé en concertation avec les communes et territoires avoisinants	Expérience de l'opérateur de terrain dans le domaine concerné et dans la gestion de projets (européens)	Participation / implication directe des acteurs de terrain assurée (mise en réseau comme aspect central du projet)	Part locale assurée	Mobilité comme aspect du développement économique et territorial	- Assurée via opérateur de terrain et les partenaires impliqués dans le projet - Centrales de mobilité

Sur base de l'évaluation des projets résumée dans la grille d'évaluation, le GAL a ensuite sélectionné les projets LEADER de la programmation 2014 - 2020 du GAL Entre Vesdre et Gueule. Lors de la procédure de sélection, l'ensemble des projets de la grille de sélection a été soumis, projet par projet, au vote des membres du GAL et ce, avec abstention des acteurs concernés directement par les projets respectifs.

Voici le résultat de la sélection des projets (voir également le PV de la réunion du GAL du 24/2/2016 *en annexe 2*). L'ensemble des votes s'est fait à l'unanimité.

**- Projets sélectionnés sous LEADER :**

Les propositions de projets suivants ont été sélectionnées pour une mise en œuvre dans le cadre d'une éventuelle programmation LEADER 2014-2020 du GAL Entre Vesdre et Gueule :

- Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique
- Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques
- Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté
- Activation du potentiel énergétique du territoire
- Intégration des migrants et réfugiés
- Diminuer et canaliser les pressions immobilières
- Amélioration de la qualité de l'eau
- Développement et promotion de solutions de mobilité durables

**Projets non-sélectionnés sous LEADER**

(voir également grille d'évaluation – aspects marqués en gras / italique) :

Les propositions de projets suivants n'ont pas été sélectionnées pour une mise en œuvre dans le cadre d'une éventuelle programmation LEADER 2014-2020 du GAL Entre Vesdre et Gueule :

- Orientation professionnelle et intégration dans le marché du travail
- Installation pilote de traitement aseptique du lisier

Afin de garantir la transparence, les projets sélectionnés sont présentés sur le site web relatif à l'élaboration de la SDL et ont été transmis pour publication à la presse locale.

### 3.4 LE SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU GAL

Le schéma de développement qui suit, est le fruit et le résumé du processus de participation réalisé dans le cadre de la préparation de la candidature LEADER 2014-2020 du GAL Entre Vesdre et Gueule.

L'ensemble des idées et propositions de projets formulés dans le cadre de ce processus décrit en début du chapitre, a été intégré dans ce schéma. Cette approche globale a dès lors comme conséquence, que seule une partie des projets du schéma de développement du GAL pourra être réalisé dans le cadre de LEADER.

Cependant, chacune des thématiques prioritaires du schéma de développement est abordée par au moins un des projets LEADER sélectionnés. A remarquer que le 3<sup>e</sup> « pilier » de ce schéma de développement, à savoir le développement du territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux, sera abordé en particulier dans le cadre des projets « Coordination du GAL » et dans le domaine de la coopération entre GAL. Les aspects de la concertation et de la collaboration surpa-communale (et supra-régionale) sont cependant également des éléments centraux dans l'ensemble des projets LEADER sélectionnés.

Concernant les projets non-sélectionnés pour une mise en œuvre dans le cadre de LEADER (en gris / italique dans le schéma qui suit), le rôle du GAL sera d'approfondir davantage ces thématiques et projets en collaboration avec les acteurs du territoire.

La présentation graphique des trois dimensions du schéma de développement sous la forme de trois « piliers » a été choisie pour des raisons d'une meilleure lisibilité. Une interaction entre ces dimensions et entre les thématiques et enjeux prioritaires et surtout entre projets est bien entendu fondamentale.

*Figure 42 : Schéma de développement du GAL Entre Vesdre et Gueule*

# GAL Entre Vesdre et Gueule

Eupen - Lontzen - Raeren

Sources de diversité

## Espace économique et milieu de vie au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin

<b>Espace économique</b> <i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<b>Milieu de vie</b> <i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<b>Au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin</b> <i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<p><b>Promotion économique &amp; Emploi</b>  <i>Promouvoir le territoire, créer des emplois et attirer une main d'œuvre qualifiée</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Promotion et commercialisation de l'espace économique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Communication et mise en valeur des atouts du territoire dans l'objectif d'attirer des entreprises et une main d'œuvre qualifiée</li> <li>○ Entreprises favorables à la famille : information / sensibilisation des entreprises et communication comme atout du territoire</li> </ul> </li> <li>○ <b>Orientation professionnelle &amp; intégration dans le marché du travail :</b> <i>accompagnement intensif (coaching) des demandeurs d'emploi, difficiles à placer (article 60§7), en coopération avec tous les acteurs</i></li> </ul>	<p><b>Cohésion sociale, Migration &amp; Intégration</b>  <i>Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Intégration des migrants et réfugiés :</b> soutien, accompagnement, formation et mise en réseau des bénévoles actifs dans le domaine de l'intégration des migrants et réfugiés (associations culturelles, clubs sportifs, projets de parrainage,...)</li> <li>○ <b>Développement de formes de logement alternatifs :</b> abordables (prix) et adaptés aux besoins et prenant en compte le changement démographique (séniors, habitat intergénérationnel,...)</li> </ul>	<p><b>Mise en réseau &amp; Coopération supra-communale</b>  <i>Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs régionaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Renforcement de la coordination et coopération supra-communale :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement territorial concerté prenant en considération les territoires avoisinants au sein de l'Euregio Meuse-Rhin</li> <li>○ Création et positionnement du GAL en tant que structure supra-communale d'échange et de mise en réseau des acteurs publics et privés du territoire</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Classes moyennes &amp; Commerces</b>  <i>Renforcer la vitalité des centres et accentuer l'esprit entrepreneurial</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Sensibilisation de l'esprit d'entreprendre :</b> campagne médiatique, sensibilisation jeunes / élèves,...</li> <li>○ <b>Développement et vitalisation des nodules commerciaux du territoire :</b> approche partenariale des acteurs, stratégie de développement, sélection et mise en œuvre d'actions</li> </ul>	<p><b>Logement &amp; Développement territorial</b>  <i>Promouvoir des nouvelles formes de logement et un développement territorial durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Redynamisation du bâti existant :</b> inventaire, modèles de solutions, sensibilisation et consultation (y compris formes de logement alternatifs abordables et adaptés aux besoins)</li> <li>- <b>Canalisation des pressions immobilières :</b> approche coordonnée et en collaboration avec les territoires adjacents</li> </ul>	<p><b>Mise en réseau &amp; Coopération supra-régionale et internationale</b>  <i>Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs supra-régionaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Echange et coopération supra-régionale et internationale :</b> mise en place d'un échange structuré et de coopérations concrètes avec les GAL avoisinants (belges et étrangers)</li> </ul>
<p><b>Tourisme &amp; Culture</b>  <i>Elaborer et promouvoir des concepts communs et supra-communaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Profilage d'une zone homogène de découvertes touristique :</b> élaboration d'un concept et réalisation de premières mesures sur base des atouts clés du territoire (richesse paysagère, patrimoine industriel et culturel,...)</li> </ul>	<p><b>Environnement &amp; Eau</b>  <i>Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Amélioration de la qualité de l'eau :</b> analyse et inventaire de la qualité de l'eau, mesures (pilotes) d'assainissement alternatifs pour les zones problématiques, gestion des eaux pluviales, sensibilisation et conseil</li> </ul>	<p><b>Communication &amp; Participation</b>  <i>Promouvoir une communication et participation active en collaboration avec les acteurs régionaux</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Renforcement de la communication et de la participation active :</b> des acteurs du territoire et entre acteurs du territoire</li> </ul>
<p><b>Agriculture &amp; Energie</b>  <i>Valoriser les ressources régionales de manière durable</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Diversification agricole et circuits courts :</b> production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté sur base de biomasse ligneuse (bocages, arbres, TTCR)</li> <li>○ <b>Réalisation d'une installation pilote de traitement aseptique du lisier :</b> <i>installation, monitoring et transférabilité</i></li> <li>○ <b>Activation du potentiel énergétique du territoire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation des énergies renouvelables (biomasse, eau, vent, géothermie) : potentiel, emplacements, financements (alternatifs)</li> <li>○ Sensibilisation pour l'utilisation d'énergies renouvelables et pour la mise au point de mesures d'économie d'énergie</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Mobilité &amp; Sécurité routière</b>  <i>Soutenir et revendiquer des offres de mobilité sécurisées, écologiques et conviviales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développement et promotion de solutions de mobilité durables :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement d'un réseau vélo : liaisons sécurisées entre endroits stratégiques (gare, arrêts de bus, parcs économiques, sites touristiques,...) et infrastructure adaptée (bornes de recharge, places de stationnement,...)</li> <li>○ Mise en place d'une centrale de mobilité : coordination et amélioration des offres de mobilité en collaboration avec les acteurs publics et privés (liaisons de bus, mobilité transfrontalière, nouvelles technologies, alternatives aux déplacements individuels,...)</li> <li>○ Sensibilisation, information et consultation en matière de mobilité</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Villes &amp; villages</b>  <i>Valoriser et promouvoir les potentiels en synergie entre les villes et villages</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Développement et exploitation des synergies :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Entre la ville d'Eupen et les villages du territoire du GAL</li> <li>○ Entre le territoire du GAL et les pôles avoisinants au sein de l'Euregio Meuse-Rhin (Liège, Aix-la-Chapelle, Maastricht)</li> </ul> </li> </ul>

### 3.4.1 Le caractère intégré et innovant de la stratégie

La méthode utilisée pour l'élaboration de la présente SDL assure, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets et garantit donc en conséquence également le caractère intégré de la stratégie de développement.

En effet, la définition de la stratégie s'est fait de manière ascendante, en invitant à toutes les étapes les acteurs (communes, acteurs de terrain, population,...) à apporter leur pierre à l'édifice. Au fur et à mesure des rencontres, le schéma de développement pour le territoire a été élaboré.

De même, l'ensemble des idées formulées dans le cadre du processus de participation a été intégré dans les différentes propositions de projets. L'élaboration de ces propositions de projets en étroite collaboration avec les différents acteurs de terrain est également un garant pour une approche intégrée et concertée. Cette implication directe des acteurs de terrain sera d'ailleurs également poursuivie dans le cadre d'une éventuelle mise en œuvre des projets dans le cadre du programme LEADER.

Comme il s'agit de la première candidature LEADER du territoire, la réalisation d'une stratégie de développement supra-communale en collaboration étroite entre les communes, les acteurs de terrain et la population est une première et une innovation en soi. Le renforcement de cette collaboration supra-communale est d'ailleurs un élément central du schéma et donc de la stratégie de développement du GAL.

De même chacun des acteurs de terrain veillera à innover dans son domaine d'action particulier via les projets LEADER. L'aspect innovant des différents projets a d'ailleurs été abordé lors de la sélection des projets et sera décrit plus en détail dans les différentes fiches-projets.

### 3.4.2 La vérification de l'atteinte des objectifs du schéma de développement

La stratégie de développement du GAL, résumée par le schéma de développement avec son thème fédérateur, ses enjeux et objectifs de développement et ses projets, sera évaluée annuellement par le GAL. Ceci afin d'assurer au mieux l'approche intégrée décrite au point précédent, mais également afin de vérifier l'atteinte des différents objectifs des projets et de la stratégie.

En ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement et des sous-objectifs, les différentes mesures et projets qui seront réalisés dans le cadre de LEADER mais également hors LEADER, seront donc les « outils » pour atteindre les objectifs que la GAL s'est donné au sein de la stratégie de développement. Déjà lors de la sélection des projets, il a été veillé à ce que les différents projets répondent à un maximum d'objectifs de la stratégie de développement du GAL. Ceci justement afin d'assurer une approche intégrée.

La vérification régulière du schéma de développement en général et des indicateurs des différents projets en particulier, permettra donc de vérifier la bonne mise en œuvre de la stratégie et l'atteinte des objectifs de développement.

Les différents projets LEADER sélectionnés pour la mise en œuvre la stratégie de développement du GAL, seront décrits de manière détaillée avec leurs objectifs et indicateurs respectifs sous le point 4. Voici cependant un premier aperçu / extrait résumant la manière dont les différents projets permettront à atteindre les objectifs de la stratégie de développement du GAL :

*Figure 43 : Lien entre les objectifs de développement et les projets LEADER*

Objectifs de développement	Projets	Mesures	Objectifs des mesures	Unités de mesure	Résultats espérés
<b>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</b>					
<b>Promotion économique &amp; Emploi</b> <i>Promouvoir le territoire, créer des emplois et attirer une main d'œuvre qualifiée</i>  <b>Classes moyennes &amp; Commerces</b> <i>Renforcer la vitalité des centres et accentuer l'esprit entrepreneurial</i>	<b>Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique</b>	Promotion de l'espace économique	Stimulation positive du développement économique	Nouvelles entreprises sur le territoire	4
			Accentuer la conciliation vie professionnelle/familiale	Propositions de mesures concrètes	3
		Accentuer l'esprit entrepreneurial	Campagne de sensibilisation dans la presse locale	Lecteurs atteints de la presse	24.150
			Promouvoir l'entrepreneuriat en intervenant au cours	Elèves sensibilisés à l'entrepreneuriat	180
Renforcer la vitalité des centres	Locaux commerciaux	Diminution de locaux commerciaux vides	5%		
<b>Tourisme &amp; Culture</b> <i>Elaborer et promouvoir des concepts communs et supra-communaux</i>	<b>Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques</b>	Concept « zone de découverte »	Réalisation étude du concept « zone de découverte »	Nombre	1
		Création de pôles de ressourcement	Mise en valeur des pôles de ressourcement à l'aide de l'économie créative	Nombre	3
		Réalisation de boucles de randonnées	Planification de boucles de randonnées	Nombre	4
<b>Agriculture &amp; Energie</b> <i>Valoriser les ressources régionales de manière durable</i>	<b>Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté</b>	Entretien des haies et arbres (= patrimoine paysager)	Entretien des haies et arbres enregistrés	Haies et arbres enregistrés et entretenus	5000 m de haies et 200 arbres
		Visites et consultations	Sensibilisation des possibilités de valorisation des plaquettes	Nombre de visiteurs et consultations	250 personnes / organisations
		Valorisation des déchets de taille de haie et petit bois	Valorisation du bois	Quantité de bois valorisé par les partenaires	5 tonnes
	<b>Activation du potentiel énergétique du territoire</b>	Préparation de la mise en œuvre de projets pour une mobilisation des énergies renouvelables	Mise en œuvre de projets dans le domaine des énergies renouvelables	Projets mis en route	2
		Sensibilisation énergies renouvelables et économies d'énergie	Mise en place de mesures d'économie	Nombre de mesures concrètes	5-7

<b>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</b>					
<b>Cohésion sociale, Migration &amp; Intégration</b> <i>Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante</i>	<b>Intégration des migrants et réfugiés</b>	Formation / accompagnement de bénévoles actifs dans le domaine de l'intégration des migrants et réfugiés	Acquisition de nouveaux volontaires	Nombre de personnes	20
			Réalisation de formations et supervisions	Nombre	Formations : 15 Supervisions : 5
			Intégration de migrants / réfugiés	Nombre de personnes	45
<b>Logement &amp; Développement territorial</b> <i>Promouvoir des nouvelles formes de logement et un développement territorial durable</i>	<b>Diminuer et canaliser les pressions immobilières</b>	Redynamiser l'utilisation du bâti existant	Sensibilisation en matière de rénovation	Nombre de participants	Portes ouvertes : 200 Exposition : 100
			Consultance en matière de rénovation	Nombre de demandes traitées	80
			Projets de rénovation mis en route par le programme	Nombre	3-5
		Canaliser d'une manière concertée les pressions immobilières	Mise en place d'une task force supra-communale	Nombre de réunions	7-10
			Décisions communales pour projets supra-communales d'aménagement	Nombre	3-4
			Mise en application de projets supra-communaux	Nombre	1-2
<b>Environnement &amp; Eau</b> <i>Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable</i>	<b>Amélioration de la qualité de l'eau</b>	Mesures d'amélioration de la qualité de l'eau	Amélioration localisée de la qualité du cours d'eau concerné	Nombre de sites où une amélioration de la qualité d'eau est observée	6
		Activités d'information et de sensibilisation	Prise de conscience de la population vis-à-vis de la problématique de la qualité des eaux de surface	Nombre de personnes touchées lors des différentes activités de sensibilisation	250
		« Réseau rivière »	Responsabilisation de la population vis-vis de la protection des eaux par le « réseau rivière »	Nombre de personnes participant au projet « réseau rivière »	2
		Gestion des eaux pluviales	Intégration des solutions découvertes à la gestion des eaux pluviales à la parcelle dans les nouveaux projets d'urbanisation	Nombre de projets intégrant ces techniques de gestion	2

<b>Mobilité &amp; Sécurité routière</b> <i>Soutenir et revendiquer des offres de mobilité sécurisées, écologiques et conviviales</i>	<b>Développement et promotion de solutions de mobilité durables</b>	Développement d'un réseau vélo	Propositions d'amélioration du réseau cyclable	Nombre	Au moins 5
		Mise en place d'une centrale de mobilité	Reconnaissance de Fahrmit en tant que centrale de mobilité	Nombre	1
		Sensibilisation, information et consultation en matière de mobilité	Réalisation de séances d'information	Nombre de participants	Au moins 120
		Appel à projets	Réalisation de projets / mesures pilotes visant l'amélioration de la mobilité	Nombre de candidatures	18
<b>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</b>					
<b>Mise en réseau &amp; Coopération supra-communale</b> <i>Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs régionaux</i>	<b>Coordination du GAL</b>	Mise en réseau et coopération supra-communale	Mise en place du GAL	Nombre	1
			Pérennisation du GAL	Nombre	1
			Élargissement du GAL à de nouveaux membres	Nombre	2
			Réunions de coordination	Nombre	Chargés mission : 12 Partenaires : 20 Autres : 50
<b>Mise en réseau &amp; Coopération supra-régionale et internationale</b> <i>Développer et consolider l'échange, la mise en réseau et la coopération entre les acteurs supra-régionaux</i>	<b>L'ensemble des projets du GAL</b>	Mise en réseau et coopération supra-régionale et internationale	Réalisation de projets de coopération	Nombre	2
			Activités de mise en réseau GAL	Nombre	20
<b>Communication &amp; Participation</b> <i>Promouvoir une communication et participation active en collaboration avec les acteurs régionaux</i>	<b>L'ensemble des projets du GAL</b>	Communication et participation	Réalisation de conférences de presse	Nombre	5
			Diffusion newsletter	Nombre	10
			Réalisation site web	Nombre	1
			Participants aux différentes actions dans le cadre des projets du GAL	Nombre	Au moins 1.000
<b>Villes &amp; villages</b> <i>Valoriser et promouvoir les potentiels en synergie entre les villes et villages</i>		Synergies entre villes et villages	Aspect transversal abordé dans les différents projets du GAL et en particulier dans les projets : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique</li> <li>- Diminuer et canaliser les pressions immobilières</li> </ul>		

## 4 LES PROJETS LEADER

### 4.1 LA DESCRIPTION DES PROJETS ENVISAGES

Dans sa réunion du 24/2/2016, le GAL Entre Vesdre et Gueule a opté pour une collaboration étroite avec des acteurs de terrain existants et actifs sur le territoire du GAL dans le cadre de la mise en œuvre des projets de sa stratégie de développement. Ceci, d'une part dans l'objectif d'une implication directe (bottom-up) et d'un renforcement des acteurs de terrain, et d'autre part afin de profiter au mieux des compétences et expériences de ces acteurs.

Cette approche conforme au PwDR 2014-2020 et très répandue dans de nombreux pays et régions d'Europe, aura comme conséquence que ces acteurs deviendront opérateurs de terrain dans le cadre de la mise en œuvre des projets LEADER et donc bénéficiaires directs des subventions LEADER.

Afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets, des conventions seront élaborées entre les opérateurs de terrain et le GAL. Ces conventions ne concerneront non seulement les aspects administratifs et financiers (évaluations individuelles et groupes de travail réguliers, rapports semestriels et finaux, éligibilité des dépenses, déclarations des créances trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...), mais exigeront également de la part des opérateurs de terrain une implication active dans la vie et le travail quotidien du GAL :

- Mise en réseau et coopération : réunions des chargés de mission, groupes de travail (partenaires, personnes ressources et personnes intéressées), participation aux manifestations du GAL et du réseau du PwDR,...
- Communication et participation : actions de communication en étroite collaboration entre les opérateurs de terrain et le GAL, implication et mention du GAL dans l'ensemble des activités réalisées,...

Les aspects précités font également partie du schéma de développement du GAL, réalisé et voté par l'ensemble des membres du GAL lors de la réunion du 24/2/2016.

Les accords des différents acteurs et opérateurs de terrain (voir *annexe 3*) sont également un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL.

#### 4.1.1 Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire

##### ***Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique***

- **Promotion et commercialisation de l'espace économique :**
  - o Communication et mise en valeur des atouts du territoire dans l'objectif d'attirer des entreprises et une main d'œuvre qualifiée
  - o Entreprises favorables à la famille : information / sensibilisation des entreprises et communication comme atout du territoire
- **Sensibilisation de l'esprit d'entreprendre :** campagne médiatique, sensibilisation jeunes / étudiants,...
- **Développement et vitalisation des nodules commerciaux du territoire :** approche partenariale des acteurs, stratégie de développement, sélection et mise en œuvre d'actions

⇒ Objectifs de la stratégie de développement :

- o Promouvoir le territoire, créer des emplois et attirer une main d'œuvre qualifiée
- o Renforcer la vitalité des centres et accentuer l'esprit entrepreneurial
- o Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux

- ⇒ Opérateur de terrain : WFG Ostbelgien
- ⇒ Partenaires : les communes, RSM, ULg, SPI, AWEX Invest., AEI, IHK, MSV, Studienkreis Schule & Wirtschaft, Frauenliga
- ⇒ Durée du projet : 3,5 ans
- ⇒ Budget : 200.000 €
- ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO 6

### ***Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques***

- **Elaboration d'un concept de « zone de découverte »** : sur base des atouts clés du territoire (richesse paysagère, patrimoine industriel et culturel,...)
- **Réalisation de premières mesures du concept** :
  - Elaboration de boucles de randonnée de qualité représentatives à la « zone de découverte » (scouting, communication et marketing / pas de nouveaux balisages)
  - Planification de „pôles de ressourcement“ : élaboration de critères pour le choix des lieux, leur valorisation et mise en scène (économie créative), communication et marketing pour réseau
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
  - Promouvoir le territoire, créer des emplois et attirer une main d'œuvre qualifiée
  - Elaborer et promouvoir des concepts communs et supra-communaux
  - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Opérateur de terrain : Agence de Tourisme pour l'Est de la Belgique
- ⇒ Partenaires : les responsables touristiques dans les communes, les acteurs touristiques
- ⇒ Durée du projet : 2 ans
- ⇒ Budget : 207.850 €
- ⇒ Autorité responsable : Ministère de la Communauté germanophone

### ***Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté***

- **Production de plaquettes de bois** :
  - Estimation et valorisation du gisement existant (bocages, arbres,...)
  - Mise en place de TCR (choix du lieu, sélection des plantes, installation, monitoring, récolte)
  - Analyse des possibilités de valorisation des copeaux de bois sur le territoire (valorisations énergétiques et autres)
- **Sensibilisation** : mesures de sensibilisation pour l'utilisation de copeaux de bois (agriculteurs, concepteurs de bâtiments, communes,...)
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
  - Valoriser les ressources régionales de manière durable
  - Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable
  - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Opérateur de terrain : Agra-Ost
- ⇒ Partenaires : agriculteurs du territoire, entrepreneurs Benoît et Damien Schmetz, Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel, Parc naturel Hautes Fagnes – Eifel, Work&Job, Valbiom, Nabu Aachen, Aves Ostkantone, Natagora
- ⇒ Durée du projet : 3 ans
- ⇒ Budget : 150.000 €
- ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO3

### ***Activation du potentiel énergétique du territoire***

- **Mobilisation des énergies renouvelables** : biomasse, eau, vent, géothermie
  - **Élaboration de projets concrets** : potentiel, emplacements, financements (alternatifs)
  - **Sensibilisation** : utilisation d'énergies renouvelables et pour la mise au point de mesures d'économie d'énergie
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
- Valoriser les ressources régionales de manière durable
  - Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable
  - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Opérateur de terrain : WFG Ostbelgien
- ⇒ Partenaires : Agence de l'énergie Eupen, Réseau des facilitateurs énergie Région wallonne, Agra-Ost (biomasse agricole), les communes du territoire GAL, Courant d'air, Bisa V.o.G., Centre de formation des classes moyennes
- ⇒ Durée du projet : 4 ans
- ⇒ Budget : 200.000 €
- ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO4

#### **4.1.2 Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante**

### ***Intégration des migrants et réfugiés***

- **Soutien, accompagnement et formation des bénévoles actifs dans le domaine de l'intégration des migrants et réfugiés** :
    - Organisation de formations spécifiques pour les bénévoles en collaboration avec les partenaires
    - Organisation de supervisions
    - Accompagnement / personne de contact pour associations culturelles, clubs sportifs, projets de parrainage,...
  - **Coordination de l'offre et de la demande / mise en réseau des acteurs**
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
- Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante
  - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Opérateur de terrain : CPAS (coopération)
- ⇒ Partenaires : Info-Intégration – Croix Rouge de Belgique, Centre de coordination pour l'intégration, Zeitkreis VoG, Median VoG
- ⇒ Durée du projet : 3 ans
- ⇒ Budget : 200.000 €
- ⇒ Autorité responsable : Ministère de la Communauté germanophone

### ***Diminuer et canaliser les pressions immobilières***

- **Redynamisation du bâti existant** : inventaire, modèles de solutions, sensibilisation et consultation
- **Développement de formes de logement alternatifs** : abordables (prix) et adaptés aux besoins et prenant en compte le changement démographique (séniors, habitat intergénérationnel,...)
- **Canalisation des pressions immobilières** : approche coordonnée et en collaboration avec les territoires adjacents

- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
  - Communication et mise en valeur des atouts du territoire dans l'objectif d'attirer des entreprises et une main d'œuvre qualifiée
  - Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante
  - Promouvoir des nouvelles formes de logement et un développement territorial durable
  - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Opérateur de terrain : WFG Ostbelgien
- ⇒ Partenaires : Nosbau, Tri-Landum, RWTH Aachen, ULg, Agences immobilières
- ⇒ Durée du projet : 4 ans
- ⇒ Budget : 200.000 €
- ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO4

### ***Amélioration de la qualité de l'eau***

- **Analyse et inventaire de la qualité de l'eau** : zones à problème et leurs causes dans le domaine des épurations collectives et individuelles
  - **Mesures (pilotes)** : assainissement des zones problématiques
  - **Gestion des eaux pluviales** : bonnes pratiques et de la transférabilité au territoire du GAL
  - **Sensibilisation, conseil et mise en réseau** : soirées d'information, matériel didactique,...
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
    - Valoriser les ressources régionales de manière durable
    - Préserver les ressources naturelles par une utilisation et valorisation durable
    - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
  - ⇒ Opérateur de terrain : CRIE d'Eupen / Naturzentrum « Haus Ternell »
  - ⇒ Partenaires : Contrat rivière Gueule et Inde, Contrat rivière Vesdre, AIDE, Parc naturel Hautes-Fagnes-Eifel, agriculteurs, communes / CLDR
  - ⇒ Durée du projet : 3 ans
  - ⇒ Budget : 200.000 €
  - ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO3

### ***Développement et promotion de solutions de mobilité durables***

- **Développement d'un réseau vélo** : liaisons sécurisées entre endroits stratégiques (gare, arrêts de bus, parcs économiques, sites touristiques,...) et infrastructure adaptée (bornes de recharge, places de stationnement,...)
  - **Mise en place d'une centrale de mobilité** : coordination et amélioration des offres de mobilité en collaboration avec les acteurs publics et privés (liaisons de bus, mobilité transfrontalière, nouvelles technologies, alternatives aux déplacements individuels,...)
  - **Sensibilisation, information et consultation en matière de mobilité**
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
    - Soutenir et revendiquer des offres de mobilité sécurisées, écologiques et conviviales
    - Soutenir la cohésion sociale et l'intégration au sein d'une société accueillante
    - Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
  - ⇒ Opérateur de terrain : Fahr mit
  - ⇒ Partenaires : les communes, TAO, Gracq, TEC, les services sociaux, les acteurs du domaine de la mobilité
  - ⇒ Durée du projet : 4 ans
  - ⇒ Budget : 170.000 €
  - ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO2

#### 4.1.3 Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux

##### **Coordination et appui technique**

- Accompagnement technique, administratif, financier et soutien/appui dans les projets/les structures
  - Lien entre les porteurs de projets et les administrations
  - Coordination et mise en réseau (GAL)
  - Communication et participation
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
- Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Opérateur de terrain : WFG Ostbelgien
- ⇒ Partenaires : l'ensemble des acteurs du territoire
- ⇒ Durée du projet : 5 ans
- ⇒ Budget : 330.000 €
- ⇒ Autorité responsable : SPW-DGO3

##### **Coopération**

###### **- Thèmes et partenaires potentiels**

- Agriculture & Energie
    - GAL Pays de Herve
    - GAL 100 villages – 1 avenir
  - Environnement & Eau
    - GAL Pays de Herve
    - GAL 100 villages- 1 avenir
    - GAL Haspengouw / Limburg – B
  - Logement & Développement territorial
    - GAL Pays de Herve
    - GAL 100 villages – 1 avenir
- ⇒ Objectifs de la stratégie de développement :
- Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux
- ⇒ Budget : 210.000 €
- ⇒ Opérateur de terrain / Partenaires / Durée du projet / Autorité responsable : à définir

## 4.2 LES FICHES PROJET



## Intitulé du projet

L'intelligence territoriale, promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique.

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
WFG Ostbelgien VoG
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20 % du budget) : Université de Liège - SEGEFA
  - Autres partenaires :
    - SPI
    - AWEX Invest
    - AEI
    - Les communes d'Eupen, Lontzen et Raeren
    - Rat für Stadtmarketing
    - ADL Lontzen, Plombières, Welkenraedt
    - IHK Eupen-Malmedy-Sankt-Vith
    - Mittelstandsvereinigung
    - Studienkreis Schule & Wirtschaft
    - Frauenliga
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
Service public de Wallonie - DGO6

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Durée du projet :**  
Le projet s'étend sur une période de 3,5 ans.

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

Entreprises, investisseurs, citoyens

- **Description du projet :**

○ **Contexte :**

La poursuite de la globalisation et la mobilité des personnes et des entreprises qui l'accompagne accroissent la concurrence entre les régions. Ceci est d'autant plus vrai qu'on se situe dans un espace transfrontalier.

Sur le territoire du GAL, ceci est précisément accentué par la proximité de grandes villes telles qu'Aix-la-Chapelle en Allemagne ou que Maastricht aux Pays-Bas, qui avoisinent les communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren et se concurrencent de plus en plus entre elles comme des espaces économiques et de vie. Elles cherchent ainsi tant à attirer des investisseurs que des citoyens.

Au niveau économique précisément, les communes abritent ou sont directement concernées par le développement de l'East Belgium Park, un des plus grands parcs d'activités économiques de la Wallonie, qui s'étend sur presque 350 ha et sur 4 communes (Eupen, Lontzen, Welkenraedt et Baelen). Ce nouveau parc d'activités est prêt à accueillir de nouvelles entreprises. De plus, l'East Belgium Park est un projet pilote au sein de la Wallonie, notamment en termes de copropriété, atout majeur à mettre en valeur. Un autre parc d'activité dynamise le territoire, c'est le parc industriel Rover, situé sur la commune de Raeren, il est extrêmement bien situé, proche de l'autoroute et aux portes de la Wallonie en provenance de l'Allemagne.

Selon une étude réalisée par l'Office de l'Emploi de la Communauté germanophone en janvier 2014 concernant la croissance du nombre d'indépendants tous secteurs confondus, l'évolution du nombre d'indépendants de 2003 à 2012 est négative en Communauté germanophone par rapport au reste de la Wallonie et aux autres régions.

<b>2003-2012</b>	Wallonie	Flandre	Bruxelles	<b>Belgique</b>	Eupen	SV	<b>CG</b>
Agriculture	-7%	-15%	+20%	<b>-12%</b>	-13%	-21%	<b>-19%</b>
Industrie/Artisanat	+10%	+23%	+105%	<b>+25%</b>	-3%	-7%	<b>-5%</b>
Commerce/Horeca	-1%	-2%	-6%	<b>-2%</b>	-7%	-13%	<b>-10%</b>
Professions libérales	+44%	+59%	+42%	<b>+52%</b>	+43%	+33%	<b>+39%</b>
Autres prestations de service	+10%	+22%	+73%	<b>+21%</b>	+10%	-10%	<b>-1%</b>
Total	+11%	+14%	+33%	<b>+15%</b>	+4%	-9%	<b>-3%</b>

Source : Office de l'Emploi de la Communauté germanophone

Dans le canton d'Eupen, qui reprend le territoire du GAL, une légère hausse du nombre d'indépendants est à signaler, mais celle-ci est toujours plus faible en comparaison avec le reste de la Wallonie, la Flandre et Bruxelles.

De plus, selon une étude récente du SEGEFA quant à la vitalité des centres-ville wallons, Eupen se situe au bas de l'échelle. Sur un échantillon de 69 centres-ville, Eupen n'acquiert que la 64<sup>ème</sup> position, résultat très mauvais en termes de vitalité.

Les cantons de l'est et, en particulier, la région du GAL doivent se repositionner avec succès afin d'attirer de nouveaux investisseurs, de renforcer la position des entrepreneurs déjà implantés et de redynamiser les centres commerciaux.

- **Objectifs :**

L'objectif du projet est la stimulation positive du développement économique, d'une part, et de la qualité de vie, d'autre part, l'augmentation de la compétitivité ainsi qu'un renforcement de la vitalité des centres via une démarche d'intelligence collective, avec comme finalité l'augmentation de l'emploi.

- **Description des actions et mesures :**

## **1. Promotion de l'espace économique au sein du GAL**

- 1.1. Il s'agira au départ de réaliser une étude, en partenariat avec les acteurs du terrain, mettant en exergue les atouts de la région. Les résultats de cette analyse devront permettre de convaincre des investisseurs potentiels. Très concrètement, ce document devra aussi clairement définir sur quels marchés cibles, auprès de quels groupes cibles et au travers de quels moyens de communication le territoire du GAL doit être promu, et ce, en concertation avec l'AWEX Invest et la SPI.

Nous l'abordons dans le chapitre « Contexte », de l'East Belgium Park étant terminée, ce parc qui s'étend sur 4 communes, à savoir Eupen, Lontzen, Welkenraedt et Baelen est un atout majeur à mettre en lumière dans l'étude. Son excellente situation à proximité du marché allemand et traversé par l'autoroute E40, qui relie Aachen à Liège doit être exploitée tout comme la richesse linguistique du territoire du GAL, véritable trait d'union entre l'Allemagne et la Wallonie. En outre, le campus universitaire d'Aachen (RWTH) est en pleine expansion et sera un des plus grands centres technologiques au sein de l'Europe avec 19 clusters dans le domaine de la recherche sur 800.000 m<sup>2</sup>. Cette proximité et les complémentarités qui peuvent être trouvées entre les besoins des deux territoires peuvent, s'ils sont bien exploités, amener de la valeur ajoutée tant en investissements qu'en emplois sur le territoire du GAL. La promotion de ces atouts doit être réfléchi et ciblée. La proximité du parc de Rovert sera également prise en compte dans cette réflexion.

- 1.2. Dans un contexte où la main-d'œuvre qualifiée est en pénurie, l'emploi des femmes est un argument à mettre en valeur. Il est évident que la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale n'est pas une chose facile, mais de plus en plus de femmes ont, aujourd'hui, des qualifications de plus en plus élevée. Ainsi, des actions de sensibilisation sont prévues à destination des employeurs afin de mettre en place des mesures favorables en termes de conciliation de la vie professionnelle et familiale. Ceci est également un moyen de promotion pour l'entreprise participante ainsi que pour l'ensemble du territoire et permet de fidéliser la main-d'œuvre féminine à son employeur.

Les politiques et pratiques de conciliation sont essentielles pour mettre en œuvre ces changements. Ainsi, nous adopterons même une vision plus large, en incluant la génération Y, où tant les femmes que les hommes sont concernés par un équilibre vie professionnelle et vie familiale.

## **2. Accentuer l'esprit entrepreneurial**

- 2.1. Comme évoqué dans le point contexte, l'évolution du nombre d'indépendants sur le territoire est largement inférieure par rapport aux autres territoires belges. Afin de remédier à cette situation et afin de promouvoir l'esprit d'entreprendre, des initiatives et des campagnes de sensibilisation sont prévues. Leur objectif est de créer des opportunités et d'amener des porteurs de projets à se faire accompagner au sein de la WFG, via le programme FEDER, notamment.

Des campagnes de sensibilisation seront prévues avec la presse locale, avec, à intervalle régulier, des interviews de jeunes entrepreneurs. En partenariat avec l'AEI, il est également prévu annuellement de cibler les élèves de l'enseignement secondaire afin de promouvoir l'entrepreneuriat en intervenant par exemple au cours pour expliquer ce qu'est le métier d'indépendant.

### **3. Renforcer la vitalité des centres**

#### **3.1. Etablissement d'un diagnostic**

Le diagnostic sera effectué sur base de l'ensemble des données déjà disponibles et récoltées par les différents acteurs du territoire (Rat für Stadtmarketing Eupen, WFG, ADL de Lontzen, administrations, ...) ainsi que de la base de données mise à jour du SEGEFA. Cette phase comprendra les trois volets suivants :

- a. La remise à jour du diagnostic de l'offre commerciale et la constitution d'un inventaire consolidé.
- b. La définition du potentiel de développement commercial des nodules commerciaux du territoire pour quatre types d'achats : courant (alimentaire, ...), semi-courant léger (vêtements, chaussures, ...), semi-courant lourd (meuble, électro, ...) et le secteur des cafés et restaurants. Ce point permettra de cadrer les marges de manœuvre en termes de développement à 10 ans (en m<sup>2</sup> par exemple).
- c. La synthèse du diagnostic comprenant une analyse SWOT et un document schématisant le fonctionnement de l'appareil commercial.

#### **3.2. Mise en œuvre de la démarche d'intelligence collective**

La mobilisation des acteurs du commerce de détail des trois communes est essentielle pour rechercher des actions pertinentes et mobiliser les acteurs qui les mettront en place de manière concertée. Les analyses précédentes (diagnostic) seront le point de départ d'une approche partenariale avec un panel d'acteurs du commerce : commerçants, propriétaires, administrations, élus, ... Il s'agira de faire progresser le diagnostic réalisé au départ vers un véritable diagnostic partagé permettant aux acteurs de comprendre le fonctionnement du commerce sur leur territoire, mais aussi d'apporter des remarques et commentaires spécifiques. Cette phase d'observation territoriale sera déjà le moment d'entrevoir des actions spécifiques bien qu'elles ne pourront pas encore être structurées.

Ensuite, une stratégie de développement sera proposée sur base de l'analyse de scénarios de développement du commerce avec, pour chacun, les points forts et faibles. Cette phase importante aura pour objectif de valider une vision partagée du développement commercial du territoire.

Enfin, en se basant sur la direction donnée, suivront en concertation avec les différents acteurs la sélection et la description d'actions adéquates ainsi qu'une priorisation de mise en œuvre. A titre d'exemple, les thématiques suivantes pourraient être déterminées en concertation avec les acteurs :

- Aide à la politique de remplissage des cellules commerciales
- Stratégie de communication

○ **Caractère innovant :**

Le caractère innovant se manifeste dans les méthodes de travail au travers des aspects d'intelligence territoriale et d'intelligence collective en y incluant des ateliers créatifs.

○ **Plus-value escomptée et pérennisation :**

1. Une meilleure connaissance et visibilité des atouts du territoire du GAL en prenant en considération les marchés en pleine extension dans les pays limitrophes.
2. La mise en place d'une concertation collective entre les différents acteurs se poursuivra au-delà de cette programmation afin de mener à bien les actions qui ont été déterminées et de faire émerger d'autres actions pour maintenir la vitalité des centres.

○ **Transférabilité du projet :**

Les modèles de méthodologie mis en place sont facilement transférables sur d'autres territoires.

○ **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

<b>Activité : Promotion de l'espace économique</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Mise à jour du diagnostic de l'offre commerciale	Nombre	1
Définition du potentiel de l'offre commerciale	Nombre	1
Synthèse du diagnostic + SWOT	Nombre	1
Inventaire des marchés et groupes cibles	Nombre	1
Inventaire des arguments à mettre en valeur	Nombre	1
Flyer/ dépliant de promotion	Nombre	1
Brochure	Nombre	1
Actions/ Séminaires de sensibilisation pour employeurs	Nombre	4
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Diffusion flyers/ déliants	Nombre	2.000
Diffusion brochures	Nombre	1.500
Participants actions/séminaires de sensibilisation	Nombre d'employeurs	30
Visites de foires étrangères	Nombre	6
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Nouvelles entreprises	Nombre	4
Propositions de mesures afin d'accentuer la conciliation vie professionnelle/familiale	Nombre	3
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Charte de coopération au-delà de la programmation	Nombre	1

<b>Activité : Accentuer l'esprit entrepreneurial</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Articles de presse	Interviews de jeunes entrepreneurs	15
Campagnes publicitaires	Encarts publicitaires	40
Intervention dans les écoles secondaires degré secondaire (3)	Nombre	12
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Lecteurs atteints de la presse	Nombre de personnes	24.150
Page facebook	Nombre d'internautes	1.000
Elèves sensibilisés à l'entrepreneuriat	Nombre d'élèves	180
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Renforcement de l'esprit entrepreneurial	Accompagnement de porteurs de projet en création d'activité	10
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Formation des formateurs	Nombre d'enseignants	2
<b>Activité : Renforcer la vitalité des centres</b>		
<b>Unité de mesure</b>		
<b>Objectif fin de projet</b>		
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Diagnostic et inventaire de l'offre commerciale	Nombre	1
Définition du potentiel de développement commercial des nodules commerciaux	Nombre	1
Synthèse du diagnostic	Nombre	1
Mise en place d'un groupe de travail des acteurs du commerce	Nombre	1
Ateliers créatifs de travail	Nombre	8
Séminaires de sensibilisation	Nombre	4
Détermination d'une stratégie de développement	Nombre	1
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Boîte d'idées d'actions générées	Nombre d'actions	5
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Diminution de locaux commerciaux vides	Pourcentage	5%
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Actions collectives des commerçants	Nombre	1

## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

### Année 2017

#### **Promotion de l'espace économique :**

Collecte, dépouillement et analyses des données

**Accentuer l'esprit entrepreneurial :** Début des campagnes publicitaires et interviews ainsi que participation active auprès des élèves du secondaire sur le thème de l'entrepreneuriat

#### **Renforcer la vitalité des centres :**

- Collecte et mise à jour des données du territoire, définition du potentiel de développement commercial ainsi que la synthèse du diagnostic incluant une analyse SWOT
- Mise en œuvre de la démarche d'intelligence collective

### Année 2018

#### **Promotion de l'espace économique :**

- Définition d'un marché et public cible
- Mise en place des outils de communication
- Démarchage
- Sensibilisation auprès des employeurs quant à une meilleure conciliation vie professionnelle et familiale

**Accentuer l'esprit entrepreneurial :** Campagnes publicitaires et interviews, mise en place d'une page « facebook » ainsi que participation active auprès des élèves du secondaire sur le thème de l'entrepreneuriat.

#### **Renforcer la vitalité des centres :**

Suivi des actions déterminées, établir des priorités.

### Année 2019

#### **Promotion de l'espace économique :**

- Sensibilisation du territoire
- Sensibilisation auprès des employeurs quant à une meilleure conciliation vie professionnelle et familiale

**Accentuer l'esprit entrepreneurial :** Campagnes publicitaires et interviews, ainsi que participation active auprès des élèves du secondaire sur le thème de l'entrepreneuriat.

#### **Renforcer la vitalité des centres :**

Suivi des actions

### Année 2020

#### **Promotion de l'espace économique :**

- Sensibilisation du territoire
- Sensibilisation auprès des employeurs quant à une meilleure conciliation vie professionnelle et familiale

**Accentuer l'esprit entrepreneurial :** Campagnes publicitaires et interviews, ainsi que participation active auprès des élèves du secondaire sur le thème de l'entrepreneuriat.

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,5 ETP)	112.000 €
Fonctionnement (14% frais de personnel)	15.680 €
Promotion	37.820 €
Expertise	34.500 €
<b>Total</b>	<b>200.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	43.344,00 €	57.456,00 €	11.200,00 €	<b>112.000,00 €</b>
Fonctionnement	6.068,16 €	8.043,84 €	1.568,00 €	<b>15.680,00 €</b>
Promotion	14.636,34 €	19.401,66 €	3.782,00 €	<b>37.820,00 €</b>
Expertise	13.351,50 €	17.698,50 €	3.450,00 €	<b>34.500,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>77.400,00 €</b>	<b>102.600,00 €</b>	<b>20.000,00 €</b>	<b>200.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	12.384,00 €	16.416,00 €	3.200,00 €	12.384,00 €	16.416,00 €	3.200,00 €
Fonctionnement	1.733,76 €	2.298,24 €	448,00 €	1.733,76 €	2.298,24 €	448,00 €
Promotion	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €	8.514,00 €	11.286,00 €	2.200,00 €
Expertise	10.301,94 €	13.656,06 €	2.662,00 €	1.524,78 €	2.021,22 €	394,00 €
Concours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>26.354,70 €</b>	<b>34.935,30 €</b>	<b>6.810,00 €</b>	<b>24.156,54 €</b>	<b>32.021,46 €</b>	<b>6.242,00 €</b>
Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	12.384,00 €	16.416,00 €	3.200,00 €	6.192,00 €	8.208,00 €	1.600,00 €
Fonctionnement	1.733,76 €	2.298,24 €	448,00 €	866,88 €	1.149,12 €	224,00 €
Promotion	2.709,00 €	3.591,00 €	700,00 €	1.478,34 €	1.959,66 €	382,00 €
Expertise	1.524,78 €	2.021,22 €	394,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Concours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>18.351,54 €</b>	<b>24.326,46 €</b>	<b>4.742,00 €</b>	<b>8.537,22 €</b>	<b>11.316,78 €</b>	<b>2.206,00 €</b>

## L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Cette fiche-projet s'inscrit dans les 3 piliers du développement durable.

D'une part, la promotion du territoire du GAL, la sensibilisation de l'esprit d'entreprendre ainsi que la définition d'actions afin de revitaliser les centres ont un impact direct sur l'économie locale.

Le pilier social est une conséquence directe de l'impact économique, qui, à moyen et long terme générera de nouveaux emplois. Aussi des actions de sensibilisation vis-à-vis des employeurs vers une plus grande conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale des travailleurs augmenteront la qualité de vie de ces derniers.

En termes d'impact sur l'environnement, la revitalisation du commerce local réduit inévitablement les déplacements des consommateurs locaux vers l'extérieur.

## Intitulé du projet

**Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques**

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) : néant
  - Autres partenaires : organisations touristiques et échevins du tourisme des communes Eupen, Raeren et Lontzen
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
Ministère de la Communauté germanophone de Belgique

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

L'Agence du Tourisme a développé une image de marque et une stratégie de développement territorial pour la destination touristique des Cantons de l'Est en y associant un grand nombre d'acteurs touristiques. Il s'agissait avant tout de définir une image profilée et vérifiée de la région touristique à promouvoir vers l'extérieur et de créer une dynamique de collaboration sur le terrain pour la mise en place de nouvelles offres touristiques. Ce plan stratégique rencontre un large consensus du secteur touristique dans la région.

Dans la continuité de ce processus de développement en marche, le présent projet vise à constituer une zone touristique homogène avec les communes du Nord de la Communauté germanophone en identifiant les thèmes touristiques forts directement liés à leur richesse paysagère et leur héritage de son patrimoine industriel et culturel, non seulement dans le but de les préserver dans la mémoire des habitants de la région, mais aussi pour les rendre plus accessibles aux visiteurs venus d'ailleurs.

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

En suivant les recommandations de l'étude, les opérateurs touristiques reçoivent des lignes de conduites et un schéma de développement clair visant à optimiser les investissements humains et budgétaires et de véhiculer une image claire et cohérente envers les touristes.

L'image de marque, ainsi accentuée par des zones de découvertes au profil homogène, contribue à renforcer l'attrait pour le pôle économique de la région.

De même cette image de marque permettra de rassembler l'ensemble des acteurs touristiques du territoire dans l'optique d'un développement cohérent et concerté du secteur.

Finalement le concept sera garant d'un tourisme doux en accord avec la nature et l'authenticité et la qualité de vie régionale.

- **Durée du projet :**

- 2 ans à partir du printemps 2017
- Début au plus tôt le 01.03.2017

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

Public cible : vu la proximité de la région avec la Flandre, les Pays-Bas et l'Allemagne, le projet vise d'abord d'augmenter le tourisme d'un jour dans la région et dans un deuxième temps, de créer une offre suffisamment intéressante pour augmenter le nombre de séjours.

Bénéficiaires du projet : le secteur touristique et, en premier lieu, l'horeca de la région en seront les bénéficiaires. Des retombées secondaires sont attendues pour l'économie régionale.

- **Description du projet :**

○ **Contexte :**

La destination touristique des Cantons de l'Est est riche de traits paysagers différents et d'un passé historique et culturel très varié. Cette situation, caractérisée par une immense diversité, requiert un marketing touristique adéquat et pose le défi d'une promotion cohérente à laquelle toutes les communes peuvent s'identifier. Or, les atouts touristiques dans les communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen sont très particuliers, notamment par son patrimoine industriel, ses bocages ainsi que les deux cours d'eau de la Gueule et de la Vesdre. Par ailleurs, les communes dans le Nord des Cantons de l'Est, situées entre les grandes villes d'Aix-la-Chapelle, Maastricht et Liège, sont le mieux desservies sur le plan logistique (autoroute 40, aéroports à moins de 30 minutes, trains – TGV).

L'étude du profil touristique homogène de ces communes, en accord avec l'image de marque touristique pour l'ensemble des Cantons de l'Est, permettrait de mieux rendre compte de la véritable identité de ces communes et renforcerait l'attrait à toute la destination.

○ **Objectifs :**

Analyser avec les responsables communaux et les acteurs touristiques du terrain les atouts touristiques en accord avec la vision stratégique globale pour le développement touristique des Cantons de l'Est. Ensuite, des premières mesures concrètes visent à mettre en scène l'image de marque des Cantons de l'Est suivant les thèmes phares pour cette « zone de découverte ».

○ **Description des actions et mesures :**

Le projet suit les recommandations de la stratégie de développement territorial pour la destination touristique des Cantons de l'Est, qui a été élaboré avec le secteur. L'objectif est d'abord de créer un concept global d'une « zone de découvertes », et ensuite de mettre en scène les paysages, pour que la marque « Cantons de l'Est » soit mieux perçue par les touristes au travers de l'offre.

1. Le nord des Cantons de l'Est présente un grand potentiel touristique qu'il s'agit de mieux valoriser comme une « zone de découverte » attractive et cohérente au sein de la destination des Cantons de l'Est. Cette analyse permettra de réaliser un état des lieux de l'existant, d'en déterminer les thèmes phares et d'élaborer un concept de « zone de découverte » en étroite collaboration avec les autorités locales et les acteurs du terrain. Ce concept devra dégager des recommandations pratiques pour la structuration de l'offre touristique et pour l'organisation de l'information et de l'accueil aux touristes.
2. Une fois le concept de la « zone de découverte » étudié, le deuxième volet de ce projet s'avancera sur la concrétisation de deux mesures particulières déjà appréhendées dans la stratégie de développement territorial pour la destination touristique des Cantons de l'Est et qui permettront de mettre en scène la « zone de découverte ».
  - a) Se basant sur le réseau de points-nœuds de la randonnée et du vélo en Communauté germanophone, des boucles de qualité, représentatives de la « zone de découverte » seront planifiées. Le projet comprend le scouting des randonnées et les mesures nécessaires à la communication et au marketing de ces randonnées thématiques par l'intégration dans les supports publiés par l'Agence du Tourisme (éditions, site internet, App,...). Il n'y aura pas de nouveaux balisages.
  - b) Des lieux d'un attrait particulier seront sélectionnés et médiatisés en tant que « pôles de ressourcement ». Le projet prévoit la réalisation d'un catalogue de critères pour le choix de ces lieux, leur valorisation et mise en scène en faisant appel à l'économie créative ainsi que des mesures de communication et de marketing.

○ **Caractère innovant :**

L'innovation réside dans le concept des „zones de découverte“ et dans les nouvelles formes de crossmarketing afin de désenclaver toute la destination touristique. En effet, suivant le succès du projet, d'autres zones de découverte devront être conçues au sein de la destination permettant d'accentuer les nombreux atouts et particularités des Cantons de l'Est. Cette méthodologie est déjà d'application dans certaines régions touristiques étrangères, notamment en Autriche et au sud de l'Allemagne, et sera une nouveauté pour la Belgique.

○ **Plus-value escompté et pérennisation :**

Le potentiel touristique est sous exploité dans les communes du nord de la Communauté germanophone. Ce projet aura comme ambition de sensibiliser les autorités locales et les acteurs touristiques aux nombreuses possibilités qui se présentent à eux afin d'augmenter l'attractivité de la région. L'étude du profil touristique de cette « zone de découverte » valorisera l'offre existant et encouragera la création d'hébergements et d'attractions touristiques et contribue à professionnaliser le secteur.

Les mesures concrètes menées dans le cadre de ce projet seront intégrés et pérennisés dans la communication et le marketing de l'Agence du Tourisme.

Les communes s'engagent à respecter et entretenir les boucles de randonnées et les « pôles de ressourcement ».

○ **Transférabilité du projet :**

L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique veille à un développement cohérent de la destination touristique des Cantons de l'Est. En identifiant au mieux les atouts et le profil touristique de ses communes membres, différentes „zones de découvertes“ au sein des Cantons de l'Est pourront être décelées, qui, en renvoyant vers les autres zones rendent compte de l'immensité et des richesses de toute la destination.

Le développement d'éventuels autres « zone de découverte » devra donc suivre la même méthodologie. Par conséquent, la planification des boucles thématiques (vélo et rando) ainsi que l'implémentation de « pôles de ressourcement » seront étendues à d'autres zones.

**Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Étude du concept « zone de découverte »	nombre	1
Catalogue de critères pour la sélection des pôles de ressourcement	nombre	1
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Mise en valeur des pôles de ressourcement à l'aide de l'économie créative	nombre	3
Création d'une ligne graphique pour le marquage des pôles de ressourcement	nombre	1
Planification de boucles de randonnées	nombre	4
Scouting des boucles de randonnées planifiées	pourcentage	100%
Réalisation d'un support cartographique pour les boucles de randonnées	pourcentage	100%
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Mise en réseau d'acteurs (présentation de l'étude, workshops,...)	nombre	100
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Intégration des boucles dans le planificateur (site internet, App) et les publications de l'ATEB	pourcentage	100%
Intégration des pôles de ressourcement dans la communication de l'ATEB (presse, site internet,...)	pourcentage	100%

## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

2017-2018 : Etude du concept „zone de découverte“ ;

2017 : Réalisation d'un catalogue de critères pour la sélection des « pôles de ressourcement » ;  
Planification des boucles thématiques de randonnées ;  
Scouting des boucles thématiques de randonnées ;

2018 : Appels à projet pour l'économie créative ;  
Création d'un visuel pour les « pôles de ressourcement » ;  
Mise en valeur des pôles de ressourcement par des petites infrastructures développés par l'économie créative ;  
Intégration des boucles thématiques et des pôles de ressourcement dans la communication de l'ATEB.

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,5 ETP)	52.500
Fonctionnement	7.350
Promotion	40.000
Expertise	80.000
Investissements	28.000
<b>Total</b>	<b>207.850</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	CG (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	20.317,50 €	26.932,50 €	5.250,00 €	<b>52.500,00 €</b>
Fonctionnement	2.844,45 €	3.770,55 €	735,00 €	<b>7.350,00 €</b>
Promotion	15.480,00 €	20.520,00 €	4.000,00 €	<b>40.000,00 €</b>
Expertise	30.960,00 €	41.040,00 €	8.000,00 €	<b>80.000,00 €</b>
Investissements	10.836,00 €	14.364,00 €	2.800,00 €	<b>28.000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>80.437,95 €</b>	<b>106.627,05 €</b>	<b>20.785,00 €</b>	<b>207.850,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	CG	Part locale	FEADER	CG	Part locale
Personnel	13.545,00 €	17.955,00 €	3.500,00 €	6.772,50 €	8.977,50 €	1.750,00 €
Fonctionnement	1.896,30 €	2.513,70 €	490,00 €	948,15 €	1.256,85 €	245,00 €
Promotion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	15.480,00 €	20.520,00 €	4.000,00 €
Expertise	30.960,00 €	41.040,00 €	8.000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10.836,00 €	14.364,00 €	2.800,00 €
<b>Total</b>	<b>46.401,30 €</b>	<b>61.508,70 €</b>	<b>11.990,00 €</b>	<b>34.036,65 €</b>	<b>45.118,35 €</b>	<b>8.795,00 €</b>

**L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

Par définition, un schéma de développement territorial, et donc au même titre l'étude du concept de la „zone de découverte“, est un élément fédérateur pour mobiliser et dynamiser les forces du terrain et d'optimiser la politique des investissements.

Ce concept sera garant d'un développement touristique cohérent. L'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique veille au respect d'un tourisme doux en accord avec la nature et l'authenticité régionale.

La hausse d'attractivité touristique de la région, face à une concurrence de plus en plus grande, aura des répercussions directes sur l'économie locales.

**Annexes**

/

## Intitulé du projet

**Sensibilisation à la production et à la valorisation des plaquettes de bois/ bois raméal fragmenté produites sur le territoire du GAL**

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
Agra-Ost
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) :
    - Entreprise Benoit et Damien Schmetz
    - Work&Job
    - Valbiom
    - Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
  - Autres partenaires :
    - Propriétaires et agriculteurs du territoire du GAL
    - Communes du territoire du GAL
    - DNF et MET
    - Nabu Aachen (association environnementale-Allemagne)
    - Natagora (association environnementale-Belgique)
    - Aves Ostkantone (association environnementale-ornithologues-Belgique)
    - CDAF (Centre de Développement Agroforestier de Chimay)
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
SPW - DGO3

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

- **Durée du projet :**

3 ans : le projet commencera le 01 janvier 2017.

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

- Propriétaires et agriculteurs du territoire du GAL, Communes du territoire du GAL et ville d'Eupen, DNF et MET
- Concepteurs de bâtiments spécialisés en énergies renouvelables : architectes, ingénieurs en construction, bureaux d'études, géomètres, urbanistes, administrations, communes, villes, ministères

- **Description du projet :**

o **Contexte :**

Sur le territoire du GAL, la biomasse ligneuse est potentiellement présente et disponible. Les éléments du paysage doivent être entretenus régulièrement. Actuellement cette biomasse est non utilisée, perdue ou mal valorisée.

Le projet veut mobiliser cette ressource locale et la mettre à la disposition des collectivités, entreprises et utilisateurs privés. L'idée est de transformer ce gisement en plaquettes forestières valorisables. Cette source énergétique a l'avantage d'être renouvelable, plus autonome vis-à-vis des sources d'approvisionnement classique en énergie fossile (mazout, gaz), durable, locale, économique.

La culture de taillis à courte ou très courte rotation (TTCR) sera envisagée afin d'assurer l'approvisionnement. Ces cultures seront installées judicieusement pour assurer les rôles de

- lutte contre l'érosion des sols (par exemple en bordure de ruisseau ou rivière)
- création de couloir écologique pour la faune sauvage
- lutte contre les nuisances sonores (écran)
- amélioration de la structure paysagère

o **Objectifs :**

Deux volets principaux seront développés :

**A) La production de plaquettes de bois par**

- 1) L'estimation et valorisation du gisement existant
- 2) La mise en place de TTCR
- 3) Le pressage des parties fines soit en briquettes où encore pellets

**B) La sensibilisation**

Un travail d'information est indispensable. Il concerne :

- 1) Les concepteurs de bâtiments : démonstration de la faisabilité technique et calcul de la rentabilité de chaudières à plaquettes de bois
- 2) Démonstration :
  - a. des gisements locaux
  - b. du matériel de récolte de la biomasse et sa logistique
- 3) L'optimisation du stockage
- 4) Les caractéristiques des plaquettes : humidité, qualité (A, B...) pouvoir calorifique
- 5) Recherche étude et sensibilisation des possibilités de valorisation des plaquettes pour d'autres usages que la combustion
- 6) La valeur écologique, récréative et touristique de ces éléments du paysage.

○ **Description des actions et mesures :**

**A) La production de plaquettes de bois**

**Action A-1 :** Identification des gestionnaires et propriétaires des gisements au travers d'un plan de gestion des haies : agriculteurs, communes, DNF, MET etc. Cette action nécessite la mise au point d'un cadastre des éléments du paysage (arbres, haies, bord de routes ou RAVEL ...) susceptible d'être entretenu et valorisé par une action de récolte commune. Afin de pouvoir s'organiser, il faudra créer des cartes digitales (GIS). **Le parc naturel Haute Fagnes-Eifel** a beaucoup d'expérience au niveau de la création de cartes digitales et notamment aussi des cartes qui pourraient servir à organiser la gestion des haies et autres éléments du paysage. Nous mettrons également l'accent sur une gestion plus respectueuse de la faune et flore. Afin d'assurer cela, nous échangerons des informations avec les **associations environnementales** d'Allemagne et de Belgique qui ont de l'expérience dans ce domaine.

**Action A-2 :** La mise en place de TTCR aux endroits les plus adéquats possibles à savoir : terrains vagues communaux ou privés, bordures de zoning, terrain en pente mais mécanisable, le long de cours d'eau etc.

- a. comparaison d'essence différentes seul ou en mélange avec accompagnements d'arbustes indigènes (mellifères, à fructification...).
- b. Etude de l'intérêt de planter des TTCR en combinaison avec des rangs d'essences nobles (Noyer, Alisier des bois...) entre les autres espèces.

Dans cette action, nous aurons besoin d'aide ponctuelle pour préparer le terrain, planter des arbres ou entretenir la plantation. Nous envisageons d'engager **Work&Job** (voire action A-3) et donc de créer de nouveaux emplois et domaines d'action pour cette organisation. Nous envisageons aussi une collaboration avec l'asbl **Valbiom** pour cette action.

**Action A-3 :** Testage de la faisabilité technique du pressage des parties fines soit en briquettes où encore pellets. Cette action sera réalisée en collaboration avec un partenaire local : **Work&Job**. Work&Job est un projet de formation et d'intégration. Le projet est mené en coopération avec la Communauté germanophone (DG) de la Belgique, le Fonds social européen (FSE) et le Forem (Arbeitsamt) de la DG. Cette organisation fait déjà des briquettes de bois et cette biomasse pourrait donc être valorisée dans la même filière.

**B) La sensibilisation**

**Action B-1 :** Parmi les énergies renouvelables, si on connaît bien l'usage des pellets, ce n'est pas le cas de la plaquette forestière bocagère que l'on considère à l'usage exclusif de systèmes de chauffage très conséquents. Nous allons préparer des supports d'informations pour les concepteurs de bâtiments concernant :

- a. les types de foyers avec tous les dimensionnements
- b. les systèmes d'alimentation des foyers à plaquettes
- c. Le calcul de rentabilité de ces foyers

Publique cible : architectes, ingénieurs en construction, bureau d'étude, les géomètres, les urbanistes, les administrations, communes, villes, ministères...

Nous envisageons une collaboration avec l'asbl **Valbiom** pour cette action.

**Action B-2 :** Actuellement, les déchets de taille de haie et petit bois sont soit :

- Brulé ou laissé sur place
- Déchiqueté sans valorisation

Les raisons sont souvent le manque d'outils appropriés et le faible volume de bois, ce qui rend la récupération non rentable. Nous allons présenter le matériel de récolte et la logistique disponible afin

de récupérer cette biomasse. Nous organiserons des démonstrations pratiques et présenterons les avantages de ces systèmes afin de réduire le coût et l'impact environnemental de l'entretien.

Publique cible : Les propriétaires privés, agriculteurs, entrepreneurs, sociétés, les maisons groupées et individuelles.

Nous envisageons une collaboration avec **l'entreprise agricole Schmetz**, qui est déjà active dans le domaine de la production de plaquettes de bois (démonstrations du matériel et de sa logistique).

**Action B-3 et 4** : Sensibilisation pour l'importance du stockage pour la qualité du bois fragmenté. De même, il est important de différencier la qualité des plaquettes du point de vue de leur homogénéité (dimensions) et de leur composition (humidité et fraction d'écorce).

Les caractéristiques (qualité, pouvoir calorifique, forme) des plaquettes dépendent de leur origine, des déchiqueteuses utilisées (taille uniforme) et de leur stockage (frais, humide ou séché).

**Action B-5** : Recherche, étude et la sensibilisation des possibilités de valorisation des plaquettes pour d'autres usages que la combustion. Exemples :

- apport de matières organiques à certains sols : Favoriser l'activité biologique du sol et retenir l'eau.
- système de récolte des déjections à la ferme dans les étables en remplacement des litières classiques ou paillot.
- substitution au sel de déneigement : plaquettes épandues sur neige ce qui augmentent l'adhérence (elles se dégradent naturellement).
- compostage avec récupération de la chaleur : compromis entre la valorisation énergétique et la valorisation comme amendement.
- mulch pour l'horticulture, le maraichage ou les communes : couverture du sol pour limiter la pousse des plantes indésirables.

**Action B-6** : Les éléments du paysage jouent un rôle important dans le maillage écologique car ils servent comme refuge ou de couloir migratoire pour la faune. Ils ont également un influence sur le microclimat et donc sur la flore. En outre des aspects économiques et écologiques, le paysage rural est le milieu de vie et de loisir pour les touristes et les habitants. Il est donc important d'attirer l'attention sur la valeur de ce patrimoine naturel et son importance pour l'identité du paysage. Cet aspect sera communiqué sous forme de dépliants, de calendriers ou sur le web (sites web de la commune, office du tourisme, producteurs de plaquettes)

○ **Caractère innovant :**

- Réduction du coût d'entretien des haies et arbres via la vente de plaquettes.
- Valorisation de ces ressources locales afin de réduire la dépendance énergétique de la région.
- Création de nouveaux emplois dans le milieu rural et semi-rural et intégration/formation d'ouvriers peu qualifiés.
- Mise en réseau des différents acteurs afin de promouvoir ce secteur et de stimuler l'innovation à d'autres niveaux également.
- Sensibilisation pour le maintien et la valeur de ce patrimoine dans l'intérêt de l'environnement, des propriétaires et des autres secteurs (énergie, tourisme).

○ **Plus-value escomptée et pérennisation :**

Lorsque les plaquettes de bois trouvent un débouché sur le marché, ce secteur et les emplois ainsi créés resteront. La valorisation de cette ressource locale génère une plus-value et encourage les gens à maintenir leur paysage. La coordination et la mise en réseau des différents acteurs dans ce domaine vont renforcer leur visibilité et les aider à se maintenir sur le marché vis-à-vis d'autres sources d'énergies ou produits (bois, substrat de culture ou autres).

○ **Transférabilité du projet :**

La situation qu'on rencontre sur le territoire du GAL Entre Vesdre et Gueule est similaire dans d'autres régions rurales en Wallonie et nos pays voisins. Les contraintes qui s'opposent au développement de cette filière sont également les mêmes.

Stimuler, montrer l'exemple, les avantages et les solutions aux contraintes va automatiquement mettre en route une dynamique et le projet sera donc transféré dans d'autres régions aussi.

○ **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Entretien des haies et arbres	Mètres ou individus	2500 m de haies et 100 arbres
Mise en place de TCCR	Vitrines	2 vitrines
Information et Sensibilisation	Dépliants, calendrier, site web, démonstrations chantier de récolte, visite des vitrines, participation (stands) foires et évènements	2 dépliants, 1 calendrier, 1 site web, 1 démonstration, 1 visite, 4 foires ou évènements
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Carte digitale et logiciel de gestion		1
Dépliants et stands d'information	Nombre	1 dépliant « valorisation de la ressource » et 1 dépliant sensibilisation « maillage écologique et patrimoine », 1 stand d'information (posters, roll-ups, bâches, maquette)
Mise en réseau des acteurs et promotion de la filière	Réseau et page web	1 réseau qu'on présente sur notre page web
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Haies et arbres enregistrés et entretenus	mètres	5000 m de haies et 200 arbres
Nombre de visiteurs et consultations (démonstrations, visites)	Nombre de personnes/organisations	250 personnes ou organisations
Quantité de bois valorisé par nos partenaires (Schmetz ou Work&Job) grâce à ce projet	En tonne	40 t
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Nombre d'emplois créés dans la filière (Work&Job par exemple)	Nombre d'ETP	2
Nombre de projets où la plaquette de bois est valorisée sur le territoire du GAL	Projets : chaudières ou autres utilisation	4
Prise en main, mise à jour et utilisation du logiciel de gestion des haies au-delà de la durée du projet	Organisation responsable	1

## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

Actions	Trimestre											
	1/2017	2/2017	3/2017	4/2017	1/2018	2/2018	3/2018	4/2018	1/2019	2/2019	3/2019	4/2019
A-1: rencontre des propriétaires et création d'un cadastre												
A-2: plantation et entretien vitrines TCR												
A-3: pressage de briquettes ou pellets												
B-1: sensibilisation et information concepteurs												
B-2: Demonstration et récolte de plaquettes												
B-3 et 4: Qualité des plaquettes												
B-5: Valorisation plaquettes autre que énergétique												
B-6: Sensibilisation rôle écologique												
Dépliants et stands d'information												
Visites des vitrines et projets pilotes												
Mise en réseau et formation à l'utilisation de l'outil												
Création et amendement du site web												

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (1 ETP-Bachelier + M.O. temporaire)	110.000 €
Fonctionnement	15.400 €
Promotion	8.600 €
Expertise	10.000 €
Investissements	6.000 €
<b>Total</b>	<b>150.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	42.570,00 €	56.430,00 €	11.000,00 €	110.000,00 €
Fonctionnement	5.959,80 €	7.900,20 €	1.540,00 €	15.400,00 €
Promotion	3.328,20 €	4.411,80 €	860,00 €	8.600,00 €
Expertise	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €	10.000,00 €
Investissements	2.322,00 €	3.078,00 €	600,00 €	6.000,00 €
<b>Total</b>	<b>58.050,00 €</b>	<b>76.950,00 €</b>	<b>15.000,00 €</b>	<b>150.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	13.932,00 €	18.468,00 €	3.600,00 €	13.932,00 €	18.468,00 €	3.600,00 €
Fonctionnement	1.950,48 €	2.585,52 €	504,00 €	1.950,48 €	2.585,52 €	504,00 €
Promotion	1.006,20 €	1.333,80 €	260,00 €	1.161,00 €	1.539,00 €	300,00 €
Expertise	1.161,00 €	1.539,00 €	300,00 €	1.548,00 €	2.052,00 €	400,00 €
Investissements	1.548,00 €	2.052,00 €	400,00 €	774,00 €	1.026,00 €	200,00 €
<b>Total</b>	<b>19.597,68 €</b>	<b>25.978,32 €</b>	<b>5.064,00 €</b>	<b>19.365,48 €</b>	<b>25.670,52 €</b>	<b>5.004,00 €</b>

Nature des dépenses	2019		
	FEADER	RW	Part locale
Personnel	14.706,00 €	19.494,00 €	3.800,00 €
Fonctionnement	2.058,84 €	2.729,16 €	532,00 €
Promotion	1.161,00 €	1.539,00 €	300,00 €
Expertise	1.161,00 €	1.539,00 €	300,00 €
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>19.086,84 €</b>	<b>25.301,16 €</b>	<b>4.932,00 €</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Au niveau social, le projet permettra de mettre en réseau les propriétaires ou gestionnaires des terres et espaces publics, les transformateurs et consommateurs du bois énergétique. En outre, le projet vise à stimuler la création d'emplois et à sensibiliser les concepteurs de bâtiments et gestionnaires du potentiel et du gisement de biomasse disponible dans la région.

La gestion et l'entretien des éléments du paysage se pratiquent actuellement sous l'aspect de la réduction au minimum des coûts. Via ce projet, nous essayons de maintenir le coût à faible niveau mais le logiciel de gestion permettra de mieux organiser les travaux et de grouper les chantiers sur plusieurs phases/plusieurs moments de l'année. Cela évite de faire des « coupes à blancs » sur des grands tronçons de haies. Nous allons essayer de tailler et de récolter la biomasse par étapes (2 ou 3 par exemple) afin de ne plus raser la végétation à ras partout en même temps.

Au niveau économique, le projet vise à promouvoir la valorisation d'une biomasse locale, de réduire le coût d'entretien du paysage et la dépendance énergétique de la région. La promotion de la filière de valorisation des plaquettes crée des emplois dans le milieu rural et péri urbain. Le public cible n'est pas celui qui produit ou consomme des quantités énormes. Nous essayons ici de regrouper et de valoriser les petits gisements et de fournir la biomasse pour des petites unités, les petits consommateurs.

### Annexes

/



## Intitulé du projet

Activation du potentiel en énergies renouvelables et en économies d'énergie

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
WFG Ostbelgien
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) : /
  - Autres partenaires :
    - Agence de l'énergie Eupen
    - Réseau des facilitateurs énergie Région wallonne
    - Agra-Ost (biomasse agricole)
    - Les communes du territoire GAL
    - Courant d'air (énergie éolienne)
    - Bisa V.o.G.
    - Centre de formation des classes moyennes
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
SPW – DGO4

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

Le projet contribue au développement économique du territoire en mettant au point des projets concrets pour un développement des énergies renouvelables sur base des ressources disponibles dans la région, celles-ci sont essentiellement la biomasse et les excès de chaleur existants chez des entreprises.

Par son approche globalisante, englobant tous les aspects des énergies renouvelables pouvant trouver une application sur place, et par la volonté d'arriver à un système intégré dans la mesure du possible, le projet veut promouvoir un développement harmonieux du milieu de vie du territoire GAL en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de terrain.

- **Durée du projet : 4 ans (à partir du 01.01.2017)**

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

- Les porteurs de projets potentiels pour une utilisation de la biomasse (comme fournisseurs et/ou comme clients)
- Les pouvoirs publics en tant que gestionnaires d'infrastructures publiques (écoles, hôpitaux, centres de retraite, complexes de bureau, piscines, etc.)
- Les promoteurs immobiliers avec projets de construction/rénovation d'unités avec appartements
- Les entreprises disposant d'excès de chaleur
- Les particuliers propriétaires de maisons d'habitation
- Les élèves dans l'enseignement primaire

- **Description du projet :**

○ **Contexte :**

Il ressort de l'analyse du territoire que l'utilisation d'énergies renouvelables n'est pas encore très répandue au niveau des trois communes (exception faite de l'utilisation de l'énergie photovoltaïque chez les particuliers). Ceci concerne l'énergie éolienne (pas de parc éolien, une proposition a été refusée) et l'énergie provenant de biomasse (pas de production de biogaz, pas d'utilisation de l'énergie bois, exception faite des chauffages aux bûches comme chauffage d'appoint).

Il n'y a pas non plus d'actions spécifiques en ce qui concerne l'économie d'énergie dans les habitations (privées).

Une analyse complémentaire développée par la Communauté germanophone qui a l'intention de devenir une *région-modèle* belge en matière d'utilisation d'énergies renouvelables et en matière d'efficacité énergétique montre l'existence d'un potentiel.

Afin de mobiliser, il faut sur base des recommandations de l'étude et dans le contexte de la réglementation de la Wallonie, transformer les idées en projets concrets : localiser des possibilités, les analyser en détail, chercher des porteurs de projets, proposer des possibilités de financements de projets et faire de la sensibilisation.

○ **Objectifs :**

- Préparation et lancement de projets concrets
- Sensibilisation à une utilisation d'énergies renouvelables
- Motivation des porteurs de projets à s'engager et aider dans le montage de leurs projets

○ **Description des actions et mesures :**

**Mesure1 : Préparation de la mise en œuvre de projets pour une mobilisation des énergies renouvelables sur/pour le territoire du GAL dans les domaines biomasse, eau, vent, evtl. géothermie (potentiel à étudier- le rapport de la plateforme de géothermie en Wallonie n'identifie pas de potentiel prioritaire dans la région) et sur les possibilités de d'utilisation des excès de chaleur disponibles.**

Procédures

- Identification d'emplacements possibles pour des installations de production avec description des conditions de faisabilité
- Analyse des matières premières disponibles, identification des flux possibles et nécessaires, proposition de l'organisation de l'approvisionnement pour les divers emplacements identifiés
- Etude et proposition d'utilisation des produits (p.ex. chaleur produite dans des réseaux de chaleur)
- Identification de porteurs de projet (publics et privés)
- Etude et proposition de financements innovants (contracting, crowdfunding,...)

Domaines traités :

- Chauffage aux plaquettes/pellets bois,
- Cogénérations biomasse,
- Parc éolien,
- Production de biogaz
- Centrales hydrauliques
- Excès de chaleur disponibles

*Les priorités dans cette liste seront fixées sur base des porteurs de projets disponibles à entamer un projet concret.*

Mesures d'appoint

- Réalisation d'un argumentaire
- Séances d'information pour les particuliers (et des responsables publics) sur les potentiels et possibilités (biomasse bois et agricole, vent, excès de chaleur, autres)
- Visites d'installations comparables avec analyse de la transférabilité

**Mesure 2 : sensibilisation pour l'utilisation d'énergies renouvelables et pour la mise au point de mesures d'économie d'énergie dans la rénovation de bâtiments**

- Mise au point de deux instruments d'information « Energies alternatives et économie d'énergie dans le bâtiment » (brochure ou instruments comparables)
- Réalisation d'une campagne d'information / de motivation chez les particuliers et les entreprises propriétaires de bâtisses pour la réalisation des mesures d'économie d'énergie dans leurs propriétés. Cette campagne sera accompagnée de l'organisation d'un concours s'adressant à des particuliers et/ou entreprises propriétaires de bâtisses. Le concours qui primera des réalisations exemplaires, qui serviront d'exemples / de bonnes pratiques. Il est prévu de discerner 10 prix, d'une valeur globale de 20.000 €. Le règlement du concours fixera les conditions pour une participation. Il sera évité de faire double emploi avec des subventions existantes au niveau de la Wallonie ou des communes du territoire GAL.
- Organisation de séminaires sur l'utilisation des énergies renouvelables et sur des économies d'énergie dans les bâtiments pour particuliers, maitres d'ouvrage et d'artisans.

- **Caractère innovant :**
  - Innovation dans les financements proposés (contracting, crowdfunding,...)
  - Innovation par l'approche qui privilégie les réalisations pratiques
  
- **Plus-value escomptée et pérennisation :**
  - Identification et mise en route de projets concrets, dont la réalisation et les effets dépasseront la programmation LEADER
  - Une meilleure sensibilité de la population à une utilisation des énergies renouvelables et des économies d'énergie (ce qui apportera de nouveaux projets supplémentaires après la phase LEADER)
  
- **Transférabilité du projet :**

L'approche systématique privilégie des actions pour la réalisation de projets concrets et est donc transférable à d'autres régions qui ont l'ambition de développer l'utilisation d'énergies renouvelables sur base de leurs ressources locales.
  
- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

#### Mesure 1

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Sites identifiés et analysés	nombre	30
Montages financiers proposés	nombre	10 à 15
Contacts porteurs de projets potentiels	nombre	50
Réalisation d'un argumentaire	nombre	1
Séances d'information	nombre	5
Visites réalisées	nombre	3 à 4
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Porteurs de projets identifiés	nombre	10
Projets identifiés	nombre	5
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Projets mis en route	nombre	2
Participants aux séances d'information	nombre	50 par séance
Participants visites d'information	nombre	30 par visite
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Utilisation des énergies renouvelables dans la région	Fréquence	Augmentation
Projets d'utilisation d'énergie renouvelables dans la région	Nombre	Augmentation

## Mesure 2

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Instruments d'information adultes	Nombre	2
Concours « rénovation énergétique »	Nombre	1
Séminaires construction	Nombre	5
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Instruments d'Info adultes	Nombre de diffusions	2 x 500
Participants au concours	Nombre de participants	15
Séminaires construction	Nombre de participants	50 (Info générales) 25 (artisans)
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Mesures d'économie mises en place	nombre de mesures	5 à 7
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Transfert de mesures économie vers d'autres propriétaires	Nombre de transferts	Augmentation
Projets de rénovation	Nombre	Augmentation
Evaluation séminaires	Qualité de l'évaluation	positive

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

#### Année 1

- Partie 1 : Analyse d'emplacements et flux des matières  
Partie 2 : Réalisation d'instruments d'information adultes et écoles

#### Année 2

- Partie 1 : Argumentaire  
Contacts porteurs de projets, propositions de montages financiers  
Partie 2 : Lancement concours  
Séminaires construction

#### Année 3

- Partie 1 : Séances d'information et visites  
Montages de projets  
Partie 2 : Séminaires construction

#### Année 4

- Partie 1 : Séances d'information et visites  
Montages de projets  
Partie 2 : Clôture et évaluation concours  
Lancement Concours

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,5 ETP sur 4 ans – 10 ans d'ancienneté)	130.000 €
Fonctionnement (14 % des frais de personnel)	18.200 €
Promotion	17.400 €
Expertise	14.400 €
Prix pour concours	20.000 €
<b>Total</b>	<b>200.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	50.310,00 €	66.690,00 €	13.000,00 €	<b>130.000,00 €</b>
Fonctionnement	7.043,40 €	9.336,60 €	1.820,00 €	<b>18.200,00 €</b>
Promotion	6.733,80 €	8.926,20 €	1.740,00 €	<b>17.400,00 €</b>
Expertise	5.572,80 €	7.387,20 €	1.440,00 €	<b>14.400,00 €</b>
Concours	7.740,00 €	10.260,00 €	2.000,00 €	<b>20.000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>77.400,00 €</b>	<b>102.600,00 €</b>	<b>20.000,00 €</b>	<b>200.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	12.577,50 €	16.672,50 €	3.250,00 €	12.577,50 €	16.672,50 €	3.250,00 €
Fonctionnement	1.760,85 €	2.334,15 €	455,00 €	1.760,85 €	2.334,15 €	455,00 €
Promotion	3.096,00 €	4.104,00 €	800,00 €	1.625,40 €	2.154,60 €	420,00 €
Expertise	696,60 €	923,40 €	180,00 €	1.161,00 €	1.539,00 €	300,00 €
Concours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €
<b>Total</b>	<b>18.130,95 €</b>	<b>24.034,05 €</b>	<b>4.685,00 €</b>	<b>20.994,75 €</b>	<b>27.830,25 €</b>	<b>5.425,00 €</b>

Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	12.577,50 €	16.672,50 €	3.250,00 €	12.577,50 €	16.672,50 €	3.250,00 €
Fonctionnement	1.760,85 €	2.334,15 €	455,00 €	1.760,85 €	2.334,15 €	455,00 €
Promotion	1.625,40 €	2.154,60 €	420,00 €	387,00 €	513,00 €	100,00 €
Expertise	2.709,00 €	3.591,00 €	700,00 €	1.006,20 €	1.333,80 €	260,00 €
Concours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €
<b>Total</b>	<b>18.672,75 €</b>	<b>24.752,25 €</b>	<b>4.825,00 €</b>	<b>19.601,55 €</b>	<b>25.983,45 €</b>	<b>5.065,00 €</b>

## **L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

### **Sociale :**

Le soutien des propriétaires de bâtisses qui s'engagent dans une rénovation énergétique permettra à ceux-ci et/ou aux locataires de réduire les coûts de chauffage.

Les actions de sensibilisation devraient avoir des effets positifs en ce qui concerne l'appréciation des alternatives énergétiques (actuellement peu développées et peu appréciées dans la région).

### **Economique :**

Les effets positifs peuvent se décrire comme suit :

- La mise en valeur du potentiel de la région dans le domaine des énergies renouvelables réduira (en partie à long terme) la facture énergétique de la région et mettra en place des circuits courts.
- Le soutien aux entreprises artisanales actives dans le secteur de la rénovation/construction leur permettra soit de développer de nouveaux marchés soit d'élargir leur marchés existants.

### **Environnementale :**

Les effets prévisibles sont positifs en réduisant les émissions de CO2 du territoire par le développement des énergies renouvelables ou par la réduction des consommations énergétiques dans le domaine du bâtiment (maisons d'habitation).

L'impact sur le paysage et sur la qualité de l'air (des projets éoliens principalement, mais aussi les projets de centres de chauffage au bois et de centrales de bio-méthanisation) sera également à prendre en considération.

## **Annexes**

/



## Intitulé du projet

**Aider aide! (Helfen hilft!)**

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
CPAS Eupen, CPAS Raeren, CPAS Lontzen dans le cadre d'une coopération de collaboration
- **Partenaires<sup>3</sup>** :  
Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) :
    - Info Integration Belgisches Rotes Kreuz
    - Koordinationsstelle für Integration
    - Zeitkreis VOG
  - Autres partenaires :
    - Median VoG
    - ÖSHZ Kelmis
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
Ministère de la Communauté germanophone

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

- **Durée du projet** :  
3 ans du 01/01/2017 jusqu'au 31/12/2020

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**

- Les citoyens des trois communes qui veulent s'engager dans le bénévolat dans un contexte d'intégration sociale
- Organisation et associations (cercles musicales, cours de promotion sociale, groupes de jeunesse, groupes sportifs, etc.)
- Réfugiés / migrants

- **Description du projet :**

○ **Contexte :**

Les derniers mois, bon nombre de bénévoles ont manifesté leur souhait de s'engager pour les réfugiés. Un certain nombre de projets dans lesquels un investissement de bénévoles est possible, existe déjà sur notre territoire (projets de parrainage, tandem, école de devoirs, cours de langue, „Ecrivain Publique“,...).

Mais la nécessité d'un encadrement des bénévoles nous semble indispensable afin de maintenir cette solidarité et préserver ce potentiel. Les bénévoles ont besoin d'un cadre clair et précis, de formations, de personnes de contact à leur disposition en cas de problème ou encore de supervisions.

Beaucoup de volontaires ont des questions, des craintes, une envie d'échange et restent malheureusement souvent sans réponse / sans interlocuteur.

Un encadrement par rapport à l'accueil des migrants nous paraît également indispensable pour les associations déjà en place. Il s'agit d'acteurs importants dans le cadre de l'intégration de nouveaux arrivants. Nous pensons aux clubs sportifs, associations culturelles, cercles musicaux, groupes de jeunesse, etc. Il y a par exemple souvent des difficultés de communication entre parents – enfants et entraîneur dans les clubs sportifs.

Actuellement, il y a un manque de ressources financières pour soutenir et accompagner les volontaires dans les différentes organisations, associations et institutions. Il y a aussi un besoin de coordination afin d'optimiser les échanges et interactions entre parrains et réfugiés.

Le projet se concentre sur l'accompagnement des volontaires. Le but est, dans le contexte d'une intégration sociale, de favoriser une culture d'accueil par un système de parrainage et par l'accompagnement de ces personnes.

Une caractéristique importante de notre projet est l'ancrage local. L'accompagnement se fait concrètement et au sein des différents organismes.

Un autre atout du projet est la collaboration des différents CPAS du nord de la Communauté germanophone dans le domaine de l'intégration sociale. C'est la première fois que les trois communes mettent sur pied un projet commun qui sera géré de manière centralisée afin d'optimiser l'utilisation des ressources et afin de garantir une vue globale.

En plus, le projet « aider aide ! » s'intègre parfaitement dans le projet déjà existant de la Communauté germanophone „Miteinander wirken“, qui vise l'encouragement du bénévolat.

○ **Objectifs et actions et mesures :**

Le projet vise cinq objectifs :

**1. Coordination de l'offre et de la demande**

Être point de contact pour :

- Les personnes intéressées pour un engagement comme bénévole
- Les personnes qui cherchent un soutien dans l'accompagnement de personnes en difficultés
- Les personnes migrantes qui cherchent un parrain
- Des problèmes rencontrés dans le cadre du parrainage

Avoir un aperçu de l'aide bénévole nécessaire pour mieux harmoniser l'offre et la demande dans les différentes communes.

**2. Organisation de formations**

L'organisation de formations sur mesure et adaptées aux besoins des volontaires. En s. Ces formations qui seront organisés en collaboration avec différents partenaires (voir *Partenaires avec tâches indemnisées*), pourront aborder les thèmes suivants :

- La langue (développer le langage visant l'usage quotidien)
- Maintenir la santé mentale
- Droits de séjour des migrants
- Séances d'information au sujets des différentes institutions et organisations et leurs offres et services
- Développement des compétences interculturelles
- Médiation lors de conflits
- Etc.

**3. Organisation de supervisions**

Organisation de supervisions régulières pour les volontaires

**4. Accompagnement des associations et acteurs travaillant au sein des lieux de rencontre interculturels locaux**

Personne de contact pour les associations et lieux de rencontre interculturels, intermédiaires entre Parrains et associations. Etre personne de contacte en cas de problèmes, pour la réalisation de projets, etc. L'ancrage local du projet est très important à ce niveau

**5. Travail de réseau**

Il est important que les différentes organisations et institutions locales actives dans le domaine de l'intégration sociale soient bien connectées et que les différents projets soient connus parmi les acteurs. Notre projet a donc comme objectif de mettre en contact les différentes organisations et institutions locales afin d'avoir une meilleure vue de l'ensemble. Ce projet comprend aussi le networking avec les différentes organisations, communes, et institutions dans le domaine de l'intégration sociale et favorise la communication entre les différents partenaires.

○ **Organisation du projet :**

Le projet sera organisé de manière centralisée. Un(e) coordinateur/trice centralisera l'organisation et sera le point de contact pour tous les acteurs, principalement pour les volontaires, les migrants, les associations et organisations participantes.

Un « Steering Committee » composé de représentants des CPAS d'Eupen, Lontzen et Raeren se réunira régulièrement afin de suivre le projet de près et afin de prendre les décisions nécessaires.

Le responsable qui gère les activités du projet fera régulièrement rapport au Steering Committee.

Deux fois par an, tous les partenaires du projet seront invités à une séance d'information sur le projet et son avancement. Ces séances seront le lieu central où seront débattues les questions, les problèmes, les priorités et les actions à prendre. Les partenaires pourront néanmoins toujours s'adresser directement au Steering Committee.

○ **Caractère innovant :**

Les aspects innovants du projet sont d'une part la professionnalisation du travail des volontaires et d'autre part la collaboration intercommunale dans l'organisation du bénévolat.

On notera aussi la nouveauté que constitue l'encadrement des bénévoles actifs dans les associations (groupes de musique, groupes sportifs, mouvement de jeunesse, etc.)

○ **Plus-value escompté et pérennisation :**

Les bénévoles qui s'engagent dans le domaine de l'intégration sociale le font avec plaisir et à long terme. Les compétences qu'ils vont acquérir vont leur permettre d'effectuer un travail de qualité et pérenne (ou durable). Grâce au soutien et aux formations, les volontaires resteront motivés dans leur travail. Ils pourront également évoluer sur le plan personnel.

La cohésion sociale dans la commune sera certainement renforcée par le contact entre les volontaires et les réfugiés/migrants.

L'intégration sociale des migrants sera facilitée. En outre, les attentes de toutes les parties seront rencontrées. L'intégration sociale sera également favorisée par une harmonisation de l'offre et de la demande.

Une autre plus-value peut être escomptée : une réaction adaptée aux besoins d'accompagnement et d'orientation des volontaires renforcera leur motivation et constituera aussi un signe de reconnaissance de leur travail.

Grâce à ce projet, nous allons construire un système structuré d'accompagnement des volontaires. Il sera source d'inspiration et de motivation pour développer d'autres projets dans les différentes communes.

○ **Transférabilité du projet :**

La transférabilité est donnée par la nature du projet. Cause pour laquelle le CPAS de la Calamine est également partenaire de ce projet.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

<b>Activité</b>	<b>Unité de mesure</b>	<b>Objectif fin de projet</b>
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Acquisition nouveaux volontaires	Nombre nouveaux volontaires	20 nouveaux volontaires
Garder des volontaires existants	Nombre de volontaires restants	80 %
Organisation des formations	Nombre de formation	5
Organisation des supervisions	Nombre de supervision	15
Interaction avec des organisations et associations	Nombre des institutions contactées	8
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Formation de tandem (parrain et nécessaireux) stables	Nombre de tandem.	15
Garder des volontaires existants	Nombre de volontaires restants	80 %
Développement des compétences des volontaires	Nombre de compétences acquises	5 par bénévoles
Organisation et associations connectés	Nombre des organisations et associations connectés	3
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Satisfaction des bénévoles	Degré (%) de satisfaction	Supérieure à 80%
Identification du besoin de formation	Nombre de formations identifiées	3
Optimisation des ressources (éviter double travail par organisations différentes)	Nombre de projet en commun	3
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Bénévoles deviennent multiplicateurs de l'intégration social	Nombre de personnes intégrées	45



## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (1 ETP pendant 3 ans)	168.000 €
Fonctionnement	23.520 €
Promotion	2.480 €
Expertise	6.000 €
Investissements	0 €
<b>Total</b>	<b>200.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	CG (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	65.016,00 €	86.184,00 €	16.800,00 €	<b>168.000,00 €</b>
Fonctionnement	9.102,24 €	12.065,76 €	2.352,00 €	<b>23.520,00 €</b>
Promotion	959,76 €	1.272,24 €	248,00 €	<b>2.480,00 €</b>
Expertise	2.322,00 €	3.078,00 €	600,00 €	<b>6.000,00 €</b>
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>77.400,00 €</b>	<b>102.600,00 €</b>	<b>20.000,00 €</b>	<b>200.000,00 €</b>

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	CG	Part locale	FEADER	CG	Part locale
Personnel	21.672,00 €	28.728,00 €	5.600,00 €	21.672,00 €	28.728,00 €	5.600,00 €
Fonctionnement	3.034,08 €	4.021,92 €	784,00 €	3.034,08 €	4.021,92 €	784,00 €
Promotion	340,56 €	451,44 €	88,00 €	309,60 €	410,40 €	80,00 €
Expertise	774,00 €	1.026,00 €	200,00 €	774,00 €	1.026,00 €	200,00 €
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>25.820,64 €</b>	<b>34.227,36 €</b>	<b>6.672,00 €</b>	<b>25.789,68 €</b>	<b>34.186,32 €</b>	<b>6.664,00 €</b>
Nature des dépenses	2019					
	FEADER	CG	Part locale			
Personnel	21.672,00 €	28.728,00 €	5.600,00 €			
Fonctionnement	3.034,08 €	4.021,92 €	784,00 €			
Promotion	309,60 €	410,40 €	80,00 €			
Expertise	774,00 €	1.026,00 €	200,00 €			
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €			
<b>Total</b>	<b>25.789,68 €</b>	<b>34.186,32 €</b>	<b>6.664,00 €</b>			

**L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

Dimension social	Le projet „aider aide!“ contribue considérablement à l'intégration des migrants et favorise la culture d'accueil. Les effets sont doubles. D'une part permettre à des volontaires de s'engager et d'autre part favoriser l'intégration des migrants. Améliorer l'interculturalité au quotidien.
Dimension économique	Toute intégration passe par l'intégration social et nous sommes persuadés qu'à long terme une intégration social réussie favorisera un meilleur développement économique pour la région.
Dimension environnementale	L'intégration sociale permet au nouveau arrivants d'intégrer nos valeurs, notre philosophie du respect environnemental.

**Annexes**

/

## Intitulé du projet

**Diminuer et canaliser les pressions immobilières sur le territoire GAL**

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
WFG Ostbelgien VOG/ Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique Asbl
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - o Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - o Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) :
    - Tri-Landum/Nosbau (Inventaire sous-utilisation)
  - o Autres partenaires :
    - ULg, Prof. J. Teller (élaboration du masterplan pour le territoire)
    - Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel (maillage écologique corridors écologiques)
    - Services d'urbanisme et autres des communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren
    - ULg - Faculté d'architecture - Professeur Norbert Nelles
    - Université d'Aix-la-Chapelle - RWTH Aachen - Chaire et Institut d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire - Chaire et Institut de construction de logements et base de conception -
    - Agences immobilières
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
SPW-DGO4

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Un aspect essentiel du projet est de mettre en place les bases pour un développement concerté du territoire du GAL, ceci principalement dans le domaine de la politique du logement. Les actions programmées dans ce contexte veulent contribuer au maintien de la qualité de vie et contribueront à la réduction de la pauvreté en essayant de dynamiser l'offre de logements à des prix abordables.

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

Un positionnement intelligent par rapport à l'extension du pôle d'Aix la Chapelle permettra d'améliorer le développement économique du territoire GAL et ce en collaboration avec les acteurs du territoire et au-delà des frontières.

- **Durée du projet :** 4 ans (à partir de 2017)
  
- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**
  - Propriétaires de maisons/bâtisses à rénover
  - Les sociétés de logement du service public
  - Les personnes à la recherche d'un logement, les candidats locataires
  - Les candidats bâtisseurs
  - Les architectes actifs sur le territoire
  - Les sociétés immobilières actives sur le territoire
  - Les communes : politique et administration

- **Description du projet :**

○ **Contexte :**

L'analyse de la situation au niveau du territoire GAL a montré :

- L'existence d'une difficulté croissante de trouver des logements à un prix abordable pour des personnes/familles avec un revenu pourtant classé comme « normal ».
- L'existence d'un grand potentiel au niveau du bâti existant qui n'est pas mis en valeur à cause de problèmes au niveau de la conception, de la mise en application pratique, des finances et de non-savoir chez les propriétaires.
- La réalisation croissante de nouvelles constructions mises en place d'une manière non-concertée entre les communes qui mènent de plus en plus localement déjà à la banalisation du territoire rural.
- L'existence d'une pression foncière sur le territoire qui risque d'augmenter suite à l'extension programmée du campus de l'université d'Aix-la-Chapelle toute proche au territoire. Un positionnement du territoire GAL par rapport à cette extension manque, contrairement à d'autres territoires avoisinants (Pays Bas, Allemagne) qui élaborent des positionnements et stratégies.
- Une nature du territoire encore très diversifiée qui est menacée à long terme par cette pression.

Afin d'encadrer les travaux, une analyse préliminaire du territoire (partie Nord de la Communauté germanophone) prévue par l'Université de Liège (Prof. J. Teller, Morphologie urbaine et intégration paysagère) servira de référence aux projets.

Un projet semblable dans l'approche a été proposé par la WFG Ostbelgien dans le cadre du GAL 100 villages - 1 avenir. Il s'articule cependant dans un contexte paysager et urbanistique très différent. Les résultats des actions des deux GAL pourront être valorisés et publiés (brochures, expositions, ...) ensemble pour avoir un impact et une valorisation plus grande.

○ **Objectifs :**

- Sur base d'un inventaire et sur base de modèles architecturaux et de cohabitation, il s'agit d'identifier et de concrétiser les possibilités de réaffectation de bâtiments en logements.

- Motiver les propriétaires (publics et privés) à mettre en place des projets de transformation/de réaffectation.
- Mettre en place des réactions réfléchies et concertées aux diverses pressions analysées qui agissent ou qui vont agir sur le marché immobilier du territoire.
- Arriver à une vision trans-communale pour le développement du territoire, ceci essentiellement en matière de politique de logement et en matière de corridors écologiques.

- **Description des actions et mesures :**

Partie 1 : redynamiser l'utilisation du bâti existant

- Réaliser un inventaire sur/pour les trois communes reflétant le potentiel (non-utilisation, sous-utilisation, potentiel de réaffectation, lacunes de construction) et identifier les freins à une utilisation/transformation
- Dresser un inventaire de solutions élaborées pour/sur base des situations comparables au niveau wallon et eurégional
- Identifier des solutions adaptées au territoire et à la législation en place/ à mettre en place, décrire leur application  
(Collaboration : Nosbau/ Tri-Landum)
- Développer des modèles de solutions architecturaux, d'aménagements et de cohabitation pour une nouvelle utilisation d'objets choisis  
(Collaboration envisagées avec les universités proche du territoire GAL)
- Informer sur les nouvelles possibilités : Flyer, brochure et site internet « bonnes pratiques », exposition des modèles développés et d'exemples de réalisation (poster), organisation de deux journées portes ouvertes
- Mettre en place les modalités pour des concrétisations : contact et accompagnement propriétaires et sociétés immobilières intéressés, montage de projets
- Mettre en place une offre de consultation gratuite pour les propriétaires concernant leurs projets de rénovation/transformation. Ceci vise à aider les propriétaires dans les premières réflexions et décisions à prendre pour leur immeuble. Cette consultance sera organisée avec des collaborateurs free-lance, recrutés par appel d'offre (140 heures de consultance à 50 €/h du budget expertise).

Partie 2 : canaliser d'une manière intelligente les pressions immobilières sur le territoire et créer une base pour un plan d'affectation des différentes parties du territoire

- Analyser en détail les pressions existantes (causes, localisation sur le territoire, axes de développement et évolutions probables, effets, les acteurs et leurs moyens)
- Analyser les solutions proposées/réactions d'autres territoires adjacents à la ville d'Aix-la-Chapelle : Parkstad Limburg, Städteregion Aachen, Belgique de l'Est francophone (Plombières, Welkenraedt, Limbourg, Baelen) : situations, réactions, effets
- Identifier les mesures possibles et analyser leur faisabilité et leur conséquence sur le territoire GAL (catalogue de propositions/recommandations à évaluer)
- Présentations pour des différents publics cibles (mandataires, sociétés immobilières/ de logement, grand public)
- Mettre en place une taskforce qui travaille vers une mise en pratique des recommandations (identification participants, contexte et règles de travail, priorisation de mesures à prendre, programme de travail, pérennisation)
- Cartographier les propositions de la partie 2 dans leur contexte (gestion du plan de secteur, Natura 2000, axes de circulation, maillage écologique)
- Définir des corridors écologiques possibles  
(Collaboration envisagée : Parc naturel Hautes-Fagnes/Eifel)
- Soumettre la proposition (taskforce, instances décisionnelles, tout public)

○ **Caractère innovant :**

Innovation dans la méthode de travail : L'élaboration de modèles de rénovation par les universités pouvant servir de boîte à idées / outils pour une approche plus directe des propriétaires et aider à surmonter des obstacles à la rénovation d'un immeuble.

Innovation concernant la zone étudiée : Dans un contexte transfrontalier, l'élaboration d'une vision et d'un programme d'action trans-communal en matière de politique de logement et d'aménagement du territoire permet une vision plus globale.

○ **Plus-value escompté et pérennisation :**

1. Une augmentation de la prise en compte de la rénovation pour la mise à disposition de logements et à long terme une augmentation du nombre de bâtisses rénovées en logements. Cette sensibilité accrue des habitants pour le potentiel des anciens bâtiments permettra de garder l'aspect rural de certains villages et aidera à la concentration et l'intégration de l'habitat dans les centres.

2. La mise en œuvre de quelques projets-modèles par les propriétaires privés.

3. La mise en place d'une procédure de concertation et de coopération entre les communes qui continuera de fonctionner au-delà de la période LEADER pour arriver à moyen terme à un schéma supra-communal qui fixera les intentions convenues.

○ **Transférabilité du projet :**

Les modèles de rénovation élaborés (boîte à outils) sont transférables à d'autres régions (semi-rurales) confrontées à des problèmes de pression immobilière comparables.

○ **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

**Partie 1**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Inventaire utilisations bâti existant	Nombre	1
Inventaire solutions extérieures au territoire	Nombre	1
Inventaire solutions	Nombre	1
Contacts propriétaires	Nombre	30
Modèles élaborés (Universités)	Nombre	20
Flyer/dépliant	Nombre	1
Brochure	Nombre	1
Exposition	Nombre	1
Site internet	Nombre	1
Journée portes ouvertes	Nombre	2
<b>Indicateurs de résultats</b>		
Visiteurs exposition	Nombre personnes	100
Visiteurs journée(s) portes ouvertes	Nombre personnes	100
Diffusion Flyer	Nombre de demandes	500
Diffusion Brochure	Nombre de demandes	150
Visites site internet	Nombre de visiteurs sur pages spécifiques	250
Consultance	Nombre de demandes traitées	80

<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Projets mis en route par le programme	Nombre	3 à 5
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Réalisation de rénovation	Nombre	augmentation

## Partie 2

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Analyse des pressions	Nombre	1
Analyse des réactions des autres territoires	Nombre	1
Catalogue de propositions + cartographie	Nombre	1
Présentations catalogue	Nombre	3 à 5
Mise en place taskforce	Nombre	1
Présentations propositions cartographiées	Nombre	3 à 5
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Présentations catalogue	Nombre de personnes participantes	110 (40 + 10 + 60)
Présentations propositions cartographiées	Nombre de personnes participantes	110 (40 + 10 + 60)
Réunions taskforce	Nombre de réunions	7 à 10
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Avant Projets	Nombre de projets	7 à 10
Décisions communales pour projets trans-communales d'aménagement	Nombre de décisions	3 à 4
Mises en application de projets	Nombre	1 à 2
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Concertations trans-communales	Nombre	augmentation

## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

### Année 1

Partie 1 : inventaires, modèles

Partie 2 : préparations

### Année 2

Partie 1 : Inventaires, sensibilisations, conseils

Partie 2 : Analyses et présentation des résultats, création et activation task-force

### Année 3

Partie 1 : conseils, sensibilisations

Partie 2 : Accompagnement task-force

### Année 4

Partie 1 : conseils, sensibilisations

Partie 2 : Cartographie, corridors écologiques, accompagnement et pérennisation task force

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0, 5 ETP sur 4 ans – 5 ans d'ancienneté)	120.000 €
Fonctionnement	16.800 €
Promotion	13.200 €
Expertise	50.000 €
Investissements	0 €
<b>Total</b>	<b>200.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	46.440,00 €	61.560,00 €	12.000,00 €	<b>120.000,00 €</b>
Fonctionnement	6.501,60 €	8.618,40 €	1.680,00 €	<b>16.800,00 €</b>
Promotion	5.108,40 €	6.771,60 €	1.320,00 €	<b>13.200,00 €</b>
Expertise	19.350,00 €	25.650,00 €	5.000,00 €	<b>50.000,00 €</b>
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	<b>0,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>77.400,00 €</b>	<b>102.600,00 €</b>	<b>20.000,00 €</b>	<b>200.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	11.610,00 €	15.390,00 €	3.000,00 €	11.610,00 €	15.390,00 €	3.000,00 €
Fonctionnement	1.625,40 €	2.154,60 €	420,00 €	1.625,40 €	2.154,60 €	420,00 €
Promotion	387,00 €	513,00 €	100,00 €	1.548,00 €	2.052,00 €	400,00 €
Expertise	10.449,00 €	13.851,00 €	2.700,00 €	5.805,00 €	7.695,00 €	1.500,00 €
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>24.071,40 €</b>	<b>31.908,60 €</b>	<b>6.220,00 €</b>	<b>20.588,40 €</b>	<b>27.291,60 €</b>	<b>5.320,00 €</b>
Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	11.610,00 €	15.390,00 €	3.000,00 €	11.610,00 €	15.390,00 €	3.000,00 €
Fonctionnement	1.625,40 €	2.154,60 €	420,00 €	1.625,40 €	2.154,60 €	420,00 €
Promotion	1.702,80 €	2.257,20 €	440,00 €	1.470,60 €	1.949,40 €	380,00 €
Expertise	1.354,50 €	1.795,50 €	350,00 €	1.741,50 €	2.308,50 €	450,00 €
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>16.292,70 €</b>	<b>21.597,30 €</b>	<b>4.210,00 €</b>	<b>16.447,50 €</b>	<b>21.802,50 €</b>	<b>4.250,00 €</b>

## **L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale**

### Sociale :

- Augmentation de l'offre de logements à un prix abordable
- Renforcement des réflexions supra-communales concernant l'aménagement du territoire du GAL
- Sauvegarde/ amélioration du bien-être de la population et des visiteurs par le maintien de la qualité du cadre de vie

### Economique :

- Soutien des propriétaires de bâtisses qui s'engagent dans une rénovation
- Soutien aux architectes et entreprises artisanales actives dans le secteur de la rénovation/construction
- Amélioration de la position du territoire par rapport à l'extension de la ville d'Aix la Chapelle et dégagement d'opportunités économiques pour les acteurs du territoire GAL

### Environnementale :

- Préservation des paysages d'une urbanisation non réfléchie et non concertée
- Mise en place de corridors écologiques

## **Annexes**

/



## Intitulé du projet

**Nos cours d'eau et l'assainissement – Vers une amélioration de la qualité de l'eau**

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
CRIE d'Eupen / Naturzentrum „Haus Ternell“
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) : aucun ou...
    - *Université de Liège ou PIA (Institut technique de l'assainissement Aix-la-Chapelle (analyses qualité des eaux)*
  - Autres partenaires :
    - **CRMA - Comité Local de la Gueule et Inde** -> partenaire principal pour la mise en œuvre
    - **CR Vesdre** -> appui technique pour des informations, des données d'inventaire, relecture de brochures, etc...
    - **A.I.D.E** -> collaboration absolument à mettre en place dès le début du projet (accord oral de Mme Laval que l'AIDE soutient des initiatives afin de faire avancer l'épuration, même en zone d'assainissement collectif).
    - *Le Parc Naturel Hautes-Fagnes-Eifel*
    - *Les communes : Eupen, Raeren, Lontzen* -> elles vont devoir octroyer les permis pour les projets, fournir des informations pour les études et être prêtes à participer aux actions de sensibilisation
    - *Le CLDR de Raeren (PCDR) – groupe « Badesee und Wasserqualität »*
    - *Le CLDR de Lontzen (PCDR et PCDN)*
    - *L'Agenda 21 d'Eupen*
    - *Les gestionnaires légaux (STP Liège ou la DCENN)* -> autorisations nécessaires en fonction des projets suite à l'appel à projet prévu.
    - *Des partenaires du monde agricole : Agra-Ost, la FWA ou de la Bauern Gilde Hauset-Eynatten-Raeren, les CTA* -> pour le volet « agriculture.
    - Si approuvé, *le GAL Hesbignon et/ou l'asbl française « Adopta »* pour le volet « gestion des eaux pluviales ».
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
SPW-DGO3

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

## Contenu de la proposition

### - Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Le projet contribuera à **promouvoir l'économie et à communiquer les atouts de la région** par :

- Les appels d'offres pour la réalisation des divers travaux des projets (appels à projets) seront envoyés aux entrepreneurs locaux ce qui contribuera au renforcement de l'économie locale.
- Une brochure de sensibilisation et d'information sur les systèmes d'épuration sera créée reprenant notamment les entrepreneurs de la région aptes à réaliser les travaux d'installation de systèmes d'épuration.
- La possibilité de fournir aux acteurs économiques voulant s'installer dans la région des informations claires et précises quant à l'épuration de leurs eaux usées, de leurs obligations en la matière.

Le projet contribuera à **préserver la qualité et le milieu de vie et à promouvoir une société accueillante** par :

- La recherche d'alternatives en concertation avec l'AIDE viables et plus rapides pour l'épuration collective des villages. La sensibilisation et l'information quant à l'assainissement autonome
- Les activités et mesures d'amélioration de la qualité environnementale
- La conscience croissante de l'eau en tant que ressource naturelle locale
- L'appréciation de la population de la ressource naturelle de l'eau et l'identification avec le territoire rural et ses richesses.

Le projet contribuera à **développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux** par :

- La concertation avec l'AIDE
- La concertation au sein des contrats de rivière et avec les acteurs locaux publiques et privés (communes, associations,...)
- La concertation avec les autorités comme la DCENN et la STP Liège
- La concertation avec les instances agricoles pour le volet agriculture.

### - Durée du projet :

01/01/2017 au 31/12/2020 (4 ans)

### - Public cible / Bénéficiaires du projet :

- Les personnes privées en zone d'assainissement autonome
- Les personnes privées en zone d'assainissement collective encore non épurées
- Les responsables de l'épuration et de l'assainissement (les communes et l'AIDE)
- Les habitants du territoire du GAL ainsi que ceux en aval du bassin versant si l'on considère le volet « gestion des eaux pluviales ».
- Les écoles
- Les agriculteurs et les entreprises agricoles de la région

## - Description du projet :

### ○ Contexte :

Les communes de Raeren, Lontzen et Eupen sont sillonnées de nombreux cours d'eau. Leur territoire présente les sources et principaux affluents de la Gueule et de la Vesdre sur leur territoire (elles sont en tête de bassin).

Selon les rapports sur l'état des masses d'eau de 2015, la moitié des masses d'eau qui recouvrent ces 3 communes n'ont pas encore atteint les objectifs de la DCE. Pour ces 5 masses d'eau il reste encore énormément de travail à réaliser, notamment sur le phosphore et l'azote sous leurs différentes formes. Selon ces rapports, les principaux efforts devront être fournis par la population urbaine, tant pour l'azote que pour le phosphore. Cela ne pourra se concrétiser qu'en améliorant l'épuration des eaux usées.

### **Zones d'assainissement collectif (ZAC).**

Malgré le fait que les sources de la Gueule soient en ZAC, la situation de l'épuration des eaux usées y est catastrophique : sur Raeren les eaux usées des localités du nord de la commune, qui correspondent à un volume d'environ 5000 E.H ne sont toujours pas épurées et polluent les eaux de la Gueule. La cause en est la non-existence d'environ 12 km de collecteurs vers la STEP « Gueule aval », située à Plombières, programmés dans le PASH depuis plus de 20 ans et toujours pas prévus dans les années à venir. La commune de Lontzen attend toujours sa STEP d'Astenet qui épurerait les eaux usées des villages de Walhorn et d'Astenet. Malheureusement, ces zones à problèmes dans les ZAC peinent à être résolues car les zones rurales se trouvent en bas de la liste des priorités vis-à-vis de l'EU et de la SPGE.

### **Zones d'assainissement autonome (ZAA)**

L'épuration autonome, même si elle ne représente qu'un faible pourcentage sur les 3 communes, pose tout de même problème à certains endroits où un nombre conséquent de rejets plus ou moins impactant finissent dans nos rivières. Bien que les nouvelles habitations soient obligées de se mettre en ordre et à s'équiper en SEI, les anciennes habitations ne sont toujours soumises à aucune obligation. De même l'entretien des SEI installées n'est pas une évidence pour tout le monde. Il y a un énorme travail de sensibilisation et d'information à réaliser à ce niveau, afin de responsabiliser les citoyens quant à leurs eaux usées et les motiver à s'équiper. Vu le changement de législation en cours à ce sujet, ce volet pourrait s'y intégrer et faciliter la mise en place de la Gestion Publique de l'Assainissement Autonome (GPAA) sur ces communes.

### **Les ruisseaux et rivières**

Au vu des résultats des inventaires de terrain, nombreux sont les problèmes rencontrés, empêchant le bon état écologique de nos cours d'eau. Dépôts de tontes de pelouses sur les berges, déchets, envahissement des plantes invasives, accès du bétail au cours d'eau, canalisations, rectifications,.... Il est nécessaire de raviver la conscience de l'importance de la protection des cours d'eau, tant aux citoyens qu'aux agriculteurs (et entreprises agricoles). L'agriculture revêt une grande importance dans ces communes rurales. Une discussion de fond serait nécessaire quant aux efforts qu'ils fournissent pour l'entretien des cours d'eau dans leur travail de tous les jours et les aides qu'ils reçoivent ou non. Vu le manque de soutien aux agriculteurs et le manque d'information sur des pratiques alternatives et les subsides dans la région, il serait intéressant de renforcer cet axe.

### **La gestion de l'eau pluviale**

Vu la position en tête de bassin de ces 3 communes, la gestion intégrée des eaux pluviales pose la possibilité de prendre en charge ces eaux pluviales dès l'amont et ainsi réduire les impacts des inondations en aval.

○ **Objectifs :**

- 1) Améliorer la conscience et la connaissance des acteurs et de la société à travers une campagne de sensibilisation et de mobilisation.
- 2) Amélioration de la qualité écologique (physico-chimique, biologique et hydro- morphologique) de l'eau des ruisseaux à travers de la réduction de l'apport direct de la pollution, tout d'abord des eaux usées.
- 3) Amélioration de la résilience des cours d'eau et leur capacité d'autoépuration à travers des projets l'amélioration de l'hydro-morphologie des cours d'eau.
- 4) Amélioration de la gestion des eaux pluviales urbaines par la découverte des différentes méthodes et l'adaptation de ces méthodes au territoire des 3 communes.

○ **Description des actions et mesures :**

**A) Inventaire de la situation initiale :**

- Données d'analyses existantes de la qualité de l'eau
  - Identification des zones où des analyses supplémentaires s'imposent si besoin.
  - Mise en commun des données « points noirs » des contrats de rivière sur le territoire et priorisation.
- ⇒ *Connaissance de l'état initial de la qualité de l'eau dans les rivières*
- ⇒ *Localisation des principales zones problématiques*
- Relevé des systèmes de canalisation existants sur base des anciens plans PCGE, du PASH et des connaissances des fonctionnaires communaux Relevé des rues ou quartiers situées en zone d'épuration individuelle.
  - Relevé des habitations situées en zone d'épuration individuelle qui disposent ou non d'un système d'épuration individuel.
- ⇒ *Compréhension des problématiques et recensement définitif des zones à prendre en compte pour le volet 1 des objectifs.*

**B) Amélioration de ces connaissances :**

- Réalisation des analyses de la qualité de l'eau aux endroits où les données sont manquantes (tests physico-chimiques colorimétriques, Indice Biotique Global Normalisé etc. Une échelle de priorités sera à définir.
  - Synthèse de la qualité de l'eau sur les communes du GAL et diffusion de cette information vers les citoyens du bassin et lors des animations dans les écoles (comparaison avec le passé, objectifs à atteindre (DCE, les différents PGDH), etc...).
- ⇒ *Synthèse des zones à problèmes en ZAC et en ZAA avec une priorisation.*

**C) Avancement concrets dans les zones d'assainissement collectifs et autonomes**

- Mise en place d'un réseau de connaissances techniques/législatives et d'acteurs dans le domaine de l'épuration collective/communautaire (législation, manière de collaborer avec l'AIDE, normes, techniques, entrepreneurs de la région, contrats nécessaires, ...)
- **ZAC** : Recherche d'alternatives aux solutions proposées au PASH pour des zones problématiques tout en bas de l'échelle de priorité de l'EU et de la SPGE : réalisation d'études concernant la faisabilité et le financement (discussion concrète avec les communes et l'AIDE) de ces alternatives, en comparaison avec le projet classique du PASH.
- **ZAA** : Recherche d'informations sur l'épuration communautaire et individuelle (législation, financement, entretiens, accords et contrats pour l'épuration communautaire, entrepreneurs régionaux,...).

- Création d'un « centre d'information et technique » sur l'épuration individuelle dans chaque commune du GAL grâce à la formation des éco-conseiller (afin que cette expertise soit pérennisée). Engagement des communes à aborder cette problématique systématiquement lors des nouvelles demandes de permis.
- Prise de contact avec les habitants et des acteurs identifiés pour la mise en place éventuelle de projets-pilotes concrets avec l'accord de l'AIDE et avec l'aide et l'appui technique de la commune (concertation, accompagnement dans les démarches administratives, mise en place de conventions,...).

#### D) Gestion intégré des eaux pluviales :

- Découverte des différentes méthodes possibles pour gérer les eaux pluviales à la parcelle en zone urbaines via des échanges avec l'asbl française Adopta (en collaboration avec le GAL Hesbignon si existant).
- Adaptation de ces méthodes au territoire des 3 communes et formation du service d'urbanisme à ces méthodes (création d'un centre technique et de connaissances), afin que peu à peu les communes intègrent ce type d'aménagement dans les permis octroyé, les projets publics,...

#### E) L'amélioration de l'hydro-morphologie des cours d'eau

- Lancement d'appel à projets pilotes dans un objectif d'améliorer l'hydro-morphologie et l'écologie du cours d'eau dans la zone agricole ou sur l'espace publique

#### F) Campagne de sensibilisation globale

- Séances d'info-consultation dans le but d'informer la population sur les objectifs poursuivis et de l'intégrer dans l'ensemble des étapes de la démarche du projet de la situation de départ jusqu'à la réalisation des projets.
- Création et accompagnement d'un réseau des acteurs autour du groupe de travail (partage d'expérience, réseautage,...)
- Sur internet et sur le site de chaque commune, mettre en place un onglet « eau » en tant que interface public avec les entrepreneurs locaux et les habitants).
- Publications concernant le projet et l'épuration des eaux usées (presse locale, bulletins communaux), afin d'informer les habitants du GAL de la démarche en cours, de l'état de nos cours d'eau, des différentes actions réalisées ou en cours.
- Diffusion d'une brochure sur l'épuration reprenant toutes les informations utiles concernant les ZAC et les ZAA (guide de bonne pratique, conventions types pour l'épuration groupée en zone individuelle, présentation des différents types de systèmes,
- **Campagne de sensibilisation accrocheuse** : Un stand et un exposé sur l'assainissement, une série d'outils didactiques affiches interpellantes, concours photo,», une charte et un parrainage (réseau rivière/ le parallèle avec le réseau nature de Natagora). Actions et activités...
- **Sensibilisation des enfants dans les écoles par le CRIE** (un stage qui va à la rencontre des différents thèmes comme l'épuration, la qualité de l'eau,...)
- Mise en place d'une **table ronde / table de discussions ouverte avec des agriculteurs motivés**, des citoyen, des associations afin de définir des problèmes concrets, des besoins, et d'un projet innovant (appel à projet) visant à restaurer ou préserver le cours d'eau.
- **Rencontres monde agricole / citoyens** : ce que l'agriculture apporte à nos cours d'eau et quelles sont les mesures législatives en matière de protection des cours d'eau.
- **Association/partenariat agriculteurs & citoyens** pour l'entretien des berges des cours d'eau et les travaux attenants, sur base d'un projet innovant (appel à projet) visant à restaurer ou préserver le cours d'eau. Cela permettrait aux citoyens d'avoir un contact direct avec le monde agricole et ses travaux d'entretien des paysages et problèmes journaliers et pour l'agriculteur d'avoir de l'aide pour ce travail pour lequel il n'est pas rémunéré.

○ **Caractère innovant :**

L'épuration des eaux usées reste un problème majeur et n'a jusqu'à présent encore jamais été abordé de manière globale (ZAC et ZAA) et proactive (sensibilisation, conscientisation, information, aide, recherche d'alternatives...). Sur le territoire du GAL, le projet de « réseau rivière » inspiré du réseau nature de Natagora sera testé.

- ⇒ En ZAC, une collaboration plus proactive des communes avec l'AIDE serait nouvelle et permettra peut-être de dégager des alternatives innovantes mais néanmoins viables, afin d'accélérer la mise en place du PASH dans cette région. Peut-être que de nouveaux moyens de financer ces travaux pourront être trouvés.
- ⇒ En ZAA, l'accompagnement des habitants dans la mise en place de SEI ou de systèmes d'épuration groupée est un axe nouveau pour les 3 communes du GAL. Les documents types (conventions, permis, agréments,...) et brochures d'information rédigés dans le cadre du projet seront disponibles dans les administrations communales. Cet accompagnement du citoyen pourra s'insérer dans l'évolution de la législation concernant l'assainissement autonome et faciliter la mise en place de la GPAA dans la région.
- ⇒ D'un point de vue agriculture et eau, l'ouverture du dialogue n'est pas évident dans la région et si elle réussit, constituerait une avancée majeure. De plus, si quelques agriculteurs et citoyens motivés peuvent être trouvés, la création d'un groupe bénévole « d'aide à l'entretien des paysages » en association avec les agriculteurs serait une première.
- ⇒ Sur ces 3 communes (tout comme en Wallonie), peu de réflexions ont été menées afin de favoriser l'infiltration de l'eau de pluie à la parcelle. Pourquoi ne pas aller chercher l'expérience française dans ce domaine et l'adapter à notre région (via l'association ADOPTA : Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives qui a été créée il y a plus de 20 ans pour promouvoir les techniques alternatives de gestion de l'eau pluviale).

○ **Plus-value escompté et pérennisation :**

La plus-value peut être diverse :

- ⇒ **Amélioration de la qualité des cours d'eau** au sein des communes du GAL que ce soit par la mise en place de systèmes d'épuration (SEI, épuration groupée) ou par la restauration hydromorphologique du cours d'eau (appel à projets)
- ⇒ **Amélioration du service proposé aux personnes en ZAA** pour la mise en place d'une SEI (information, conseil, facilitation pour trouver des entrepreneurs, gain financier, documents types, réseautage...). Facilitation de la mise en place de la GPAA.
- ⇒ Mise en place d'une **brochure de bonnes pratiques** pour la mise en place de SEI ou de projets d'épuration groupée qui servira pour la mise en place d'actions identiques après le projet.
- ⇒ La **formation des éco-conseillers** au conseil concernant l'épuration individuelle et groupée, ainsi qu'aux diverses techniques de gestion de l'eau pluviale à la parcelle.
- ⇒ Un **effet « tache d'huile »** : si le projet pilote fonctionne bien, d'autres communes pourront entamer ce type de démarche.
- ⇒ **Augmenter la prise de conscience** de la protection des cours d'eau au sein de la population des 3 communes et responsabiliser les citoyens quant à leurs eaux usées.
- ⇒ **Sensibilisation des entreprises agricole et des agriculteurs** dans l'objectif de voir certaines situations s'améliorer (érosions, pulvérisation, dépôts de fumier...).
- ⇒ Une **prise de conscience par les citoyens plus urbains sur le rôle de l'agriculture** dans l'entretien de nos paysages et des différentes législations et mesures existantes, afin de sauvegarder l'environnement. Engager un dialogue.
- ⇒ **Surveillance de divers tronçons de cours d'eau** et meilleure gestion locale grâce à la mise en place du « réseau rivière », diverses petites actions de protection ou de restauration du cours d'eau pourront être mises en place par les membres du réseau et ils pourront jouer le rôle de multiplicateurs dans la sensibilisation de la population.

La pérennisation aura lieu de différentes manières :

- ⇒ les citoyens sensibilisés auront une meilleure conscience de l'importance de protéger et de préserver nos ressources en eau. Ils pourront transmettre leur savoir/conscience de la problématique à leur entourage.
- ⇒ Grâce à la formation des éco-conseillers des communes du GAL et grâce à la brochure d'information et aux documents type créés, la population continuera d'avoir accès aux informations nécessaires à la mise en place de SEI ou de projets d'épuration groupée.
- ⇒ Les contrats de rivière resteront également à disposition de la population pour tout renseignement relatif aux cours d'eau.
- ⇒ Les contrats de rivière pourraient poursuivre l'encadrement du « réseau rivière » à la fin du projet.

○ **Transférabilité du projet :**

L'épuration des eaux usées en région rurale est problématique dans toute la Wallonie et les diverses solutions, les documents types, brochures peuvent être transférés d'une commune à l'autre.

Les outils de sensibilisation sont facilement transposables à d'autres territoires ayant les mêmes problématiques et des actions comme le « réseau rivière » ou un groupe « entretien du paysage » en association avec les agriculteurs, sont des concepts globaux qui peuvent être appliqués sur n'importe quel territoire, pour peu que les acteurs concernés y voient un intérêt.

Les problèmes d'inondations sont présents sur tout le territoire de la Wallonie. La philosophie de la gestion de l'eau à la parcelle permettant de réduire l'impact des inondations est donc applicable sur n'importe quel territoire pour peu que ces techniques soient adaptées aux spécificités locales.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).**

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
Un inventaire de la problématique « épuration »	Nb d'inventaire de la problématique « épuration »	1
Liste des zones à prendre en compte pour le volet ZAC et ZAA et priorisation.	Nb de listes des zones à problèmes et choix des priorités	1
Analyses de la qualité de l'eau dans les sites où les données manquent	Nombre de sites où la qualité de l'eau est analysée	Fonction de l'inventaire : environ 10
Organisation de séances d'informations présentant l'état global du projet, la situation de départ, l'avancement et la clôture	Nombre de séances d'information	5
Réseau de connaissances et d'acteurs concernant l'épuration collective/groupée/ individuelle	Nombre de réseaux	1
Etude d'alternatives techniquement faisables et financièrement viables en collaboration avec l'AIDE	Nombre d'étude de sites	6
Brochures d'information (épuration individuelle, gestes citoyens)	Nombre de brochures rédigées	2
Adaptation des sites internet des communes en y intégrant un volet « épuration »	Nombre de sites internet adaptés	3
Réalisation d'outils didactiques pour des stands ou exposés sur l'assainissement	Nombre d'outils didactiques réalisés	5
Campagne de sensibilisation à l'assainissement des eaux usées	Nombre de campagnes réalisés	1
Sensibilisation du public scolaire à la qualité de l'eau et à l'assainissement des eaux usées.	Nombre d'animations réalisées	10
Sensibilisation des jeunes à la qualité de l'eau et à l'assainissement des eaux usées via un stage de vacances	Nombre de stages organisés	1
Création du « réseau rivière »	Nombre de « réseau rivière » mis sur pieds	1
Table ronde – ouverture de la discussion « agriculture et eau »	Nombre de tables rondes organisées	1
Mise sur pieds d'un groupe de bénévoles « entretien du paysage » en association avec des agriculteurs motivés (fonction des résultats de la table ronde)	Nombre de séance d'information pour lancer le projet	1
Organisation d'une rencontre « monde agricole et protection de nos ressources en eau »	Nombre de rencontres organisées	1
Visite du site vitrine de l'association Adopta	Nombre de visites du site vitrine adopta organisées	1
Création de fiches-info concernant les techniques de gestion alternative des eaux pluviales à la parcelle en les adaptant à notre région	Nombre de fiches-infos créés	5
Mise en place de projets pilotes de protection de l'habitat rivière notamment via des appels à projet « mesures de protection des cours d'eau » auprès des agriculteurs et des communes ou par la mise en place de station d'épuration groupée	Nombre de projets pilotes mis en place	6
<b>Indicateurs de résultat :</b>		
Etude d'alternatives techniquement faisables et financièrement viables en collaboration avec l'AIDE	Nombre d'étude de sites	6

Réalisation de projets pilotes au sein des communes du GAL notamment via des appels à projet « mesures de protection des cours d'eau » auprès des agriculteurs et des communes ou par la mise en place de station d'épuration groupée	Nombre de projets pilotes réalisés sur le territoire du GAL	6
Amélioration durable de la qualité de l'habitat rivière	Nombre de sites où une amélioration des valeurs physico-chimiques ou hydromorphologiques de l'habitat rivière peut être observée	6
Sensibilisation de la population sur le territoire du GAL tant à la qualité des cours d'eau, leur protection, l'assainissement, la gestion des eaux pluviales et « l'agriculture et l'eau »	Nombre de séances d'information, tables-rondes, de rencontres entre acteurs de l'eau, de stands et d'expositions organisées	10
Sensibilisation du public scolaire, les futures générations	Nombre d'animations et stages réalisées	11
Création de fiches-info concernant les techniques de gestion alternative des eaux pluviales à la parcelle adaptées à la région	Nombre de fiches-infos créées	5
Existence et utilité du réseau de connaissances et d'acteurs concernant l'épuration collective/groupée/individuelle	Nombre de personnes conseillées et visites de l'onglet « épuration » sur le site internet de la commune	45
Sensibilisation de la population par l'intermédiaire de brochures	Nombre de brochures de sensibilisation	2
Création du « réseau rivière »	Nombre de riverains participants au « réseau rivière »	2
Mise sur pieds d'un groupe de bénévoles « entretien du paysage » en association avec des agriculteurs motivés (fonction des résultats de la table ronde)	Nombre de partenariats lancés	1
<b>Indicateurs d'impact :</b>		
Amélioration localisée de la qualité du cours d'eau concerné	Nombre de sites où une amélioration des valeurs physico-chimiques et/ou hydro-morphologique des cours d'eau est observée.	6
Prise de conscience de la population (habitants, agriculteurs et jeunes) vis-à-vis la problématique de la qualité des eaux de surface	Nombre de personnes touchées lors des différentes activités de sensibilisation	250
Responsabilisation de la population vis-vis de la protection des eaux par le « réseau rivière »	Nombre de personnes participant au projet « réseau rivière »	2
Intégration des solutions découvertes via Adopta à la gestion des eaux pluviales à la parcelle dans les nouveaux projets d'urbanisation	Nombre de projets intégrant ces techniques de gestion	2
<b>Indicateurs de pérennité :</b>		
Formation des éco-conseillers au conseil sur l'épuration individuelle, l'épuration groupée et les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales à la parcelle	Nombre d'éco-conseillers formés à ces thématiques	3
Responsabilisation de la population vis-vis de la protection des eaux par le « réseau rivière »	Nombre de personnes participant au projet « réseau rivière »	2
Sensibilisation durable vis-à-vis la problématique de la qualité des eaux.	Nombre de personnes ayant participé aux séances de sensibilisation.	250

## Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

01/01/2017-30/06/2017: Inventaire de la situation initiale et amélioration des connaissances – présentation des résultats et du projet global à la population (points A, B et F)

01/01/2017-31/12/2017 : Rassemblement toutes les informations concernant l’assainissement des eaux usées

1/07/2017-31/12/2017 : développement des outils didactiques concernant l’assainissement

01/01/2018 –30/04/2018 : rédaction et production des 2 brochures.

01/01/2018 – 30/04/2018 : adaptation des sites internet des communes (volet « épuration »)

01/05/2018 - fin du projet : actions de sensibilisation pour le grand public, les jeunes et le public scolaire.

01/01/2018-31/12/2018 : Etudes des alternatives en ZAC en concertation avec l’AIDE.

04/2018 : préparation du « réseau rivière » - rédaction de la charte.

01/05/2018 - fin du projet : lancement du « réseau rivière »

01/01/2018 – fin du projet : centre « d’information, d’échanges et d’aide à l’assainissement » et formation des éco-conseillers.

02/2018 : Table ronde « agriculture et eau », afin de rassemble des pistes d’actions.

01/03/2018 - fin du projet : mise en place des différentes pistes de solutions proposées lors de cette table ronde : association agriculteurs-groupe bénévole « entretien du paysage », rencontre monde urbain- monde agricole.

01/01/2018-31/12/2018 : Appels à projet « mesures de protection de cours d’eau» auprès des agriculteurs et des communes.

01/01/2019-fin du projet : recherche de financements alternatifs et de moyens pour mettre ces alternatives en ZAC en place.

01/01/2019- fin du projet : Mise en place des projets de « l’appel aux projets ».

En 2018 : visite du site vitrine des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales d’Adopta en France (en collaboration si existant, le GAL Hesbignon – date et année à définir en concertation avec eux)

Suite à la visite en 2018 – 31/12/2019 : adaptation de ces techniques de gestion des eaux pluviales à la parcelle aux conditions wallonnes – création de fiches techniques (en collaboration si existant, le GAL Hesbignon)

Début 2020 : formation des éco-conseillers à ces techniques de gestion des eaux pluviales à la parcelle.

## Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (0,5 ETP)	140.000 €
Fonctionnement	19.600 €
Promotion	20.000 €
Expertise	10.400 €
Investissement	10.000 €
<b>Total</b>	<b>200.000 €</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	54.180,00 €	71.820,00 €	14.000,00 €	<b>140.000,00 €</b>
Fonctionnement	7.585,20 €	10.054,80 €	1.960,00 €	<b>19.600,00 €</b>
Promotion	7.740,00 €	10.260,00 €	2.000,00 €	<b>20.000,00 €</b>
Expertise	4.024,80 €	5.335,20 €	1.040,00 €	<b>10.400,00 €</b>
Investissements	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €	<b>10.000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>77.400,00 €</b>	<b>102.600,00 €</b>	<b>20.000,00 €</b>	<b>200.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	13.545,00 €	17.955,00 €	3.500,00 €	13.545,00 €	17.955,00 €	3.500,00 €
Fonctionnement	1.896,30 €	2.513,70 €	490,00 €	1.896,30 €	2.513,70 €	490,00 €
Promotion	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €
Expertise	2.709,00 €	3.591,00 €	700,00 €	1.315,80 €	1.744,20 €	340,00 €
Investissements	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €
<b>Total</b>	<b>22.020,30 €</b>	<b>29.189,70 €</b>	<b>5.690,00 €</b>	<b>20.627,10 €</b>	<b>27.342,90 €</b>	<b>5.330,00 €</b>
Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	13.545,00 €	17.955,00 €	3.500,00 €	13.545,00 €	17.955,00 €	3.500,00 €
Fonctionnement	1.896,30 €	2.513,70 €	490,00 €	1.896,30 €	2.513,70 €	490,00 €
Promotion	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €
Expertise	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissements	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>17.376,30 €</b>	<b>23.033,70 €</b>	<b>4.490,00 €</b>	<b>17.376,30 €</b>	<b>23.033,70 €</b>	<b>4.490,00 €</b>

## L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

### 1) Effets sociaux

- + Conscience croissante de la valeur de la qualité de la ressource de l'eau
- + Capacités croissantes de la gestion de ladite ressource
- + Identification croissante de la population avec son territoire rural à travers le projet et ses résultats
- même si les résultats du projet ne seraient pas satisfaisant, un effet négatif n'est pas imaginable.

### 2) Effets économiques

- + Les capacités croissantes dans réalisation des activités et infrastructures au bénéfice de la qualité de l'eau créent une croissance des entreprises locales du secteur
- + Les capacités croissantes permettent aux entreprises locales du secteur de répondre aux appels d'offres d'ailleurs
- + L'identification croissante de la population avec son territoire produit une croissance dans autres marchés (construction) et pôles d'activités
- le projet pourrait avoir un impact direct négatif sur les activités économiques éventuelles qui ont un impact négatif sur la qualité de l'eau.

### 3) Effets environnementaux

- + La réalisation des activités et infrastructures au bénéfice de la qualité de l'eau ont un effet positif sur l'environnement
- + Les activités faisables ayant un impact positif sur l'environnement, seraient reproduites sur le territoire et d'ailleurs (effets tâche de l'huile)
- + L'attention croissante de la population sur le sujet rend plus difficile la mise en place des activités et projets ayant un impact négatif
- il est possible qu'une activité particulière ne réussisse pas et son résultat soit nul – mais un effet direct négatif n'est pas imaginable.

## Annexes

/

## Intitulé du projet

**Mobilité durable dans le Nord de la Communauté germanophone**

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
FAHRMIT asbl
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) : /
  - Autres partenaires :
    - Communes
    - Agence de Tourisme de l'Est de la Belgique
    - CPAS
    - Services de transport sociaux (Josephine-Koch-Stiftung, Stundenblume,...)
    - TEC
    - Radschlag-GRACQ
    - Ecoles
    - Centres de formation (Forem, ZAWM, work&job,...)
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
Service public de Wallonie (SPW) - DGO2

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

### ***Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire***

La mobilité a été citée lors d'une enquête auprès de la population d'Eupen comme un défi prioritaire. Le travail engagé de « Fahrmit » pour l'amélioration de la situation de la mobilité sera en lien avec les attentes des citoyens afin de relever ce défi. L'objectif de Fahrmit sera d'améliorer l'accès des différents centres d'intérêts (zones industrielles et économiques, administrations, écoles, connexions entre villages...) grâce à un meilleur réseau de pistes cyclables et une meilleure connexion vers ces points / centres d'intérêts en transports publics, en mobilité partagée ou avec des offres solidaires.

### ***Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante***

Renforcer la qualité de vie en améliorant les moyens de transports en commun, les pistes cyclables et en proposant des alternatives à la mobilité individuelle est l'intérêt primordial du nouveau projet. Cette connexion ne devra pas uniquement se faire en voiture, mais également en bus, en vélo, l'autopartage, le covoiturage, des transports sociaux.

### ***Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux***

La mobilité en zone rurale et en zone semi-rurale est un des défis du changement démographique actuel. Nous devons chercher et trouver des solutions avec tous les acteurs. Il y aura des collaborations avec la presse, le monde économique, politique, social et associatif. Le projet va inclure les communes, CPAS, écoles, TEC, associations, citoyens,...

#### **- Durée du projet :**

4 ans (01.01.2017 au 31.12.2020)

#### **- Public cible / Bénéficiaires du projet :**

- les décideurs et le personnel en charge de la mobilité des 3 communes du GAL.
- les Communes
- la population de ces 3 communes
- les écoles et conseils des parents
- les Entreprises de la région
- les Associations et organisations

Les bénéficiaires seront

- des enfants, écoliers et étudiants, des apprentis et personnes en formation,
- des parents et familles,
- des personnes sans voiture ou sans permis de conduire,
- des personnes âgées ou à mobilité réduite,
- des bénéficiaires de services sociaux,
- des travailleurs et employés,
- des cyclistes,
- des usagers de transports en commun.
- ...

#### **- Description du projet :**

##### **○ Contexte :**

Au cours de ces dernières décennies la voiture privée a pris un rôle de plus en plus important dans le territoire du GAL. Le nombre d'immatriculations de voitures privées a plus que triplé (x 3,5) ces derniers 30 ans dans le Canton d'Eupen.

Les zones rurales et semi-rurales du nord de la Communauté germanophone, comme d'autres villages en Région wallonne, sont soumis à un processus de changement important.

L'offre de transports publics est très réduite pour le village de Lontzen (2 bus/jour). Selon une enquête réalisée auprès des habitants d'Eupen, l'offre en transports publics (liaison du centre-ville d'Eupen vers la périphérie) est également considérée étant trop restreinte.

Les personnes les plus concernées sont les personnes âgées, les jeunes, les personnes sans permis de conduire ou sans voiture, les plus démunis,... Ce changement est un facteur d'exclusion sociale, professionnelle et culturelle important qui pousse de plus en plus vers l'individualisation de notre société.

Peu d'alternatives à la voiture individuelle sont actuellement mises en place et en conséquence la voiture devient le mode de déplacement quasi unique, même pour de petits trajets. Des problèmes de surcharges du trafic sont de plus en plus d'actualité (surtout sur le territoire de la ville d'Eupen).

Le vélo, figurant comme moyen de transport par excellence pour ce territoire rural et semi-rural, ne rencontre cependant ni la reconnaissance nécessaire, ni suffisamment d'infrastructures adaptées ou sécurisées. Le réseau cyclable est quasi inexistant.

L'amélioration de la mobilité en zone rurale et semi-rurale est un objectif essentiel pour l'ASBL Fahrmit et a une influence directe sur le développement du territoire, la préservation de la qualité de vie et la cohésion sociale ainsi que préservation de la richesse du patrimoine culturel (avec un monde associatif important). Depuis environ 8 ans, Fahrmit est actif dans le domaine de la promotion et de la facilitation du covoiturage. Pour les raisons citées en haut, il reste cependant beaucoup à faire dans les communes du GAL.

- **Objectifs :**

- *Objectifs pour le territoire du GAL*

- Développer les déplacements en vélo,
  - par l'identification de possibilités de connexions adaptées entre les différents endroits stratégiques (gare, zones commerçantes, écoles, villages...),
  - par l'identification de la nécessité d'adaptations infrastructurelles, emplacements adaptés inclus
  - par la consultance et la recherche de possibilités de réalisations de ces infrastructures
  - développer les nouvelles technologies telles qu'E-Bike, Apps téléchargeables, stations pour recharge électrique,...
- Sensibiliser à des formes et concepts de mobilité durable (population, associations, entreprises, écoles, décideurs politiques)
- Mise en réseau des acteurs et offres existantes en matière de mobilité conviviale et partagée
- Favoriser la recherche et l'utilisation d'offres de mobilité alternatives et combinées (mobilité conviviale)
- Préparer et créer une centrale de mobilité au Nord de la CG qui consulte les personnes individuelles et les décideurs en recherche de solutions de mobilité
- Consulter les acteurs publics et privés de la région en matière de mobilité

- **Description des actions et mesures :**

1. Une/un **chargé(e) de mission** sera engagé(e) à 0,5 ETP.

2. **Déplacements vélos**

- Réseau cyclable reliant les différents points d'intérêt : zone industrielle, écoles, administrations...  
Identifier les besoins, les structures existantes et les possibilités d'amélioration de pistes cyclables ou de propositions d'itinéraires bis évitant les axes routiers principaux.

- Mise en réseau et coordination avec l'Agence de Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB), points vélos, GRACQ, RAVeL afin d'améliorer les réseaux cyclables. Exemples : sortie de la gare d'Eupen : panneau d'information, site internet, brochures... ;
- Transports publics : Proposition d'amélioration des connections de la gare au centre-ville, à la ville haute, à la périphérie, zones rurales. Ces connections pourrait se faire
  - soit par bus,
  - soit en vélo en proposant des pistes cyclables ou des itinéraires bis, moins fréquentés par les voitures...
- Demandes spécifiques (e.a. Lontzen) : E-bike, stations recharges électriques
- Sensibilisation à la mobilité alternative - vélos (voir point sensibilisation)

### 3. Sensibilisation pour une mobilité durable

Surtout en début de projet dans les 3 communes du nord de la CG, il importe de sensibiliser la population, les acteurs sociaux, les associations (de parents, de seniors ou culturelles), les entreprises, les écoles... à des formes de mobilité durables.

L'objectif est la prise de conscience les problèmes et défis actuels et futurs, la présentation des initiatives existantes en matière de mobilité et la découverte des alternatives, afin de mettre en évidence des moyens d'action concrets.

- Participation supra-communale (3 communes) à la **semaine de mobilité** annuelle de la Région wallonne avec des actions et manifestations concrètes dans le Nord de la Communauté germanophone
- **Ecoles / associations de parents :**
  - information, consultation et soutien d'établissements scolaires, d'associations de parents et d'échevins lors de la mise en place de plans de déplacements scolaires ou encore d'initiatives comme par ex. des pédibus ou vélobus ou proposer des itinéraires cyclables bis (éviter les grands axes de circulation).
  - Conscientiser les enfants, parents, adultes, instituteurs... sur une mobilité durable. Réaliser des actions telles que « Kindermeilen » ou « Emile, le serpent mobile », avec les écoles et en étroite collaboration avec les échevins à l'éducation. Ces actions invitent les enfants et parents à remplacer la voiture familiale pour un trajet à l'école à pied, à vélo, en bus, en covoiturage...
- **Groupes et associations villageoises, associations culturelles, entreprises ou autres :**
  - information, consultation et soutien des groupes lors de la mise en place d'initiatives de mobilité locales

### 4. Mise en réseau des initiatives et offres existantes de la mobilité durable, alternative à la voiture individuelle et de la mobilité partagée et solidaire (mobilité conviviale)

- Coordination et mise en réseau des offres et formes de mobilité existantes :
  - Etudier les services et les besoins de mobilité existants
  - Répertorier les services à domicile existants, diverses initiatives de mobilité conviviale existant (ex : Cys-Team, Josephine Koch Service, Stundenblume, ...).
  - ➔ En 1<sup>ère</sup> ligne, il s'agira d'étudier les offres existantes, afin d'assurer une meilleure coordination et mise en réseau de ces offres existantes. Celle-ci permettra une meilleure notoriété et une utilisation plus commode et pratique de ces offres. Tout cela avec l'objectif d'utiliser les potentiels existants au maximum.

- Mise en réseau des offres existantes en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires publics et privés, locaux et régionaux (initiatives locales et régionales, TEC, entreprises de transport privées – bus et taxi, RAVEl, voitures partagées,...)
- Certains villages comme Lontzen ont des demandes spécifiques : voiture de village, amélioration des offres de transports publics...
- Favoriser la recherche et l'utilisation d'offres de mobilité alternatives et combinées (mobilité conviviale)

## 5. Vers une centrale de mobilité pour toute la Communauté germanophone

- Créer un « point contact mobilité » pour les 3 communes du GAL avec comme objectif à long terme de le faire évoluer vers une « Centrale de mobilité » permanente pour toute la Communauté germanophone. Dans le cadre de ce projet Leader, il s'agira d'étudier dans une première étape sous quelle forme un point contact mobilité pourra être réalisé pour les 3 communes du GAL.

Les mesures suivantes sont prévues :

- Définition des tâches de la centrale de mobilité : information et sensibilisation, coordination, consultation,...
- Contact avec les décideurs politiques quant à la faisabilité financière et l'organisation d'une centrale de mobilité
- Il nous importe également de conseiller et d'accompagner des acteurs comme les communes, des groupes ou associations villageoises, des entreprises, des écoles ou encore des associations (de parents, de seniors ou culturelles) par rapport et en réponse à leur situation spécifique. L'objectif est d'élaborer en étroite collaboration avec les acteurs locaux des mesures de mobilité concrètes répondant à leur situation bien spécifique.
- Extension des moyens techniques du site internet de covoiturage ([www.fahrmit.be](http://www.fahrmit.be)).

## 6. Appel à projets

Nous mettrons en place un concours, afin de sélectionner des projets en « mobilité douce, alternatives » afin de :

- Soutenir des associations actives dans la mobilité (ex : associations actives dans le secteur cyclable, voiture financée pour un village).
- Mettre en évidence des alternatives réalistes et praticables aux déplacements individuels
- Mettre en place des offres afin de faciliter le renoncement à la voiture individuelle

## 7. Plan de communication

- **Séances d'informations** : Selon les actions menées, des séances d'informations seront réalisées afin d'informer le grand public (ex : vélos, carsharing, covoiturage...), mais également des groupes de personnes ciblés (ex : Vie féminine, CPAS, ADG...).
- **Presse** : En étroite collaboration avec la presse locale, des articles de presse sur les bonnes pratiques, sensibilisation, actions spécifiques... paraîtront régulièrement. Les médias régionaux nous ont déjà soutenus lors de notre développement dans le sud de la Communauté germanophone.
- **Média** : Transmission des offres en covoiturage, le reportage des diverses actions (Zora Zisch, die Verkehrsschlange,...) sera diffusé par la radio-télévision locale BRF et le journal.
- **Communes** : Les actions menées dans les différentes communes sont également communiquées au grand public via les communes elles-mêmes (site internet, brochures...).

- **Brochures** : Comme déjà réalisé pour le Sud de la Communauté germanophone, une brochure « mobilité » sera réalisée pour le nord. Celle-ci abordera les thèmes de la mobilité et regroupera les divers acteurs du secteur :
  - Covoiturage,
  - Carsharing
  - En vélo, Ravel, pistes ou tracés adaptés...
  - Services de transports organisés par divers acteurs sociaux : Cys-Team, Josephine Koch Service, Stundenblume, CPAS...
  - Les transports en commun : les différentes lignes TEC et en partenariat avec le TEC
  - Entreprises de taxi et d'autocars ou minibus

La brochure sera ensuite distribuée dans les lieux stratégiques tels que les communes, TAO, CPAS, associations, médecins traitants...

- **Caractère innovant :**

- Le réseau cyclable étant peu développé sera certainement un caractère innovant à ce projet.
- L'innovation par l'implication d'acteurs et de partenaires via des appels à projets facilitera le développement des offres dans le domaine de la mobilité alternative à la voiture personnelle.
- L'offre d'un « point de contact mobilité » est également innovante pour la région
- La conscientisation pour une mobilité durable et alternative à la voiture individuelle n'a pas encore été proposée dans la région

- **Plus-value escomptée et pérennisation :**

- Plus-value évidente pour la population : du point de vue des possibilités de mobilité et de la participation sociale, culturelle...
- Plus-value pour les décideurs en termes de consultation sur des questions de mobilité
- Pérennisation par le développement et la recherche d'un financement à long terme du « Point de contact Mobilité » pour le Nord de la CG (LEADER = financement de démarrage).

- **Transférabilité du projet :**

La situation actuelle en zone semi-rurale dans le nord de CG est tout à fait comparable à d'autres zones en Wallonie. Le changement démographique, l'accroissance de la population ayant besoin d'alternatives à la voiture, les transports publics qui diminuent leurs offres,... et la recherche de solutions est d'actualité dans ces zones semi-rurales wallonnes en général. Les réalisations peuvent donc servir d'exemple pour d'autres régions.

- Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi).

Activité	Unité de mesure	Objectif fin de projet
<b>Indicateurs de réalisation :</b>		
1. <b>Engagement</b> / Pérennisation d'un(e) chargé(e) de mission	Nombre	1
2. <b>Déplacements vélos</b>		
• Proposition d'amélioration du réseau cyclable	Nombre	Au moins 5
• Réunions de concertation	Nombre	Au moins 4
• Elaboration de propositions pour le village de Lontzen	Nombre	1
3. <b>Sensibilisation pour une mobilité durable</b>		
• Participation supra-communale à la semaine de la mobilité Emile, le serpent mobile	Nombre	3
• Sensibilisation et information : séances d'information...	Nombre	6
• Participation à des manifestations extérieures	Nombre	10
• Sensibilisation et information : articles de presse (bonnes pratiques, sensibilisation,...)	Nombre	15
• Réalisation d'une brochure	Nombre	1
4. <b>Mise en réseau des offres et formes de mobilité existantes.</b>		
• Réunions de concertation	Nombre	Au moins 5
• Analyse de la situation actuelle	Nombre	1
• Proposition d'un concept d'amélioration	Nombre	1
5. <b>Centrale de mobilité</b>		
• Création d'un « Point de contact Mobilité » pour le territoire du GAL	Nombre	1
6. <b>Appels à projet</b>		
• Nombre d'appels à projet (presse, réunion...)		3
• Soutien des acteurs dans la réalisation des projets choisis		Max 9
<b>Indicateurs résultat :</b>		
1. <b>Engagement</b> / Pérennisation d'un(e) chargé(e) de mission	Nombre	1
2. <b>Déplacements vélos</b>		
• Nombre de participants aux réunions de concertation (8 x 4 réunions)	Nombre	24
• Présentation du concept d'amélioration	Nombre	3
• Présentation du concept d'amélioration pour le village de Lontzen	Nombre	1
3. <b>Sensibilisation pour une mobilité durable</b>		
• Ecoles participantes à la semaine de la mobilité	Nombre	4-5
• Sensibilisation de la population	Nombre	4
• Nombre de diffusion de la brochure	Nombre	Au moins 1200
• Nombre de participants aux séances d'information	Nombre	Au moins 120

<b>4. Mise en réseau des offres et formes de mobilité existantes.</b>		
• Participants aux réunions de concertation	Nombre	40
• Présentation du concept d'amélioration	Nombre	1
<b>5. Centrale de mobilité</b>		
• Conseil mobilité à des particuliers	Nombre	60
• Conseil mobilité à des acteurs mobilité	Nombre	12
• Inscription en tant que membre sur le site www.fahrmit.be	Nombre	300
<b>6. Appels à projet</b>		
• Nombre de candidatures (6 x 3)	Nombre	18
<b>Indicateurs d'impact</b>		
<b>1. Engagement d'un(e) chargé(e) de mission</b>		
• Pérennisation d'un(e) chargé (e) de mission	Nombre	1
<b>2. Déplacements vélos</b>		
• Nombre de propositions retenues	Nombre	2
<b>3. Sensibilisation pour une mobilité durable</b>		
• Taux d'information de la population sur les alternatives existantes dans le domaine de la mobilité.	Nombre	En augmentation
<b>4. Mise en réseau des offres et formes de mobilité existantes.</b>		
• Nombre de propositions retenues	Nombre	2
<b>5. Centrale de mobilité</b>		
• Nombre d'appels entrants à la centrale	Nombre	En augmentation
<b>6. Appels à projet</b>		
Etat de la situation de la mobilité	Nombre	Amélioration
<b>Indicateurs de pérennité</b>		
<b>1. Engagement d'un(e) chargé(e) de mission</b>		
• Pérennisation d'un(e) chargé (e) de mission	Nombre	1
<b>2. Déplacements vélos</b>		
• Réseau cyclable		En extension
<b>3. Sensibilisation pour une mobilité durable</b>		
• Projets repris pour les acteurs extérieurs		En extension
<b>4. Mise en réseau des offres et formes de mobilité existantes.</b>		
• Réseau des acteurs		En extension
• Projets des acteurs du réseau		En extension
<b>5. Centrale de mobilité</b>		
• Centrale de mobilité		Réalisation
<b>6. Appels à projet</b>		
• Amélioration de la mobilité		En extension

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

2017	2018	2019	2020
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse et situation du réseau cyclable</li> <li>Mise en réseau des acteurs mobilité</li> <li>Sensibilisation de la population</li> <li>Préparation de la mise en place de la Centrale de mobilité</li> <li>1<sup>er</sup> appel à projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planification d'amélioration du réseau cyclable avec les différents acteurs</li> <li>Sensibilisation de la population</li> <li>Alternatives à l'utilisation individuelle de la voiture</li> <li>Mise en place du point contact mobilité</li> <li>Sensibilisation de la population</li> <li>2<sup>ème</sup> appels à projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de projets réseau cyclable avec les différents acteurs</li> <li>Sensibilisation de la population</li> <li>Alternatives à la voiture individuelle</li> <li>Vers une centrale mobilité pour la CG.</li> <li>Sensibilisation</li> <li>3<sup>ème</sup> appels à projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de projets infrastructure cyclable avec les différents acteurs</li> <li>Sensibilisation de la population</li> <li>Alternatives à la voiture individuelle</li> <li>Contrôle des réalisations des projets</li> <li>Centrale de mobilité</li> <li>Sensibilisation</li> </ul>

### Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel	84.000 €
Fonctionnement	11.760 €
Promotion	34.240 €
Expertise	10.000 €
Appels à projets	30.000 €
<b>Total</b>	<b>170.000€</b>

### Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	32.508,00 €	43.092,00 €	8.400,00 €	<b>84.000,00 €</b>
Fonctionnement	4.551,12 €	6.032,88 €	1.176,00 €	<b>11.760,00 €</b>
Promotion	13.250,88 €	17.565,12 €	3.424,00 €	<b>34.240,00 €</b>
Expertise	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €	<b>10.000,00 €</b>
Investissements	11.610,00 €	15.390,00 €	3.000,00 €	<b>30.000,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>65.790,00 €</b>	<b>87.210,00 €</b>	<b>17.000,00 €</b>	<b>170.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2017			2018		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	8.127,00 €	10.773,00 €	2.100,00 €	8.127,00 €	10.773,00 €	2.100,00 €
Fonctionnement	1.137,78 €	1.508,22 €	294,00 €	1.137,78 €	1.508,22 €	294,00 €
Promotion	2.368,44 €	3.139,56 €	612,00 €	2.368,44 €	3.139,56 €	612,00 €
Expertise	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €
Investissements	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €
<b>Total</b>	<b>15.503,22 €</b>	<b>20.550,78 €</b>	<b>4.006,00 €</b>	<b>17.438,22 €</b>	<b>23.115,78 €</b>	<b>4.506,00 €</b>

Nature des dépenses	2019			2020		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	8.127,00 €	10.773,00 €	2.100,00 €	8.127,00 €	10.773,00 €	2.100,00 €
Fonctionnement	1.137,78 €	1.508,22 €	294,00 €	1.137,78 €	1.508,22 €	294,00 €
Promotion	4.257,00 €	5.643,00 €	1.100,00 €	4.257,00 €	5.643,00 €	1.100,00 €
Expertise	1.935,00 €	2.565,00 €	500,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Investissements	3.870,00 €	5.130,00 €	1.000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>19.326,78 €</b>	<b>25.619,22 €</b>	<b>4.994,00 €</b>	<b>13.521,78 €</b>	<b>17.924,22 €</b>	<b>3.494,00 €</b>

### L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

- a) Sociale : amélioration des possibilités de mobilité et donc de la participation sociale, professionnelle, culturelle, économique et accès aux services pour des personnes sans permis ou voiture, ou avec des problèmes de mobilité ; villages vivants
- b) Économique :
  - a. Individuelle : mobilité moins coûteuse
  - b. Entreprises et organisations : meilleur accès, moins de parkings nécessaires, plus d'accès de clients locaux sans voiture,
- c) Environnementale :
  - a. routes cyclables et mobilité solidaire ou partagée : routes moins encombrées, environnement plus sain, villages vivants
  - b. meilleure utilisation des ressources et énergies

### Annexes

/

## Intitulé du projet

### Coordination du GAL

## Identification des intervenants

- **Porteur du projet<sup>1</sup>** :  
GAL Entre Vesdre et Gueule
- **Opérateur de terrain / Bénéficiaire de la subvention<sup>2</sup>** :  
WFG Ostbelgien
- **Partenaires<sup>3</sup>** :
  - Partenaire obligatoire (via convention) : GAL Entre Vesdre et Gueule
  - Partenaires avec tâches indemnisées (max. 20% du budget) : /
  - Autres partenaires : l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire du GAL et les partenaires externes au territoire (coopération)
- **Autorité responsable<sup>4</sup>** :  
SPW – DGO3

## Contenu de la proposition

- **Contribution du projet aux objectifs généraux de la Stratégie de Développement local (SDL) :**

<i>Promouvoir l'économie et communiquer les atouts du territoire</i>	<i>Préserver la qualité et le milieu de vie et promouvoir une société accueillante</i>	<i>Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux</i>
<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Par son travail de coordination, le coordinateur du GAL contribuera de manière générale à l'atteinte de l'ensemble des objectifs du GAL.

En particulier le travail du coordinateur du GAL contribuera à l'atteinte de l'objectif de «*Développer le territoire en concertation et en collaboration avec les acteurs (supra) régionaux*».

Cet objectif général comprendra en particulier les thématiques mise en réseau, coopération, communication et participation. Ces thématiques seront les éléments clés du rôle et du travail du coordinateur du GAL, tels qu'ils sont définis au sein du schéma de développement du GAL.

<sup>1</sup> D'où vient l'initiative pour le projet

<sup>2</sup> Association chargée de la mise en œuvre du projet / Réciendaire de la subvention

<sup>3</sup> Partenaires dans la mise en œuvre du projet

<sup>4</sup> Administration fonctionnelle qui assure le co-financement

- **Durée du projet :**  
01.09.2016 au 31.08.2021 (5 ans)
  
- **Public cible / Bénéficiaires du projet :**
  - o Les membres du GAL
  - o L'ensemble des acteurs du territoire du GAL (publics et privés)
  - o Les partenaires du GAL au sein et au-delà du territoire du GAL

- **Description du projet :**

o **Objectifs :**

***L'objectif général du projet « Coordination du GAL » est de garantir la mise en œuvre de la stratégie de Développement Local (SDL) du GAL en finançant un Coordinateur dont la fonction est :***

- **D'animer et de coordonner** l'ensemble des actions du GAL, en pilotant et en suivant les projets décrits dans la SDL, tout en assurant le développement de synergies et de partenariats qu'ils impliquent ;
- **D'assurer** la cohérence d'ensemble de ces projets, d'un point de vue de stricte coordination (synchronisation et transversalité entre les actions des diverses fiches-projets, circulation et partage de l'information, unité dans la communication vers l'extérieur, gestion des locaux et matériels), mais aussi du point de vue du respect des objectifs généraux comme transversaux et des résultats attendus, tels que développés dans la SDL.
- **D'assumer** la responsabilité de la gestion financière, de la gestion du personnel, de la gestion des relations avec les administrations et les partenaires, publics et privés. L'appui technique assure la mise en œuvre des décisions du Conseil d'administration et des organes décisionnels de l'asbl.

o **Description des actions et mesures :**

**1. Animation du GAL.**

- o S'assurer du bon fonctionnement des différentes instances décisionnelles du GAL;
- o S'assurer de la représentativité des opérateurs concernés par les projets ;
- o Organiser la représentation du GAL auprès des interlocuteurs extérieurs, au sein des groupes de travail et au sein des activités de mise en réseau des territoires wallons, belges et européens ;
- o Animer les séances de préparation à l'auto-évaluation ;
- o Apporter aux chargés de mission les informations, les outils et les techniques nécessaires à la bonne mise en œuvre de leurs projets.

**2. Coordination du GAL**

- o **Assurer la mise en œuvre de la SDL**
  - Assurer la coordination et l'articulation des différents projets du territoire en veillant au respect des objectifs et des budgets et à la cohérence d'ensemble ;
  - Participer à l'organisation des Comités de projets ;
  - Coordonner et assurer le suivi des indicateurs des différents projets ;
  - Appuyer les initiatives et projets nouveaux sur le territoire ;
  - Coordonner le travail de l'ensemble des partenaires impliqués dans les différentes fiches projets ;

- Coordonner les séances de préparation à l'autoévaluation du GAL et de ses partenaires ;
- Coordonner les activités de coopération interterritoriale et transnationale ;
- Veiller à la pérennisation des actions du GAL.

### 3. La Gestion du GAL

- **Gestion comptable**
  - Mettre en place des procédures de suivi comptable spécifiques à LEADER ;
  - Etablir le bilan annuel, le compte de résultats et les budgets prévisionnels pour l'Assemblée générale ;
  - Transmettre à l'administration de Coordination une copie de l'attestation de dépôt des comptes annuels au greffe du tribunal de commerce.
- **Gestion financière**
  - Mettre en place les procédures de suivi quotidien des finances spécifiques à LEADER, en association avec les instances du GAL et/ou des porteurs de projets et l'organisme chargé d'assister ces derniers dans la gestion financière des projets (aide à l'élaboration des déclarations de créance, réalisation des plans de trésorerie) ;
  - rechercher des compléments de cofinancement auprès des partenaires privés et publics, en vue de la pérennisation des projets.
  - Veiller au traitement des déclarations de créance.
- **Gestion du personnel**
  - S'assurer du recrutement du personnel nécessaire ;
  - Veiller à ce que le personnel soit évalué ;
  - S'assurer de la gestion efficace des ressources humaines (traitement, fin de contrat, préavis, etc...).
- **Gestion administrative**
  - Négocier les différentes fiches auprès des administrations fonctionnelles après la sélection du GAL ;
  - Organiser l'administration générale du GAL ;
  - Planifier et organiser les conseils d'administration, assemblées générales et bureaux ;
  - Veiller à une organisation réussie des comités semestriels de projets ;
  - Rédiger les rapports d'auto-évaluation annuels à destination des instances internes et des administrations fonctionnelles LEADER ;
  - Rédiger les différentes conventions de partenariat ;
  - S'assurer des prestations du personnel du GAL ;
  - Mettre à jour le règlement du travail

### 4. La formation, l'acquisition des compétences

- Evaluer les besoins en formation des différents chargés de mission ;
- Assurer le suivi des formations des chargés de mission ;
- Participer aux formations spécifiques pour l'Appui technique.

### 5. La Communication

- Diffuser et vulgariser le programme LEADER ;
- Assurer la communication sur les projets auprès de l'ensemble des partenaires du territoire et des citoyens du territoire.

### 6. La capitalisation

- Capitaliser, diffuser et exploiter les résultats des actions et des projets dont la méthode est innovante, originale et transférable à d'autres territoires ;
- Participer aux réseaux wallons, belges et européens de développement rural.

- **Quantification du (des) objectif(s) spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi) :**

Indicateurs réalisation	Unité	Objectifs finaux	Commentaires
<b>Objectif 1 : Animation du GAL</b>			
Animations des structures du GAL	nbre		
- CA		22	
- AG		6	
Animations des équipes du GAL	nbre	100	
<b>Objectif 2 : Coordination du GAL</b>			
Réunions instances GAL	nbre		
- CA (privé – public)		22	
- AG (privé – public)		6	
Réunions coordination Chargés de mission	nbre	12	
Réunions coordination avec Partenaires en groupe de travail	nbre	20	
Réunions autoévaluation	nbre	5	
Autres réunions de coordination	nbre	50	
<b>Objectif 3 : Gestion du GAL</b>			
Réalisation de bilans	nbre	5	
Traitement de déclarations de créance	nbre	100	
<b>Objectif 4 : Formation</b>			
Organisation de formations	nbre	4	
<b>Objectif 5 : Communication</b>			
Actions de communication	nbre		
- Conférences de presse		5	
- Newsletters		10	
- Site internet		1	
<b>Objectif 6 : Capitalisation</b>			
Activités de mise en réseau GAL	nbre	20	
Outils de capitalisations	nbre	3	
Outils de pérennisation	nbre	3	

Indicateurs Résultats	Unité	Objectifs finaux	Commentaires
<b>Objectif 1 : Animation du GAL</b>			
Nombre de participants aux animations de la structure (CA, AG)	nbre	17	En moyenne
Nbre de participants aux animations des équipes du GAL	nbre	400	Au total
<b>Objectif 2 : Coordination du GAL</b>			
Réalisation des actions annoncées	%	90%	
Nombre de partenaires présents lors des réunions d'instances :	nbre		
- CA (privés, publics)		17	En moyenne
- AG (privé – public)		20	En moyenne
Nbre effectif de CM présents aux réunions	nbre	5	En moyenne
Nbre de partenaires effectifs présents	nbre	3	En moyenne

Nbre de participants (autoévaluation)	nbre	10	En moyenne
Élargissement du GAL à de nouveaux partenaires	nbre	2	
Nombre de participants aux autoévaluations	nbre	50	Au total
<b>Objectif 3 : Gestion du GAL</b>			
Nbre de preuve de dépôt de bilans transmis à l'administration	nbre	5	
Nbre de DC complètes traitées par administrations	nbre	100	
Consommation budgétaire prévue	%	100%	
<b>Objectif 4 : Formation</b>			
Nbre de participants avec succès aux formations	Nbre	15	
<b>Objectif 5 : Communication</b>			
Nombre d'outils créés - Conférence de presse - Newsletters - Site internet	Nbre de pers. touchées	Grand-public 200 abonnées 3.000 visiteurs	
<b>Objectif 6 : Capitalisation</b>			
Nbre de partenaires impliqués dans la mise en réseau	Nbre	6	
Nbre de projets pérennisés	nbre	6	

### Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

Les tâches du coordinateur du GAL, comme elles ont été décrites plus haut, seront mises en œuvre de manière continue et constante sur l'ensemble de la durée de la période de programmation. Ce travail continu dans le domaine des 6 objectifs est indispensable afin de mener avec succès le programme LEADER en général et les projets en particulier.

### Moyens à mettre en œuvre et coûts du projet

Nature de dépenses	Financement (€)
Personnel (1 ETP sur 5 ans)	275.000
Fonctionnement	38.500
Promotion	16.500
<b>Total</b>	<b>330.000</b>

## Plan de financement et échéancier des dépenses

Nature des dépenses	Financement public		Autres financements	Total
	FEADER (38,7%)	RW (51,3%)	Part locale (10%)	
Personnel	106.425,00 €	141.075,00 €	27.500,00 €	<b>275.000,00 €</b>
Fonctionnement	14.899,50 €	19.750,50 €	3.850,00 €	<b>38.500,00 €</b>
Promotion	6.385,50 €	8.464,50 €	1.650,00 €	<b>16.500,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>127.710,00 €</b>	<b>169.290,00 €</b>	<b>33.000,00 €</b>	<b>330.000,00 €</b>

## Echéancier des dépenses

Nature des dépenses	2016			2017		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	5.321,25 €	7.053,75 €	1.375,00 €	21.285,00 €	28.215,00 €	5.500,00 €
Fonctionnement	744,98 €	987,53 €	192,50 €	2.979,90 €	3.950,10 €	770,00 €
Promotion	309,60 €	410,40 €	80,00 €	1.277,10 €	1.692,90 €	330,00 €
<b>Total</b>	<b>6.375,83 €</b>	<b>8.451,68 €</b>	<b>1.647,50 €</b>	<b>25.542,00 €</b>	<b>33.858,00 €</b>	<b>6.600,00 €</b>
Nature des dépenses	2018			2019		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	21.285,00 €	28.215,00 €	5.500,00 €	21.285,00 €	28.215,00 €	5.500,00 €
Fonctionnement	2.979,90 €	3.950,10 €	770,00 €	2.979,90 €	3.950,10 €	770,00 €
Promotion	1.277,10 €	1.692,90 €	330,00 €	1.277,10 €	1.692,90 €	330,00 €
<b>Total</b>	<b>25.542,00 €</b>	<b>33.858,00 €</b>	<b>6.600,00 €</b>	<b>25.542,00 €</b>	<b>33.858,00 €</b>	<b>6.600,00 €</b>
Nature des dépenses	2020			2021		
	FEADER	RW	Part locale	FEADER	RW	Part locale
Personnel	21.285,00 €	28.215,00 €	5.500,00 €	15.963,75 €	21.161,25 €	4.125,00 €
Fonctionnement	2.979,90 €	3.950,10 €	770,00 €	2.234,93 €	2.962,58 €	577,50 €
Promotion	1.277,10 €	1.692,90 €	330,00 €	967,50 €	1.282,50 €	250,00 €
<b>Total</b>	<b>25.542,00 €</b>	<b>33.858,00 €</b>	<b>6.600,00 €</b>	<b>19.166,18 €</b>	<b>25.406,33 €</b>	<b>4.952,50 €</b>

## L'appréciation des effets prévisibles, positifs ou négatifs, sur les trois dimensions du développement durable : sociale, économique et environnementale

Les projets du GAL ont comme objectif commun, de promouvoir un développement équilibré et durable du territoire. LE rôle du coordinateur sera entre-autre de veiller via l'encadrement des projets et des chargés de mission à ce que cet objectif soit atteint.

## Annexes

/

## 4.3 PERSPECTIVES DES PROJETS DE COOPERATION

### 4.3.1 Thématiques prioritaires dans le domaine de la coopération

Le GAL Entre Vesdre et Gueule prévoit d'axer ses coopérations avec d'autres territoires LEADER prioritairement sur les thématiques suivantes :

- **Agriculture & Energie :**
  - Valorisation des déchets de bois (notamment l'utilisation des haies comme éléments du paysage qui doivent être entretenus régulièrement)
  - Promotion des produits locaux
  - Gestion des effluents d'élevage
  
- **Environnement & Eau :**
  - Gestion des eaux pluviales
  - Assainissement des eaux
  
- **Logement & Développement territorial :**
  - Préserver l'aspect rural du territoire
  - Maillages écologiques
  - Mise en place de stratégies de concentration et de l'amélioration de l'habitat

Les projets de coopération seront élaborés en détail après une éventuelle sélection du GAL.

### 4.3.2 Coopération structurée avec le GAL Pays de Herve et le GAL 100 villages - 1 avenir

En tant que nouveau GAL, des contacts plus approfondis existent actuellement surtout avec deux GAL avoisinants :

- Pays de Herve
- 100 villages - 1 avenir

En raison des thématiques et des défis communs avec ces territoires avoisinants (en particulier les thématiques cités sous le *point 4.3.1.*), un échange et une collaboration structurée avec ces GAL nous semble pertinente et prioritaire. Des déclarations d'intention, manifestant la volonté en vue d'une future coopération, ont d'ailleurs déjà été signées par les partenaires en question (voir *annexe 4*).

Au-delà d'éventuels projets de coopération, nous aspirons également un échange régulier et une concertation structurée avec ces deux GAL. C'est pourquoi il a été proposé à ces deux GAL de devenir membre (avec voix consultative) dans le GAL Entre Vesdre et Gueule.

### 4.3.3 Autres partenaires potentiels

En raison de la situation frontalière du GAL Entre Vesdre et Gueule, la coopération avec les territoires avoisinants en Allemagne offre également la possibilité de profiter de synergies et d'échanger les expériences.

Des premiers contacts existent avec les GAL suivants et une réunion commune est programmée pour le 24/3/2016 :

- GAL Eifel (Rhénanie-du-Nord-Westphalie)
- GAL Bitburg-Prüm (Rhénanie-Palatinat)
- GAL Vulkaneifel (Rhénanie-Palatinat)

Finalement, des contacts existent également avec le GAL Haspengouw dans le sud de la Province du Limbourg. Ce GAL est potentiellement intéressé à une coopération dans le domaine de l'eau.

#### 4.4 LA COHERENCE ENTRE LES PROJETS, LA STRATEGIE ET LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

La méthode utilisée pour la définition de la stratégie (*voir point 3*) assure, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets. Une très grande attention a été apportée, dès le début de la réflexion, à la cohérence interne de cette stratégie de développement.

En effet, la définition de la stratégie s'est faite de manière ascendante, en invitant à toutes les étapes les acteurs (communes, acteurs de terrain, population,...) à apporter leur pierre à l'édifice.

Au fur et à mesure des rencontres, le schéma de développement pour le territoire a été élaboré dans lequel les différents projets proposées contribueront à atteindre les objectifs de développement formulés sur base de l'analyse AFOM.

Afin de garantir une mise en œuvre intégrée des différents projets, permettant également de valoriser au maximum les synergies entre les projets en vue d'un renforcement mutuel, différents outils seront mises à disposition aux opérateurs de terrain et leurs chargés de mission :

- échange au sein du GAL (CA / AG) ;
- réunions d'échange entre chargés de mission ;
- séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs et opérateurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;

Ces échanges réguliers avec et entre les différents acteurs et opérateurs de terrain (plus large que les membres du GAL), seront également un élément central afin d'atteindre les différents objectifs que le GAL s'est fixé dans son schéma de développement.

Les accords des différents acteurs et opérateurs de terrain (*annexe 3*) sont d'ailleurs un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL et en vue d'une collaboration commune afin de maximiser les synergies entre les différents projets du GAL.

Les échanges réguliers au sein du GAL, des rencontres avec les différentes CLDR / Bürgerbeirat (représentés d'ailleurs également au sein du GAL – *voir point 5*) et avec leurs agents de développement, permettront également une bonne articulation des projets de la stratégie de développement du GAL avec les stratégies et politiques territoriales existantes (PCDR, CDR de la Communauté germanophone, PwDR,...).



## 5 LA DESCRIPTION DU PARTENARIAT ET DE L'IMPLICATION DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE

### 5.1 LA MISE EN PLACE DU PARTENARIAT LOCAL ET DU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

La mise en place d'un partenariat local en vue de la constitution d'un Groupe d'action locale (GAL) était une action primordiale lors de la construction de la SDL. Afin de gagner l'adhésion d'un large public, il était important d'impliquer dès le départ le plus grand nombre possible de groupes d'intérêts lors du processus de l'élaboration de la SDL.

Dans ce contexte, un important travail d'information sur l'approche LEADER et sur les possibilités d'actions du programme a été réalisé (voir *point 3.1.*).

Ceci a permis de mettre en place un partenariat entre des acteurs représentatif des milieux et secteurs socio-économiques et environnementaux du territoire et avec une géométrie variable :

- des acteurs du territoire, actifs au niveau du territoire du GAL et qui sont potentiellement aussi des opérateurs de terrain ;
- des acteurs du territoire intéressés à faire valoir leur point de vue et leur expérience sur l'évolution du territoire par des actions LEADER ou dans le cadre d'autres programmes et projets ;
- des acteurs extérieurs au territoire, mais avec des activités sur le territoire du GAL ou ayant une relation étroite avec le territoire.

Ce partenariat est complété par une série d'acteurs ou d'instances qui participent avec voix consultative.

Les membres de ce partenariat local sont :

Partenaires publics :

- Communes d'Eupen, de Lontzen et de Raeren
- CPAS d'Eupen, de Lontzen et de Raeren

Partenaires privés :

- ADL Lontzen - Plombières - Welkenraedt
- Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (TAO)
- Agenda local 21 d'Eupen (commission citoyenne)
- AVES Ostkantone
- Commission de gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
- CLDR de Lontzen
- CLDR de Raeren
- Conseil de la jeunesse germanophone (RDJ)
- Conseils des seniors des communes d'Eupen, de Raeren et de Lontzen
- CRIE d'Eupen / Naturzentrum Ternell
- Fahr mit
- Gildes rurales
- Info-Intégration de la Croix Rouge de Belgique
- Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien)
- Union des agriculteurs germanophones (VDL)
- Vie féminine

Partenaires avec voix consultative :

- Commune de La Calamine
- Conseil économique et social de la Communauté germanophone
- Contrat de rivière Meuse Aval (Comité local de la Gueule et Inde)
- Fondation rurale de Wallonie (FRW)
- GAL 100 villages – 1 avenir
- Gouvernement de la Communauté germanophone
- Pays de Herve-Futur / GAL Pays de Herve

Après l'approbation officielle de la SDL, le partenariat établi sera formalisé sous forme d'une structure juridique propre (sous forme d'une association sans but lucratif - asbl).

La future structure du GAL n'est pas figée : l'intégration d'une personne ou d'une association dans le GAL en cours de programmation restera possible.

Les missions du futur GAL, dont les membres ont déjà participé activement à l'élaboration de la SDL, seront la mise en œuvre de la stratégie définie pour le territoire, la mise en réseau des acteurs du territoire ainsi que la coordination, le suivi et la gestion des projets, de la stratégie ainsi que des moyens financiers publics octroyés.

#### 5.1.1 Les statuts

Les statuts proposés (voir *annexe 5*) définissent notamment la taille et la composition du conseil d'administration, le fonctionnement de l'assemblée générale ainsi que l'administration et la direction du GAL. De ce fait, ils garantissent le bon fonctionnement du partenariat.

#### 5.1.2 Le conseil d'administration

Le conseil d'administration, dont l'élection est réservée à la première Assemblée générale, sera constitué de 25 personnes au maximum avec voix délibérative, ce qui permettra un bon fonctionnement. Il est prévu statutairement que le conseil doit comporter des représentants des communes, des associations féminines, des jeunes, des seniors et des représentants des domaines de l'économie, de l'environnement et de la vie sociale (comme c'est d'ailleurs déjà le cas pour le partenariat local actuel ayant participé activement à l'élaboration de la SDL). Ceci assure une représentation de toutes les forces vives du territoire dans l'organe décisionnel de l'asbl.

Conformément au règlement LEADER, les partenaires privés devront occuper au moins 51 % des sièges.

#### 5.1.3 Le comité de direction

Un comité de direction avec un président sera élu par le conseil d'administration. Le comité, qui comportera six membres maximum, est un groupe de travail qui prépare, en coordination avec la direction de l'asbl, les bases des décisions pour le conseil d'administration et l'assemblée générale. Le président assurera comme « Primus inter pares » la représentation officielle du GAL vers l'extérieur.

#### 5.1.4 La direction

La direction de la future asbl sera prise en charge par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien VoG). La collaboration entre un GAL et la WFG, déjà mise en place à la

satisfaction de l'ensemble des membres et partenaires pour le GAL 100 villages – 1 avenir lors des programmations LEADER précédentes, sera établie de la même manière pour ce nouveau GAL (voir *point 6.*).

Une convention entre le GAL, la WFG et le coordinateur (un ETP) règlera la collaboration et les modalités de cette mise à disposition du personnel. Les deux parties ayant déjà marqué leur accord de principe sur la collaboration lors de la réunion du GAL du 24/2/2016, une convention officielle sera signée en cas de sélection du GAL en début de la programmation LEADER.

Le rôle de la direction comprend en particulier la coordination du GAL et du programme LEADER tel que décrit dans la fiche-projet « Coordination du GAL ».

## **5.2 L'IMPLICATION DES PARTENAIRES DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE**

### **5.2.1 La conception de la stratégie de développement**

L'ensemble des membres du partenariat local a participé à l'élaboration de la SDL, comme cela est décrit sous le *point 3.1.* De même, ces partenaires apporteront leurs compétences et expériences respectifs lors de la mise en œuvre des mesures prévues dans la stratégie du GAL.

### **5.2.2 La mise en œuvre de la stratégie de développement**

Dans sa réunion du 24/2/2016, le GAL Entre Vesdre et Gueule a opté pour une collaboration étroite avec des acteurs de terrain existants et actifs sur le territoire du GAL dans le cadre de la mise en œuvre des projets de sa stratégie de développement. Ceci, d'une part dans l'objectif d'une implication directe (bottom-up) et d'un renforcement des acteurs de terrain, et d'autre part afin de profiter au mieux des compétences et expériences de ces acteurs.

Cette approche conforme au PwDR 2014-2020 et très répandue dans de nombreux pays et régions d'Europe, aura comme conséquence que ces acteurs deviendront opérateurs de terrain dans le cadre de la mise en œuvre des projets LEADER et donc bénéficiaires directs des subventions LEADER.

Afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets, des conventions seront élaborées entre les opérateurs de terrain et le GAL. Ces conventions ne concerneront non seulement les aspects administratifs et financiers (évaluations individuelles et groupes de travail réguliers, rapports semestriels et finaux, éligibilité des dépenses, déclarations des créances trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...), mais exigeront également de la part des opérateurs de terrain une implication active dans la vie et le travail quotidien du GAL :

- Mise en réseau et coopération : réunions des chargés de mission, groupes de travail (partenaires, personnes ressources et personnes intéressées), participation aux manifestations du GAL et du réseau du PwDR,...
- Communication et participation : actions de communication en étroite collaboration entre les opérateurs de terrain et le GAL, implication et mention du GAL dans l'ensemble des activités réalisées,...

Les aspects précités font également partie du schéma de développement du GAL, réalisé et voté par l'ensemble des membres du GAL lors de la réunion du 24/2/2016.

Les accords des différents acteurs et opérateurs de terrain (voir *annexe 3*) sont également un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL.

## **6 LES MECANISMES ET MOYENS HUMAINS PREVUS POUR LA GESTION ET LE SUIVI DE LA STRATEGIE AINSI QUE L'APPUI AUX ACTEURS LOCAUX**

La direction du GAL Entre Vesdre et Gueule et la coordination de la SDL sera prise en charge par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien) et ce, dans le cadre de ses missions dans le développement rural et territorial pour ses communes membres telles que décrites dans les statuts de l'asbl.

La WFG Ostbelgien dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour gérer de manière efficace et correcte des fonds publics. Elle bénéficie d'une longue expérience dans le domaine de la gestion de projet, non seulement au niveau local, mais également dans le cadre de nombreux programmes européens comme, par exemple, le Fonds Social Européen, le Fonds Européen de développement régional ou Interreg. La coordination du GAL 100 villages - 1 avenir dans le cadre des deux programmations LEADER précédentes est également une preuve de sa fiabilité et de son expérience.

Dans le cadre de ses missions dans le domaine du développement rural, la WFG Ostbelgien est également impliquée activement dans l'élaboration des Programmes communaux de développement rural (PCDR) pour les communes de Lontzen (auteur de programme) et de Raeren (agent de développement). Une coordination optimale avec ces programmes est ainsi assurée.

Finalement la WFG Ostbelgien dispose d'une équipe pluridisciplinaire et compétente dans les domaines de la gestion de projets, des relations publiques, de la comptabilité et des règlements financiers.

Afin d'organiser le bon déroulement du programme et pour assumer l'encadrement des différents projets, le GAL et la WFG mandateront ensemble un chef de projet (un ETP) qui assurera la coordination du programme LEADER du GAL Entre Vesdre et Gueule. Cette personne disposera d'un secrétariat au siège du GAL à Eupen.

Un contrat entre le GAL, la WFG et le coordinateur (un ETP) règlera la collaboration et les modalités de cette mise à disposition du personnel. Les deux parties ayant déjà marqué leur accord de principe sur la collaboration lors de la réunion du GAL du 24/2/2016, une convention officielle sera signée en cas de sélection du GAL en début de la programmation LEADER.

Les tâches de ce coordinateur sont décrites en détail dans la fiche-projet « Coordination du GAL ».

## 7 DISPOSITIONS DE GESTION FINANCIERE

Le programme LEADER sera mis en œuvre par le GAL Entre Vesdre et Gueule en collaboration avec la WFG Ostbelgien, qui dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour gérer de manière efficace et correcte les fonds publics.

Le programme LEADER sera géré dans le cadre de la comptabilité analytique double de la WFG Ostbelgien, par un sous-programme LEADER dans lequel les recettes et les dépenses seront contrôlables à tout moment par le GAL et ses membres, mais également par des personnes extérieures.

De même un compte bancaire séparé au nom du GAL Entre Vesdre et Gueule permettra une gestion financière transparente.

L'encadrement et le soutien technique et administratif de la part du coordinateur du GAL permettra en outre de soutenir et de soulager les différents opérateurs de terrain d'un point de vue administratif.

Afin de garantir également une bonne gestion financière au niveau des différents opérateurs de terrain, des conventions seront élaborées entre ces opérateurs de terrain et le GAL, afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets. Ces conventions concerneront également les aspects financiers (éligibilité des dépenses, déclarations des créances trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...).

Concernant le financement de la part locale des différents projets, les engagements des différents partenaires sont joints en *annexe 3*.

## 8 PLAN DE FINANCEMENT POUR LE FONCTIONNEMENT DU GAL ET POUR LES ACTIONS PROJETEES (DONT LES PROJETS DE COOPERATION)

Le plan de financement se base sur des calculs approfondis qui tiennent compte des commissions paritaires et barèmes d'application dans les organisations concernées ou qui se basent sur des offres.

### 8.1 BUDGET GLOBAL PAR POSTE

<b>GAL Entre Vesdre et Gueule</b>	
<b>Budget global - LEADER 2014-2020</b>	
<i>Projets et postes budgétaires</i>	<i>Montants (€)</i>
<b><i>Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique</i></b>	
Frais de personnel	112.000 €
Frais de fonctionnement	15.680 €
Frais de promotion	37.820 €
Frais d'expertise	34.500 €
<b>TOTAL</b>	<b>200.000 €</b>
<b><i>Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques</i></b>	
Frais de personnel	52.500 €
Frais de fonctionnement	7.350 €
Frais de promotion	40.000 €
Frais d'expertise	80.000 €
Investissements	28.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>207.850 €</b>
<b><i>Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté</i></b>	
Frais de personnel	110.000 €
Frais de fonctionnement	15.400 €
Frais de promotion	8.600 €
Frais d'expertise	10.000 €
Investissements	6.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>150.000 €</b>
<b><i>Activation du potentiel énergétique du territoire</i></b>	
Frais de personnel	130.000 €
Frais de fonctionnement	18.200 €
Frais de promotion	17.400 €
Frais d'expertise	14.400 €
Prix pour concours	20.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200.000 €</b>

<b><i>Intégration des migrants et réfugiés</i></b>	
Frais de personnel	168.000 €
Frais de fonctionnement	23.520 €
Frais de promotion	2.480 €
Frais d'expertise	6.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200.000 €</b>
<b><i>Diminuer et canaliser les pressions immobilières</i></b>	
Frais de personnel	120.000 €
Frais de fonctionnement	16.800 €
Frais de promotion	13.200 €
Frais d'expertise	50.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200.000 €</b>
<b><i>Amélioration de la qualité de l'eau</i></b>	
Frais de personnel	140.000 €
Frais de fonctionnement	19.600 €
Frais de promotion	20.000 €
Frais d'expertise	10.400 €
Investissements	10.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>200.000 €</b>
<b><i>Développement et promotion de solutions de mobilité durables</i></b>	
Frais de personnel	84.000 €
Frais de fonctionnement	11.760 €
Frais de promotion	34.240 €
Frais d'expertise	10.000 €
Appels à projets	30.000 €
<b>TOTAL</b>	<b>170.000 €</b>
<b><i>Coordination du GAL</i></b>	
Frais de personnel	275.000 €
Frais de fonctionnement	38.500 €
Frais de promotion	16.500 €
<b>TOTAL</b>	<b>330.000 €</b>
<b><i>Coopération</i></b>	
<b>TOTAL</b>	<b>210.000,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2.067.850,00 €</b>

## 8.2 BUDGET GLOBAL PAR AN

GAL Entre Vesdre et Gueule							
Budget global par an - LEADER 2014-2020							
Projets	2016	2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
<i>Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique</i>	- €	68.100 €	62.420 €	47.420 €	22.060 €	- €	<b>200.000 €</b>
<i>Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques</i>	- €	119.900 €	87.950 €	- €	- €	- €	<b>207.850 €</b>
<i>Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté</i>	- €	50.640 €	50.040 €	49.320 €	- €	- €	<b>150.000 €</b>
<i>Activation du potentiel énergétique du territoire</i>	- €	46.850 €	54.250 €	48.250 €	50.650 €	- €	<b>200.000 €</b>
<i>Intégration des migrants et réfugiés</i>	- €	66.720 €	66.640 €	66.640 €	- €	- €	<b>200.000 €</b>
<i>Diminuer et canaliser les pressions immobilières</i>	- €	62.200 €	53.200 €	42.100 €	42.500 €	- €	<b>200.000 €</b>
<i>Amélioration de la qualité de l'eau</i>	- €	56.900 €	53.300 €	44.900 €	44.900 €	- €	<b>200.000 €</b>
<i>Développement et promotion de solutions de mobilité durables</i>	- €	40.060 €	45.060 €	49.940 €	34.940 €	- €	<b>170.000 €</b>
<i>Coordination du GAL</i>	16.475 €	66.000 €	66.000 €	66.000 €	66.000 €	49.525 €	<b>330.000 €</b>
<i>Coopération</i>							<b>210.000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16.475 €</b>	<b>577.370 €</b>	<b>538.860 €</b>	<b>414.570 €</b>	<b>261.050 €</b>	<b>49.525 €</b>	<b>2.067.850 €</b>

## 9 DISPOSITIFS D'ÉVALUATION

### 9.1 L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DES PROJETS

La stratégie de développement du GAL, résumée par le schéma de développement avec son thème fédérateur, ses enjeux et objectifs de développement et ses projets sera évalué annuellement par le GAL, afin d'assurer une approche intégrée et de vérifier l'atteinte des différents objectifs. En ce qui concerne l'atteinte des objectifs de développement et des sous-objectifs, les différentes mesures et projets qui seront réalisés, seront les « outils » pour atteindre les objectifs que la GAL s'est fixé au sein de sa stratégie de développement.

Déjà lors de l'évaluation des différentes propositions de projets, il a été veillé à ce que les différents projets répondent à un maximum d'objectifs de la stratégie de développement du GAL. Ceci afin d'assurer une approche la plus large possible.

La vérification régulière du schéma de développement en général et des indicateurs des différents projets en particulier, permettra dans les années à venir, de vérifier la bonne mise en œuvre de la stratégie et des objectifs de développement.

De même une évaluation régulière de l'avancement des projets sera effectuée. Les résultats réalisés seront évalués sur base des indicateurs définis préalablement dans les fiches-projet.

Les outils d'évaluation suivants permettront une évaluation régulière de la stratégie de développement du GAL et de ses projets :

#### *Conseil d'administration du GAL :*

- état d'avancement écrit des différents projets joint aux invitations et moment de discussion par rapport à ce document en début de réunion ;
- présentation et discussion détaillée d'au moins un projet dans le cadre des réunions du conseil d'administration (5 réunions / an en moyenne) ;
- évaluation de l'ensemble des projets dans le cadre de la séance d'auto-évaluation annuelle du GAL.

#### *Réunions d'évaluation par projet :*

- chargé de mission et coordinateur ;
- préparation des rapports semestriels.

#### *Réunions d'échange entre chargés de mission :*

- approche intégrée et synergies ;
- soutien mutuel ;
- évaluation « peer-to-peer ».

*Séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs et opérateurs de terrain, de personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail – au moins une fois / an)*

Ces échanges réguliers avec et entre les différents acteurs et opérateurs de terrain, seront un élément central afin d'atteindre les différents objectifs que le GAL s'est fixé dans son schéma de développement. Les accords des différents acteurs et opérateurs de terrain (*annexe 3*) sont d'ailleurs un premier engagement de leur part par rapport à ces principes du GAL et à une collaboration commune afin de maximiser les synergies entre les différents projets du GAL.

## 9.2 L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU GAL

Au-delà des statuts (cadre juridique), est prévue lors de la mise en place du GAL, la conception en collaboration avec l'ensemble des membres d'un « Leitbild » (charte par rapport aux lignes directrices, valeurs et principes d'action). Ce « Leitbild » aura comme objectif, de définir ensemble le rôle, le fonctionnement et la communication du GAL :

- Rôle du GAL : objectifs, valeurs communes, principes d'action,...
- Fonctionnement du GAL : collaboration commune, évaluation, pérennisation,...
- Communication : visibilité, site web, newsletter, médias sociaux,...

Il sera important que tous les membres du GAL adhèrent à ce « Leitbild ». C'est pourquoi une élaboration commune sera primordiale.

L'évaluation du fonctionnement du GAL (auto-évaluation annuelle) se basera dans la suite sur lignes directrices, valeurs et principes d'action fixés dans le « Leitbild » du GAL.

## 10 ARGUMENTAIRE PAR RAPPORT AUX CRITERES DE SELECTION

### 10.1 QUALITE ET EQUILIBRE DU PARTENARIAT

La mise en place d'un partenariat local en vue de la constitution d'un Groupe d'action locale (GAL) était une action primordiale lors de la construction de la SDL. Afin de gagner l'adhésion d'un large public, il était important d'impliquer dès le départ le plus grand nombre possible de groupes d'intérêts lors du processus de l'élaboration de la SDL.

Dans ce contexte, un important travail d'information sur l'approche LEADER et sur les possibilités d'actions du programme a été réalisé (voir *point 3.1.*).

Ceci a permis de mettre en place un partenariat entre des acteurs représentatif des milieux et secteurs socio-économiques et environnementaux du territoire et avec une géométrie variable :

- des acteurs du territoire, actifs au niveau du territoire du GAL et qui sont potentiellement aussi des opérateurs de terrain ;
- des acteurs du territoire intéressés à faire valoir leur point de vue et leur expérience sur l'évolution du territoire par des actions LEADER ou dans le cadre d'autres programmes et projets ;
- des acteurs extérieurs au territoire, mais avec des activités sur le territoire du GAL ou ayant une relation étroite avec le territoire.

Ce partenariat est complété par une série d'acteurs ou d'instances qui participent avec voix consultative.

Après l'approbation officielle de la SDL, le partenariat établi sera formalisé sous forme d'une structure juridique propre (sous forme d'une association sans but lucratif - asbl).

La future structure du GAL n'est pas figée : l'intégration d'une personne ou d'une association dans le GAL en cours de programmation restera possible.

Le conseil d'administration, dont l'élection est réservée à la première Assemblée générale, sera constitué de 25 personnes au maximum avec voix délibérative, ce qui permettra un bon fonctionnement. Il est prévu statutairement que le conseil doit comporter des représentants des communes, des associations féminines, des jeunes, des seniors et des représentants des domaines de l'économie, de l'environnement et de la vie sociale (comme c'est d'ailleurs déjà le cas pour le partenariat local actuel, ayant participé activement à l'élaboration de la SDL). Ceci assure une représentation de toutes les forces vives du territoire dans l'organe décisionnel de l'asbl.

Conformément au règlement LEADER, les partenaires privés devront occuper au moins 51 % des sièges.

L'ensemble des membres du partenariat local a participé à l'élaboration de la SDL, comme cela est décrit sous le *point 3.1.* De même, ces partenaires apporteront leurs compétences et expériences respectifs lors de la mise en œuvre des projets prévues dans la stratégie du GAL.

## 10.2 CAPACITE A METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La direction du GAL Entre Vesdre et Gueule et la coordination de la SDL sera prise en charge par la Société de promotion économique pour l'Est de la Belgique (WFG Ostbelgien) et ce, dans le cadre de ses missions dans le développement rural et territorial pour ses communes membres telles que décrites dans les statuts de l'asbl.

La WFG Ostbelgien dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour gérer de manière efficace et correcte des fonds publics. Elle bénéficie d'une longue expérience dans le domaine de la gestion de projets, non seulement au niveau local, mais également dans le cadre de nombreux programmes européens comme, par exemple, le Fonds Social Européen, le Fonds européen de développement régional ou Interreg. La coordination du GAL 100 villages - 1 avenir dans le cadre des deux programmations LEADER précédentes est également une preuve de sa fiabilité et de son expérience.

Dans le cadre de ses missions dans le domaine du développement rural, la WFG Ostbelgien est également impliquée activement dans l'élaboration des Programmes communaux de développement rural (PCDR) pour les communes de Lontzen (auteur de programme) et de Raeren (agent de développement). Une coordination optimale avec ces programmes est ainsi assurée.

Finalement la WFG Ostbelgien dispose d'une équipe pluridisciplinaire et compétente dans les domaines de la gestion de projets, des relations publiques, de la comptabilité et des règlements financiers.

Afin d'organiser le bon déroulement du programme et pour assumer l'encadrement des différents projets, le GAL et la WFG mandateront ensemble un chef de projet (un ETP), qui assurera la coordination du programme LEADER du GAL Entre Vesdre et Gueule. Cette personne disposera d'un secrétariat au siège du GAL à Eupen. Un contrat entre le GAL, la WFG et le coordinateur (un ETP) règlera la collaboration et les modalités de cette mise à disposition du personnel. Les deux parties ayant déjà marqué leur accord de principe sur la collaboration lors de la réunion du GAL du 24/2/2016, une convention officielle sera signée en cas de sélection du GAL en début de la programmation LEADER.

Concernant la mise en œuvre des projets de la SDL, dans sa réunion du 24/2/2016, le GAL Entre Vesdre et Gueule a opté pour une collaboration étroite avec des acteurs de terrain existants et actifs sur le territoire du GAL. Ceci, d'une part dans l'objectif d'une implication directe (bottom-up) et d'un renforcement des acteurs de terrain, et d'autre part afin de profiter au mieux des compétences et expériences de ces acteurs.

Afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets, des conventions seront élaborées entre les opérateurs de terrain et le GAL. Ces conventions ne concerneront non seulement les aspects administratifs et financiers (évaluations individuelles et groupes de travail réguliers, rapports semestriels et finaux, éligibilité des dépenses, déclarations des créances trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...), mais exigeront également de la part des opérateurs de terrain une implication active dans la vie et le travail quotidien du GAL.

Le soutien technique et administratif de la part du coordinateur du GAL (échanges et évaluations régulières à différents niveaux), permettra en outre d'encadrer et de soutenir les différents opérateurs de terrain (contenu, administratif, financier).

### **10.3 APPROCHE ASCENDANTE ET LA COHERENCE DES PROJETS ET LEUR MODE DE SELECTION**

La Stratégie de Développement Local (SDL) du GAL a été élaborée sur base d'une approche participative impliquant l'ensemble des forces vives du territoire.

Entre juin 2015 et février 2016, près de 40 réunions, rencontres et manifestations de consultation ont eu lieu et cela à différents niveaux (GAL, acteurs politiques, organisations/acteurs de terrain, grand-public). L'élaboration de la SDL a été communiquée et suivie largement par les médias locaux.

Chaque personne avait donc la possibilité de s'engager activement dans l'élaboration de la présente SDL via différents moyens, que ce soit au niveau de l'analyse AFOM, de la définition des thématiques prioritaires et objectifs ou encore au niveau de la formulation d'idées et de propositions de projets.

Afin de concrétiser les premières idées de projets, les acteurs du territoire et les partenaires potentiels pour la mise en œuvre de projets ont été informés en novembre 2015 de la possibilité d'introduire leurs idées/propositions de projets via le formulaire « Idée de projet ». Des premières propositions de projets concrets ont donc été formulées en collaboration étroite avec les acteurs du territoire et en se basant sur les idées et thématiques récoltées lors du processus de participation. Dix formulaires « Idée de projet » et donc propositions de projets ont été introduites.

Les propositions de projets élaborés ont finalement subies une évaluation et une sélection au sein du GAL, comme c'est prévu dans le guide CLLD de la Commission européenne. En date du 24/2/2016 (2<sup>ème</sup> réunion du GAL), les propositions de projets ont été présentées. Suite à cette présentation, les membres du GAL ont discutés et évalués chaque projet sur base de critères validés lors de la 1<sup>ère</sup> réunion du GAL le 20/1/2016 et possédant chacun le même poids dans la décision finale.

Sur base de l'évaluation des projets résumée dans une grille d'évaluation, le GAL a ensuite sélectionné les projets LEADER de la programmation 2014 - 2020 du GAL Entre Vesdre et Gueule. Lors de la procédure de sélection, l'ensemble des projets de la grille de sélection a été soumis, projet par projet, au vote des membres du GAL et ce, avec abstention des acteurs concernés directement par les projets respectifs.

Afin de garantir la transparence, les projets sélectionnés sont présentés sur le site web relatif à l'élaboration de la SDL et ont été transmis à la presse locale.

La méthode utilisée pour l'élaboration de la présente SDL assure, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets et garantit donc en conséquence également le caractère intégré de la stratégie de développement.

A souligner, que chacune des thématiques prioritaires du schéma de développement est abordée par au moins un des projets LEADER sélectionnés.

## 10.4 PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement se base sur des calculs approfondis qui tiennent compte des commissions paritaires et barèmes d'application dans les organisations concernées ou qui se basent sur des offres.

Le programme LEADER sera mis en œuvre par le GAL Entre Vesdre et Gueule en collaboration avec la WFG Ostbelgien, qui dispose du savoir-faire et des structures nécessaires pour gérer de manière efficace et correcte les fonds publics.

Le programme LEADER sera géré dans le cadre de la comptabilité analytique double de la WFG Ostbelgien, par un sous-programme LEADER dans lequel les recettes et les dépenses seront contrôlables à tout moment par le GAL et ses membres, mais également par des personnes extérieures.

De même, un compte bancaire séparé au nom du GAL Entre Vesdre et Gueule permettra une gestion financière transparente.

L'encadrement et le soutien technique et administratif de la part du coordinateur du GAL permettra en outre de soutenir et de soulager les différents opérateurs de terrain d'un point de vue administratif.

Afin de garantir également une bonne gestion financière au niveau des différents opérateurs de terrain, des conventions seront élaborées entre ces opérateurs de terrain et le GAL, afin de garantir la bonne mise en œuvre des projets. Ces conventions concerneront également les aspects financiers (éligibilité des dépenses, déclarations des créances trimestrielles, comptabilité analytique, pérennisation,...).

Concernant le financement de la part locale des différents projets, les engagements des différents partenaires sont joints en *annexe 3*.

## 10.5 COHERENCE GLOBALE DE LA SDL PAR RAPPORT AU CONTEXTE GLOBAL

La méthode utilisée pour la définition de la stratégie (voir *point 3*) assure, autant que cela se peut, la cohérence entre l'analyse AFOM, l'élaboration des enjeux de développement, des objectifs et puis des projets. Une très grande attention a été apportée, dès le début de la réflexion, à la cohérence interne de cette stratégie de développement.

En effet, la définition de la stratégie s'est faite de manière ascendante, en invitant à toutes les étapes les acteurs (communes, acteurs de terrain, population,...) à apporter leur pierre à l'édifice.

Au fur et à mesure des rencontres, le schéma de développement pour le territoire a été élaboré dans lequel les différents projets proposées contribueront à atteindre les objectifs de développement formulés sur base de l'analyse AFOM.

Afin de garantir une mise en œuvre intégrée des différents projets, permettant également de valoriser au maximum les synergies entre les projets en vue d'un renforcement mutuel, différents outils seront mises à disposition aux opérateurs de terrain et leurs chargés de mission :

- échange au sein du GAL (CA / AG) ;
- réunions d'échange entre chargés de mission ;
- séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs et opérateurs de terrain, des personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail) ;

## 10.6 LA DIMENSION ECONOMIQUE DES PROJETS

Une attention particulière a été accordée à la dimension économique des projets envisagés :

### ***Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique***

La promotion du territoire du GAL, la sensibilisation de l'esprit d'entreprendre ainsi que la définition d'actions afin de revitaliser les centres ont un impact direct sur l'économie locale.

### ***Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques***

L'image de marque, accentuée par des zones de découvertes au profil homogène, contribue à renforcer l'attrait pour le pôle économique de la région. De même le concept élaboré sera un élément fédérateur pour mobiliser et dynamiser les forces du terrain et d'optimiser la politique des investissements.

### ***Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté***

Le projet vise à promouvoir la valorisation d'une biomasse locale, de réduire le coût d'entretien du paysage et la dépendance énergétique de la région. La promotion de la filière de valorisation des plaquettes crée des emplois dans le milieu rural et péri urbain. Le public cible n'est pas celui qui produit ou consomme des quantités énormes. Nous essayons ici de regrouper et de valoriser les petits gisements et de fournir la biomasse pour des petites unités, les petits consommateurs.

### ***Activation du potentiel énergétique du territoire***

Le projet contribue au développement économique du territoire en essayant de mettre au point des projets concrets pour un développement des énergies renouvelables sur base des ressources disponibles dans la région, celles-ci sont essentiellement la biomasse et les excès de chaleur existants chez des entreprises.

La mise en valeur du potentiel de la région dans le domaine des énergies renouvelables réduira (en partie à long terme) la facture énergétique de la région et mettra en place des circuits courts.

Le soutien aux entreprises artisanales actives dans le secteur de la rénovation/construction leur permettra soit de développer de nouveaux marchés soit d'élargir leur marchés existants.

### ***Intégration des migrants et réfugiés***

Toute intégration passe toujours par une intégration d'abord sociale qui, quand elle est réussie, aura à moyen terme également une influence positive sur le développement économique du territoire. De même, le travail des bénévoles soulage (financièrement) le secteur public. Le soutien / l'encadrement des bénévoles est dans ce contexte indispensable.

### ***Diminuer et canaliser les pressions immobilières***

Un positionnement intelligent par rapport à l'extension du pôle d'Aix-la-Chapelle permettra d'améliorer le développement économique du territoire et ce en collaboration avec les acteurs du territoire et au-delà des frontières.

De même un soutien aux architectes et entreprises artisanales actives dans le secteur de la rénovation/construction fait partie du projet.

### ***Amélioration de la qualité de l'eau***

Les appels d'offres pour la réalisation des divers travaux des projets (appels à projets) seront envoyés aux entrepreneurs locaux ce qui contribuera au renforcement de l'économie locale.

Une brochure de sensibilisation et d'information sur les systèmes d'épuration sera créée reprenant notamment les entrepreneurs de la région aptes à réaliser les travaux d'installation de systèmes d'épuration.

La possibilité de fournir aux acteurs économiques voulant s'installer dans la région des informations claires et précises quant à l'épuration de leurs eaux usées, de leurs obligations en la matière.

### ***Développement et promotion de solutions de mobilité durables***

Un des objectifs du projet sera d'améliorer l'accès des différents centres d'intérêts (zones industrielles et économiques, administrations, écoles, connexions entre villages...) grâce à un meilleur réseau de pistes cyclables et une meilleure connexion vers ces points / centres d'intérêts en transports publics, en mobilité partagée ou avec des offres solidaires. Cette meilleure accessibilité aura une influence positive également dans le domaine économique (meilleur accès, moins de parkings nécessaires, plus d'accès de clients locaux sans voiture,...).

## **10.7 CARACTERE INNOVANT DE LA STRATEGIE ET DE SES PROJETS**

Comme il s'agit de la première candidature LEADER du territoire, la réalisation d'une stratégie de développement supra-communale en collaboration étroite entre les communes, les acteurs de terrain et la population est une première et une innovation en soi. Le renforcement de cette collaboration supra-communale est d'ailleurs également un élément central du schéma et donc de la stratégie de développement du GAL.

De même chacun des opérateurs de terrain veillera à innover dans son domaine d'action particulier via les projets LEADER :

### ***Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique***

Le caractère innovant se manifeste dans les méthodes de travail au travers des aspects d'intelligence territoriale et d'intelligence collective en y incluant des ateliers créatifs.

### ***Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques***

L'innovation réside dans le concept des „zones de découverte“ et dans les nouvelles formes de crossmarketing afin de désenclaver toute la destination touristique. En effet, suivant le succès du projet, d'autres zones de découverte devront être conçues au sein de la destination permettant d'accentuer les nombreux atouts et particularités des Cantons de l'Est. Cette méthodologie est déjà d'application dans certaines régions touristiques étrangères, notamment en Autriche et au sud de l'Allemagne, et sera une nouveauté pour la Belgique.

### ***Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté***

Réduction du coût d'entretien des haies et arbres via la vente de plaquettes.

Valorisation de ces ressources locales afin de réduire la dépendance énergétique de la région.

Création de nouveaux emplois dans le milieu rural et semi-rural et intégration/formation d'ouvriers peu qualifiés.

Mise en réseau des différents acteurs afin de promouvoir ce secteur et de stimuler l'innovation à d'autres niveaux également.

Sensibilisation pour le maintien et la valeur de ce patrimoine dans l'intérêt de l'environnement, des propriétaires et des autres secteurs (énergie, tourisme).

### ***Activation du potentiel énergétique du territoire***

L'innovation concerne surtout l'aspect des financements alternatifs (contracting, crowdfunding,...) et l'approche privilégiant les réalisations pratiques.

### ***Intégration des migrants et réfugiés***

Les aspects innovants du projet sont d'une part la professionnalisation du travail des volontaires et d'autre part la collaboration supra-communale dans l'organisation du bénévolat.

On notera aussi la nouveauté que constitue l'encadrement des bénévoles actifs dans les associations (groupes de musique, groupes sportifs, mouvement de jeunesse, etc.).

### ***Diminuer et canaliser les pressions immobilières***

Innovation dans la méthode de travail : L'élaboration de modèles de rénovation par les universités pouvant servir de boîte à idées / outils pour une approche plus directe des propriétaires et aider à surmonter des obstacles à la rénovation d'un immeuble.

Innovation concernant la zone étudiée : Dans un contexte transfrontalier, l'élaboration d'une vision et d'un programme d'action supra-communal en matière de politique de logement et d'aménagement du territoire permettra d'avoir une vision plus globale.

### ***Amélioration de la qualité de l'eau***

L'épuration des eaux usées reste un problème majeur et n'a jusqu'à présent encore jamais été abordé de manière globale (ZAC et ZAA) et proactive (sensibilisation, conscientisation, information, aide, recherche d'alternatives...). Sur le territoire du GAL, le projet de « réseau rivière » inspiré du réseau nature de Natagora sera testé.

### ***Développement et promotion de solutions de mobilité durables***

Le réseau cyclable étant peu développé sera certainement un caractère innovant à ce projet. L'innovation par l'implication d'acteurs et de partenaires via des appels à projets facilitera le développement des offres dans le domaine de la mobilité alternative à la voiture personnelle.

L'offre d'un « point de contact mobilité » est également innovante pour le territoire.

## **10.8 L'EFFICIENCE ET LA PERENNITE DES PROJETS**

L'efficacité des projets et de leur mise en œuvre sera évaluée régulièrement et à des niveaux différents :

- Conseil d'administration du GAL
- Réunions d'évaluation par projet (coordinateur et chargé de mission respectif)
- Réunions d'échange entre chargés de mission
- Séances d'échange et d'évaluation des différents projets en étroite collaboration avec les acteurs et opérateurs de terrain, de personnes ressources et toute personne intéressée (groupes de travail)

En ce qui concerne la pérennité des projets, la collaboration du GAL avec des acteurs de terrain existants et expérimentés dans leur domaine de travail, favorisera de manière générale la pérennisation des différents projets. L'aspect de la pérennisation fera d'ailleurs également partie des conventions entre le GAL et les différents opérateurs de terrain.

### ***Promotion économique durable, amélioration et commercialisation de l'espace économique***

Une meilleure connaissance et visibilité des atouts du territoire du GAL en prenant en considération les marchés en pleine extension dans les pays limitrophes servira au territoire à long terme.

La mise en place d'une concertation collective entre les différents acteurs se poursuivra au-delà de cette programmation afin de mener à bien les actions qui ont été déterminées et de faire émerger d'autres actions pour maintenir la vitalité des centres.

### ***Profilage d'une zone homogène de découvertes touristiques***

Les mesures concrètes menées dans le cadre de ce projet seront intégrées et pérennisées dans la communication et le marketing de l'Agence du Tourisme.

Les communes s'engagent à respecter et entretenir les boucles de randonnées et les « pôles de ressourcement ».

### ***Production et valorisation de plaquettes de bois / bois raméal fragmenté***

Lorsque les plaquettes de bois trouvent un débouché sur le marché, ce secteur et les emplois ainsi créés resteront. La valorisation de cette ressource locale génère une plus-value et encourage les gens à maintenir leur paysage. La coordination et la mise en réseau des différents acteurs dans ce domaine vont renforcer leur visibilité et les aider à se maintenir sur le marché vis-à-vis d'autres sources d'énergies ou produits (bois, substrat de culture ou autres).

### ***Activation du potentiel énergétique du territoire***

Un des objectifs du projet est justement l'identification et mise en route de projets concrets, dont la réalisation et les effets dépasseront la programmation LEADER.

De même une meilleure sensibilité de la population à une utilisation des énergies renouvelables et des économies d'énergie, apportera de nouveaux projets supplémentaires après la phase LEADER.

### ***Intégration des migrants et réfugiés***

Les bénévoles qui s'engagent dans le domaine de l'intégration sociale le font avec plaisir et à long terme. Les compétences qu'ils vont acquérir vont leur permettre d'effectuer un travail de qualité et pérenne. Grâce au soutien et aux formations, les volontaires resteront motivés dans leur travail. Ils pourront également évoluer sur le plan personnel.

### ***Diminuer et canaliser les pressions immobilières***

La procédure de concertation et de coopération entre les communes, mise en place dans le cadre du projet, continuera de fonctionner au-delà de la période LEADER pour arriver à moyen terme à un schéma supra-communal fixant les intentions convenues.

### ***Amélioration de la qualité de l'eau***

Les citoyens sensibilisés auront une meilleure conscience de l'importance de protéger et de préserver nos ressources en eau. Ils pourront transmettre leur savoir/conscience de la problématique à leur entourage.

Grâce à la formation des éco-conseillers des communes du GAL et grâce à la brochure d'information et aux documents type créés, la population continuera d'avoir accès aux informations nécessaires à la mise en place de SEI ou de projets d'épuration groupée.

Les contrats de rivière resteront également à disposition de la population pour tout renseignement relatif aux cours d'eau et pourraient poursuivre l'encadrement du « réseau rivière » à la fin du projet.

### ***Développement et promotion de solutions de mobilité durables***

Pérennisation par le développement et la recherche d'un financement à long terme du « Point de contact Mobilité » pour le territoire (LEADER = financement de démarrage).

## **10.9 COMPLEMENTARITE AVEC LES AUTRES POLITIQUES DEVELOPPEMENT**

Les échanges réguliers au sein du GAL, des rencontres avec les différentes CLDR / Bürgerbeirat (représentés d'ailleurs également au sein du GAL – voir *point 5*) et avec leurs agents de développement, permettront également une bonne articulation des projets de la stratégie de développement du GAL avec les stratégies et politiques territoriales existantes (PCDR, CDR de la Communauté germanophone, PwDR,...).

Les échanges réguliers avec et entre les différents acteurs et opérateurs de terrain (plus large que les membres du GAL), seront également un élément central afin d'atteindre les différents objectifs que le GAL s'est fixé dans son schéma de développement.

## 10.10 QUALITE DES ACTIONS DE COOPERATION

En tant que nouveau GAL, des contacts plus approfondis existent actuellement surtout avec deux GAL avoisinants :

- Pays de Herve
- 100 villages - 1 avenir

En raison des thématiques et des défis communs avec ces territoires avoisinants, un échange et une collaboration structurée avec ces GAL nous semble pertinente et prioritaire. Des déclarations d'intention, manifestant la volonté en vue d'une future coopération, ont d'ailleurs déjà été signées par les partenaires en question (voir *annexe 4*).

Au-delà d'éventuels projets de coopération, nous aspirons également un échange régulier et une concertation structurée avec ces deux GAL. C'est pourquoi il a été proposé à ces deux GAL de devenir membre (avec voix consultative) dans le GAL Entre Vesdre et Gueule.

Le GAL Entre Vesdre et Gueule prévoit d'axer ses coopérations prioritairement sur les thématiques suivantes :

- Agriculture & Energie :
  - o Valorisation des déchets de bois (notamment l'utilisation des haies comme éléments du paysage qui doivent être entretenus régulièrement)
  - o Promotion des produits locaux
  - o Gestion des effluents d'élevage
- Environnement & Eau :
  - o Gestion des eaux pluviales
  - o Assainissement des eaux
- Logement & Développement territorial :
  - o Préserver l'aspect rural du territoire
  - o Maillages écologiques
  - o Mise en place de stratégies de concentration et de l'amélioration de l'habitat

Les projets de coopération seront élaborés en détail après une éventuelle sélection du GAL.